

# Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

## Les effets de la politique nationale de la ruralité du Québec sur la santé des ruraux et des communautés

### Rédaction

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)  
Mary Richardson, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)  
Collaboration à la rédaction : Ginette Boyer

### Chercheure principale

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec

### Cochercheurs

Mylène Riva, Université Laval  
Patrice Leblanc, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Mathieu Philibert, Université du Québec à Montréal  
André-Anne Parent, Université de Montréal

### Chercheurs collaborateurs

Evelyn de Leeuw, La Trobe University, Australie  
Paul Morin, Université de Sherbrooke  
Sarah Skerratt, Scotland's Rural College, Écosse Mary  
Richardson, professionnelle de recherche, INSPQ Sénid  
Hadzic, stagiaire

### Partenaires collaborateurs

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Caroline Jacob, Solidarité rurale du Québec (SRQ) (jusqu'en septembre 2014)  
Julie Lévesque, Réseau québécois des Villes et villages en santé (RQVVS)  
Louise Saint-Pierre, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé  
Jean Tremblay, Institut national de santé publique du Québec  
Danièle Leduc et Éric Wagner, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)  
Carmen Baci, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

### Établissement gestionnaire de la subvention

Institut national de santé publique du Québec

### Numéro du projet de recherche

2014-SB-171861

### Titre de l'Action concertée

L'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population (phase 2)

### Partenaire(s) de l'Action concertée

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) Fonds de recherche  
du Québec - Santé (FRQS)  
Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)

**TABLE DES MATIÈRES**

INTRODUCTION	1
1. LA RURALITÉ	1
1.1 Définir la ruralité	1
1.2 La ruralité québécoise	3
1.3 Une ruralité changeante	5
2. POLITIQUES PUBLIQUES ET RURALITÉ	6
2.1 Tendances générales et nouveau paradigme rural	7
2.2 Politiques rurales dans différents pays	8
2.3 La politique nationale de la ruralité du Québec (PNR)	10
3. L'ÉVALUATION DES POLITIQUES RURALES	11
3.1 Défis méthodologiques	12
3.2 Évaluations de la PNR et constats de chercheurs	13
4. DÉVELOPPEMENT RURAL ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS	15
4.1 Le développement rural	15
4.2 Le développement des communautés	18
5. SANTÉ ET RURALITÉ	20
5.1 La santé des ruraux versus les urbains	20
5.2 La santé des communautés rurales	21
5.3 Politiques publiques saines/Politiques saines/Santé dans les politiques	21
LISTE DES RÉFÉRENCES	22

## **INTRODUCTION**

Le présent projet vise à étudier les effets de la Politique nationale de la ruralité du Québec 2002-2007 et 2007-2014 (PNR) sur la santé et le bien-être des communautés rurales et de leurs citoyens. Il a été conçu dans le cadre d'un appel de proposition des Actions concertées du Fonds de recherche du Québec – Société et Culture pour des projets qui documenteraient les effets d'une politique sur la santé, une exigence/responsabilité inscrite dans l'article 54 de la Loi sur la santé du Québec. L'équipe de recherche a choisi la PNR pour une telle étude en raison de l'intérêt de ses objectifs et stratégies d'action qui lui confèrent un potentiel important pour le développement des communautés, une stratégie de santé publique. De plus, la question de la ruralité était au cœur des travaux de plusieurs chercheurs intéressés à collaborer à cette étude. Les membres de l'unité en développement des communautés à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ont travaillé notamment avec le dispositif de caractérisation des communautés, un outil qui a été mis à profit dans plusieurs régions rurales pour caractériser et animer les milieux dans une approche participative et intersectorielle. Le Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS), auquel la chercheuse principale est associée, regroupe de nombreuses municipalités rurales. Par ailleurs, les membres de l'équipe ont tous fait de la recherche sur un grand éventail de problématiques liées aux milieux ruraux ou aux questions de ruralité (cohabitation en milieu rural, services de proximité, indices de défavorisation, services de santé, politique de la ruralité). La mise en commun des intérêts et des expertises offrait donc une excellente opportunité d'examiner la question des effets de la PNR sur la santé.

Dans le contexte ci-présent, la perspective consiste avant tout à documenter les effets d'une politique publique (la PNR) sur la santé des communautés rurales et de leurs citoyens. Il s'agit donc d'une analyse rétrospective, puisque la politique est en place depuis 2002. Toutefois, les résultats pourront servir à alimenter la réflexion, sous l'angle de la santé, autour de l'édition actuelle de la politique (2014-2024) et pourront permettre de soutenir son actualisation dans les milieux. La démarche et les différents outils d'analyse développés dans le cadre de la pratique de l'ÉIS seront mis à profit dans le cadre de cette étude. Plus concrètement, les outils de dépistage et de cadrage, ainsi que les techniques de contextualisation des données factuelles feront partie des outils et méthodes empruntés de l'ÉIS (WHO European Centre for Health Policy, 1999). Ces éléments ne sont pas explicités, mais servent plutôt de soutien à la réflexion.

Cette revue des écrits regroupe le corpus de données en cinq thèmes : 1) la définition de la ruralité, 2) les politiques publiques relatives à la ruralité; 3) l'évaluation des politiques publiques; 4) le développement rural et 5) la santé en milieu rural.

### **1. LA RURALITÉ**

#### **1.1 DÉFINIR LA RURALITÉ**

La ruralité revêt des significations différentes selon les contextes et les critères utilisés pour la définir. Ces définitions sont multiples et permettent diverses interprétations et descriptions, rendant des comparaisons internationales parfois difficiles (Peters et Jackson, 2005). Elles se basent en général sur

des critères tels que la densité populationnelle, la démographie ou l'accessibilité géographique en termes de temps de déplacement pour accéder aux services. D'autres caractéristiques réfèrent à une prépondérance des paysages à couverture végétale, des usages économiques à dominance agro-sylvo-pastorale, un mode de vie caractérisé par l'appartenance à des collectivités de taille limitée et un rapport particulier à l'espace, et une identité liée à la culture paysanne (Jean, 1997; Jean et coll., 2014).

La Politique nationale de la ruralité (PNR) du Québec donne la définition suivante, faisant davantage référence à des valeurs et des pratiques sociales :

Le concept de ruralité se définit aux plans sociologique et géographique comme un espace habité de petites communautés humaines, dont les valeurs d'entraide et l'histoire commune tournent encore autour de la fierté et de l'appartenance à un milieu, à un territoire et à la famille. On y retrouve une dynamique et des pratiques sociales, culturelles et économiques fondées sur la proximité, la convivialité, l'entraide et la coopération. Cette communauté humaine est représentée comme un milieu de vie qui associe intimement le territoire, les relations de vie et la cohésion sociale (MAMR, 2006:4).

Certains auteurs notent, de plus, que la ruralité prend différentes formes selon les activités économiques et sociales qui y prédominent. D'aucuns distinguent entre une ruralité agricole, une ruralité forestière et une ruralité récréotouristique (Jean, 1997) et d'autres parlent aussi d'une ruralité manufacturière, fait méconnu du Québec rural (Jean et coll., 2014). On note également des différences entre : 1) les milieux ruraux périurbains, où la situation socioéconomique est meilleure, mais où l'on assiste à un éparpillement et à une présence grandissante de néo-ruraux, 2) les milieux ruraux où règnent les activités agricoles, manufacturières et récréotouristiques, mais où les services sont difficiles à maintenir et la population est souvent vieillissante et 3) les milieux ruraux périphériques où les bases traditionnelles de l'économie s'effritent et les services de proximité disparaissent (Vézina et coll., 2003).

Malgré ces différentes définitions opérationnelles, nécessaires pour produire des données fiables et comparables entre milieux, il n'y a pas une seule et unique entité objective qui s'appelle « le rural » :

*The point is that there is no single, objective entity called the 'rural' that reacts in a clear and uniform way to different external pressures. Rather, different individuals and different groups have very different ideas about what it means to be rural, about the appropriate character and components of a rural community, and about the values that are important to rural life (Woods, 2006: 592).*

Dans ce contexte, certains auteurs soulignent la diversité des milieux ruraux, qui incluent une variété d'activités qui dépassent l'agricole, suggérant la multifonctionnalité des espaces ruraux et la complémentarité du rural/urbain. La ruralité, c'est donc :

*A socioeconomic fabric encompassing a variety of activities, beyond simply agricultural activities, that performs functions vital for society as a whole, as a regeneration and buffer zone essential to the protection of the ecological and environmental balance and as a privileged place for pursuing leisure and recreational activities (Ramos et Delgado, 2003:141).*

## 1.2 LA RURALITÉ QUÉBÉCOISE

Suivant Statistique Canada, la Politique nationale de la ruralité du Québec (MAMROT, 2013) définit le territoire rural comme étant formé des municipalités situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (ayant une population d'au moins 100 000 habitants avec un noyau d'au moins 50 000 habitants) et hors des agglomérations de recensement (ayant un noyau d'au moins 10 000 habitants). Sont aussi rurales les municipalités qui se trouvent à l'intérieur de ces ensembles et qui présentent une faible densité d'occupation du territoire (moins de 400 personnes au km<sup>2</sup> pour une majorité des municipalités rurales). En utilisant cette définition, le territoire rural comprend 1 011 municipalités au Québec et 34 communautés autochtones (Desrosiers, 2014), dont certaines sont de petites villes (2 000 à 7 000 habitants) d'autres des villages (100 à 2 000 habitants) et encore d'autres des cantons ou hameaux (Espada, 2013). Les territoires ruraux sont très diversifiés et résistent aux images stéréotypées : « Le Québec rural d'aujourd'hui est très différent des campagnes d'autrefois; il est fortement différencié entre les territoires ruraux des régions éloignées, ceux des régions centrales, ceux au voisinage des villes moyennes, et ceux péri-métropolitains » (Jean et coll., 2014:11).

Le rural comprend environ 26 % de la population du Québec et couvre 90 % du territoire habité (Jean et coll. 2014). Environ 21 % de la population au Québec vit dans des municipalités de moins de 10 000 habitants, 6 % vivent dans une zone d'influence métropolitaine forte, 11 % dans une zone d'influence métropolitaine modérée et 5 % dans une zone d'influence métropolitaine faible (Martinez et coll., 2004). Cette distribution spatiale est différente de celle des autres provinces canadiennes. Alors qu'au Québec il y a des réseaux relativement importants de petites villes situées dans des régions rurales, au Canada il y a une forte concentration de la population dans les grands centres urbains. Ainsi, selon l'OCDE, on n'observe pas au Québec la grande fracture du rural/urbain qui caractérise le reste du Canada.

Par ailleurs, la population du Québec rural augmente : entre 2006 et 2011 tous les types de territoire ont vu leur population augmenter, les MRC rurales dans une RMR<sup>1</sup> de façon plus marquée (14,52 %) et les MRC rurales des régions ressources moins (0,31 %). Ainsi, il existe des disparités importantes entre les types de territoires ruraux, ceux situés dans les régions centrales, dans une RMR ou avec une agglomération, étant plus favorisés en termes démographiques (Jean et coll., 2014).

Le Québec rural, dans son ensemble, a vu effectivement sa population croître depuis la fin des années 1990, en raison de la concentration des habitants dans les régions rurales accessibles situées à proximité de nœuds urbains et de régions métropolitaines. Comme dans les autres provinces du Canada, ces territoires affichent les taux de croissance de la population les plus élevés du Québec (OCDE, 2010:21).

Pour la période 1981 à 2006, on précise que les régions rurales situées à proximité d'un grand centre urbain ont vu leur population augmenter sur la période couverte par les trois derniers recensements :

---

<sup>1</sup> Région métropolitaine de recensement.

En particulier, les MRC périmétropolitaines ont enregistré une progression de leur population de 60 % entre 1981 et 2006, tandis que les MRC intermédiaires ont enregistré une progression voisine de 20 %. Les régions essentiellement rurales, en particulier celles situées dans des zones isolées, ont enregistré une perte nette de population (OCDE, 2010:183).

En fait, « la démographie rurale du Québec suit trois trajectoires différenciées : 1) une trajectoire en croissance ou en très forte croissance touche 41 % des municipalités rurales sises à proximité des centres urbains; 2) une trajectoire stable touche 13 % des municipalités rurales indépendamment de leur localisation géographique; 3) une trajectoire en déclin touche 46 % des municipalités rurales situées majoritairement dans les régions éloignées du Québec » (SRQ, 2014).

Dans les régions rurales les plus isolées, le dépeuplement a également un effet de catalyse sur le vieillissement. Dans les régions rurales éloignées du Québec, la part des aînés dans la population totale a augmenté rapidement (OCDE, 2010). Cependant, des précisions méritent d'être apportées. La proportion de la population de 65 ans et plus dans le Québec rural est passée de 10,1 % en 1986 à 16,5 % en 2011. Au cours de la même période dans le Québec urbain, elle est passée de 9,9 % à 15,7 % (Desrosiers, 2014). L'écart n'est donc pas très grand et la même tendance s'observe dans les deux types de milieux. La part des jeunes de moins de 35 ans est en diminution partout au Québec : elle est de -12,3% pour le Québec urbain et de -18,2% pour le Québec rural, la baisse la plus notable étant dans les régions ressources (-21,7 %) où l'on constate un manque de relève et un taux de remplacement de la main-d'œuvre faible dans les milieux ruraux (*ibid.*).

En revanche, certains chiffres s'avèrent plus positifs (*ibid.*) :

- La diminution du solde migratoire négatif de 4 300 personnes en 2001-2002 à 323 en 2011-2012 a contribué à la légère croissance de la population des 31 MRC entièrement rurales des régions éloignées. Autrement dit, le dépeuplement s'est ralenti entre 2001-2012 dans les 31 MRC entièrement rurales des régions éloignées;
- Contrairement aux années 1960, la population des milieux ruraux ne quitte plus la campagne pour Montréal. Les nouveaux lieux de résidence des migrants sont plutôt les centres urbains de leur région et Québec;
- La croissance de la population à Montréal est uniquement due à l'arrivée massive d'immigrants internationaux qui totalisent 178 000 personnes dans les cinq dernières années;
- L'étalement urbain est très important dans la métropole. Il est nourri par les migrants de l'île, mais aussi par ceux des autres régions qui préfèrent la banlieue à l'île de Montréal;
- Même les jeunes ruraux de 15 à 24 ans optent plutôt pour Québec et les banlieues de Montréal que pour la métropole.

L'image selon laquelle le milieu rural des régions éloignées fait face à des taux de chômage qui sont le reflet d'une économie en déclin se révèle fautive : les taux d'emploi affichent une variation positive de 1986 et 2011 pour tous les types de territoires ruraux (et urbain), l'augmentation étant plus forte en milieu rural (8,7 %) qu'en milieu urbain (5,2 %) (Desrosiers, 2014). Quant au chômage, il a baissé dans tous les milieux, mais le plus fortement dans les MRC entièrement rurales des régions éloignées (- 10,5 %

entre 1986 et 2011). De plus, les taux sont semblables entre le Québec rural et urbain (7,8 % versus 7,1 % en 2011) et le nombre de semaines travaillées est semblable (44,1 versus 44,9 en 2010) (*ibid.*). Ces faits démentent l'idée populaire selon laquelle les ruraux des régions éloignées travaillent 10 semaines par année et profitent de l'assurance emploi durant 42 semaines (Desrosiers, 2014).

La situation économique est influencée par une tertiarisation de l'économie faisant suite à une forte déprise agricole jusqu'aux années 1980 et la restructuration de la foresterie. Le nombre de fermes a diminué de façon significative alors que leur taille a augmenté, et elles se sont concentrées dans trois régions de la partie sud de la plaine du Saint-Laurent (Montérégie, Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches) (Jean et coll., 2014). La situation est semblable dans d'autres pays industrialisés. En Australie, par exemple, dans un contexte de déclin de l'importance de l'agriculture, on note un exode marqué de la population des villes de l'intérieur du pays (où on pratique une agriculture extensive) vers la côte et vers les villes de plus grande taille (phénomène de *sponge cities*) (Alston, 2004). Au Royaume-Uni aussi, l'agriculture génère moins de profits qu'auparavant, les jeunes ont tendance à délaisser le métier d'agriculteur et à quitter les régions rurales, ce qui a pour effet le déclin des petites communautés rurales (Talbot et Walker, 2007).

Derrière ces tendances générales, il y a cependant une diversité de trajectoires rurales qui soulèvent des enjeux différents :

Dans les régions rurales intermédiaires et périurbaines qui réussissent, l'étalement urbain et l'afflux de nouvelles personnes, bien souvent d'anciens résidents urbains, entraînent un embourgeoisement, exercent des pressions sur l'environnement (du fait d'un intense navettage vers les nœuds urbains, mais aussi vers d'autres collectivités rurales) et constituent une menace pour les meilleures terres agricoles de la province situées dans la frange urbaine de Montréal. Inversement, dans les régions essentiellement rurales qui perdent des personnes d'âge actif et des activités économiques, les enjeux sont liés au coût élevé de l'offre de services publics essentiels comme l'école ou les soins de santé, de la reconversion des terres agricoles à l'abandon et de la protection d'un minimum de capital humain et social nécessaire pour garantir le développement, voire la continuité de la collectivité (OCDE, 2010:28).

### **1.3 UNE RURALITÉ CHANGEANTE**

Pendant longtemps les questions agricoles et les intérêts de ce secteur figuraient à l'avant-plan dans les conceptions de la ruralité; dans l'image populaire, la campagne et la ferme étaient pratiquement synonymes. Aujourd'hui au Québec, de 5 à 7 % seulement de la population rurale vit de l'agriculture (Desrosiers, 2014). D'autres secteurs que l'agriculture occupent dorénavant une place importante dans la configuration des espaces ruraux. L'importance accrue de l'environnement, la « nature », comme valeur joue un rôle important dans la redéfinition de la ruralité, où la place prépondérante de l'agriculture dans les processus de développement rural cède la place à la ruralité comme « théâtre de la nature » (Buller, 2004).

D'ailleurs, les régions plus « attractives », notamment avec plus d'aménités naturelles, s'en tirent mieux en termes économiques et démographiques. Par exemple, en Australie, l'ouest de la province de Victoria

est doté de terres agricoles riches, en partie en exploitation vinicole). Cette zone comprend des centaines de kilomètres de côte présentant de beaux paysages naturels, dont un parc national et un paysage national du patrimoine, rendant cette région attrayante et relativement prospère (Eversole et Martin, 2006). Au Québec aussi, certains territoires jouissent d'atouts qui les rendent particulièrement attirants pour le tourisme, la villégiature ou le développement immobilier.

Cependant, ces avantages s'accompagnent aussi de certains enjeux, entre autres dans le milieu rural périurbain, que l'OCDE résume ainsi :

L'afflux de nouveaux arrivants fait grimper les prix de l'immobilier et les taxes foncières. Dans certains cas, la pression fiscale est telle que les propriétaires de longue date ont du mal à payer et font le choix de vendre leur bien et de partir. De même, la population locale jeune ayant peu de ressources et les nouveaux jeunes arrivants peuvent ne pas avoir les moyens d'acheter dans les régions rurales. Enfin, du fait de l'étalement urbain et d'un navettage intense, les embouteillages et la pollution augmentent dans les franges urbaines (OCDE, 2010:190).

Dans les milieux éloignés, où l'on fait face à un dépeuplement plus ou moins accentué, on peut observer, au contraire, la disparition des services de proximité (poste d'essence, bureau de poste, école, épicerie) qui participe à un cycle de dévitalisation et menace la viabilité socioéconomique de la communauté. Alors que les ruraux perçoivent un service comme disponible ou accessible s'il est situé à moins d'une heure de leur lieu de résidence, d'autres services sont considérés comme essentiels (notamment l'école primaire et l'épicerie) puisqu'il est difficile d'attirer de nouveaux résidents en l'absence de ces services de base (OCDE, 2010:173). En revanche, les ruraux font preuve d'une « formidable capacité d'innovation et de créativité. Ils mettent continuellement en place des arrangements organisationnels ou institutionnels inédits pour relever les défis actuels d'adaptation à la nouvelle économie, de gouvernance locale ou encore de maintien des services de proximité dans des collectivités de petite taille dispersées sur un vaste territoire » (Jean et coll., 2014:65). À ce titre, l'OCDE mentionne les réseaux territoriaux de services, des accords interservices par un groupe de municipalités ou l'utilisation des technologies d'information et de communication (OCDE, 2010).

## **2. POLITIQUES PUBLIQUES ET RURALITÉ**

Assez peu de pays ont un ministère des Affaires rurales ou une politique rurale spécifique. Le plus souvent, les questions de ruralité sont incluses dans les politiques agricoles, forestières ou de développement économique. Ces politiques ont longtemps été sectorielles, et le sont encore aujourd'hui dans une large mesure. L'agriculture a cependant, dans la plupart des pays, son propre département ou ministère et est historiquement perçue comme représentant les intérêts des ruraux en général. Ainsi, la campagne non agricole a-t-elle été subordonnée à l'agricole et a-t-elle été marginalisée en termes politiques (Woods, 2005). Les intérêts de la ruralité étaient représentés par des syndicats (agricoles notamment) et des groupes de pression (chasse, environnement, etc.). Les politiques rurales étaient peu intégrées ou coordonnées entre secteurs du gouvernement, et les questions sociales étaient soumises à ces intérêts, écartant du coup certains enjeux sociaux des priorités politiques (Woods, 2006).

Cependant, des changements s'opèrent à partir des années 1970 sous l'influence de plusieurs facteurs : l'importance économique de l'agriculture est en déclin; l'attitude du public face à l'agriculture se transforme avec l'augmentation des préoccupations face aux impacts négatifs des activités agricoles; de nouveaux résidents arrivent en milieu rural, dont plusieurs sans lien avec l'agriculture; les services en milieu rural subissent des coupures ou la privatisation dans un contexte politique néolibéral où l'État se retire progressivement de l'intervention dans le développement rural (Woods, 2006). Dans ce contexte changeant, on reconnaît de plus en plus le rôle « multifonctionnel » de l'agriculture dans les espaces, les sociétés et les économies ruraux. La multifonctionnalité réfère aux différentes fonctions sociales et environnementales l'agriculture qui, en plus de la production alimentaire, participe à la création et l'entretien des paysages, à la protection de la biodiversité, à la préservation du patrimoine, etc. On veut donc soutenir et augmenter le capital environnemental dans les milieux ruraux et on vise la cohésion territoriale par une relation plus étroite entre agriculture et autres activités de développement (Buller, 2004). En somme, « *rural development as a public policy has moved away from its agricultural and central state-led interventionist primacy to become a locally negotiated field of territorial affirmation and broader social and economic planning* » (Buller, 2004:116). Ces mutations fournissent le cadre pour la mise à l'agenda politique des enjeux proprement ruraux, voire même pour des politiques de la ruralité. « *The new "politics of the rural" has liberated rural social policy from the shadow of agricultural policy, providing a new language and context through which rural issues can be placed on the political agenda* » (Woods, 2006:584).

## 2.1 TENDANCES GÉNÉRALES ET NOUVEAU PARADIGME RURAL

Ce « nouveau paradigme rural » implique des changements importants dans les politiques publiques touchant les régions rurales. D'approches descendantes caractérisant les anciennes politiques de développement régional, des approches ascendantes sont de plus en plus préconisées et mises en place. Les programmes sont en général fortement décentralisés et misent sur la participation des milieux locaux. On peut penser au Programme de développement des collectivités (Canada), à LEADER (Europe) ou à Rural Partnerships (États-Unis) (Jean et Bisson, 2008; Midmore, 1998). Dans ce nouveau paradigme rural, on privilégie :

- des investissements stratégiques dans de nouvelles activités économiques au lieu de subventionner des secteurs en déclin;
- les spécificités locales telles que l'environnement, la culture et les produits locaux ou traditionnels pour générer des avantages comparatifs
- les partenariats entre les secteurs public, privé et associatif dans le développement de politiques locales et régionales.

Cette nouvelle approche est donc davantage territoriale, voire locale (*place-based*). Elle vise à mieux intégrer les politiques sectorielles aux niveaux local et régional ainsi qu'à mieux coordonner les politiques sectorielles centrales (provinciales ou nationales) pour pouvoir tenir compte des réalités locales et régionales (Diakosavvas, 2006; Ramos et Delgado 2003). Dans ce contexte, le processus de formulation de politiques (*policy-making*) mise sur la cogestion et la gouvernance participative, par exemple par l'intermédiaire des groupes de travail ou des comités interministériels. De manière

générale, on observe une tendance générale vers la décentralisation et le soutien des initiatives provenant des milieux locaux (Diakosavvas, 2006).

## **2.2 POLITIQUES RURALES DANS DIFFÉRENTS PAYS**

Afin de situer la politique québécoise en matière de ruralité, faisons un bref détour par la situation au Canada et dans d'autres pays, notamment des pays européens et les États-Unis.

Le Canada n'a pas de politique rurale à proprement parler. Jusqu'en mai 2013, un Secrétariat rural coordonnait le Partenariat rural canadien, à l'intérieur du département d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. On y a développé une « lentille rurale » qui vise à sensibiliser les décideurs aux effets potentiels des politiques sur les milieux ruraux. Malgré ces initiatives, certains considèrent qu'il n'y avait pas de vision à long terme pour le développement durable des communautés rurales dans les politiques fédérales (Langille et coll., 2008). En revanche, dans la même mouvance observable dans d'autres pays, le Canada a adopté une approche de croissance économique qui part des milieux locaux, qui mise sur l'autonomie communautaire et qui est soutenue par un ensemble de mécanismes et d'outils permettant aux communautés rurales de prendre les décisions concernant leur propre avenir (Matheson, 2006).

Les États-Unis n'ont pas de politique rurale explicite, mais plutôt un trio de programmes qui touchent aux enjeux des régions rurales : the Empowerment Zone/Enterprise Community (EZ/EC), the New Markets Tax Credit (NMTC) et Rural Development Councils (RDC). Les deux premiers s'adressent au marché alors que le dernier vise la coordination des politiques fédérales et étatiques. Le développement rural, dans ce contexte, mise surtout sur la compétitivité économique comme moyen pour faire face aux problèmes de pauvreté rurale et des régions dévitalisées. La production agricole et le commerce sont les moyens privilégiés, quoique le EZ/EC dépende de la participation locale et mette de l'avant le renforcement des capacités et des partenariats, alors que les RDC encouragent de nouvelles formes de gouvernance et la collaboration intersectorielle (Shortall et Warner, 2010).

En Europe, la réforme de la Politique agricole commune (PAC) fournit le contexte pour une politique rurale européenne. Les changements proposés ont été consignés dans un document qui s'appelle Agenda 2000 et qui reconnaît le développement rural comme second pilier de la PAC, l'agriculture étant le premier pilier. L'approche européenne en matière de développement rural met de l'avant des solutions sur mesure pour différents régions et pays, reconnaissant les particularités et les enjeux de chaque milieu. Bien que les politiques soient dictées à des niveaux nationaux ou supranationaux, les responsabilités sont décentralisées vers les administrations locales, pour se situer plus près des individus et de leurs réalités (Ramos et Delgado, 2003; Valve, 2002).

Les objectifs de la politique rurale européenne sont la cohésion sociale et économique, l'ajustement de l'agriculture aux conjonctures du marché et la protection et la conservation de l'environnement (Valve, 2002). En Europe, on observe un soutien explicite à l'idée que les communautés rurales doivent être préservées et que des améliorations dans la situation des individus passent par l'action collective (Shortall et Warner, 2010). Puisque le développement de projets finançables par l'Union européenne requiert l'initiative de divers acteurs du milieu visé (organismes gouvernementaux, gouvernement local,

acteurs du secteur privé et organismes associatifs) ainsi que des contributions du milieu, des partenariats sont nécessaires au succès de ces projets et des modèles de gouvernance multiniveaux s'y développent (Valve, 2002).

Ramos et Delgado (2003) résumant ainsi la politique rurale en Europe :

*Current rural policy is defined by a decentralised approach built around bottom-up participation, territorial approach, horizontal partnerships, transnational cooperation, etc. From this standpoint, the new European rural policy plays, and has to play, a key role in helping to restore the social legitimacy of the CAP [PAC] and to achieve greater democratisation in the decision-taking process at both local and regional levels (Ramos et Delgado, 2003:137).*

En France, on peut aussi observer cette tendance générale à faire le lien entre l'agriculture et d'autres enjeux ruraux et à inclure de nouveaux acteurs dans le champ des politiques rurales (Buller, 2004). Ces politiques sont de plus en plus influencées par des préoccupations environnementales et de démocratie territoriale, marginalisant quelque peu une vision du développement centrée sur l'agriculture. De plus, une approche intercommunale qui prend place dans le développement rural en France a permis la réémergence du « Pays » comme unité territoriale de planification, une notion qui évoque les idées traditionnelles d'identité et d'appartenance. Buller conclut :

*Agriculture is one of the last bastions of the great modernist project of European construction, and France has been perhaps the most virulent defender of this heritage. As the EU moves on and is forced to confront the challenge of global liberalization and societal concern, so it seeks to modify the trajectory of agricultural policy by turning it inside out, placing societal and consumer demands, public goods and territorial cohesion at the centre and pushing purely sectoral interests increasingly towards the margins (Buller, 2004:117).*

Au Royaume-Uni, la trajectoire des politiques rurales est semblable à celle des autres pays de l'Union européenne en ce qu'elle s'éloigne également d'une approche centrée sur le secteur agricole pour mettre l'accent sur les territoires ruraux et la diversification économique. On y prône également une approche multisectorielle, territoriale et locale. L'approche multisectorielle aborde l'agriculture comme un des nombreux secteurs économiques qui peut contribuer au développement rural, alors que l'approche territoriale reconnaît les interactions dans l'économie rurale et l'importance des enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Enfin, les approches locales reconnaissent que toute action doit être adaptée aux spécificités des solutions au niveau local (Hodge et Midmore, 2008).

De nouvelles formes de gouvernance — appelées gouvernance partenariale (Jean et Bisson, 2008), gouvernance partagée ou *network governance* — émergent dans ce contexte. En Finlande, par exemple, le mouvement d'action villageoise s'est développé dans les années 1980 lorsque plus de trois mille associations et comités villageois informels ont été fondés à travers le pays. Une politique rurale a été mise en place vers la fin des années 1980 dans le but d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance (*livelihoods*) des ruraux. L'approche vise l'intégration entre secteurs, des approches territoriales et la participation des acteurs clés. Ainsi, la société civile a été étroitement associée au secteur public, au point où la distinction entre les deux est difficile à cerner. Par exemple, un

des acteurs clés dans la politique rurale est l'Association d'action villageoise de Finlande (SYTY), un groupe d'intérêt non gouvernemental qui se dit représenter la société civile, mais qui a des liaisons très étroites avec le système de politique rurale finlandais (Nousiainen et Pylkkanen, 2013). Ces nouvelles formes de gouvernance sont de plus en plus répandues, notamment au Québec.

### **2.3 LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ DU QUÉBEC (PNR)**

Au Québec, les premières politiques rurales ont consisté à ouvrir au peuplement plusieurs régions en dehors du Québec central de la vallée du Saint-Laurent, c'est-à-dire à la colonisation (Jean et coll., 2014 : 25). Tout comme ailleurs, lorsque le Québec était une société majoritairement rurale, il n'y avait pas à proprement parler de politiques rurales, mais une politique agricole et forestière qui prétendait s'intéresser aux problèmes ruraux. Cependant, au cours des années 1970-80, le Québec rural vivait des difficultés aigües d'exode rural, de pertes de services et de dévitalisation qui ont suscité des réactions vives de la part des ruraux et des chercheurs.

Ainsi, les États généraux du Monde rural sont organisés en février 1991 et provoquent une prise de conscience de l'importance de la ruralité et une mobilisation inédite des acteurs. Les enjeux de la ruralité apparaissent de plus en plus dans les débats et se concrétisent dans la création, en 1997, de Solidarité rurale du Québec (SRQ) comme instance-conseil du gouvernement en matière de ruralité. À cette époque une cinquantaine d'agents ruraux sont embauchés pour soutenir les milieux ruraux. La première Politique nationale de la ruralité est adoptée en décembre 2001, pour une période de cinq ans (2002-2007). La PNR se veut citoyenne, modulée et décentralisée. Cette politique est ensuite renouvelée pour la période 2007-2014, période au cours de laquelle elle sera évaluée par l'OCDE et donnera lieu à l'embauche d'un total de 136 agents ruraux et à la réalisation de milliers de projets territoriaux et locaux.

Portée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT<sup>2</sup>), la PNR repose sur l'idée que « pour se réaliser comme société moderne, le Québec a besoin d'une ruralité forte et vivante lui permettant d'occuper son territoire de façon dynamique et durable, de mettre à profit ses ressources collectives et d'assurer des conditions de vie équitables à tous ses citoyens » (MAMR, 2006:i). Elle traduit une volonté d'assurer la pérennité des milieux ruraux et de l'identité rurale et sa vision est fondée sur la mise en valeur de l'organisation sociale et du mode de vie des communautés rurales. Enfin, elle vise à assurer le développement du milieu rural et l'occupation dynamique du territoire (MAMR, 2006).

Ses orientations stratégiques traduisent bien cette vision globale, où les dimensions sociales occupent une place importante : 1) promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations; 2) favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire; 3) assurer la pérennité des communautés rurales et 4) maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

---

<sup>2</sup> Nom actuel du ministère responsable des PNR 1 et 2.

Les stratégies d'action de la PNR incluent une approche « du bas vers le haut », c'est-à-dire la prise en charge du développement par les communautés locales (MAMR, 2006:1). Elle se veut démocratique, adoptant une approche participative de la population (idem). De plus, l'approche par contrat mise sur la responsabilité partagée, la confiance mutuelle, la délégation et la souplesse et autonomie d'action des MRC (idem : 5). On affirme dans le texte de la PNR aussi que l'approche de développement est fondée sur la mobilisation, la coopération, l'économie solidaire, la concertation locale et l'engagement communautaire pour une occupation dynamique du territoire (idem : 8). Les ruraux sont ainsi appelés à participer activement à la définition du type de milieu dans lequel ils veulent vivre (idem:15).

Les moyens offerts par la PNR incluent les « pactes ruraux » : des ententes signées entre le gouvernement du Québec et les MRC rurales, accompagnées d'un financement géré à l'échelle de la MRC. Cette entente engage la MRC à promouvoir le développement dans chaque municipalité rurale de son territoire et à mettre en place les conditions favorables de partenariat, d'animation et de soutien (Allie, 2009). Un autre des moyens importants offert par la PNR est le réseau des agents de développement rural : ces derniers soutiennent les communautés dans leur développement, analysent les dossiers soumis dans le cadre du pacte rural, collaborent avec d'autres acteurs de développement et plus<sup>3</sup>. Ce sont uniquement ces deux mesures qui seront analysées dans le cadre de cette recherche. Les autres mesures incluent les laboratoires ruraux, les produits de spécialité, la modulation et l'adaptation des politiques et programmes gouvernementaux (MAMR, 2006). En 2014, un énoncé pour une PNR 3 (2014-2024) a été publié, mais celle-ci finalement pas été mise en place.

### 3. L'ÉVALUATION DES POLITIQUES RURALES

L'évaluation de politiques joue un rôle de plus en plus important tant dans la planification de politiques et de programmes que dans l'appréciation de leur mise en place et de leurs retombées. Dans certains cas, il existe aussi une obligation légale de réaliser des évaluations de politiques. En Europe, par exemple, la Commission européenne a produit, à cette fin, plusieurs guides d'évaluation ainsi que des conseils pour des évaluations des programmes de développement rural. Dans l'objectif d'harmoniser les approches d'évaluation entre pays européens, la CE a produit des questions communes d'évaluation (Dwyer, Bradley et Hill, 2008). Ces efforts se butent cependant à plusieurs défis. Certains auteurs notent que le rythme rapide des changements socioéconomiques dans les communautés rurales ne va pas de pair avec des avancées dans l'analyse et le développement des politiques. De plus, les résidents des milieux ruraux sont souvent exclus des décisions qui affectent les déterminants clés du développement et du bien-être de leurs communautés (Langille et coll., 2008) et n'ont que peu d'influence sur le développement de politiques.

Dans les travaux sur l'évaluation, le terme anglais « *appraisal* » réfère à une évaluation « *ex ante* » (réalisée lors de la phase de préparation), alors que le mot « évaluation » est réservé pour la période « *ex post* » (rétrospective). Des leçons peuvent être tirées à toutes les étapes avant et après la fin du programme ou de la politique. Différents indicateurs peuvent servir à de telles évaluations et sont liés,

---

<sup>3</sup> Une analyse des rôles qu'ils jouent sera présentée dans les résultats.

en général, aux processus, aux résultats intermédiaires et aux résultats finaux (atteinte des objectifs). Selon l'approche (sectorielle, multisectorielle, territoriale ou locale), ces indicateurs varient, visant par exemple la production agricole (approche sectorielle), l'économie plus large (approche multisectorielle), les déterminants sociaux et environnementaux du bien-être (approche territoriale plus sociale) ou l'expérience des individus avec le développement des communautés (approche locale) (Hodge et Midmore, 2008).

Une approche locale indique tout l'intérêt de pouvoir décrire les changements qualitatifs qui ont lieu dans le contexte de projets locaux. En effet, Skerratt (2012) observe :

*...there are complexities beneath the reporting-surface of the projects which are entirely overlooked by the reporting process which focuses on short-term outputs and impacts, rather than longer-term, cumulative outcomes. It overlooks the centrality of people and their relationships, of building confidence and trust (Skerratt, 2012:138-139).*

### 3.1 DÉFIS MÉTHODOLOGIQUES

Plusieurs défis méthodologiques se posent à l'évaluateur qui veut tenir compte de ces dimensions humaines d'ordre plus qualitatives. Effectivement, les effets d'une politique sur les relations de confiance, la qualité de vie, le niveau de connaissances et de capacités locales ou le pouvoir d'agir ne figurent pas toujours parmi les changements observés dans les évaluations standards (Dwyer, Bradley et Hill, 2008; Skerratt, 2012). Afin de pallier ces défauts, certains auteurs mobilisent des techniques d'entrevues semi-structurées et en profondeur, l'observation participante et l'analyse documentaire pour mieux tenir compte de ces aspects qualitatifs qui ressortent difficilement des analyses statistiques (Midmore, 1998). D'autres préconisent la méthode des études de cas pour rendre compte de la complexité des interactions entre différents facteurs :

*In principle, a case study approach offers scope for development of an appropriate evaluative strategy for rural policy. Rigorous in depth study of carefully selected local areas, using a mixture of quantitative and qualitative data, can develop a sense of the interaction between increasingly diverse mixes of measures in contrasting rural contexts where different factors influence their expression and impacts, and contribute to understanding of how and why they operate in the way they do (Hodge et Midmore, 2008:34).*

Mais de telles méthodes exigent la prise en compte de nombreuses variables, dans le détail, pour un petit nombre de cas. En conséquence, elles sont relativement onéreuses et nécessitent des évaluateurs d'expérience. De plus, on risque de se perdre dans le détail. Une tension entre les besoins des milieux locaux et ceux des paliers administratifs plus hauts peut se faire sentir :

*It is difficult to elaborate local level evaluation that fully reflects the complexity and diversity of rural areas, and at the same time convey the critical information back up to higher levels to permit balanced and informed decisions to be taken about resource allocation. Generalisation from case studies, especially from crosscase comparison where each individual study has been carried out in a consistent manner, is possible, but involves a different logic to conventional induction (Hodge et Midmore, 2008:35)*

Les défis qui confrontent ce type d'évaluation se font sentir, et sont particulièrement pertinents dans le cas de notre étude. Hodge et Midmore résumant bien les défis auxquels nous faisons face :

*Responding to these challenges will require a trade-off between qualitative evaluations to support decision-making at a more local level, closer to the level of policy implementation, and the need to pass some information on performance back up to higher levels in order to permit higher level resource allocation and financial control. Perhaps this is the fundamental challenge to combine local level evaluation that fully reflects the complexity and diversity of rural areas, and yet to convey the critical information back up to higher levels to permit balanced and informed decisions to be taken about resource allocation across different regions and even countries (Hodge et Midmore, 2008:35-36).*

### **3.2 ÉVALUATIONS DE LA PNR ET CONSTATS DE CHERCHEURS**

Dans le cas de la Politique nationale de la ruralité du Québec, les travaux de différents chercheurs ont permis d'amorcer l'analyse de ses effets. Au cours de la première PNR, Joyal (2005) observe un enthousiasme des élus pour la démarche, car elle leur permet d'agir pour le développement de leur territoire, avec des ressources financières à l'appui. En tant que leaders locaux, les élus sont les premières personnes contactées, sensibilisées et mobilisées. Ils travaillent ensuite avec les agents ruraux qui offrent un soutien en relayant des renseignements, en gérant les interfaces, en soutenant techniquement des comités organisationnels et locaux. Ces derniers éprouvent toutefois des difficultés à impliquer la population, car elle n'a pas encore conscience de son pouvoir d'agir sur le développement de la communauté (Joyal et coll., 2005). On constate également qu'il est difficile de regrouper, de conscientiser et de travailler avec la population locale ainsi que de rassembler des gens autour d'une vision structurante de développement et de projets à planifier à long terme. De plus, un diagnostic de communautés n'est pas toujours effectué afin de développer des projets qui tiennent compte des besoins, des attentes, des forces et des faiblesses de la communauté. Puisque cette étude a été réalisée alors que la PNR n'était qu'à ses débuts, ces constats sont à mettre à jour, car la réalité a sans doute changé depuis.

Les principaux rapports d'évaluation ont été réalisés par SRQ par le biais d'un examen a posteriori de la première PNR (SRQ, 2006) et par le MAMROT avec une équipe de chercheurs externes (Leblanc, 2007). Ces examens ont fourni la base des changements apportés à la deuxième PNR (OCDE, 2010).

Quelques études portant spécifiquement sur le Pacte rural ont été réalisées au cours des années suivant l'adoption de la PNR. Une a permis de développer un modèle causal du développement rural qui s'appuie sur une collecte de données qualitatives en lien avec les pactes ruraux (Leblanc, 2007).

Dans une autre étude, Allie (2009) note que l'adoption des PNR I et PNR II a permis de franchir un pas de géant à la fois dans la manière de concevoir le développement socioéconomique des régions et dans les rapports entre le gouvernement du Québec et les MRC désignées. Selon lui, les acteurs locaux ont gagné en se voyant confier plus de pouvoirs selon l'idée de la décentralisation. En revanche, l'espace de liberté locale ouvert par les pactes ruraux s'avère déjà trop étroit puisque la modulation horizontale se bute aux périmètres fortuits des MRC, définies comme territoire d'intervention et de prise de décision. Il pose

donc la question de la pertinence de cet échelon dans le traitement de nouvelles problématiques d'aménagement et du développement des territoires.

Une autre étude, menée quelques années plus tard, a exploré les modes d'appropriation des pactes ruraux dans deux MRC rurales de l'Estrie (Caillouette et coll., 2011). Ces auteurs notent que dans une des MRC, on utilise les pactes ruraux pour assurer une plus grande cohésion d'action sur un vaste territoire, en se servant du pacte rural pour générer une dynamique à l'intérieur et entre ses différentes municipalités. Les Corporations de développement que l'on y a ainsi créées (dans cinq des sept municipalités d'une MRC) pour proposer des projets de développement rural permettent aux gens de se connaître et de se reconnaître dans leurs capacités. Au besoin, elles sont mises en relation avec d'autres corporations de développement ayant des projets similaires. Les auteurs arrivent à certaines conclusions par rapport aux innovations sociales :

C'est ainsi que se créent des structures d'innovation sociale territoriale (IST), au sens d'une transformation sociale permettant aux différents acteurs d'accroître leurs capacités d'action dans leur communauté et par rapport à celle-ci. La nature des dispositifs mis en branle pour élaborer et mettre sur pied les projets permet à la population, et aux divers acteurs à l'œuvre sur le territoire, de se reconnaître mutuellement dans des capacités d'initiatives inédites auparavant (Caillouette et coll., 2011).

En fait, ce sont surtout les impacts des diverses actions mises en place par la PNR qui ont retenu l'attention, notamment sous l'angle de l'innovation ou des dynamiques locales (Mirindi, 2011; OCDE, 2010; Lafontaine et coll., 2007).

Mais l'évaluation la plus complète de la PNR a été menée en 2009-2010 par l'OCDE (2010) et se concentre surtout sur sa deuxième édition (2007-2014). Cet organisme conclut que cette politique est parmi les plus avancées de ses pays membres, épousant étroitement le cadre proposé dans « le nouveau paradigme rural ». L'OCDE note que la politique du Québec diffère de celle de nombreux pays, car elle mise plus sur le développement du capital social pour amener un développement économique, au lieu de l'inverse (OCDE, 2010). Les objectifs de renforcement des capacités de la communauté et de l'occupation du territoire sont considérés comme louables et sont renforcés par la liberté qu'ont les municipalités (et non seulement les MRC) de réaliser des projets. Le « pacte rural » signé avec chacune des 91 MRC rurales est considéré un outil innovant et cohérent avec le nouveau paradigme rural de l'OCDE. Au cours de la première PNR (2002-2007), les pactes ruraux ont généré plus de 4 700 projets et englobé plus de 35 000 résidents (jusqu'en novembre 2007) participant aux comités locaux de développement au niveau de la MRC et au niveau municipal (idem:223). Le gouvernement a opté pour un budget à long terme d'une portée limitée, ce qui montre, selon l'OCDE, que des politiques territoriales efficaces n'ont pas besoin des sommes importantes que nécessitent les approches sectorielles. De plus, le fait que 20 % au moins du montant requis pour un projet doive être apporté par les promoteurs encourage la prise en charge et la planification soignée. On note aussi que l'approche qui consiste à renforcer la cohésion sociale avant d'engager des dépenses au titre du développement économique local est prometteuse, mais la séparation institutionnelle de la PNR de la politique économique locale et régionale limite les perspectives de développement des entreprises, en particulier

dans les régions confrontées au changement démographique et à une faible croissance économique (idem : 247). Le fait qu'elle a des effets structurants pour le capital social et humain a été noté, même si le thème du développement social est considéré comme encore trop peu intégré dans l'ensemble des institutions québécoises. L'OCDE a également fait ressortir que le fonctionnement de la PNR repose beaucoup sur la capacité des agents ruraux et ne bénéficie pas de systèmes externes d'évaluation ou de suivi. Sa planification à long terme permet une sécurité pour les partenaires, mais les dépenses dépendent d'un ministère disposant d'une enveloppe budgétaire relativement limitée. En matière de gouvernance, la coordination est efficace et la décentralisation permet aux acteurs régionaux de tenir un rôle important. Cependant, davantage de responsabilités pourraient être accordées au niveau local. De plus, les Municipalités régionales de comtés (MRC) demeurent encore dépendantes des transferts fiscaux et de la variabilité de leurs compétences administratives (OCDE, 2010 : résumé dans Brisson et coll., 2010).

Il est à noter qu'aucune des études citées ne fait une analyse du point de vue des retombées de la PNR sur la santé des communautés et des individus. D'ailleurs, dans notre revue de littérature, nous n'avons trouvé que très peu de recherches sur les politiques rurales qui s'intéressent à leurs effets sur la santé.

#### **4. DÉVELOPPEMENT RURAL ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS**

Le développement, notamment le développement rural qui est au cœur de cette recherche, peut prendre de nombreuses significations. L'objectif est ici d'en brosser une première définition et de relever certains enjeux auxquels il doit faire face. Par ailleurs, comme le cadre conceptuel de cette recherche réfère au développement des communautés, il est important d'en définir les contours.

##### **4.1 LE DÉVELOPPEMENT RURAL**

Espada (2013) définit le développement comme un « processus au cours duquel les acteurs doivent travailler ensemble pour transformer le territoire vécu en un territoire souhaité qui améliore la qualité de vie des populations » (Espada, 2013:25). En général, le développement vise la participation locale dans la gouvernance et l'équité dans la distribution de ses retombées positives (Eversole et Martin, 2006).

Skerratt et Steiner (2013) notent cependant que les perceptions des intervenants et celles des membres de la communauté peuvent différer quant à ce que l'on entend par développement de la communauté. En général, les intervenants croient que la communauté doit faire les premiers pas, qu'elle doit être engagée dans la conception et la gestion des projets et que c'est la mobilisation et le processus qui sont importants (et pas seulement l'argent). Les membres de la communauté, de leur côté, manquent parfois à l'appel de cette participation souhaitée, faute de temps pour s'impliquer ou encore parce que des expériences négatives antérieures freinent leur désir de participation. Certains chercheurs font parfois l'équivalence entre l'absence de participation et l'exclusion sociale. Pourtant, certains groupes qui ne participent pas aux processus de développement des communautés s'avèrent actifs dans d'autres sphères de la vie sociale et ne sont donc pas exclus socialement. C'est ce que Sally Shortall a trouvé en Irlande du Nord chez les protestants, les femmes et les familles agricoles :

*Labelling groups that do not participate as socially excluded can lead to overlooking the other social processes in which groups are actively engaged. This was clearly the case for the three groups examined in this article: Protestants, women and small farmers in Northern Ireland. Protestants are very civically engaged, and their form of civic engagement most closely aligns with the type Putnam applauds as leading to social capital. Non-participation in rural development programmes is related to their choice not to participate for ideological and theological reasons. Despite their strong social networks, women are structurally excluded from rural development programmes. Farm families have opted not to participate in rural development programmes; they do not see the point, and see them as competing with the farming industry. But this does not mean they are excluded (Shortall, 2008:455).*

La non-participation peut donc s'avérer un choix lié à des facteurs personnels, idéologiques, sociaux et économiques tout à fait légitimes. En effet, dans certains contextes le manque de temps libre, les responsabilités, les conflits interpersonnels (Skerratt et Steiner, 2013) ou les difficultés financières, les obligations familiales et le double emploi exigés par le retrait de l'État des services (Talbot et Walker, 2007) sont autant de barrières à la participation des citoyens à la vie de la communauté.

En général, certaines conditions sont considérées comme favorables aux initiatives de développement local et font l'objet de diverses recherches. Par exemple, Espada (2013) conclut, à la suite de l'analyse des conditions de succès et des freins au développement, que ce processus de transformation réussit le mieux lorsqu'il réunit cinq éléments clés : une intervention cohérente, des leaders engagés et visionnaires, des structures d'implication démocratiques et inclusives, des actions à court, moyen et long terme, et un soutien et accompagnement adaptés aux situations.

Au Canada, le projet de recherche pancanadien portant sur la nouvelle économie rurale a permis d'examiner de nombreuses dimensions des dynamiques rurales, comparant 21 sites dans plusieurs provinces (Reimer, 2003). Le projet a voulu étudier le rôle de facteurs intangibles comme le capital social, la mobilisation, le leadership, le renforcement des capacités de développement et de gouvernance. Parmi les conclusions, on note que :

...dans le cas de la municipalité en déclin, nous avons pu mettre au jour un cycle de dévitalisation alimenté par une culture locale de morosité et de conflits; une gouvernance monopolisée par certains groupes poursuivant davantage leurs intérêts propres que ceux de la communauté. Dans la communauté rurale dynamique, la culture locale est plutôt empreinte d'un sentiment généralisé de fierté, et au fil des entretiens avec différentes catégories d'acteurs de la gouvernance, nous avons découvert une nouvelle gouvernance efficiente, partenariale » (Jean et Bisson, 2008:545).

On peut ainsi noter que « les facteurs traditionnels de développement tels que la dotation en ressources et la localisation s'avèrent insatisfaisants pour expliquer le développement de plusieurs localités » (Jean et Épenda, 2004:674).

Des dynamiques sociales semblent donc en jeu dans le développement, peu importe les politiques et programmes. Certains chercheurs critiquent les discours et les pratiques de développement des communautés qui idéalisent la communauté comme lieu d'harmonie et d'inclusion et qui abordent les processus d'*empowerment* communautaire sans tenir compte des luttes de pouvoir, des tactiques

d'exclusion ou des conflits idéologiques. Leurs observations permettent de constater que certains sous-groupes mettent de l'avant leurs points de vue et priorités de façon plus efficace, souvent aux dépens des autres, et le pouvoir d'agir de la communauté dans son ensemble est diminué lorsque certains leaders/acteurs clés monopolisent la prise de décision (Skerratt et Steiner, 2013).

En conséquence, la performance des programmes locaux dépend grandement de la qualité des conditions sociales, économiques et environnementales du milieu, car ces programmes peuvent servir à reproduire le pouvoir des élites locales ou, au contraire, servir la démocratie et l'inclusion :

*Locality-based programs have been used, and may be used again, either to reproduce the power of local elites, where social class and ethnic relationships are polarized, or to provide a framework for democratic and inclusive decision making. Locality-based policy thus will be subject to the vagaries and conditions of local social relationships. (...) If locality-based policies are to work, communities must address class and ethnic divisions in ways that wrest the benefits of the status quo from local elites (Swanson, 2001:17-18).*

Ces constats soulignent l'existence des intérêts différents, et parfois divergents, au sein d'une communauté et la difficulté de faire consensus, surtout considérant une tendance à inclure seulement les acteurs clés dans les nouvelles structures de gouvernance et à marginaliser la communauté plus large (Ramos et Delgado, 2003). McAreavey (2009) insiste particulièrement sur ce point, montrant que les projets de régénération rurale en Angleterre, qui prônent la participation citoyenne, créent en fait des espaces « élites » où les structures du pouvoir sont reproduites; c'est-à-dire que l'État demeure central et que les intérêts du secteur associatif et communautaire (bénévoles) sont marginalisés :

*This is not a "popular space" that emerges from within and is defined by the community; it is an "invited space" of governance in that it is an arena created and defined by the government and is one into which the communities are invited by the state (McAreavey (2009:322) (...) specific regeneration schemes can only represent some interests, while others' are not identified; the real interests of the masses are ignored or marginalized (idem:323).*

Une critique encore plus sévère et englobante remet en question l'idéologie du développement rural qui apparaît de plus en plus dans les pays ayant adopté des politiques économiques et sociales néolibérales, comme l'Australie (Herbert-Cheshire, 2000; Talbot et Walker, 2007). Les discours qu'on y entend font appel à la responsabilité individuelle et communautaire, à l'autonomie et aux approches ascendantes qui mobilisent les capacités et les ressources locales. Cependant, ce pouvoir d'agir ne vise pas à cultiver un regard critique chez les citoyens :

*In the context of rural development, empowerment is not concerned with challenging dominant ideas, institutions or structures but with developing an individual's capacity to internalise a new culture that preaches entrepreneurialism as the only way to arrest the collapse of local economies and the decline of services in rural areas (Ramos et Delgado, 2003:147).*

Des responsabilités toujours plus lourdes sont dévolues aux communautés locales qui doivent dorénavant assurer des services et entretenir des infrastructures, et ce, à titre bénévole. Ces responsabilités sont présentées comme des moyens de renforcer les capacités des communautés, sans

soutien financier additionnel (Talbot et Walker, 2007). Mais les coupures, dans les services publics notamment, au lieu de stimuler la mobilisation des résidents des régions rurales de l’Australie, rendent le bénévolat et la levée de fonds plus difficiles. Les ruraux se voient obligés à faire des déplacements plus longs pour recevoir des services, les marges de profit des agriculteurs diminuent, les poussant à travailler plus d’heures, et le coût des assurances rend l’organisation d’événements communautaires difficile :

*In summary, when people in this community were asked about the impact of these economic policy reforms, they reported that the changes had forced them to retreat from the civil society dimensions of their lives, and to focus more on meeting individual needs and demands. They had diminishing control over the structures around them, and they had less confidence in representative government and statutory authorities to represent their interests. Whereas community transactions were facilitated by social capital and civil society, they are now conducted on business principles. The consequence of policy changes have been to undermine people’s sense of community and their ability to maintain their own social environment, particularly in the ways changes have reduced access to social resources and changed the nature of work to fragment family leisure time (Talbot et Walker, 2007:490).*

Dans les processus de développement rural, les différences, voire inégalités, à l’intérieur de et entre les communautés apparaissent clairement. Certains groupes et certaines communautés ont davantage de capacité à mobiliser les ressources disponibles, notamment parce qu’ils comprennent le système, maîtrisent mieux le langage des organismes subventionnaires et naviguent bien dans cet environnement administratif. Donc, les individus et les collectivités avec les niveaux les plus élevés de capitaux humains, économiques et physiques se développent aux dépens des moins nantis, menant ainsi à un processus de développement inégal au lieu d’une amélioration dans le bien-être de la population en général (Herbert-Cheshire, 2000; Skerratt, 2012) :

*... we are seeing a ‘Darwinian’ model of development where the more ‘project-competent’ communities are able to access more of the available development opportunities ... Those who are successful are extremely adept at understanding the system, learning to speak its language and navigate the complex funding landscape. I argue we are seeing ‘hot spots’ and ‘not spots’ of regeneration... which are cumulative and self-reinforcing (Skerratt, 2012:147).*

Ces enjeux posent clairement la question du développement des communautés rurales et, dans une perspective de santé globale et de bien-être, celle de la santé en milieu rural.

#### **4.2 LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS**

À l’instar du développement rural, le développement des communautés peut revêtir de nombreuses définitions. Dans le contexte de la présente recherche toutefois, le développement des communautés est traité uniquement comme une stratégie de santé publique visant une action sur les déterminants de la santé dans une perspective d’amélioration de la santé et du bien-être des individus.

Développée au cours des années 1990 au Québec, cette approche de santé publique est issue des réflexions amorcées par la Charte d’Ottawa (1986) qui visait notamment « le renforcement de l’action communautaire ». Son inclusion dans le Programme national de santé publique 2003-2012 (MSSS, 2008)

et, précédemment, dans les Priorités nationales de santé publique 1997-2002 (MSSS, 1997) démontre l'intérêt qu'on y accorde.

De ce point de vue de la santé publique, le développement des communautés se définit comme « un processus de coopération volontaire d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan physique, social et économique » (Leroux et Ninacs, 2002). Du point de vue de l'action communautaire, on le pose en tant que « ... forme d'action collective structurée sur un territoire donné qui, par la participation démocratique des citoyens et des acteurs sociaux, cible des enjeux collectifs reliés aux conditions et à la qualité de vie » (Bourque, 2008:42).

Le développement des communautés rejoint donc le développement rural, et d'autres approches semblables, en ce qu'il vise l'action sur un territoire donné pour améliorer les conditions de vie. Toutefois, du point de vue de l'intervention de santé publique, on retient surtout l'idée d'une intervention en soutien au développement des communautés (Tremblay, 2014; Parent et coll., 2012; Bourque, 2008).

Le développement des communautés est à la fois processus et résultats :

[...] [une] dimension de processus qui renvoie à l'intervention et consiste à soutenir ou en mettre en marche l'action collective et communautaire, et [une] dimension de résultats, soit la mise en place de réponses collectives aux enjeux et priorités d'un milieu sous forme d'initiatives, d'innovations, de ressources, de services, etc. La dimension la plus déterminante demeure celle du processus, car dans l'appropriation démocratique par les communautés des enjeux locaux, les résultats risquent d'être inexistantes ou inappropriés et ont peu de chance d'être durables » (Bourque, 2008:42-43).

À la base du processus, on retrouve des principes d'action : intersectorialité, participation citoyenne, renforcement du pouvoir d'agir, réduction des inégalités sociales de santé et promotion de politiques publiques favorables à la santé, les actions fondées sur les forces du milieu qui sont, elles aussi, porteuses de santé et de bien-être (Parent et coll., 2012; Leroux et Ninacs, 2002; Hancock, 2009; Simard, 2005; Sasseville et coll., 2011).

S'appuyant sur ces principes d'action, le développement des communautés vise à agir sur les facteurs qui déterminent la santé. En effet, par les stratégies qu'il promeut, la mobilisation qu'il génère dans les territoires de même que par les actions/projets menés localement, le développement des communautés touche de nombreux déterminants de la santé (ex. : logement, sentiment d'appartenance, dynamique locale) pouvant avoir un impact sur la santé et le bien-être des personnes, notamment celles vivant en milieu rural (MSSS, 2012; Boisvert, 2010; Mikkonen et Raphael, 2010; Dahlgren et Whitehead, 1991). La vision globale de la santé qu'il porte s'inscrit dans la définition de l'Organisation mondiale de la Santé qui pose la santé comme « ... un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (OMS, 1986). Cette définition met l'accent sur les aspects positifs de la santé plutôt que sur la maladie et elle englobe l'ensemble des composantes de l'écosystème humain. La santé prend ici le sens de bien-être, de qualité de vie.

## 5. SANTÉ ET RURALITÉ

Deux dimensions retiennent ici notre attention : l'état de santé des ruraux en tant qu'individus et la santé des communautés rurales, comme entité vivante. Nous présentons rapidement ensuite la question des politiques publiques saines, c'est-à-dire, la tendance à inclure des considérations pour la santé de la population dans les politiques de différents secteurs.

### 5.1 LA SANTÉ DES RURAUX VERSUS LES URBAINS

Lorsqu'on examine les données probantes sur la santé en milieu rural versus la santé en milieu urbain, il est difficile d'en tirer des constats généraux. Dans une tentative de méta-analyse internationale, Peters et Jackson (2005:4) concluent :

*In summary, there is no clear direction from the evidence favouring health in rural over urban residence or vice versa (...). In general, the evidence available lacks robustness and is too heterogeneous in the definitions of rurality used, the range of health conditions and outcomes assessed, and the populations covered. Further detailed studies, preferably designed to provide some measure of causality, are needed, conducted in geographical areas with clear definitions that relate to their rurality, however defined.*

En revanche, pour le Canada, certains chercheurs arguent que, même s'il n'y a pas de différences marquées entre les régions rurales et urbaines, les régions rurales sont généralement désavantagées quant à certains déterminants de la santé. Par rapport aux résidents des régions urbaines, les personnes vivant en région rurale sont plus susceptibles de vivre dans de moins bonnes conditions socioéconomiques, d'avoir un niveau de scolarité moins élevé, de présenter des comportements nuisibles à la santé et d'afficher un taux de mortalité plus élevé. Par contre, les habitants des régions rurales sont plus susceptibles de déclarer un fort sentiment d'appartenance à la collectivité que ceux des régions urbaines (ICIS, 2006).

Pour le Québec, certains chercheurs notent qu'en milieu rural, les taux de mortalité sont plus élevés pour les cancers de l'estomac et des poumons, mais surtout pour les traumatismes (accidents de la route et suicides notamment) (Martinez et coll., 2004). Le tabagisme et la sédentarité y sont plus présents et les taux de mortalité infantile plus élevés (idem).

Or, il n'existe pas seulement des inégalités de santé entre milieux ruraux et urbains, mais aussi à l'intérieur du monde rural. Comme le démontrent des études canadiennes et anglaises, la santé et ses déterminants sociaux, telles que la défavorisation communautaire ou individuelle, sont répartis de façon inégale en milieu rural, en fonction notamment de l'isolement des communautés et de la vitalité socioéconomique (Pampalon et coll., 2007 et 2010; Riva et coll., 2009 et 2010). Ceci témoigne de l'importance de traiter le monde rural dans sa diversité, et non comme une entité géographique homogène.

L'accès aux services de santé s'avère plus coûteux pour les ruraux en raison de plus grandes distances, combinées à des populations plus petites et dispersées sur le territoire, ce qui peut influencer les

trajectoires de soins (Halseth et Ryser, 2006; Asthana et coll., 2003). Pourtant, Gauthier et Haggerty (2009) notent que l'éloignement par rapport à un cabinet de médecine générale ou un CLSC offrant des services médicaux touche de façon marginale la population rurale du Québec, des services de proximité étant assurés à moins de 15 minutes de trajet routier de leur communauté pour la très vaste majorité de cette population (90 %). S'ajoutent à ce type de services, des services de CLSC autres (services à domicile) et des services hospitaliers (urgences, laboratoire). De plus, les interfaces entre les utilisateurs et les services ainsi qu'entre les intervenants sont simplifiés par la petite taille des communautés et le réseau de distribution. On note également un élargissement des champs de pratique dans les milieux ruraux, ce qui favorise la prise en charge d'une plus vaste étendue de besoins en première ligne et atténue la dépendance des communautés rurales à l'égard de ressources distantes. D'un autre côté, le mouvement perpétuel des effectifs médicaux rend difficile l'affiliation des personnes à un médecin de famille, ce qui constitue pourtant une condition nécessaire pour obtenir une réponse opportune et satisfaisante aux besoins de services. Cette situation nuit le plus aux personnes défavorisées économiquement ou socialement. Dans le cas des personnes n'ayant pas de médecin régulier, l'urgence est la seule solution de rechange, pourtant coûteuse en termes de santé et pour le système de soins.

## **5.2 LA SANTÉ DES COMMUNAUTÉS RURALES**

Au-delà des difficultés d'accès aux services de santé ou de l'état de santé des populations rurales, la santé de la communauté comme entité vivante et dynamique peut avoir des effets sur la qualité de vie, et éventuellement l'état de santé des individus. À cet égard, la littérature rapporte de nombreuses retombées positives d'une gouvernance partenariale associée au développement local, dont l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, un développement socioéconomique accru, un meilleur taux de succès des projets locaux, et une responsabilisation collective au sujet du développement social et économique (Jean et Bisson, 2008). D'autres cas de partenariat local mettent en évidence la capacité d'agir des communautés (*empowerment*) et leur capacité à bien se positionner à des échelles régionales, nationales ou globales (Brunori et Rossi, 2007). De plus, le recours à des gouvernances participatives en milieu rural accélère les communications entre les acteurs et permet la réalisation plus rapide d'un objectif commun.

## **5.3 POLITIQUES PUBLIQUES SAINES/POLITIQUES SAINES/SANTÉ DANS LES POLITIQUES**

Les politiques ont des impacts significatifs sur la vie des individus, justifiant une attention particulière à leurs effets sur la santé, même lorsqu'elles ne proviennent pas du secteur de la santé (de Leeuw, 2007). Ainsi, des politiques publiques saines ont une préoccupation explicite pour la santé et l'équité dans tous les champs politiques, et pour une responsabilité pour les impacts santé (Nutbeam, 1998). Cette compréhension/préoccupation s'élargit/englobe les déterminants de la santé, puisqu'on comprend de mieux en mieux l'importance de ces déterminants, que ce soit en termes de logement, du soutien social, de la protection de l'environnement, l'emploi, l'agriculture, la technologie, et plus. C'est la raison pour laquelle l'article 54 de la Loi sur la santé du Québec spécifie que le ministère de la Santé et des Services sociaux doit surveiller/analyser les impacts potentiels des politiques des différents secteurs sur la santé de la population. C'est dans ce contexte, nous le rappelons, que ce projet a été formulé.

## LISTE DES RÉFÉRENCES

- Allie, Louis (2009). « L'émergence des pactes ruraux au Québec : Une politique innovatrice de développement territorialisé et d'aménagement des campagnes », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2009/1<sup>er</sup> janvier, 31-52.
- Alston, Margaret (2004). "‘You don't want to be a check-out chick all your life': The out-migration of young people from Australia's small rural towns", *Australian Journal of Social Work*, 39 (3): 299-313.
- Asthana, S., A. Gibson, G. Moon et P. Brigham (2003). "Allocating resources for health and social care: the significance of rurality", *Health and Social Care in the Community*, 11, 6: 486-493.
- Boisvert, Réal (2010). « Indicateurs et dispositif de connaissance du développement des communautés : éléments de synthèse relatifs à une instrumentation soutenant l'intelligence collective des milieux de vie », *Revue vie économique*, 1(4).
- Bourque, Denis (2008). *Concertation et partenariat. Entre levier et piège du développement des communautés*, Collection Initiatives, PUQ.
- Brisson, G. et coll. (2010). *Relation entre l'agriculture et la qualité de vie des communautés rurales et périurbaines*. Institut national de santé publique du Québec, Collection Politiques publiques et santé.
- Brunori, G. et R. Adanella (2007). "Differentiating countryside: Social representations and governance patterns in rural areas with high social density: The case of Chianti", Italy. *Journal of Rural Studies*, 23, 183–205.
- Buller, Henry (2004). "The 'espace productif', the 'théâtre de la nature' and the 'territoires de développement local': the opposing rationales of contemporary French rural development policy", *International Planning Studies*, 9:2-3, 101-119, DOI:[10.1080/1356347042000311721](https://doi.org/10.1080/1356347042000311721).
- Caillouette, J., Leblanc, J. et P. Morin (2011). *Innovations sociales territoriales (IST) dans les six MRC rurales de l'Estrie. Phase 1 : Temporalité des politiques et modes locaux d'appropriation*.
- Dahlgren, G. et M. Whitehead (1991). "What can we do about inequalities in health?", *The Lancet*, 338:1059-1063.
- De Leeuw, E. (2007). "Policies for Health. The effectiveness of their development, adoption and implementation", dans McQueen D.V. et C.M. Jones (eds.), [Global Perspectives on Health Promotion Effectiveness](#), site consulté le 11 novembre 2015.
- Desrosiers, Lawrence (2014). *Le Québec rural, mythes, légendes urbaines et réalité*, présentation faite au colloque : La ruralité au Québec depuis les États généraux du monde rural (1991) : entre l'action et la recherche, bilan et perspectives, Montréal, ACFAS mai 2014.
- Diakosavvas, Dimitris (ed.) 2006. *Coherence of Agricultural and Rural Development Policies*. OCDE/OECD Publishing.

Dwyer, J., Bradley, D. et B. Hill (2008). "Towards and Enhanced Evaluation of European Rural Development Policy Reflections on United Kingdom Experience", *Économie rurale*, 307: 53-79, [en ligne] 307, septembre-octobre 2008, mis en ligne le 1<sup>er</sup> septembre 2010, consulté le 14 octobre 2012. URL : <http://economierurale.revues.org/421>.

Espada, Jerry (2013). *Une intervention différente afin d'accélérer le développement rural*. Cahier de recherche, CSSS-IUGS.

Eversole, R et J. Martin (2006). "Jobs in the Bush : Global Industries and Inclusive Rural Development", *Social Policy et Administration*, 40(6): 692-704.

Gauthier, J. et coll. (2009). *Entre adaptabilité et fragilité : les conditions d'accès aux services de santé des communautés rurales et éloignées*, Centre de recherche Hôpital Charles LeMoyné/Institut national de santé publique du Québec.

Halseth, G. et L. Ryser (2006). "Trends in service delivery : Examples from rural small town Canada, 1998 to 2005", *Journal of Rural and Community Development*, 1, 2: 69-90.

Hancock, Trevor (2009). *Act Locally: Community-based population health promotion*, Canada, Report for the Senate Sub-Committee on Population Health.

Herbert-Cheshire, Linda (2000). "Contemporary strategies for rural community development in Australia : a governmentality perspective", *Journal of Rural Studies* 16: 203-215.

Hodge, P. et P. Midmore (2008). "Models of rural development and approaches to analysis evaluation and decision-making". *Économie rurale* 307/septembre-octobre 2008: 23-38.

ICIS (2006). *Comment se portent les Canadiens vivant en milieu rural? Une évaluation de leur état de santé et des déterminants de la santé*, Institut canadien d'information sur la santé.

Jean, Bruno (1997). « Territoires d'avenir : Comprendre la ruralité dans la modernité avancée », Actes du symposium sur la ruralité et le développement des petites collectivités, tenu à l'UQAT, le 9 et 10 août 1997.

Jean, B., Dionne, S. et L. Desrosiers (2014). *Comprendre le Québec rural*, Chaire de recherche du Canada en développement rural, Université du Québec à Rimouski.

Jean, B. et L. Bisson, 2008. « La gouvernance partenariale : un facteur déterminant du développement des communautés rurales », *Revue canadienne des sciences régionales* XXXI : 3 : 539-560.

Jean B., A. Épenda (2004), « Le capital social et le renforcement des "capacités de développement" des communautés rurales : les enseignements d'une étude canadienne », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 5:673-694, [www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2004-5-page-673.htm](http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2004-5-page-673.htm).

Joyal, A., Pouquay, F. et K. El-Batal (2005). « La politique québécoise de la ruralité : le développement local à l'épreuve », *Géographie, Économie, Société*, 7(2) : 193-211.

Lafontaine, D. et J. Boisjoly avec la collaboration de B. Jean, R. Marceau, P. LeBlanc (dir.) et coll. (2007). *Recherche évaluative sur le dispositif des pactes ruraux et ses retombées. Rapport de recherche 2 : La mise en application et l'évaluation du dispositif du Pacte rural*, CRDT-UQAR.

Langille, L., Munro, I., Romanow, P., Lyons, R., Bull, A. et P. Williams (2008). "Building Collaborative Capacity for Research and Influencing Policy: The Rural Communities Impacting Policy Project", *Journal of Rural and Community Development* 3(3): 23–55.

Leblanc, Patrice, dir. (2007). *Recherche évaluative sur le dispositif des pactes ruraux et ses retombées*, [en ligne] : <http://www.fqrcs.gov.qc.ca/upload/editeur/actionConcerte/pleblanc-II.pdf>.

Leroux, R. et B. Ninacs (2002). *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, Québec, Institut national de santé publique du Québec.

Matheson, Ian (2006). "Collaborative Governance Frameworks and Processes to Enhance Coherence between Agriculture and Rural Development Policies: Lessons Learned from the Canadian Rural Partnership (1996-2005)", dans Diakosavvas, Dimitris. (ed.) 2006. *Coherence of Agricultural and Rural Development Policies*. OCDE/OECD Publishing, 313-331.

Martinez, J., Pampalon, R., Hamel, D. et Raymond, G. (2004). *Vivre dans une collectivité rurale plutôt qu'en ville fait-il vraiment une différence en matière de santé et de bien-être?* Québec, Institut national de santé publique du Québec.

MAMR (2006). *La Politique nationale de la ruralité 2007-2014*. Québec. Ministère des Affaires municipales et des Régions.

MAMROT (2013). *La Politique nationale de la ruralité 2014-2024*. Québec. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

McAreevey, Ruth (2009). "Community Regeneration: An Elite or a 'Real' Community Space?", *International Planning Studies*, 14:3, 311-327, DOI : [10.1080/13563470903481627](https://doi.org/10.1080/13563470903481627)

Midmore, Peter (1998). "Rural Policy Reform and Local Development Programmes: Appropriate Evaluation Procedures", *Journal of Agricultural Economics*, 49(3): 409–426.

Mikkonen, J. et D. Raphael (2010). *Social determinants of health: The Canadian Facts*.

Mirindi, Paterne (2011). *Les politiques nationales de la ruralité du Québec : étude de cas de trois municipalités de la MRC des Chenaux en Mauricie*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec en Outaouais.

MSSS (2012). *La santé et ses déterminants. Mieux comprendre pour mieux agir*, Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux.

MSSS (2008). *Révision du Programme national de santé publique*. Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux.

MSSS (1997). *Priorités nationales de santé publique*, Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Nousiainen, M. et P. Pylkkänen (2013). "Responsible local communities – A neoliberal regime of solidarity in Finnish rural policy", *Geoforum* 48:73–82.

Nutbeam, D. (1998). "Achieving 'best practice' in health promotion: improving the fit between research and practice", *Health Education Research*, 11:317-326.

OCDE (2010). *Examens de l'OCDE des politiques rurales*. Québec, Canada.

OMS (1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*, Ottawa, Conférence internationale pour la promotion de la santé.

Pampalon, R., Hamel, D. et P. Gamache (2010). "Health inequalities in urban and rural Canada: Comparing inequalities in survival according to an individual and area-based deprivation index", *Health and Place*, 16:416-420.

Pampalon, R., Lebel, A. et P. Gamache (2007). "Exploring Rural Health Inequalities at a Local Scale. The Case of Portneuf, Québec", *Canadian Journal of Public Health*, 98(2): 143-147.

Parent, A.-A., O'Neill, M., Roy, B. et P. Simard (2012). « Entre santé publique et organisation communautaire : points de convergence et de divergence autour du développement des communautés au Québec », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 43, n° 1-2, 2012, p. 67-90.

Peters, J. et R. Jackson (2005). *The Impact of Rurality on Health: Systematic Review*, Section of Public Health, School of Health and Related Research, University of Sheffield and Rural Evidence Research Centre.

Ramos, E. et M. del Mar Delgado (2003). "European Rural Development Programmes as a mean of Strengthening Democracy in Rural Areas", *Research in Rural Sociology and Development*, 9:135-157.

Reimer, Bill (2003). "The New Rural Economy Project: What Have We Learned?", [en ligne] : <http://nre.concordia.ca>.

Riva, M., Curtis, S., Gauvin, L. et J. Fagg (2009). "Unravelling the extent of inequalities in health across urban and rural areas: Evidence from a national sample in England", *Science and Medicine*, 68:654-663.

Riva, M., Bambra, C., Curtis, S. et L. Gauvin (2010). "Collective resources or local social inequalities? Examining the social determinants of mental health in rural areas", *European Journal of Public Health*, 21(2): 197–203.

Sasseville, N., Simard, P. et J. Mucha (2011). *État des connaissances sur les recherches ayant porté sur les initiatives « Communautés en santé » : une approche intégrée pour la prévention des maladies chroniques*. Document interne, Institut national de santé publique du Québec.

Shortall, S. and M. E. Warner (2010). "Social Inclusion or Market Competitiveness? A Comparison of Rural Development Policies in the European Union and the United States", *Social Policy and Administration*, 44(5): 575-597.

Shortall, Sally (2008). "Are rural development programmes socially inclusive? Social inclusion, civic engagement, participation, and social capital: Exploring the differences" *Journal of Rural Studies*, 24:450-457.

Simard, Paule (2005). *Perspectives pour une évaluation participative des villes et villages en santé*. Québec, Institut national de Santé publique du Québec.

Skerratt, S. et A. Steiner (2013). "Working with communities-of-place: Complexities of Empowerment", *Local Economy*, publié le 13 février 2013, [en ligne]: <http://lec.sagepub.com/content/early/2013/02/13/0269094212474241>.

Skerratt, Sarah (2012). "The need to shift rural community development from projects towards resilience: international implications of findings in Scotland", dans Sjöblom, S., Marsden, T. et S. Skerratt (eds), *Sustainability and Short-term Policies: Improving Governance in Spatial Policy Interventions*. Ashgate Publishing (Surrey England), 127-152

SRQ (2014). *Territoire et démographie*, [en ligne] : <http://www.ruralite.qc.ca/fr/Ruralite/Territoire-et-demographie>, site internet de Solidarité rurale consulté le 25 août 2014.

SRQ (2006). *Avis pour une nouvelle Politique nationale de la ruralité*. Solidarité rurale du Québec.

Swanson, Louis E. (2001). "Rural policy and direct local participation: Democracy, Inclusiveness, collective agency, and locality-based policy", *Rural Sociology*, 66(1): 1-21.

Talbot, L. et R. Walker (2007). "Community perspectives on the impact of policy change on linking social capital in a rural community", *Health and Place*, 13:482-492.

Tremblay, Jean (2014). *Module 1 : Situer la stratégie de soutien au développement des communautés. Initiative sur le partage des connaissances et le développement des compétences*, Institut national de santé publique du Québec, document interne.

Valve, Helena, "Implementation of EU rural policy: is there any room for local actors?" The case of East Anglia, UK », *Landscape and Urban Planning*, 61:125–136.

Vézina, G., Blais, P. et Michaud, P. (2003). *Les collectivités viables en milieu rural : bref regard sur les enjeux et sur certaines pistes d'action*. Québec. Ministère des Affaires municipales et des Régions.

WHO European Centre for Health Policy. (1999). *Health Impact Assessment: main concepts and suggested approach. The Gothenburg Consensus paper*. Brussels: WHO Regional Office for Europe.

Woods, Michael (2005). *Rural Geography*, Sage Publications.

Woods, Michael (2006). "Redefining the 'Rural Question': The New 'Politics of the Rural' and Social Policy", *Social Policy and Administration*, 40(6): 579-595.

## ANNEXE 2 : CADRE CONCEPTUEL

---

### Projet

Évaluation des effets de la *Politique nationale de la ruralité sur la santé* des ruraux et de leur communauté

### Rédaction

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)  
Mary Richardson, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

### Équipe du projet

#### Chercheuse principale :

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

#### Co-chercheurs :

Mylène Riva, Université Laval  
Patrice Leblanc, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Mathieu Philibert, Université du Québec à Montréal  
André-Anne Parent, Université de Montréal

#### Chercheurs collaborateurs :

Evelyn de Leeuw, La Trobe University, Australie  
Paul Morin, Université de Sherbrooke  
Sarah Skerratt, Scotland's Rural College, Écosse  
Mary Richardson, professionnelle de recherche, INSPQ  
Sénid Hadzic, stagiaire

#### Partenaires collaborateurs :

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Caroline Jacob, Solidarité rurale du Québec (SRQ) (jusqu'en septembre 2014)  
Julie Lévesque, Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS)  
Louise St-Pierre, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé  
Jean Tremblay, INSPQ  
Danièle Leduc et Éric Wagner, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)  
Carmen Baci, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

#### Titre de l'action concertée :

L'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population  
(2<sup>e</sup> phase)

#### Partenaires de l'action concertée :

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)  
Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)  
Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

**Établissement gestionnaire de la subvention :** INSPQ

**Numéro du projet de recherche :** 171861

Janvier 2016

**TABLE DES MATIÈRES**

CADRE CONCEPTUEL POUR RENDRE COMPTE DES EFFETS DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ SUR LA SANTÉ DES RURAUX ET DE LEUR COMMUNAUTÉ .....	1
1. RENDRE COMPTE DES EFFETS D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE SUR LA SANTÉ .....	1
2. PRÉSENTATION DU CADRE CONCEPTUEL.....	2
3. UTILITÉ D'UN CADRE CONCEPTUEL REPOSANT SUR LA CARTE DES DÉTERMINANTS.....	4
4. UTILISATION DU CADRE CONCEPTUEL : LA LOGIQUE D'ANALYSE .....	7
4.1 DÉMARCHE DE REPÉRAGE DES DONNÉES QUANTITATIVES .....	7
4.2 DÉMARCHE D'ANALYSE QUALITATIVE DES DÉTERMINANTS TOUCHÉS PAR LES PROCESSUS ET LES PROJETS.....	7
4.3 L'IMPACT DES PROCESSUS ET DES PROJETS SUR LA SANTÉ .....	8
LISTE DES RÉFÉRENCES .....	10

## **CADRE CONCEPTUEL POUR RENDRE COMPTE DES EFFETS DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ SUR LA SANTÉ DES RURAUX ET DE LEUR COMMUNAUTÉ**

### **1. RENDRE COMPTE DES EFFETS D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE SUR LA SANTÉ**

La présente recherche vise à évaluer les effets de la Politique nationale de la ruralité du Québec 2007-2014 (PNR) sur la santé des ruraux et de leur communauté. Pour mener à bien cette démonstration, la prémisse est que la PNR peut agir sur divers déterminants de la santé, et ce, notamment par les deux mécanismes structurants de la PNR, le Pacte rural (PR) et les agents de développement rural (ADR), sur lesquels la recherche a porté. Cette action sur les déterminants de la santé se fait principalement par l'argent du Pacte rural qui sert à mener des projets imaginés et mis en place par les acteurs locaux (élus, citoyens, employés municipaux, organismes communautaires, etc.) qui sont, à leur tour, soutenus par les agents de développement rural.

En fait, le PR n'agit pas sur les milieux locaux uniquement par des projets (qui peuvent avoir des effets sur le contexte, les milieux de vie, les habitudes et capacités des individus, etc.), mais aussi par des processus initiés au sein des communautés pour répondre à des aspirations et besoins locaux et territoriaux<sup>1</sup>, processus soutenus par les ADR. Alors que les projets peuvent fournir des services, encourager de saines habitudes de vie ou favoriser la cohésion sociale, par exemple, contribuant positivement à des déterminants de la santé, les processus permettent par exemple aux membres de la communauté de se donner une vision de leur développement, de mobiliser leurs citoyens, de susciter un sentiment d'appartenance, d'assurer la rétention de leur population ou de collaborer avec divers partenaires.

Ces façons de faire, générées par les PR et les ADR, sont assez similaires à l'approche de développement des communautés, une stratégie de santé publique, définie comme « un processus de coopération volontaire d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan physique, social et économique » (Leroux et Ninacs, 2002:16). Or, il est reconnu que le développement des communautés (DC) constitue une stratégie gagnante pour améliorer la santé et le bien-être des individus, comme le démontre son inclusion dans le Programme national de santé publique 2003-2012 (MSSS, 2008) et, précédemment, dans les Priorités nationales de santé publique 1997-2002 (MSSS, 1997).

En fait, la force de l'approche DC au regard de la santé et du bien-être est surtout qu'en plus de soutenir des actions sur les facteurs qui déterminent la santé, elle met de l'avant des principes d'action tels que l'intersectorialité, la participation citoyenne, le renforcement du pouvoir d'agir, la réduction des inégalités sociales de santé et la promotion de politiques publiques favorables à la santé, les actions fondées sur les forces du milieu qui sont, elles aussi, porteuses de santé et de bien-être (Parent et coll., 2012; Leroux et Ninacs, 2002; Hancock, 2009; Simard, 2005; Sasseville, Simard et Mucha, 2011). Ainsi, la PNR, en contribuant au développement des communautés rurales, a-t-elle aussi le potentiel d'avoir des retombées positives sur la santé de la population.

---

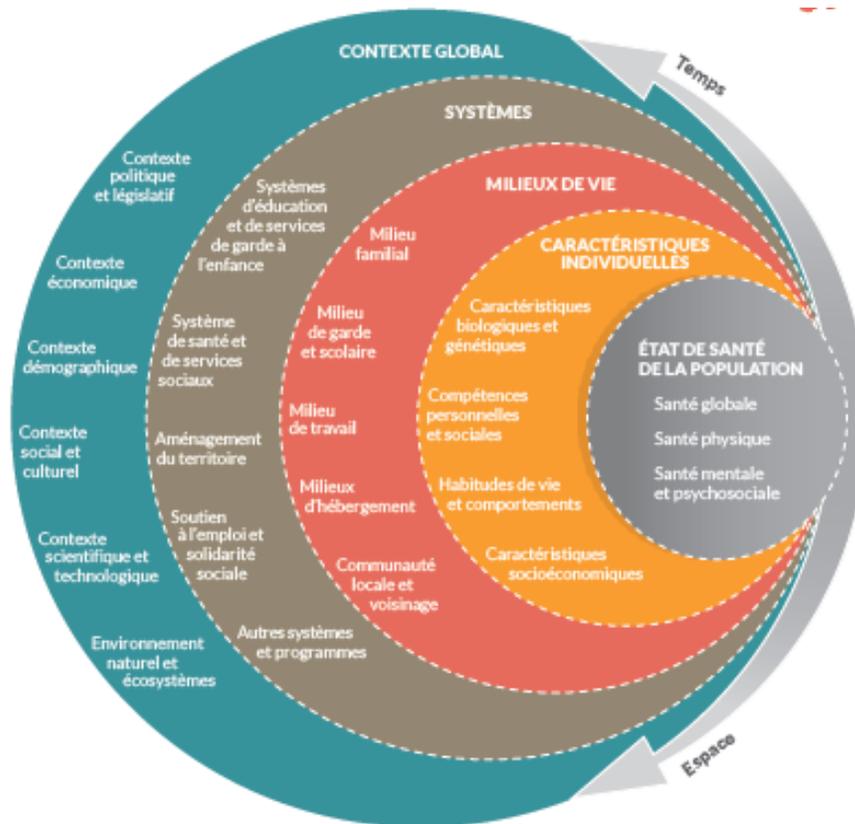
<sup>1</sup> Dans le contexte de cette recherche, le terme « territorial » désigne la MRC alors le « local » réfère à la municipalité.

En somme, on suppose que la PNR fournit des ressources permettant aux communautés de définir des priorités de développement local et de mettre sur pied des projets qui y sont associés. L'intention de cette politique est d'avoir un impact sur le renouvellement et l'intégration des populations, la mise en valeur des ressources du territoire, la pérennité des communautés rurales et un équilibre entre qualité de vie, environnement et économie. La PNR vise donc des objectifs globaux de bien-être collectif, par le biais de ressources humaines et financières utilisées de façon modulée selon les besoins de chaque territoire. Les projets ainsi générés peuvent agir sur les conditions de vie des individus soit directement, en fournissant un service, une activité, un équipement, une infrastructure, soit indirectement, en créant une dynamique sociale positive où la participation citoyenne, l'inclusion sociale et la collaboration sont valorisées et où les inégalités sociales et économiques sont atténuées. Ces dynamiques sont à leur tour associées à une meilleure santé en général, tant sur le plan physique que psychosocial (MSSS, 2012; Boisvert, 2010; Mikkonen et Raphael, 2010; Dahlgren et Whitehead, 1991).

Elle rejoint ainsi la vision globale de la santé portée par l'OMS qui pose la santé comme « ... un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (OMS, 1986). Cette définition met l'accent sur les aspects positifs de la santé plutôt que sur la maladie et elle englobe l'ensemble des composantes de l'écosystème humain. La santé prend ici le sens de bien-être, de qualité de vie. En fait, la PNR, tant par ses orientations stratégiques que par ses principes fondamentaux (approche endogène, imputabilité des institutions locales, vision globale et intégrée de la ruralité, coopération et complémentarité et participation citoyenne) et par les déterminants sur lesquels elle agit, contribue activement à une amélioration de la santé des communautés rurales et de leurs citoyens.

## **2. PRÉSENTATION DU CADRE CONCEPTUEL**

La santé des communautés et des individus dépend de facteurs qui dépassent amplement le champ des services de santé. De multiples déterminants sont à considérer lorsqu'on cherche à améliorer l'état de santé d'une population. Cette question des déterminants a fait l'objet de plusieurs publications depuis plus d'une vingtaine d'années, mais pour les besoins du présent projet, ce sont les déterminants présentés dans la *Carte de la santé et de ses déterminants* qui sert de grille d'analyse (MSSS, 2012), notamment parce qu'il s'agit du document fondateur autour duquel le MSSS organise ses plans de surveillance.

**Figure 1 La carte de la santé et de ses déterminants**

Outre le fait que la PNR et le DC convergent parce qu'ils veulent agir, explicitement ou non, sur les mêmes déterminants de la santé, ces approches proposent des stratégies similaires qui constituent, en quelque sorte, des moyens pour intervenir sur les déterminants :

- par une volonté de soutenir le développement (qualité de vie, conditions de vie);
- par un accent mis sur les milieux locaux;
- par une action sur les déterminants de la santé (plus explicite en DC; indirectement dans la PNR);
- par des stratégies d'action similaires (développement endogène; mobilisation et participation des acteurs sociaux, c.-a.-d. intersectorialité et participation citoyenne; développement global et durable);
- par une volonté de travailler sur les inégalités (inégalités sociales de santé pour le DC; milieux dévitalisés et équité dans la PNR).

À partir de ce qui précède, on peut résumer la logique de la présente étude dans un cadre conceptuel inspiré de la *Carte des déterminants* (MSSS, 2012; voir figure 2). La démarche repose sur l'idée que les retombées de la PNR sur la santé peuvent être documentées par l'analyse des déterminants sur lesquels la PNR et les actions ou projets locaux (soutenus souvent par les agents de développement rural) prétendent agir ou agissent effectivement.

Toutefois, il est apparu dès le départ que certains déterminants n'étaient pas pris en compte dans le modèle d'origine (MSSS, 2012), notamment les aspects plus difficiles à mesurer relatifs à la dynamique communautaire par exemple.

À la lecture de la PNR et bien que le langage soit différent, on comprend qu'elle veut agir sur les déterminants qui touchent les « milieux de vie » (dynamique communautaire, logement), les « systèmes » (accès à des soins de santé ou à des services de garde) et le « contexte global » national, régional, territorial et local (vitalité démographique, emploi) selon la classification des déterminants proposée dans la *Carte de la santé et de ses déterminants* (MSSS, 2012). Ces catégories de déterminants appartiennent surtout aux aspects collectifs de la santé et sont surtout attachées à la santé des communautés.

L'OMS définit une communauté en santé comme « une communauté qui cherche de façon continue à créer et améliorer les environnements physiques et sociaux et à développer les ressources permettant aux personnes de se soutenir mutuellement dans l'exercice de toutes les activités de leur vie et de développer leur plein potentiel » (traduction libre; OMS, 1995). Comme on sait que le fait de vivre dans une communauté en santé a une influence sur les caractéristiques individuelles, on pense qu'en faisant ressortir les retombées de la PNR sur la santé des communautés, il sera possible de faire des liens avec la santé des individus.

### **3. UTILITÉ D'UN CADRE CONCEPTUEL REPOSANT SUR LA CARTE DES DÉTERMINANTS**

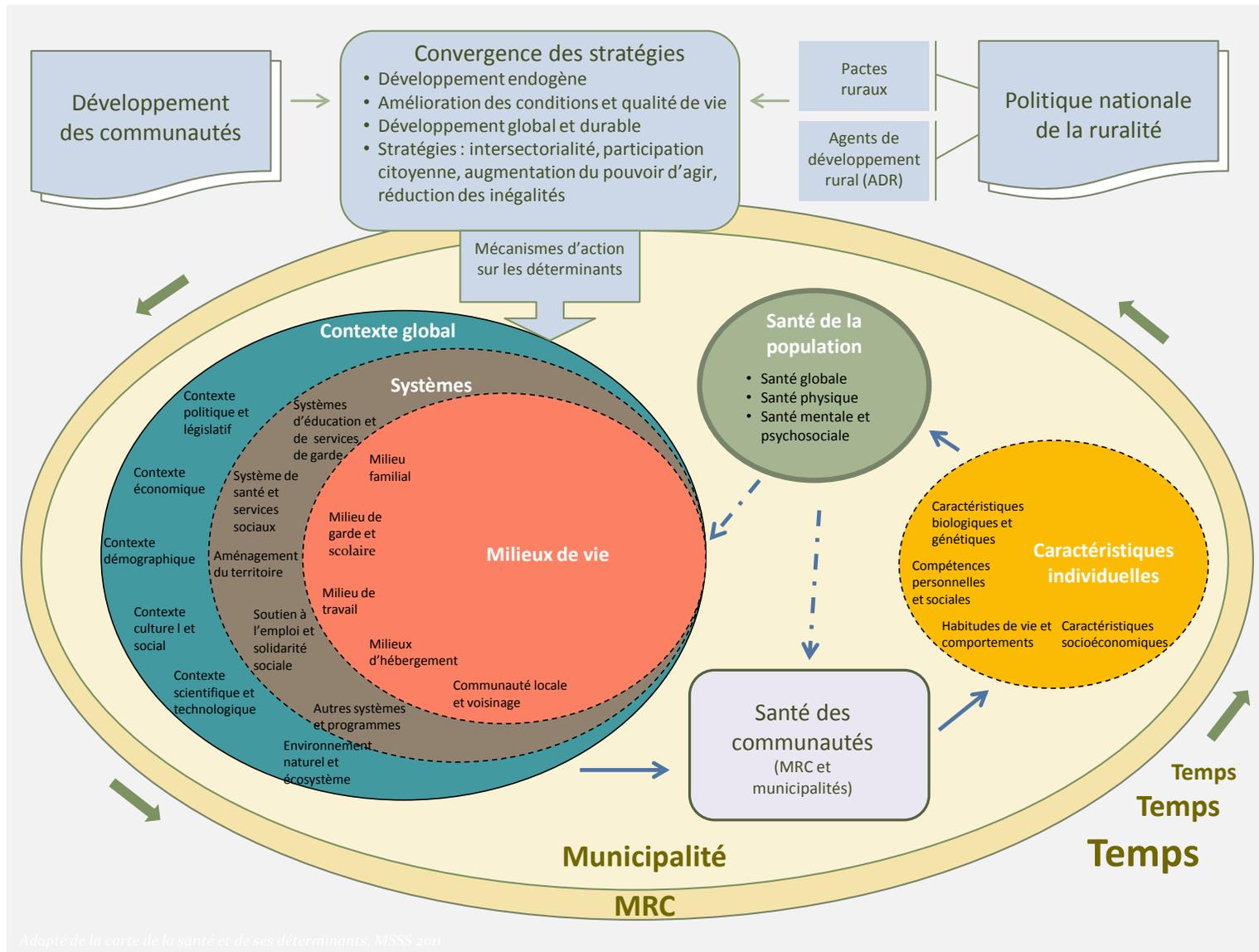
Le cadre conceptuel, qui repose sur les déterminants de la santé et la similitude des approches prônées par la PNR et le DC, illustre comment la PNR a contribué à la santé des ruraux et de leur communauté. Ce cadre a aussi l'avantage de distinguer la santé d'une communauté et la santé des personnes, ce que la Carte ne permet pas de faire facilement.

La recherche permet également de démontrer que la PNR contribue grandement au DC. Cette politique est directement complémentaire à ce que fait le DC, participant ainsi à la santé des communautés et des personnes. Comme la PNR Phase III ne verra pas le jour, on constate que le réseau de la santé et des services sociaux perd là un allié important dans son mandat de responsabilité populationnelle.

La **carte des déterminants de la santé** avec laquelle nous avons choisi de travailler organise les différents déterminants de la santé en champs : caractéristiques individuelles, milieux de vie, systèmes, contexte global, chaque champ comprenant plusieurs dimensions. Nous avons utilisé ce modèle en montrant que la PNR et le DC proposaient des stratégies similaires et avaient tous deux comme finalité d'améliorer les conditions de vie dans les milieux locaux (communautés, quartiers, municipalités, etc.), c'est-à-dire d'agir sur les multiples déterminants de la santé. Notre hypothèse était que l'organisation des déterminants proposée par la Carte nous permettrait de mieux comprendre sur quels types de déterminants la PNR a le plus d'impact. Même s'il a été possible de repérer des retombées des processus et des projets sur la plupart des champs de déterminants identifiés sur la Carte, certaines limites de ce cadre conceptuel nous sont apparues très tôt dans notre réflexion, puis elles ont été confirmées par nos analyses : 1) le champ « milieux de vie » comprend différents milieux de vie (familial, milieu de garde et scolaire, milieu de

travail, etc.), dont entre autres la « communauté locale et le voisinage ». Dans une perspective de DC, la plupart des « autres » milieux de vie devraient être inclus dans la communauté locale, sans nier la possibilité que les milieux de travail et scolaire, par exemple, ne soient pas nécessairement situés dans le milieu local; 2) la grande majorité des déterminants touchés par le processus des Pactes ruraux se sont retrouvés dans la catégorie « communauté locale et voisinage » dans le champ « milieux de vie ». Cette catégorie comprend toutes les dimensions de la vie en communauté. Il serait donc utile que celle-ci fasse l'objet d'un champ autonome; 3) les champs « contexte global » et « systèmes » font référence aux niveaux d'organisation d'échelles plus grandes dans lesquels s'inscrivent les milieux de vie. Pourtant, chaque communauté est localement soumise, par exemple, à un contexte politique, économique ou démographique spécifique, que la Carte ne permet pas de prendre en compte.

**Figure 2** Cadre conceptuel : Comment la PNR agit-elle sur les déterminants de la santé?



*Adapté de la carte de la santé et de ses déterminants, MSSS 2011*

## **4. UTILISATION DU CADRE CONCEPTUEL : LA LOGIQUE D'ANALYSE**

La présente section présente la démarche méthodologique, en distinguant notamment les aspects quantitatifs et qualitatifs. La première étape a consisté à faire une étude minutieuse de la PNR de manière à repérer les objectifs qui constituaient autant de retombées attendues – qui ont été reliés aux déterminants de la santé énoncés dans la Carte.

### **4.1 DÉMARCHE DE REPÉRAGE DES DONNÉES QUANTITATIVES**

Par la suite, un arrimage a été fait entre les déterminants identifiés et des indicateurs potentiels à partir de la liste d'indicateurs développés dans différents contextes (indices de défavorisation, carte des déterminants, caractérisation du potentiel des communautés locales, etc.), mais issus du recensement canadien. Ceci a permis d'identifier une liste de 31 d'indicateurs potentiels (voir annexe 11) pour caractériser, au niveau des municipalités et des MRC, des déterminants sociaux sur lesquels la PNR prétendait agir. Ces indicateurs disponibles pour les années de recensement de 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011 devaient permettre de suivre l'évolution de certains déterminants sur une période de 20 ans. Or, il a été difficile de suivre cette évolution pour les raisons suivantes :

- Les indicateurs identifiés à l'aide des données du recensement ne correspondaient pas nécessairement aux déterminants touchés par les projets mis en place dans le cadre de la PNR (exemple : habitation = nombre de logements requérant des rénovations majeures alors qu'un projet pouvait porter sur une maison d'hébergement pour personnes âgées autonomes);
- Les changements apportés à l'échantillonnage du recensement de 2011 rendaient impossibles des comparaisons temporelles;
- Les indicateurs identifiés n'étaient pas toujours disponibles pour toutes les années.

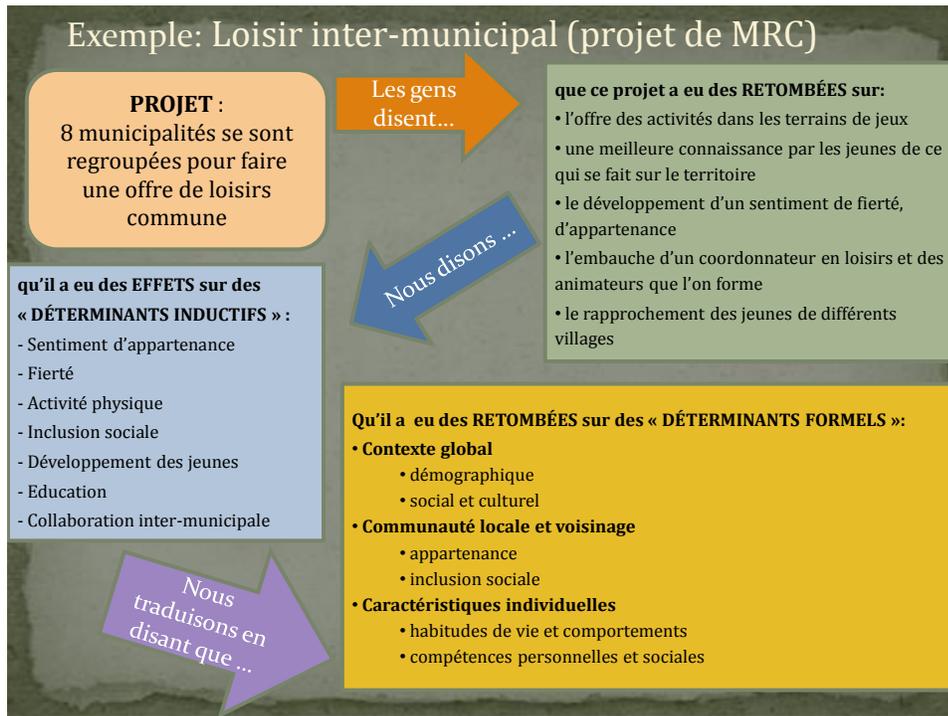
En somme, dans le cadre de ce projet, il a été impossible de documenter par des indicateurs quantitatifs les déterminants sur lesquels la PNR agit. La très grande diversité des projets a rendu difficile l'établissement d'une base de comparaison, mais surtout les données requises à l'échelle locale n'étaient pas disponibles, à la suite des changements dans l'administration du recensement 2011 de Statistique Canada.

### **4.2 DÉMARCHE D'ANALYSE QUALITATIVE DES DÉTERMINANTS TOUCHÉS PAR LES PROCESSUS ET LES PROJETS**

Pour identifier les déterminants touchés par les processus et les projets mis en place dans le cadre de la PNR, la démarche s'est avérée différente : 1) repérer les retombées de la PNR identifiées par les répondants (MRC et municipalités) en précisant si elles sont liées aux processus ou aux projets; 2) mener un premier exercice consistant à renommer les retombées identifiées par les répondants dans une terminologie de déterminants (ce qu'on a appelé les déterminants intuitifs); 3) par la suite, tenter de voir comment ces retombées (et leur réécriture en terme de déterminants) correspondent à la liste des déterminants identifiés dans la Carte; 4) à partir de cet exercice fait pour chacun des projets retenus par nos informateurs et les processus de mobilisation dans chaque milieu (participation, collaboration, dynamique communautaire, etc.), nous avons identifié les déterminants les plus touchés.

Cette étude confirme et illustre très concrètement que les acteurs du réseau de la santé ne sont pas les seuls à avoir un impact sur la santé. L'analyse des processus de mise en œuvre de la PNR (mécanismes de gouvernance des pactes ruraux, rôles des ADR et projets en cours) dans les trois MRC a permis d'identifier les principaux déterminants de la santé sur lesquels cette politique agit.

**Figure 3 Logique d'analyse des impacts des projets**

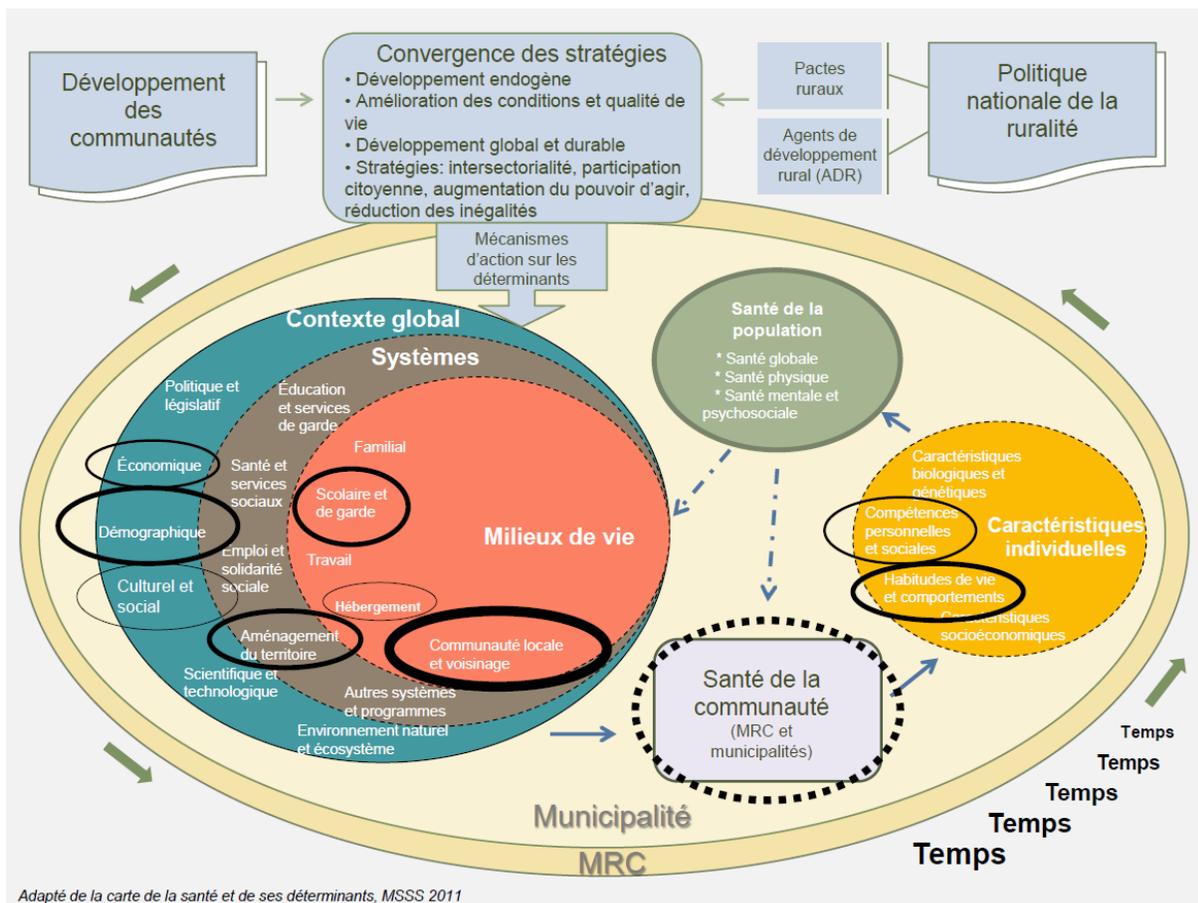


#### 4.3 L'IMPACT DES PROCESSUS ET DES PROJETS SUR LA SANTÉ

Les perceptions des personnes interviewées sur les retombées de la PNR ont été analysées sous deux angles : 1) en fonction des processus générés par les mécanismes de gouvernance; 2) en fonction de la nature des projets. Par exemple, la mobilisation des résidents pour mettre sur pied une salle d'entraînement physique peut renforcer les liens sociaux (processus) tout en créant un environnement favorable et en encourageant de meilleures habitudes de vie (projet). La figure 2 résume les déterminants de la santé les plus influencés par la PNR. Dans chacune des MRC, la grande majorité des répondants ont identifié des retombées de la PNR dans l'un ou l'autre champ. Au total, des indications de l'impact de la PNR ont été retracées dans chacun de ces champs, des caractéristiques individuelles au contexte global. Un même projet peut avoir des retombées dans plusieurs champs et dimensions, comme la création d'une coopérative d'alimentation qui favorise de meilleures habitudes de vie par son offre de produits locaux et de mets préparés, qui renforce le tissu social et enrichit la vie communautaire par son emplacement et son fonctionnement coopératif et qui consolide le contexte démographique par ses services de proximité retenant les résidents ou en attirant des nouveaux (voir un exemple à la figure 3).

De même, l'actualisation des orientations et les processus à l'œuvre renforcent les milieux de vie de multiples façons. Il est beaucoup fait mention de la fierté vécue à travers la participation citoyenne, l'acquisition de compétences et les collaborations entre organismes. Outre l'impact de chaque projet, c'est la démarche de développement des communautés animée par les ADR qui constitue, selon plusieurs, la plus grande réussite de la PNR. Par ailleurs, des déterminants plus directement liés à la santé ont été touchés dans les divers domaines des projets (Parc des Appalaches : mode de vie actif, qualité de l'environnement; dépanneur : sécurité alimentaire). Les portraits des MRC décrivant les projets territoriaux et locaux précisent les déterminants touchés.

**Figure 4 Les principaux déterminants de la santé touchés par la PNR**



## LISTE DES RÉFÉRENCES

Boisvert, Réal (2010). « Indicateurs et dispositif de connaissance du développement des communautés: éléments de synthèse relatifs à une instrumentation soutenant l'intelligence collective des milieux de vie », *Revue vie économique*, vol. 1(4) (non numéroté).

Dahlgren, G. et M. Whitehead (1991). "What can we do about inequalities in health?", *The Lancet*, 338:1059-1063.

Hancock, Trevor (2009). *Act Locally: Community-based population health promotion*, Ottawa, Report for the Senate Sub-Committee on Population Health.

Leroux, R. et Ninacs, B. (2002). *La santé des communautés: perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, Québec, Institut national de santé publique.

Mikkonen, J., et D. Raphael (2010). *Social Determinants of Health: The Canadian Facts*, Toronto, York University School of Health Policy and Management.

MAMR (2006). *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, Québec. Ministère des Affaires municipales et des Régions.

MAMR (2001). *Politique nationale de la ruralité 2002-2007*, Québec. Ministère des Affaires municipales et des Régions.

MSSS (2012). *La santé et ses déterminants. Mieux comprendre pour mieux agir*, Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux.

MSSS (2008). *Révision du Programme national de santé publique*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

MSSS (1997). *Priorités nationales de santé publique du Québec*, Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux.

OMS (1995). *Health Promotion Glossary*, Geneva, World Health Organization. WHO/HPR/HEP/98.1

OMS (1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*. Ottawa, Conférence internationale pour la promotion de la santé.

Parent, A.A., O'Neill, M., Roy, B. et Simard, P. (2012) « Entre santé publique et organisation communautaire: points de convergence et de divergence autour du développement des communautés », *Revue de l'Université de Moncton*, 43(1-2) : 67-90.

Sasseville, N., Simard, P. et Mucha, J. (2011). *État des connaissances sur les recherches ayant porté sur les initiatives « Communautés en santé » : une approche intégrée pour la prévention des maladies chroniques*. Document interne, Institut national de santé publique du Québec.

Simard, Paule (2005). *Perspectives pour une évaluation participative des villes et villages en santé*, Québec, Institut national de Santé publique du Québec.

## ANNEXE 3 : OUTILS DE COLLECTE

---

### Projet

Évaluation des effets de la *Politique nationale de la ruralité sur la santé* des ruraux et de leur communauté

### Rédaction

Mary Richardson, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)  
Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

### Équipe du projet

#### Chercheuse principale :

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

#### Co-chercheurs :

Mylène Riva, Université Laval  
Patrice Leblanc, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Mathieu Philibert, Université du Québec à Montréal  
André-Anne Parent, Université de Montréal

#### Chercheurs collaborateurs :

Evelyn de Leeuw, La Trobe University, Australie  
Paul Morin, Université de Sherbrooke  
Sarah Skerratt, Scotland's Rural College, Écosse  
Mary Richardson, professionnelle de recherche, INSPQ  
Sénid Hadzic, stagiaire

#### Partenaires collaborateurs :

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Caroline Jacob, Solidarité rurale du Québec (SRQ) (jusqu'en septembre 2014)  
Julie Lévesque, Réseau québécois des Villes et villages en santé (RQVVS)  
Louise Saint-Pierre, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé  
Jean Tremblay, INSPQ  
Danièle Leduc et Éric Wagner, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)  
Carmen Baci, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

#### Titre de l'action concertée :

L'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population  
(2<sup>e</sup> phase)

#### Partenaires de l'action concertée :

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)  
Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)  
Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

**Établissement gestionnaire de la subvention :** INSPQ

**Numéro du projet de recherche :** 171861

Janvier 2016

**TABLE DES MATIÈRES**

GUIDE D'ENTREVUE .....	1
1. ENTREVUES DE GROUPE DANS LA MRC.....	1
2. ENTREVUES DE GROUPE DANS LA MUNICIPALITÉ .....	2
3. ENTREVUES INDIVIDUELLES DANS LA MRC.....	3
4. ENTREVUES INDIVIDUELLES DANS LA MUNICIPALITÉ .....	4
5. ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES AVEC DES CITOYENS ORDINAIRES .....	6

## GUIDE D'ENTREVUE

### 1. ENTREVUES DE GROUPE DANS LA MRC

#### TABLE DES MAIRES ET COMITÉ DU PACTE RURAL

##### A. Expérience dans le dossier

D'abord, pouvez-vous me raconter l'historique de votre implication dans le Pacte rural et le travail des agents de développement rural?

- Quelle est votre implication?
  - Depuis quand travaillez-vous sur ces dossiers?
  - Quel rôle jouez-vous dans le déploiement de ces deux mesures de la PNR?

##### B. Pacte rural

- Comment le Pacte rural a-t-il été utilisé dans la MRC?
  - Qui a pris en charge le dossier du Pacte rural? (Quel organisme?)
  - Comment le Pacte rural a-t-il été déployé ou traité? (Projet de MRC ou municipalité ou organismes, etc.)
  - Comment l'attribution des sommes a-t-elle été décidée? Quel était le processus?
  - Quelles municipalités en bénéficient?
  - Quels actions ou projets ont été réalisés via le Pacte rural?
  - Comment le choix des actions s'est-il fait?
  - Est-ce que des partenariats ont été consolidés pour la réalisation des projets? Lesquels?
  - Est-ce que des sommes d'argent supplémentaires ont été obtenues pour réaliser des actions ou des projets? Comment? De quels sources ou organismes?
  - Quels sont les impacts de ces actions?

##### C. Agents de développement rural

- Comment l'attribution de postes d'ADR s'est-elle faite?
- Combien d'ADR avez-vous dans la MRC?
  - Comment ces postes ont-ils été attribués (embauche par CLD, MRC ou autre; postes supplémentaires pour municipalités très dévitalisées, etc.)?
  - Qu'est-ce que ces agents font comme actions ou projets?
  - Est-ce que des sommes d'argent supplémentaires ont été obtenues pour consolider ces postes? Comment? De quels sources ou organismes?
  - Quels sont les impacts des actions des ADR?

##### D. Changements observés dans la MRC

- Voyez-vous des changements au sein de la MRC depuis 20 ans, 5 ans? Lesquels?
  - Vitalité (tendance migratoire, démographie, nouveaux résidents, etc.);
  - Économie, emplois, revenus;
  - Conditions de vie (logement, transport, aménagement, qualité de vie, etc.);

- Dynamiques communautaires et sociales (services communautaires, entraide, cohésion sociale);
- Différents services offerts à la population (éducation, loisirs, santé, sociaux, etc.);
- Environnement naturel.
- À votre avis, le Pacte rural et la présence d'ADR ont-ils joué un rôle dans ces changements?
  - Si oui, de quelle façon? Quels changements ont-ils permis d'accomplir ou de mettre en branle?
  - Si non, à quoi attribuez-vous ces changements?
- Comment envisagez-vous l'avenir de la PNR : des Pactes ruraux et du réseau des ADR?
- Comment envisagez-vous l'avenir de la MRC?

## **2. ENTREVUES DE GROUPE DANS LA MUNICIPALITÉ**

### **COMITÉ PACTE RURAL ET CITOYENS ENGAGÉS**

#### **A. Expérience dans le dossier**

- Dans un premier temps, j'aimerais savoir comment vous êtes impliqués dans le Pacte rural et le travail des agents de développement rural.
  - Depuis quand êtes-vous au courant de ces dossiers ou travaillez-vous sur ces thèmes?
  - Comité Pacte rural : Quel rôle jouez-vous dans le déploiement du Pacte rural?
  - Citoyens : que connaissez-vous du Pacte rural dans votre milieu?

#### **B. Pacte rural**

- À votre connaissance, comment le Pacte rural a-t-il été utilisé?
  - Qui a pris en charge le dossier du Pacte rural? (Quel organisme?)
  - Comment le Pacte rural a-t-il été déployé ou traité? (Projet de MRC ou municipalité ou organismes, etc.)
  - Quels actions ou projets ont été réalisés via le Pacte rural?
  - Comment le choix des actions s'est-il fait?
  - Est-ce que des partenariats ont été consolidés pour la réalisation des projets? Lesquels?
  - Est-ce que des sommes d'argent supplémentaires ont été obtenues pour réaliser des actions ou des projets? Comment? De quels sources ou organismes?
  - Quels sont les impacts de ces actions?

#### **C. Agents de développement rural**

- À votre connaissance, qu'est-ce que l'agent de développement rural fait comme actions ou projets?
  - Est-ce que ces actions sont toutes dans le cadre du Pacte rural? Si non, dans quel cadre se situent-elles?
  - Est-ce que l'ADR a consolidé des partenariats avec d'autres initiatives, groupes, organismes pour mener ces actions?
  - A-t-il (elle) obtenu des sommes d'argent supplémentaires pour mener des projets ou actions? Comment? De quels sources ou organismes?
  - Quels impacts voyez-vous des actions des ADR?

#### **D. Changements observés dans la municipalité**

- Voyez-vous des changements au sein de votre village depuis 20 ans, 5 ans?
  - Vitalité (tendance migratoire, démographie, nouveaux résidents, etc.);
  - Économie, emplois, revenus;
  - Conditions de vie (logement, transport, aménagement, qualité de vie, activités économiques, etc.);
  - Dynamiques communautaires et sociales (services communautaires, entraide, cohésion sociale);
  - Différents services offerts à la population (éducation, loisirs, santé, sociaux, etc.);
  - Environnement naturel.
- À votre avis, le Pacte rural et la présence d'ADR ont-ils joué un rôle dans ces changements?
  - Si oui, de quelle façon? Quels changements ont-ils permis d'accomplir ou de mettre en branle?
  - Si non, à quoi attribuez-vous ces changements?
- Comment envisagez-vous l'avenir de la PNR : des Pactes ruraux et du réseau des ADR?
- Comment envisagez-vous l'avenir de la MRC?

### **3. ENTREVUES INDIVIDUELLES DANS LA MRC**

#### **ACTEURS TERRITORIAUX (PRÉFET, ADR, ETC.)**

##### **A. Expérience dans le dossier**

- Dans un premier temps j'aimerais savoir comment vous êtes impliqués dans le Pacte rural et le travail des agents de développement rural.
  - Depuis quand travaillez-vous sur ces dossiers?
  - Quel rôle jouez-vous dans le déploiement de ces deux mesures de la PNR?

##### **B. Pacte rural**

- Comment le Pacte rural a-t-il été utilisé dans la MRC?
  - Qui a pris en charge le dossier du Pacte rural? (Quel organisme?)
  - Comment le Pacte rural a-t-il été déployé ou traité? (Projet de MRC ou municipalité ou organismes, tec.)
  - Comment l'attribution des sommes a-t-elle été décidée? Quel était le processus?
  - Quelles municipalités en bénéficient?
  - Quels actions ou projets ont été réalisés via le Pacte rural?
  - Comment le choix des actions s'est-il fait?
  - Est-ce que des partenariats ont été consolidés pour la réalisation des projets? Lesquels?
  - Est-ce que des sommes d'argent supplémentaires ont été obtenues pour réaliser des actions ou projets? Comment? De quels sources ou organismes?
  - Quels sont les impacts de ces actions?

##### **C. Agents de développement rural**

- Comment l'attribution de postes d'ADR s'est-elle faite?
- Combien d'ADR avez-vous dans la MRC?

- Comment ces postes ont-ils été attribués (embauche par CLD, MRC ou autre; postes supplémentaires pour municipalités très dévitalisées, etc.)?
- Qu'est-ce que ces agents font comme actions ou projets?
- Est-ce que des sommes d'argent supplémentaires ont été obtenues pour consolider ces postes? Comment? De quels sources ou organismes?
- Quels sont les impacts des actions des ADR?

#### **D. Changements observés dans la MRC**

- Voyez-vous des changements au sein de la MRC depuis 20 ans, 5 ans? Lesquels?
  - Vitalité (tendance migratoire, démographie, nouveaux résidents, etc.);
  - Économie, emplois, revenus;
  - Conditions de vie (logement, transport, aménagement, qualité de vie, activités économiques, etc.);
  - Dynamiques communautaires et sociales (services communautaires, entraide, cohésion sociale);
  - Différents services offerts à la population (éducation, loisirs, santé, sociaux, etc.);
  - Environnement naturel.
- À votre avis, le Pacte rural et la présence d'ADR ont-ils joué un rôle dans ces changements?
  - Si oui, de quelle façon? Quels changements ont-ils permis d'accomplir ou de mettre en branle?
  - Si non, à quoi attribuez-vous ces changements?
- Comment envisagez-vous l'avenir de la PNR : des Pactes ruraux et du réseau des ADR?
- Comment envisagez-vous l'avenir de la MRC?

### **4. ENTREVUES INDIVIDUELLES DANS LA MUNICIPALITÉ**

#### **ELUS, ADR ET AUTRES INTERVENANTS (OC)**

##### **A. Questions pour tous**

- Dans un premier temps, j'aimerais savoir comment vous êtes impliqués dans le Pacte rural et le travail des agents de développement rural.
  - Depuis quand êtes-vous au courant de ces dossiers ou travaillez-vous sur ces thèmes?
  - Comité Pacte rural : Quel rôle jouez-vous dans le déploiement du Pacte rural?
  - Citoyens : que connaissez-vous du Pacte rural dans votre milieu?
- Pourriez-vous me parler du village, de la communauté?
  - Vitalité (tendance migratoire, démographie, etc.);
  - Économie, emplois, revenus;
  - Conditions de vie;
  - Dynamiques communautaires et sociales (services communautaires, entraide);
  - Différents services offerts à la population (éducation, loisirs, santé, sociaux, etc.);
  - Logement, transport, aménagement, etc.;
  - Environnement naturel.
- Quelles sont les spécificités du village par rapport au reste de la MRC ou de la région?

- Quels sont les principaux atouts du village?
- Quelles sont les principales difficultés rencontrées au village?

**B. Questions pour élus**

- Comment le Pacte rural a-t-il été utilisé?
  - Quels actions ou projets ont été réalisés via le Pacte rural?
  - Quels sont les impacts de ces actions?
- Qu'est-ce que l'agent de développement rural fait comme actions ou projets?
  - Quels sont les impacts de ces actions?
- En quoi le village a-t-il changé depuis 20 ans, 5 ans?
- À votre avis, le Pacte rural et la présence d'un ADR ont-ils joué un rôle dans ces changements?
  - Si oui, de quelle façon? Quels changements ont-ils permis d'accomplir ou de mettre en branle?
  - Si non, à quoi attribuez-vous ces changements?
- Comment envisagez-vous l'avenir de votre village, de la MRC?

**C. Questions pour ADR**

- Comment le Pacte rural a-t-il été utilisé?
  - Quels actions ou projets ont été réalisés via le Pacte rural?
  - Quels sont les impacts de ces actions?
- Qu'est-ce que vous avez fait comme actions ou projets?
  - Quels sont les impacts de ces actions?
- Qu'est-ce que vous prévoyez comme projets?
  - Sur quoi voulez-vous avoir un impact maintenant?
- En quoi le village a-t-il changé depuis 20 ans, 5 ans?
- À votre avis, le Pacte rural et la présence d'un ADR ont-ils joué un rôle dans ces changements?
  - Si oui, de quelle façon? Quels changements ont-ils permis d'accomplir ou de mettre en branle?
  - Si non, à quoi attribuez-vous ces changements?
- Comment envisagez-vous l'avenir du village, de la MRC?

**D. Questions pour d'autres intervenants**

- À votre connaissance, comment le Pacte rural a-t-il été utilisé?
  - Quels actions ou projets ont été réalisés via le Pacte rural?
  - Quels sont les impacts de ces actions?
- À votre connaissance, qu'est-ce que l'agent de développement rural fait comme actions ou projets?
  - Quels sont les impacts de ces actions?
- En quoi le village a-t-il changé depuis 20 ans, 5 ans?
- À votre avis, le Pacte rural et la présence d'un ADR ont-ils joué un rôle dans ces changements?
  - Si oui, de quelle façon? Quels changements ont-ils permis d'accomplir ou de mettre en branle?
  - Si non, à quoi attribuez-vous ces changements?
- Comment envisagez-vous l'avenir de votre village, de la MRC?

**E. Questions pour citoyens**

- À votre connaissance, comment le Pacte rural a-t-il été utilisé?
  - Quels actions ou projets ont été réalisés via le Pacte rural?
  - Quels sont les impacts de ces actions?
- À votre connaissance, qu'est-ce que l'agent de développement rural fait comme actions ou projets?
  - Quels sont les impacts de ces actions?
- En quoi le village a-t-il changé depuis 20 ans, 5 ans?
- À votre avis, le Pacte rural et la présence d'un ADR ont-ils joué un rôle dans ces changements?
  - Si oui, de quelle façon? Quels changements ont-ils permis d'accomplir ou de mettre en branle?
  - Si non, à quoi attribuez-vous ces changements?
- Comment envisagez-vous l'avenir de votre village, de la MRC?

**5. ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES AVEC DES CITOYENS ORDINAIRES**

- Qu'est-ce qui vous a amené à habiter votre municipalité?
  - Si vous êtes nouveau, pourquoi avez-vous décidé de vous installer ici?
- Qu'est-ce qui contribue le plus à votre qualité de vie ou à votre bien-être dans votre milieu de vie? (Qu'est-ce qui est le plus important dans votre communauté pour vous assurer une bonne qualité de vie?)

Et à l'opposé...

- Qu'est-ce qui nuit le plus à votre qualité de vie ou à votre bien-être dans votre milieu de vie?
- Quels changements observez-vous dans votre milieu ou municipalité dans les dernières années (10 ans ou moins)? Y a-t-il :
  - de nouveaux services ou une perte de services?
  - de nouveaux projets (ou moins)?
  - de nouveaux aménagements?
  - de nouvelles activités ou occasions de se rencontrer entre voisins?
  - de nouvelles initiatives municipales?
  - de nouvelles entreprises?(On peut faire le lien avec certains projets.)
- Est-ce que ces changements ont fait une différence pour vous personnellement?
  - Ou pour votre famille?
  - Ou pour vos amis ou proches?

**ANNEXE 4 : PORTRAIT DU PACTE RURAL DANS LA MRC D'ARTHABASKA****Projet**

Évaluation des effets de la Politique nationale de la ruralité sur la santé  
des ruraux et de leur communauté

**Rédaction**

Mary Richardson, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)  
Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

**Équipe du projet****Chercheuse principale :**

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

**Cochercheurs :**

Mylène Riva, Université Laval  
Patrice Leblanc, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Mathieu Philibert, Université du Québec à Montréal  
André-Anne Parent, Université de Montréal

**Chercheurs collaborateurs :**

Evelyn de Leeuw, La Trobe University, Australie  
Paul Morin, Université de Sherbrooke  
Sarah Skerratt, Scotland's Rural College, Écosse  
Mary Richardson, professionnelle de recherche, INSPQ  
Sénid Hadzic, stagiaire

**Partenaires collaborateurs :**

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Caroline Jacob, Solidarité rurale du Québec (SRQ) (jusqu'en septembre 2014)  
Julie Lévesque, Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS)  
Louise St-Pierre, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé  
Jean Tremblay, INSPQ  
Danièle Leduc et Éric Wagner, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)  
Carmen Baci, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

**Titre de l'action concertée :**

L'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population  
(2<sup>e</sup> phase)

**Partenaires de l'action concertée :**

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)  
Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)  
Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

**Établissement gestionnaire de la subvention :** INSPQ

**Numéro du projet de recherche :** 171861

Janvier 2016

# LES EFFETS DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITE SUR LA SANTE DES COMMUNAUTES RURALES

**MRC D'ARTHABASKA  
ET  
MUNICIPALITES DE SAINT-REMI-DE-TINGWICK  
ET  
DE SAINT-ROSAIRE**

Janvier 2016



<http://www.cldmontmagny.com/fr/developpement-rural/pacte-rural-2007-2014/>

## Une recherche sur la Politique nationale de la ruralité

### Qu'est-ce que la PNR?

La Politique nationale de la ruralité du Québec (2002-2007 et 2007-2014) repose sur l'idée que « pour se réaliser comme société moderne, le Québec a besoin d'une ruralité forte et vivante lui permettant d'occuper son territoire de façon dynamique et durable, de mettre à profit ses ressources collectives et d'assurer des conditions de vie équitables à tous ses citoyens ». La PNR est portée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

### Que vise-t-elle?

Les objectifs de la PNR sont de :

1. promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations
2. favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
3. assurer la pérennité des communautés rurales;
4. maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

### Pourquoi une recherche?

La recherche visait à démontrer les effets de la Politique nationale de la ruralité (PNR) sur la santé des ruraux et de leur communauté. L'étude a porté sur trois municipalités régionales de comté (MRC) et, dans chacune d'elle, sur deux municipalités. L'étude s'est intéressée uniquement à deux mesures de la PNR :

- Les « **Pactes ruraux** » : ententes signées entre le gouvernement du Québec et les MRC rurales, accompagnées d'un financement géré à l'échelle de la MRC.
- Les **agents de développement rural** : soutiens des communautés dans leur développement, ils analysent les dossiers soumis dans le cadre du pacte rural, collaborent avec d'autres acteurs de développement et plus.

### Pourquoi examiner les effets de la PNR sur la santé?

La santé se définit, au sens large, comme le bien-être physique, psychologique et communautaire. On sait que la santé d'un individu est influencée par différents facteurs : son âge, son sexe, sa génétique, ses habitudes de vie, son statut socioéconomique, son emploi, etc. Ces nombreux facteurs sont qualifiés de **déterminants de la santé**, lesquels sont définis comme les facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux que l'on peut associer à un problème de santé en particulier ou encore à un état de santé global. Les recherches ont démontré que le contexte socioéconomique compte parmi les principaux déterminants de la santé.

Nos milieux de vie sont donc très importants pour notre santé : notre milieu familial, scolaire, de travail, d'hébergement et notre communauté locale. C'est pour ça qu'une amélioration dans nos liens sociaux, dans la dynamique de notre communauté, dans les services et activités locaux, peut aussi améliorer notre santé physique et mentale et notre bien-être en général!

### Les facteurs qui déterminent la santé



Adapté de Whitehead et Dahlgren

Étant donné que la PNR a pour objectif justement cette amélioration des conditions de vie dans les milieux ruraux, il peut donc être pertinent d'évaluer ses effets potentiels sur la santé et l'action sur les déterminants de la santé.

## Tables des matières

Une recherche sur la Politique nationale de la ruralité .....	I
La MRC d'Arthabaska .....	1
Survol rapide .....	1
Processus du Pacte rural .....	2
Les projets territoriaux et leurs retombées .....	3
Les retombées globales du processus du Pacte rural dans la MRC .....	6
La municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick .....	8
Un bref portrait de la municipalité.....	8
Les forces et défis de Saint-Rémi-de-Tingwick.....	10
Le processus de mise en place du Pacte rural et le soutien des ADR à Saint-Rémi-de-Tingwick.....	11
Les projets menés à Saint-Rémi-de-Tingwick et leurs retombées .....	11
L'impact global des projets menés à Stornoway sur la santé et la qualité de vie des citoyens.....	14
La municipalité de Saint-Rosaire .....	17
La municipalité en quelques chiffres.....	17
Les forces et les défis de Saint-Rosaire .....	19
Le processus de mise en œuvre du Pacte rural et le soutien des ADR à Saint-Rosaire .....	19
Les projets menés à Saint-Rosaire et leurs retombées .....	20
Les impacts des projets menés à Saint-Rosaire sur la santé et la qualité de vie des gens de Saint-Rosaire .....	21

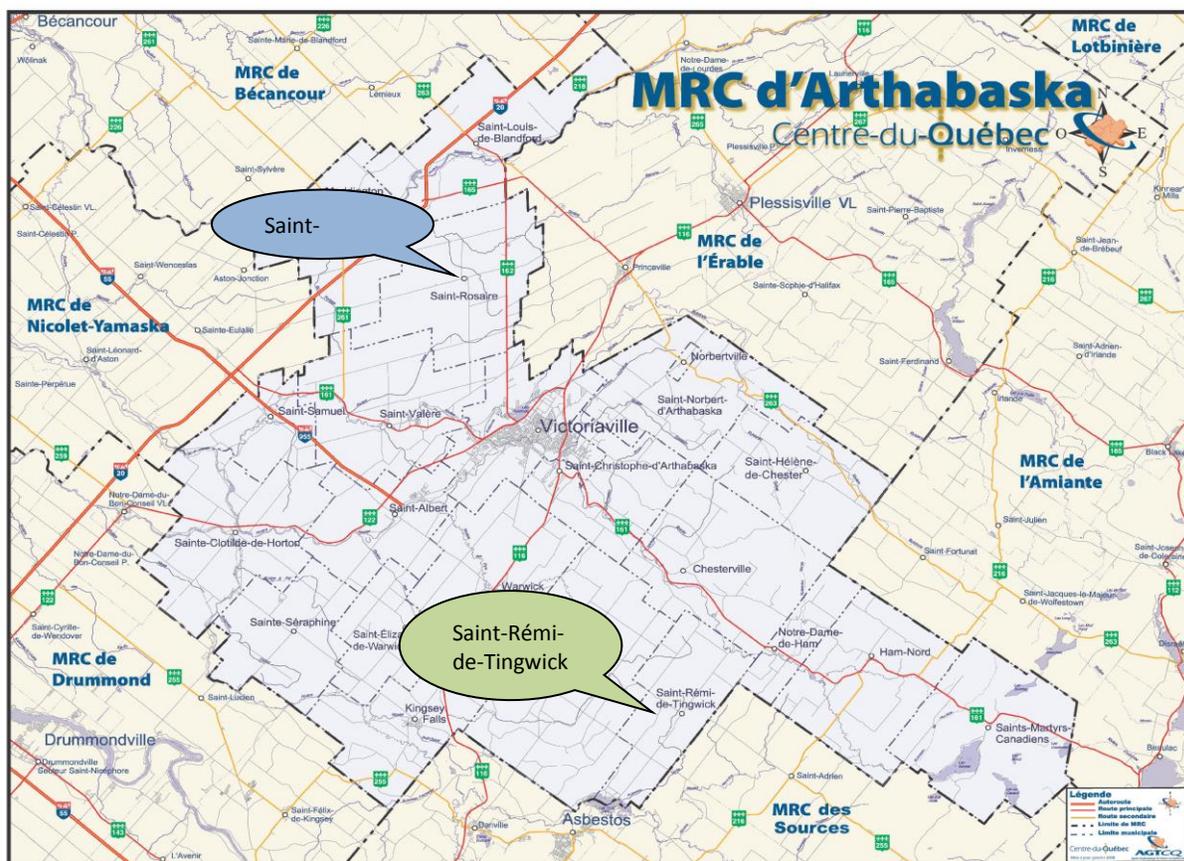
## La MRC d'Arthabaska

### *Survol rapide*

La MRC d'Arthabaska est située dans la région administrative du Centre-du-Québec. Elle est considérée comme une MRC partiellement rurale en raison de sa ville-centre de Victoriaville. La population de la MRC d'Arthabaska est répartie sur vingt-trois municipalités, incluant Victoriaville. La MRC d'Arthabaska a entamé une démarche de promotion « Victoriaville et sa région » pour faire connaître la région et attirer la main-d'œuvre, qui fait défaut dans la région. Cette région est aussi appelée « le berceau du développement durable ». On dit que la dynamique territoriale est positive et que les acteurs travaillent bien ensemble, un « terreau propice à la concertation ».

Pour cette étude, nous avons choisi deux municipalités que nous avons étudiées dans plus de détail : Saint-Rosaire et Saint-Rémi-de-Tingwick. La première a un indice de développement positif (2,56) alors que la seconde affiche un indice négatif (-3,56).

**Figure 1** Évolution de la population et taux d'accroissement, 1991-2011, MRC d'Arthabaska et province



La croissance de la MRC d'Arthabaska est constante depuis 1991 et semblable à celle de l'ensemble du Québec.

**Tableau 1 Variation de la population, 1991-2011**

	1991	1996	2001	2006	2011	Taux d'accroissement, 1991-2011
<b>MRC Arthabaska</b>	60 257	62 917	64 089	66 247	69 237	14,9
<b>Québec</b>	6 895 965	7 138 795	7 237 479	7 546 131	7 903 001	14,6

### *Processus du Pacte rural*

Dans la MRC d'Arthabaska, l'enveloppe initiale du Pacte rural (2002-2007) a été gérée par un comité de la ruralité. Au cours de la première édition de la PNR, ce comité avait alloué une somme annuelle un peu plus élevée aux municipalités dévitalisées (35 000 \$) qu'aux autres municipalités (25 000 \$). Devant l'insatisfaction de plusieurs maires, on a choisi une répartition égalitaire de 40 000 \$ par municipalité avec la PNR2 (avec une bonification si indice de développement négatif). À partir de 2009, la MRC a regroupé l'argent du PR, une contribution de la Ville de Victoriaville et un montant provenant du Fonds de soutien aux territoires dévitalisés (MAMROT) pour créer un fonds stratégique de développement de 1 000 000 \$.

Nous, on a décidé de réserver des montants par municipalité. Donc, la municipalité sait qu'elle a un montant qui est un levier financier pour le développement qu'elle pourra utiliser quand elle l'aura insérée dans sa planification, bien réfléchi.

Quelqu'un de la MRC

Lors de la planification stratégique de la MRC, on avait identifié quatre chantiers (démographie, cohabitation harmonieuse des usages, développement économique, qualité de vie). Ceux-ci ont servi de balises pour l'utilisation de ce fonds stratégique, qui avait également une priorité d'action : les municipalités dévitalisées. Ce fonds était géré par un comité de coordination.

Un projet qui peut être financé doit l'être donc on a pu aller chercher beaucoup d'argent qu'on n'aurait pas été chercher autrement, dans différents programmes nationaux et provinciaux. C'est toujours la volonté de la municipalité; s'ils ne veulent pas, il n'y a pas de problème, mais il y a un effet d'entraînement. Quand une municipalité va chercher deux fois 100 000 \$, les autres disent : « Comment tu es allé chercher cet argent-là...? » Ce n'est pas juste de l'animation qu'on fait, mais de voir le développement d'une MRC de façon cohérente.

Un ADR

L'objectif était de faire fructifier l'argent du Pacte, c'est-à-dire d'en faire un levier pour aller chercher d'autres fonds. Finalement, chaque dollar investi par le PR2 a permis de générer 3,45 \$.

Dans la MRC d'Arthabaska, on considère qu'un projet peut être financé par l'enveloppe territoriale lorsqu'il concerne 50 % des municipalités + 1. Certains projets regroupant seulement quelques municipalités ont été financés par les municipalités concernées, à même le fonds qui leur était alloué.

Au moment même où la Politique nationale de la ruralité (PNR) entrait en vigueur en 2002, la MRC coordonnait une démarche d'élaboration de politiques familiales municipales sur l'ensemble du territoire. Ces deux démarches se sont donc nourries mutuellement, puisque les agentes de développement rural embauchées dans le cadre de la PNR ont appuyé les municipalités dans leur

démarche, parfois même à titre de chargé de projet. D'ailleurs, la deuxième agente rurale embauchée avait auparavant été responsable du soutien des municipalités dans le cadre des Politiques familiales et MADA; elle connaissait donc bien les municipalités à son arrivée comme ADR.

Dans la MRC d'Arthabaska, les agentes de développement rural soutiennent activement les municipalités dans la recherche de fonds et les encouragent à utiliser leur Pacte rural uniquement lorsque toutes les autres avenues de financement ont été explorées. C'est pourquoi on dit que le soutien d'une agente est plus important que l'argent de la PNR. Comme le souligne une ADR : « On ne fait pas un projet pour un fonds, on le fait parce qu'il y a un besoin ».

Les municipalités se sont donné des plans d'action, d'abord autour des politiques familiales (PNR1) puis des MADA pour ensuite s'inscrire dans le plan stratégique du territoire (PNR2). « On est obligé de pousser des municipalités à utiliser leur montant du Pacte rural. Ils se sont trainé les pieds. Ça fait sept ans qu'ils ont 40 000 \$ par année dans leur compte et là, on est obligé de dire : "Eh, vous allez le perdre". Ce sont les agentes qui ont été obligées de regarder s'il n'y a pas moyen de faire quelque chose » (une ADR). Les ADR ont cependant été moins impliquées dans le soutien aux projets territoriaux.

**Tableau 2 Sommaire des projets et investissements pour le Pacte rural 2007-2014 (MRC d'Arthabaska)\***

<b>Sommaire des projets et investissements pour le Pacte rural 2007-2014 (MRC Granit)*</b>	
<b>Nombre de projets</b>	<b>91 projets :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 41 projets de territoire (MRC)</li> <li>• 50 projets locaux (municipalité)</li> </ul>
<b>Investissements totaux</b>	<b>7 814 133 \$</b>
<b>Financement provenant du Pacte rural</b>	<b>2 261 111 \$ (29 %)</b>
<b>Financement gouvernemental (incluant le Pacte)</b>	<b>3 737 942 \$ (48 %)</b>
<b>Argent généré pour chaque dollar du Pacte rural</b>	<b>3,45 \$</b>
<b>Source gouvernementale du financement</b>	MAMROT (Pacte, FSTD, FCCQ), députés, MELS, MSP, CLD (FDEÉS), MCC, SADC, MTO (FDOT), MAPAQ
<b>Emplois créés ou soutenus</b>	<b>34</b>

### *Les projets territoriaux et leurs retombées*

Ce sont 41 projets territoriaux (impliquant plus d'une municipalité ou toute la MRC) qui ont été réalisés avec le PR dans la MRC d'Arthabaska. Le plus important en terme de financement accordé est celui de l'Internet haute vitesse. Plusieurs projets ont été menés par la MRC elle-même pour soutenir les activités de promotion de la MRC (activités de partages avec partenaires d'autres secteurs, plan de communication pour la MRC, campagne de fierté régionale, soutien à l'accueil des nouveaux arrivants, entente de cohabitation harmonieuse en milieu rural, plan de gestion de la zone agricole, remorque radar, etc.). Par ailleurs, de 2008 à 2013, le Pacte rural a financé une partie du salaire de la seconde agente de développement rural.

Diverses sommes ont également été octroyées à un projet de développement du transport collectif entre 2007 et 2014 : navette pour le Mont Gleason pour les jeunes de la MRC ainsi que matin et soir pour les travailleurs; déserte dans les zones excentriques centre-est et nord-ouest; outils de gestion du transport collectif.

Quelques études ont également été réalisées, surtout en soutien au secteur privé : besoins des entreprises exportatrices, produits de rejets utilisés comme intrants par d'autres entreprises, rejets de tubulures en acériculture.

Quelques produits touristiques ont également reçu un soutien financier : Balades gourmandes, sensibilisation au développement durable et aux produits régionaux.

Le PR a également soutenu deux projets plus spécifiquement axés sur le capital humain. Un premier a permis la production d'outils de sensibilisation au bénévolat pour les municipalités rurales (l'ABC du bénévolat) par un organisme agricole et le second, la création d'un centre virtuel de la réussite scolaire par la commission scolaire.

Seuls les deux projets décrits ci-dessous ont été mentionnés par les personnes interviewées.



Le premier projet territorial mené par la MRC d'Arthabaska au cours du PR2 a été l'installation de l'**Internet haute vitesse** sur l'ensemble du territoire. L'ADR a soutenu le projet surtout pour la mise en place de ce service dans les rangs.

**Tableau 3 Retombées du projet Internet haute vitesse**

Retombées du projet Internet haute vitesse	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre d'Internet haute vitesse au plus de gens possible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamique MRC intermunicipale</li> <li>• Rétention population (travailleurs autonomes)</li> <li>• Attire de nouveaux résidents</li> <li>• Garde les citoyens informés</li> </ul>
<b>Le processus</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation intercommunautaire assistée par une ADR.</li> <li>• Négociation entre les communautés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration intermunicipale</li> <li>• Interactions intercommunautaires</li> <li>• Vision de développement</li> <li>• Participation intercommunautaire soutenue par une ADR.</li> </ul>



« **Les partenaires 12-18** » est un organisme crée pour accompagner les adolescents dans les MRC d'Arthabaska et de l'Érable en soutenant leur participation active dans leur communauté dans une perspective de développement local durable. Il a été primé par les Grands Prix de la Ruralité en 2014

(Solidarité rurale du Québec). Ce groupe occupe l’ancienne caserne de pompiers de Saint-Rémi-de-Tingwick (voir ci-dessous).

**Tableau 4 Retombées du projet Partenaires 12-18**

Retombées du projet Partenaires 12-18	
Ce que les gens en disent	Ce qu’on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maison de jeunes</li> <li>• Activités pour les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamise la MRC</li> <li>• Stimule la jeunesse</li> <li>• Loisirs et cultures</li> <li>• Cohésion sociale intra et inter MRC</li> </ul>
<b>Le processus</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet inter MRC</li> <li>• Une force positive dans le développement de la communauté, mais aussi une force avenir qui est sensibilisée aux problèmes que vivent les régions rurales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamique inter MRC</li> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Acteurs déterminants dans l’avenir du milieu rural.</li> <li>• Vision du développement</li> <li>• Mobilisation</li> </ul>



Deux municipalités se sont entendues pour se donner la possibilité d’organiser des loisirs en embauchant conjointement une coordonnatrice en loisirs.

Il va avoir une coordonnatrice en loisirs collectifs engagée [à Saint-Rémi] : 8 heures par semaine ici, et 8 heures par semaine à Chesterville. Donc, il va y avoir des loisirs comme le soccer : un groupe d’âge ici, et un autre groupe d’âge avec Chesterville. C’est parce que les deux municipalités ont décidé de se prendre en main et d’organiser ça ensemble, de collaborer.  
Participant à une discussion de groupe.

**Tableau 5 Retombées du projet d’embauche d’une coordonnatrice en loisir**

Retombées du projet d’embauche d’une coordonnatrice en loisir	
Ce que les gens en disent	Ce qu’on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre de loisirs pour les jeunes.</li> <li>• Dynamique intercommunautaire qui amène un vent nouveau dans la communauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de loisirs</li> <li>• Cohésion sociale</li> <li>• Vie active pour les jeunes</li> </ul>
<b>Le processus</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopération de deux municipalités pour revitaliser les loisirs dans la communauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interactions communautaires</li> <li>• Vision de développement</li> </ul>

Il y également eu une entente entre les municipalités rurales et deux municipalités plus importantes, Victoriaville et Warwick, pour un partage des équipements de loisirs.

## *Les retombées globales du processus du Pacte rural dans la MRC*

Outre les projets menés à l'échelle du territoire et l'ensemble des projets locaux, le processus de mise en place du Pacte rural (mise en place d'un comité de la ruralité, création d'un fonds stratégique de développement, embauche des agentes de développement et leur soutien dans l'ensemble des activités liées au PR) a permis de mobiliser la MRC et ses partenaires tout en créant une nouvelle dynamique. Le tableau qui suit résume les principales retombées de ces processus.

**Tableau 6 Retombées globales du processus dans la MRC**

<b>Retombées globales du processus dans la MRC</b>	
<b>Ce que les gens en disent</b>	<b>Ce qu'on peut en extrapoler</b>
<b>Travail des agents</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une agente plus axée sur la recherche de financement et sur la vision globale.</li> <li>• Une agente en soutien aux projets locaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration entre municipalités</li> <li>• Concertation</li> <li>• Animation par les AR</li> <li>• Liens entre municipalités et MRC</li> </ul>
<b>Concertation et travail intersectoriel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets pervers de la concertation</li> </ul>	
<b>Concertation entre municipalités</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les municipalités ont appris à travailler ensemble.</li> <li>• Rendre accessibles des infrastructures de loisirs de la ville-centre aux autres municipalités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité physique</li> <li>• Loisirs</li> <li>• Vision de la MRC</li> <li>• Collaboration intermunicipale</li> </ul>
<b>Pacte rural et projets qui en découlent</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles infrastructures.</li> <li>• Partage de services.</li> <li>• Mise en place de structures pour que les milieux développent des projets.</li> <li>• Confiance en leur milieu pour prendre le développement en main.</li> <li>• Beaucoup de bénévolat (parfois épuisement).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation + implication citoyenne</li> <li>• Responsabilisation</li> <li>• Confiance et <i>empowerment</i></li> </ul>
<b>Projets touchant aux services de proximité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les municipalités sont plus conscientes du besoin et du droit aux services.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services de proximité</li> </ul>
<b>Processus menant aux projets/(plan de développement)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fait de devoir se doter d'un plan de développement oblige à se structurer et donc de se faire une vision du développement local.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vision du développement</li> </ul>

## *Les agents de développement rural*

---

Dans la MRC d'Arthabaska, il y a deux agentes de développement rural qui travaillent au centre local de développement. Une agit à titre de commissaire à la ruralité et l'autre est plus sur le terrain auprès des municipalités. Cette dernière était absente pendant une grande partie de la période de collecte des données. L'agente terrain était davantage impliquée dans les processus de développement stratégique des municipalités (MADA et politique familiale) alors que la commissaire était plutôt en lien avec le conseil municipal, la DG, les plans de développement et gère le Pacte rural.

Dans les entrevues que nous avons réalisées, voici les rôles des ADR que les acteurs du milieu identifient :

- ⇒ Accompagnement et animation dans les milieux selon leurs besoins, parfois très soutenus dans les municipalités moins habituées à ce genre de démarche;
- ⇒ Apport d'une vision supramunicipale, de développement global de la MRC;
- ⇒ Analyse et suivi des projets du Pacte rural;
- ⇒ Soutien à la recherche de fonds (autre que du Pacte rural) pour les projets issus du milieu;
- ⇒ Développement de politiques locales (familiales et pour les aînés), parfois même chargée de projet dans les certaines municipalités;
- ⇒ Soutien à des initiatives entrepreneuriales;
- ⇒ Volonté de mettre en réseau des personnes impliquées dans les « politiques humaines » (PR, MADA, politique familiale, développement social);
- ⇒ Liens avec le MAMROT régional.

Je pense que ça a aidé beaucoup, pour informer de la possibilité de faire ces projets-là, donner la procédure. C'est les agents qui ont ça. Les agentes ont aidé à démarrer, donner la vision, la démarche à suivre. [...] Ça prend des ressources pour savoir comment partir, comment s'enligner, alors elles sont très importantes.

Un participant à une discussion de groupe

On avait besoin des agents pour nous dire comment on fait. Par quoi on commence? On savait qu'il y avait de l'argent disponible, mais j'en ai des besoins... on ne le savait même pas. En commençant par la consultation, les idées ont sorti, on a fait un résumé de ça, et on regardait ce qui avait le plus de personnes qui en voulaient.

Un élu

## LA MUNICIPALITE DE SAINT-REMI-DE-TINGWICK

### *Un bref portrait de la municipalité*

Saint-Rémi-de-Tingwick est une petite municipalité (population de 474 en 2011) située à environ 32 kilomètres au sud de Victoriaville et à 17 kilomètres au nord-est d'Asbestos, dans une région vallonnée largement agricole et forestière. Le village est localisé sur le dessus d'une colline avec une vue sur les paysages environnants. Il y a trois grands secteurs à la municipalité : les rangs, le village et le secteur des Trois-Lacs où on retrouve des chalets et aussi des maisons habitables à l'année. Un peu plus d'un tiers de la population demeure autour des Trois-Lacs. Il y a quelques petites entreprises (des balais pour nettoyer les rues et une entreprise de pieux) ainsi que des fermes.

Il y a déjà eu une petite mine d'amiante et la population était alors de 1 200 résidents. Mais à la suite de la fermeture de la mine en 1971, de nombreux résidents sont partis, et l'école a fermé. Ce bâtiment scolaire a par la suite été utilisé à différentes fins, dont un zoo privé. En 2008, à la suite de démêlés avec la municipalité relativement aux normes de salubrité et de zonage, le propriétaire du zoo a assassiné la directrice générale dans le bureau municipal avant de mettre le feu au bâtiment. Ce chapitre de l'histoire récente de Saint-Rémi a laissé des traces dans vie communautaire.

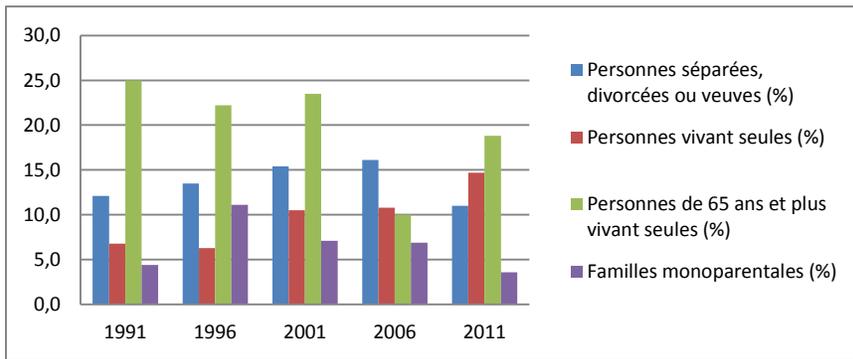
Saint-Rémi-de-Tingwick a connu une variation de sa population de 7,0 % depuis 1991. Comme il s'agit d'une très petite municipalité, il s'agit d'une variation à la baisse de quelques individus au cours des 20 dernières années.

**Tableau 7 Taux d'accroissement de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick de 1999 à 2011**

	1991	1996	2001	2006	2011	Taux d'accroissement, 1991-2011 (%)
<b>Saint-Rémi-de-Tingwick</b>	443	477	476	468	474	7,0
<b>MRC de Montmagny</b>	60 257	62 917	64 089	66 247	69 237	14,9
<b>Province de Québec</b>	6 895 965	7 138 795	7 237 479	7 546 131	7 903 001	14,6

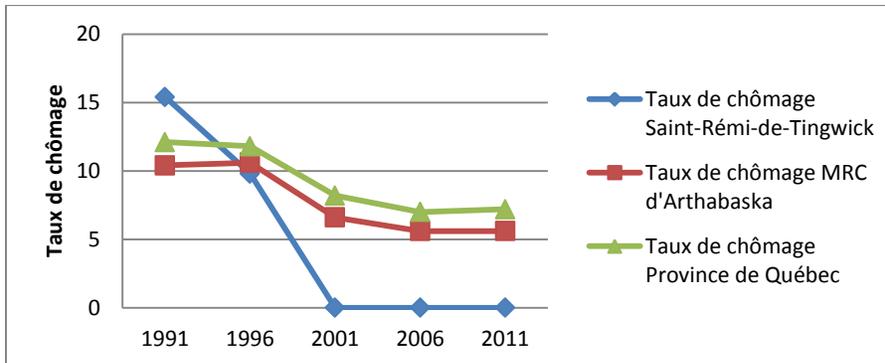
Saint-Rémi a vu sa population de personnes de 65 ans et plus vivant seules diminuée entre 1991 et 2006, avec une légère augmentation en 2011. Cette catégorie de population qui était nettement plus importante que les autres en 1991 a regroupé les valeurs des autres catégories en 2006 et en 2011.

**Figure 2 Situation familiale dans Saint-Rémi-de-Tingwick, 1991-2011**



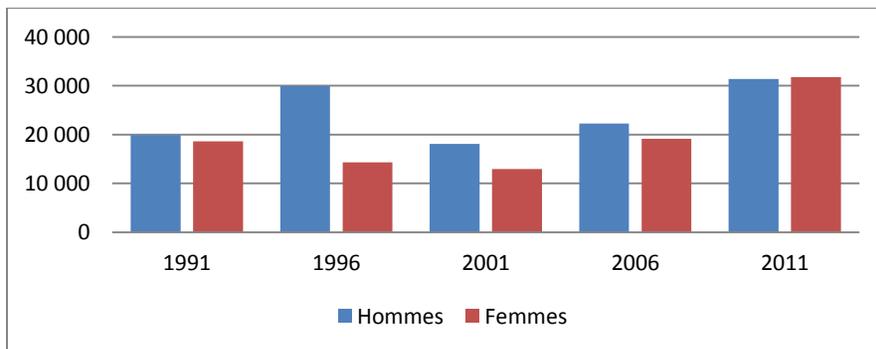
Le taux de chômage de la municipalité est à 0 % depuis 2001, soit en deçà des taux pour la MRC ou le Québec.

**Figure 3 Taux de chômage (15 ans et +), par territoire, 1991-2011**



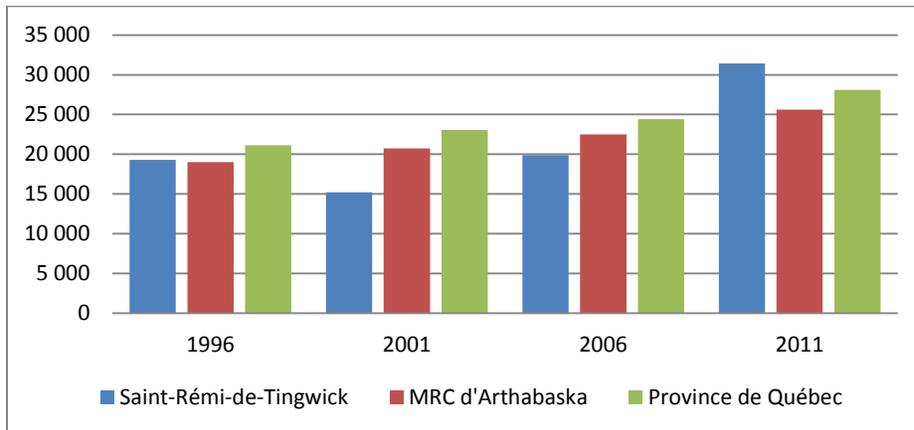
Alors que le revenu médian est plus élevé chez les hommes de 1991 à 2006, le revenu médian des femmes a rejoint celui des hommes en 2001. Le revenu médian est revenu, en 2011, au niveau de 1996 pour les hommes. Pour les femmes cependant, le niveau a augmenté de manière importante. Il faut toutefois se rappeler qu'il s'agit ici d'un tout petit nombre et que des variations semblables peuvent être attribuées à une ou deux personnes.

**Figure 4 Revenu médian, par sexe, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



En 2011, le revenu médian de Saint-Pierre (31 410 \$) a dépassé les valeurs de la MRC (25 633 \$) et de la Province (28 099 \$).

**Figure 5 Revenu médian, par territoire, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



### *Les forces et défis de Saint-Rémi-de-Tingwick*

Les citoyens interviewés dans le cadre de ce projet apprécient Saint-Rémi-de-Tingwick pour la tranquillité, le paysage, la beauté de la campagne et l'environnement. Ceux qui vivent au bord des Trois-Lac apprécient aussi la vue sur le lac. Certains mentionnent également que les résidents sont sympathiques et qu'il y a des activités au village. La proximité relative de quelques villes (Asbestos, Victoriaville et Sherbrooke) constitue, pour certains, un atout.

Si ces facteurs contribuent à la qualité de vie et au bien-être, d'autres éléments apparaissent moins favorables. D le décès tragique de la directrice générale, certains observent que « les gens n'avaient pas le goût de s'impliquer dans rien ». Il y a donc eu une période pendant laquelle il y avait peu d'activités communautaires et de participation citoyenne.

Un autre défi noté par les citoyens est la distance des services de proximité. Il n'y a plus d'institution financière, de garage, de dépanneur ou d'épicerie, et le bureau de poste a diminué ses heures d'ouverture. De plus, les services d'urgence (l'ambulance, les services d'incendie) sont localisés dans une autre municipalité, ce qui en inquiète certains. En termes de loisirs, une personne mentionne que les résidents de Saint-Rémi doivent payer un supplément pour utiliser la piscine de Warwick, ce qui n'était pas le cas par le passé.

Une personne explique que « pour les services, on est loin de tout : épicerie, essence, dépanneur. Il faut tout penser d'avance. On est à 25 minutes du poste [d'essence] le plus proche pour avoir du service. C'est la seule affaire qui fait que je « tripe » moins.  
Une personne du village

La création d'un sentiment d'appartenance au sein de la municipalité présente aussi un défi, les citoyens ayant, jusqu'à récemment, peu d'occasions pour se côtoyer, surtout en l'absence de services de proximité.

Enfin, un riverain du lac observe que ce dernier se détériore à cause du drainage des terres agricoles qui charrient du phosphore, ayant comme résultat une prolifération d'algues.

## *Le processus de mise en place du Pacte rural et le soutien des ADR à Saint-Rémi-de-Tingwick*

---

À Saint-Rémi-de-Tingwick, et ce, dès la première édition du pacte rural, les agents de développement rural ont beaucoup soutenu la communauté et le conseil municipal dans la démarche de politique familiale et des projets qui ont été imaginés par la suite pour répondre aux besoins de la population.

La démarche a commencé par une consultation au début des années 2000, à laquelle un pourcentage très élevé de la population a assisté, soit environ 150 personnes sur 850, et ce, un après-midi de semaine. Selon certains, les résidents avaient hâte de s'exprimer et de voir bouger leur milieu; les agents ruraux n'avaient pas vu un tel taux de participation ailleurs. Certaines priorités ont été dégagées des discussions, dont le besoin d'avoir des occasions de se rencontrer. Un autre thème fort est identifié et devient la priorité de la mairesse : intéresser les jeunes à des activités physiques et offrir des choses pour qu'ils restent à Saint-Rémi. Les agentes rurales ont soutenu ces processus.

On avait besoin des agents pour nous dire comment on fait, par quoi on commence. On savait qu'il y avait de l'argent disponible, mais j'en ai des besoins... on ne le savait même pas. En commençant par la consultation, les idées ont sorti, on a fait un résumé de ça, et on regardait ce qui avait le plus de personnes qui en voulaient.

Un élu

Des rencontres ont eu lieu pendant presque un an pour élaborer la Politique familiale, et un plan de développement a été élaboré à partir de ce processus. On a aussi tenu un brunch familial et les participants se sont mis en équipe pour identifier des idées de projets. La politique familiale a été adoptée en décembre 2011. Par la suite, la démarche Municipalités amies des aînés (MADA) a permis de se pencher également sur les besoins des personnes âgées.

Un montant du Pacte rural de Saint-Rémi (PNR 2) a été utilisé pour organiser la consultation et pour le travail d'élaboration du plan de développement. Ensuite, il a servi à financer plusieurs projets : le parc municipal, un guide pour les nouveaux arrivants, la politique familiale et le site Web municipal. D'autres projets font suite à MADA ou bénéficient d'autres fonds, tels que la conversion de la caserne des pompiers. De plus, la municipalité a choisi d'appuyer quelques entreprises locales à même le Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) et le Fonds d'aide aux municipalités mono-industrielles (FAMM).

## *Les projets menés à Saint-Rémi-de-Tingwick et leurs retombées*

---

En 2010, le premier projet associé à la PNR entrepris par Saint-Rémi était de se doter d'un site Web municipal, projet qui a été financé en partie par le Pacte rural. En 2012, la municipalité a participé à l'organisation et à la mise en place du Salon des collectionneurs d'antiquités, projet également soutenu par le Pacte rural et en lien avec le Musée des outils anciens, un musée privé mis en place dans l'ancienne école par un collectionneur passionné des outils manuels anciens et qui a une collection de renommée internationale. Ensuite, selon les besoins exprimés lors de la consultation, les projets tournent autour des loisirs actifs et des occasions de se rencontrer.



Création d'un **site Web municipal** qui fournit des nouvelles locales et fait la promotion de la municipalité.

**Tableau 8 Retombées du projet Site Web municipal**

Retombées du projet Site Web municipal	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
Le projet lui-même	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un site Web qui diffuse les nouvelles locales et qui présente les attraits du coin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démographie</li> <li>• Attrait de nouveaux résidents</li> <li>• Fierté</li> <li>• Cohésion sociale</li> </ul>



En 2013, le Pacte rural a été utilisé pour aménager **deux parcs** : un au cœur du village et l'autre sur le bord des Trois-Lacs. Ces projets visent entre autres la cohésion sociale entre résidents et l'activité physique.

**Tableau 9 Retombées du projet d'aménagement de Parcs**

Retombées du projet d'aménagement de Parcs	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
Le projet lui-même	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de parcs, à savoir une amélioration et un rajeunissement des équipements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espaces verts</li> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Dynamique communautaire</li> <li>• Démographie</li> </ul>



La municipalité a aussi transformé l'ancienne **caserne de pompiers** en salle municipale, en isolant le bâtiment et en faisant une aile pour une salle de bains. Il n'y avait aucune toilette publique dans le village, donc quand les jeunes venaient patiner, jouer au baseball ou au soccer, ou faire d'autres activités, ils n'avaient pas d'endroit pour se changer ou aller aux toilettes. Ce nouveau bâtiment s'appelle Pavillon Renée-Vaudreuil, en honneur de l'ancienne directrice générale assassinée. Le projet a été soutenu par les fonds provenant de MADA et les travaux ont été faits en 2012. Les locaux sont utilisés par différents groupes : jeunes, aînés, etc.

**Tableau 10 Retombées du projet « Caserne de pompiers »**

Retombées du projet « Caserne de pompiers »	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
Le projet lui-même	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à une salle communautaire</li> <li>• Infrastructure qui soutient les loisirs</li> <li>• Soutien aux organismes du milieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamique communautaire</li> <li>• Service de proximité</li> <li>• Liens sociaux</li> </ul>



Plusieurs **activités de rassemblement et de loisirs** sont aussi organisées dans la municipalité. Un carnaval d'hiver est organisé depuis quelques années, encore une fois pour créer des occasions de socialisation. L'été, avec la participation de bénévoles, la municipalité a formé des équipes de **soccer** en faisant des appels téléphoniques à toutes les familles ayant des enfants. On a commencé avec 21 jeunes et on a fini avec 23, donc aucun enfant n'a abandonné. Une mère explique : « Avant on allait à Warwick pour jouer, mais il n'y avait plus d'entente avec la ville de Warwick, donc comme on est résident de Saint-Rémi, ça nous coûtait 600 \$ au lieu de 300 \$. » Il n'y a pas eu de subventions pour ce projet puisque les sommes sont venues du comité de loisirs qui avait un surplus provenant du carnaval d'hiver. Ces montants ont permis d'acheter des ballons, des dossards, etc.

Les loisirs c'était une amélioration? « Oui, parce que nos enfants... quand on veut faire une activité, il faut toujours sortir de Saint-Rémi, dans le fond c'est des frais, l'essence. Et comme on n'est pas dans notre village, souvent, des fois, on a d'autres frais à part à déboursier. Et toutes les activités qu'ils ont fait cette année [à Saint-Rémi] c'est gratuit. Alors ça vraiment amené beaucoup de plus. »

Un citoyen

En été, depuis quelques années, il y a une course de boîtes à savon dans la grande côte au milieu du village, suivie d'une épluchette de blé d'Inde avec des hot-dogs auxquels on a ajouté des assiettes de crudités et des jus, « parce que c'est plus santé ». Des citoyens d'autres municipalités participent à cet événement.

**Tableau 11 Retombées des activités de loisirs**

Retombées des activités de loisirs	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
Le projet lui-même	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles activités de loisirs</li> <li>• Activités familiales à proximité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de loisirs</li> <li>• Fierté</li> <li>• Sentiment d'appartenance</li> <li>• Dynamique communautaire</li> </ul>



La municipalité a également constitué une **trousse d'accueil pour les nouveaux résidents** qui aide les nouveaux résidents à mieux s'adapter et à s'informer des activités dans la communauté. Elle est offerte accompagnée d'un panier de produits locaux. On tente d'envoyer un bénévole pour rencontrer les nouvelles familles, mais il manque parfois de personnes disponibles pour le faire.

**Tableau 12 Retombées du projet Trousse d'accueil**

Retombées du projet Trousse d'accueil	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Document d'accueil pour les nouveaux arrivants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fierté</li> <li>Garde les citoyens informés</li> <li>Cohésion sociale</li> <li>Dynamique communautaire</li> <li>Rétention des nouveaux arrivants</li> <li>Participation citoyenne</li> </ul>

On retrouve aussi plusieurs activités pour les personnes âgées, dont des cours d'activités physiques pour les 50 ans + (19 personnes). Il y a un nouveau groupe FADOQ qui regroupe les retraités plus jeunes et aussi un Club de l'âge d'or et un Club des fermières.

Des fonds provenant du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) et du Fonds d'aide aux municipalités mono-industrielles (FAMM) ont été utilisés pour aider quatre entreprises locales dans les domaines agroforestier et agrotouristique.

Également, un organisme sans but lucratif qui a bénéficié d'une subvention du FSTD est à développer un projet de sentiers équestres à Saint-Rémi.

### *L'impact global des projets menés à Stornoway sur la santé et la qualité de vie des citoyens*

Plusieurs changements ont été observés dans la municipalité au cours des dernières années. D'abord, il y a de nouveaux aménagements que les citoyens mentionnent : le parc aux Trois-Lacs avec des jeux, une patinoire améliorée au village, une maison de jeunes et un futur local pour l'Âge d'or.

Les activités ne manquent pas, et plusieurs attribuent ce nouveau dynamisme à la mairesse. La FADOQ fait un souper des Fêtes de Noël et une cabane à sucre au printemps, pour les 50 ans et plus. L'été, on organise une course de boîtes à savons et l'hiver, un carnaval. Il y a une fête de la Saint-Jean-Baptiste une année sur deux. Ces journées permettent aux gens de se

On veut un endroit où on va pouvoir faire des ateliers de travail. Il y avait plein de projets, mais il faut avoir des lieux. [...] Donc on s'est dit : on y va pour un autre projet. C'est un bâtiment déjà existant qu'on va réaménager avec l'aide de la municipalité.

Un citoyen

réunir. La municipalité s'est aussi affiliée avec Chesterville pour offrir des activités sportives aux enfants et aux adultes : « Ça nous fait des petits sports pas trop loin à aller. » Il y a également un comité pour les Partenaires 12-18. Et pour les nouveaux arrivants, il existe dorénavant un comité d'accueil.

En plus de l'usine de balais mécaniques au village, se sont établies depuis quelques années de nouvelles entreprises agroalimentaires : La Fromagerie Ducharme, La ferme des Hautes Terres, La Jambonnière et d'autres fermes d'élevage, dont une seule a bénéficié d'un financement du Pacte rural.

Les impacts de ces changements pour les personnes interviewées varient. Les familles avec de jeunes enfants apprécient de pouvoir faire des activités de loisirs sans frais. Par contre, le fait d'être loin des services des premiers répondants suscite un sentiment d'insécurité pour certains. L'éloignement des services de proximité oblige les résidents à des déplacements pour tous les besoins de base, ce qui entraîne des coûts et oblige à une bonne organisation familiale : « Nous, on est comme à l'ancienne. Comme nos parents [...] : ils se faisaient une liste et une fois par semaine, ils allaient magasiner. En ville, ce n'est pas ça qu'ils font ». Selon certains, cet éloignement couplé à la relocalisation des entreprises près des grands centres a pour conséquence que peu de jeunes restent dans la communauté, ce qui appauvrit et dévitalise le milieu rural.

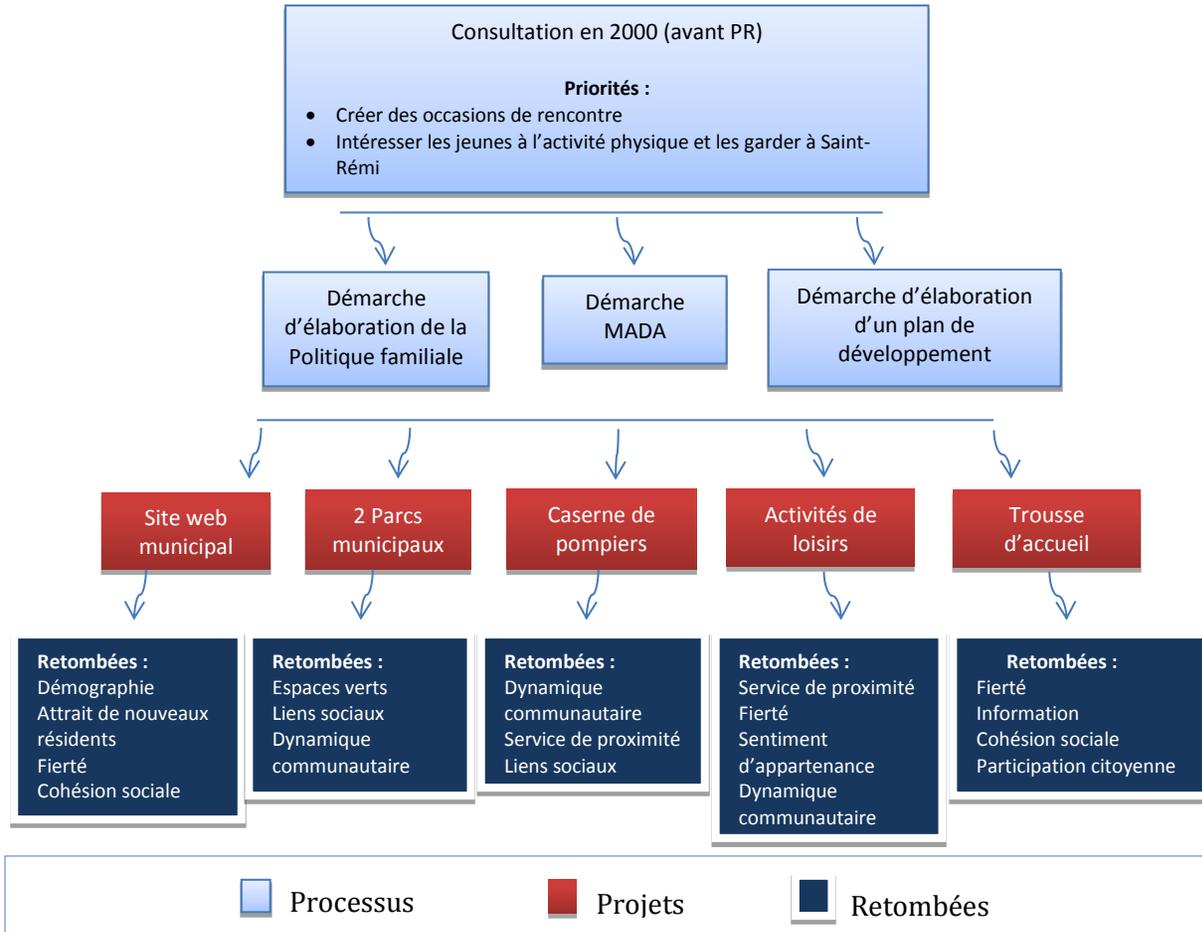
Les gouvernements ont tout changé afin de tout ramener dans les grands centres et ça a tué nos petits centres, nos ruraux... Nos municipalités rurales reçoivent moins d'argent et tout s'ensuit : les services sont coupés.

Un élu

Un facteur très important dans la nouvelle dynamique à Saint-Rémi-de-Tingwick est le désir des résidents de participer à des activités et de profiter des occasions pour se rencontrer. Deuxièmement, la volonté de la mairesse de créer ces nouvelles activités et de se donner une vision pour sa communauté, axée sur l'activité physique, la santé et la cohésion sociale, est sans doute gagnante. Troisièmement, le soutien des agents ruraux a été précieux, particulièrement au début du processus. Toutefois, certains citoyens mentionnent que les ADR n'étaient pas toujours disponibles, pour des raisons hors de leur contrôle, alors que le milieu ressentait encore un besoin d'accompagnement.

Enfin, la vision de la MRC et des agents ruraux pour l'ensemble du territoire a permis d'articuler les processus de politique familiale avec MADA, les fonds du Pacte rural et un large éventail d'autres opportunités de financement. Les projets « régionaux » ont aussi eu des impacts positifs sur Saint-Rémi, comme l'Internet haute vitesse.

**Figure 6**      **Processus de développement des principaux projets du PR à Saint-Rémi**



## LA MUNICIPALITE DE SAINT-ROSAIRE

### *La municipalité en quelques chiffres*

Saint-Rosaire est une petite municipalité (population de 838 en 2011) située à 17 kilomètres de Victoriaville, près de l'autoroute 20. Sa proximité de cette ville-centre en fait presque une communauté-dortoir, quoiqu'il s'agisse d'une région agricole, avec un certain nombre de fermes et quelques petites entreprises (dans le domaine de la construction surtout).

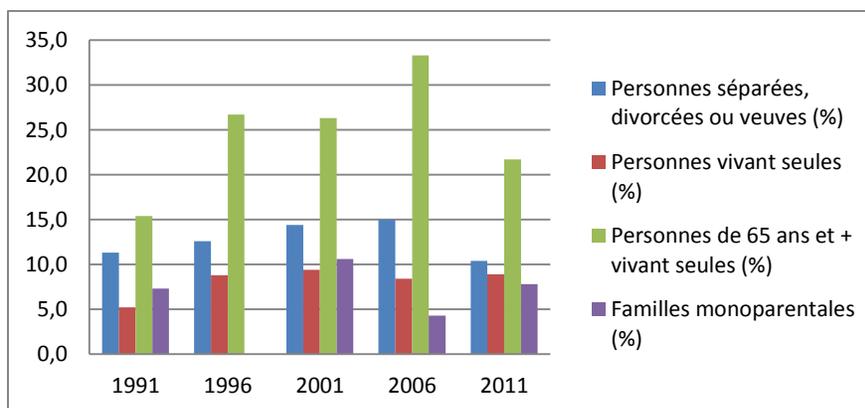
La population de Saint-Rosaire a connu une augmentation totale de 9,3 % entre 1991-2011, et ce, malgré une légère baisse en 1996.

**Tableau 13 Taux d'accroissement de la municipalité de Saint-Rosaire, de 1999 à 2011**

	1991	1996	2001	2006	2011	Taux d'accroissement, 1991-2011 (%)
<b>Saint-Rosaire</b>	767	741	771	776	838	9,3
<b>MRC de Montmagny</b>	60 257	62 917	64 089	66 247	69 237	14,9
<b>Province de Québec</b>	6 895 965	7 138 795	7 237 479	7 546 131	7 903 001	14,6

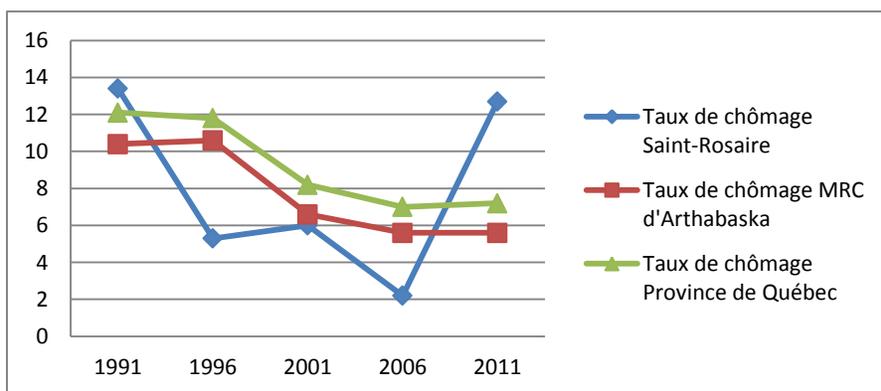
Les indicateurs relatifs à la situation familiale contribuent à nous renseigner sur l'état des réseaux sociaux de la population ainsi que sur son niveau d'isolement et d'exclusion. Dans le cas de Saint-Rosaire, les mesures sont généralement en deçà de celles observées dans la MRC d'Arthabaska et dans la province. Malgré tout, elles ont tendance à augmenter avec le temps. On remarque surtout une part importante de personnes âgées de 65 ans et plus vivant seule à toutes les années.

**Figure 7 Situation familiale dans Saint-Rosaire, 1991-2011**



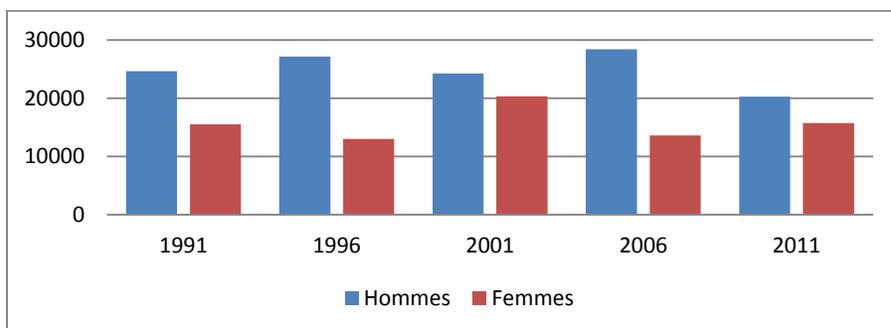
Le taux de chômage a varié au cours des 20 dernières années. Après avoir été en deçà des chiffres de la MRC et de la province, notamment avec une valeur (2,2 %) en baisse en 2006, il a augmenté de manière importante en 2011 (12,7 %).

**Figure 8 Taux de chômage (15 ans et +) par territoire, 1991-2011 (%)**



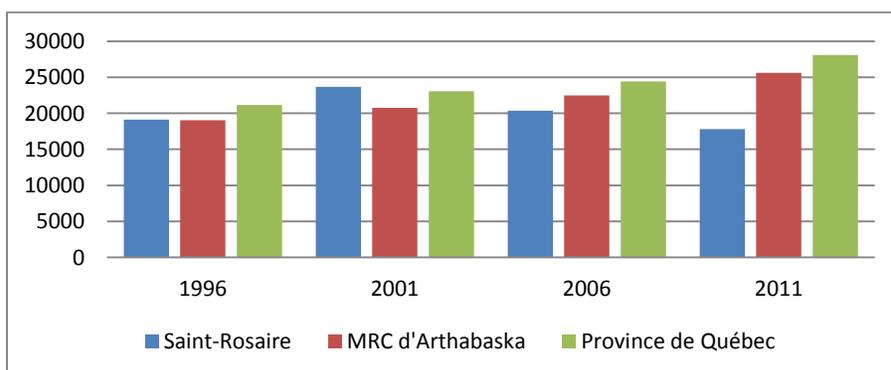
Le revenu médian des hommes a été plus élevé que celui des femmes entre 1991-2011. Que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, les revenus varient en dent de scie au cours des 20 dernières années. Il est cependant à souligner le fait que le revenu médian des hommes est en baisse en 2011 (20 241 \$) par rapport à 2006 (28 398), alors qu'il est en augmentation chez les femmes (15 735 en 2011 contre 13 582 \$ en 2006).

**Figure 9 Revenu médian, par sexe, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



Le revenu médian de Saint-Rosaire est en baisse depuis 2001, alors qu'il est en hausse constante dans la MRC et au Québec depuis 1996. En 2011, l'écart entre Saint-Rosaire et les deux autres paliers s'agrandit et la valeur absolue du revenu diminue.

**Figure 10 Revenu médian, par territoire, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



## *Les forces et les défis de Saint-Rosaire*

---

Saint-Rosaire est apprécié pour son milieu social, beaucoup de gens se connaissent et s'entraident. Plusieurs des citoyens interviewés mentionnent aussi la nature, le plein air, la tranquillité et l'espace qui font qu'il y a moins de pollution automobile et lumineuse de même que moins de bruit qu'en ville. Seuls quelques éléments nuisibles au bien-être sont identifiés : éloignement de certains services, le « voyageur » (en particulier le coût de ces déplacements), rumeurs (qu'on dit être le propre des petits milieux) et excès de bruit d'automobile par certains jeunes.

Malgré un indice de développement favorable actuellement, la municipalité a vécu un certain déclin avec la fermeture de la Caisse populaire, du dépanneur et du poste à essence. L'école était également menacée de fermeture. Devant cette situation, le conseil municipal considérait qu'il fallait attirer de nouvelles familles afin de pérenniser l'école. Mais pour ce faire, il fallait des services de proximité et des terrains à construire pour ces nouveaux arrivants.

On a un maire qui est très dynamique, un vrai gestionnaire. Il est propriétaire d'un terrain de roulettes, pas loin. Quand il y a des projets à faire, il a déjà tout fait ça avant. Quand on fait une rue, on a des spécialistes ici, des anciens maires qui viennent travailler pratiquement gratuitement. Ça prend des pelles, des camions, tout ça, mais nous, on n'a pas besoin d'embaucher, ça nous coûte pas cher. Ici, on a un conseil qui s'entend. On forme une équipe, on aime travailler ensemble, ce n'est pas politique, on se fait confiance. C'est important ça.

Quelqu'un de la municipalité

## *Le processus de mise en œuvre du Pacte rural et le soutien des ADR à Saint-Rosaire*

---

Cette démarche a commencé avec une consultation de la population à laquelle 230 personnes dans la municipalité ont participé. Différentes catégories de la population ont eu l'occasion de s'exprimer : les jeunes à l'école, les adolescents, les jeunes adultes, les jeunes familles, les gens de 40 ans et plus et les aînés. Ces consultations ont permis de dégager une image de comment on voit la famille et d'identifier les priorités pour le développement de la communauté. De ces constats pouvaient émerger des projets, donc certains seraient financés par le Pacte rural et pourraient recevoir du soutien des agents ruraux, soit pour l'élaboration, le financement, la réalisation ou d'autres besoins. À Saint-Rosaire, les agents ruraux étaient en appui au comité local, selon les besoins exprimés, mais le milieu était assez autonome en général.

Parmi les constats, on a établi que le gymnase de l'école n'était pas suffisant (il contient au maximum 100 personnes) et qu'il fallait donc une salle communautaire pour pouvoir faire des activités de loisirs et autres. On estimait qu'il fallait également une patinoire. Différents comités ont été formés pour la réalisation de projets ou pour remplir un mandat : comité de développement économique, comité des loisirs, comité de la bibliothèque, comité pour l'école, etc. Ces démarches ont débouché sur un plan d'action.

En 2009, le gouvernement a lancé son programme de soutien à la démarche des Municipalités amies des aînés (MADA). Encore une fois, on a consulté la population, aînée cette fois-ci, et on a développé un plan. On avait identifié des besoins d'organisation de loisirs. Le groupe de l'âge d'or a pris le leadership de les organiser. « Depuis un an et demi, ça va à fond de train ».

Saint-Rosaire s’est donné une vision articulée et intégrée de son développement et de son avenir à l’aide du soutien des agents de développement ruraux, des citoyens, des bénévoles engagés et du conseil municipal. Le financement pour ces projets provient des plusieurs sources, que ce soit des programmes gouvernementaux, d’investissements de la municipalité ou autre.

### *Les projets menés à Saint-Rosaire et leurs retombées*



Pour soutenir le développement, un comité de développement économique a été créé. Ce comité est en fait un OSBL indépendant, soutenu par la municipalité. Le conseil d’administration du comité a décidé de mettre en place un **dépanneur avec un poste d’essence** et la municipalité a acheté le bâtiment pour les installer. Ce projet visait à la fois à conserver des services de proximité et à attirer de nouvelles familles, entre autres, dans l’objectif de conserver l’école primaire, menacée de fermeture.

Aussi, avec le dépanneur, on a le poste d’essence. Ça aussi, c’est important. Et les rencontres aussi, il se fait toujours des rencontres; un dépanneur, c’est un lieu de rencontres. Tu jases, tu gardes des contacts.

Un citoyen

**Tableau 14 Retombées du projet de dépanneur**

Retombées du projet de dépanneur	
Ce que les gens en disent	Ce qu’on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le dépanneur est essentiel à la survie du village.</li> <li>• Il permet d’attirer de nouveaux résidents.</li> <li>• Importance du dépanneur comme lieu d’échange d’idées qui aide au développement, entre autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Services de proximité</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte implication de la municipalité (a créé un OSBL).</li> <li>• Échanges pour parler du développement de la communauté.</li> <li>• Repose sur le bénévolat (<b>bénévoles épuisés</b>).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement municipal</li> <li>• Participation citoyenne</li> <li>• Sécurité alimentaire</li> <li>• Vision globale du développement</li> </ul>



La municipalité a aussi fait construire un bâtiment qui loge un Centre de la petite enfance (CPE). Le CPE loue les locaux à l’organisme qui gère le bâtiment. Le Pacte rural de Saint-Rosaire a été utilisé pour ériger un **centre multifonctionnel**, situé à côté du CPE, avec une patinoire extérieure. La Politique familiale a aidé à mettre en place ces infrastructures de loisirs « pour être en forme et en santé » ainsi que les activités qui y sont reliées. Des cours sont donnés (peinture sur verre, anglais, mise en forme, conférences sur l’alimentation, théâtre, informatique); il y a un club de marche les lundis soir et un club pour les enfants de 7-12, le samedi matin. On a pu engager un coordonnateur en loisirs pour offrir cette programmation : « Ça a fait un boom ».

**Tableau 15 Retombées du projet de Centre multifonctionnel**

Retombées du projet de Centre multifonctionnel	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Lieu où il y a des parties de hockey et des fêtes</li> <li>Activités sportives et de loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Infrastructures (loisirs, sports, culture) de proximité</li> <li>Liens sociaux</li> <li>Engagement municipal</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Implication de la municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement municipal</li> <li>Participation citoyenne</li> <li>Sécurité alimentaire</li> <li>Vision globale du développement</li> </ul>

Par ailleurs, la municipalité a acheté le presbytère pour y installer un centre communautaire et le bureau municipal, et elle a donné la section occupée auparavant par le bureau municipal à l'école. Au moment des entrevues, la commission scolaire s'apprêtait à acheter l'église pour y installer la bibliothèque, qui va servir à l'école, actuellement en expansion.

### *Les impacts des projets menés à Saint-Rosaire sur la santé et la qualité de vie des gens de Saint-Rosaire*

Selon les citoyens de Saint-Rosaire, les activités se multiplient dans le milieu. La municipalité organise quelques fêtes au cours de l'année : une fête champêtre à l'automne (pour résidents et anciens résidents), la Saint-Jean-Baptiste et un souper à un autre moment dans l'année. L'AFEAS produit une pièce de théâtre chaque année également. Le comité de loisirs organise plusieurs activités, par exemple, le hockey « cosom », des ateliers de lecture pour les jeunes enfants, un camp de jour, du baseball, du patinage, des 5 à 7 par l'organisatrice des loisirs, des bingos.

Les impacts de ces changements, selon les citoyens interrogés, incluent le fait de garder les personnes dans leur milieu, en particulier les jeunes, puisqu'il y a des activités intéressantes. Les différentes fêtes fournissent une « occasion de rencontrer les gens et de faire de nouvelles connaissances, entre autres lorsqu'il y a de nouveaux résidents qui arrivent : c'est souvent la première place où tu vas les rencontrer ». Certains estiment qu'il est important de connaître ses voisins et d'avoir de bonnes relations. Les nouveaux développements (nouvelles rues) permettent de garder l'école primaire ouverte en attirant de nouvelles familles. Enfin, le centre multifonctionnel fournit un endroit pour des réunions et des projets et, de plus, il est accessible aux fauteuils roulants.

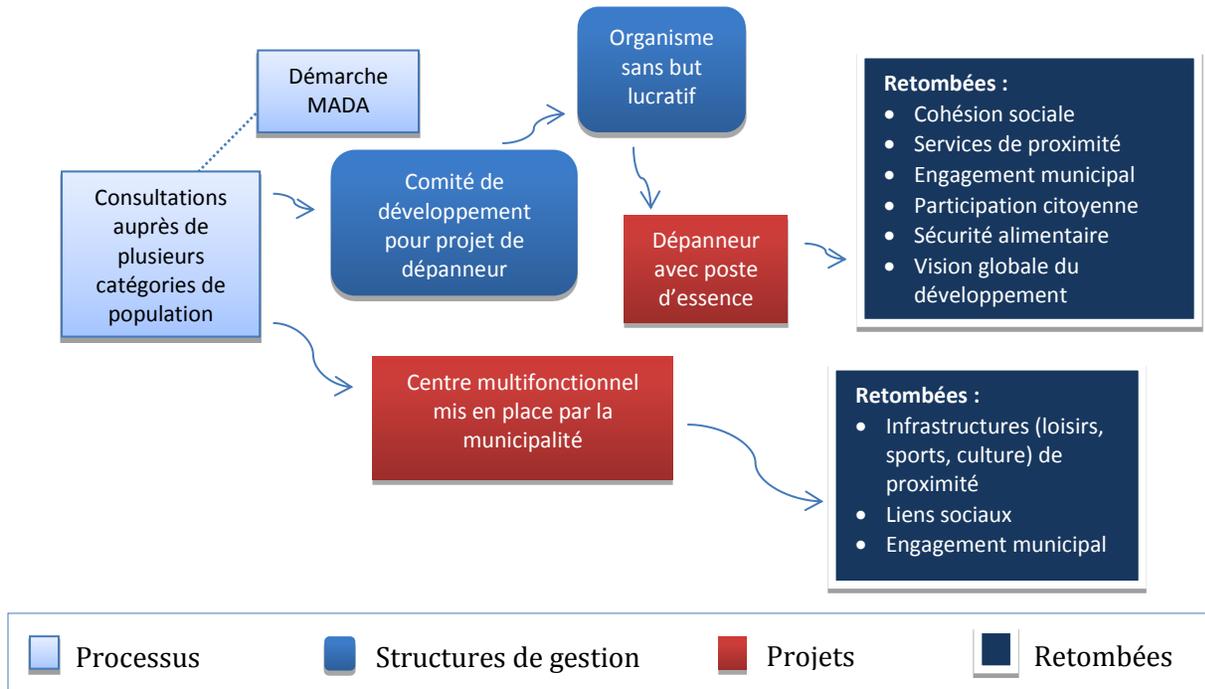
Certains interviewés attribuent le succès de ces projets au maire « très dynamique, un vrai gestionnaire » et au conseil municipal où règne un esprit de collaboration. D'autres ajoutent que c'est beaucoup grâce à l'implication d'un citoyen retraité qui s'est investi dans les consultations et le développement de projets. Enfin, d'autres diront que la force de

Ici on a un conseil qui s'entend, on forme une équipe, on aime travailler ensemble, ce n'est pas politique, on se fait confiance ».

Un élu

Saint-Rosaire ce sont les citoyens qui ont accepté ce développement qui peut faire peur ou, du moins, ne pas faire consensus. Chose certaine, c'est que le processus d'analyse des besoins pour la Politique familiale et MADA et le soutien des agents ruraux, lorsque le besoin se faisait sentir, ont permis de bien cibler les enjeux, les besoins et les aspirations des résidents et d'imaginer des projets qui y répondraient.

**Figure 11**      **Processus de développement des principaux projets du PR à Saint-Rosaire**



## ANNEXE 5 : PORTRAIT DU PACTE RURAL DANS LA MRC DU GRANIT

---

### Projet

Évaluation des effets de la Politique nationale de la ruralité sur la santé  
des ruraux et de leur communauté

### Rédaction

Mary Richardson, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)  
Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

### Équipe du projet

#### Chercheuse principale :

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

#### Cochercheurs :

Mylène Riva, Université Laval  
Patrice Leblanc, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Mathieu Philibert, Université du Québec à Montréal  
André-Anne Parent, Université de Montréal

#### Chercheurs collaborateurs :

Evelyn de Leeuw, La Trobe University, Australie  
Paul Morin, Université de Sherbrooke  
Sarah Skerratt, Scotland's Rural College, Écosse  
Mary Richardson, professionnelle de recherche, INSPQ  
Sénid Hadzic, stagiaire

#### Partenaires collaborateurs :

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Caroline Jacob, Solidarité rurale du Québec (SRQ) (jusqu'en septembre 2014)  
Julie Lévesque, Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS)  
Louise St-Pierre, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé  
Jean Tremblay, INSPQ  
Danièle Leduc et Éric Wagner, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)  
Carmen Baci, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

#### Titre de l'action concertée :

L'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population  
(2<sup>e</sup> phase)

#### Partenaires de l'action concertée :

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)  
Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)  
Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

**Établissement gestionnaire de la subvention :** INSPQ

**Numéro du projet de recherche :** 171861

Janvier 2016

# LES EFFETS DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITE SUR LA SANTE DES COMMUNAUTES RURALES

**MRC DU GRANIT  
ET  
MUNICIPALITES DE STORNOWAY  
ET  
DE STRATFORD**

Janvier 2016



<http://www.cldmontmagny.com/fr/developpement-rural/pacte-rural-2007-2014/>

## Une recherche sur la Politique nationale de la ruralité

### Qu'est-ce que la PNR?

La Politique nationale de la ruralité du Québec (2002-2007 et 2007-2014) repose sur l'idée que « pour se réaliser comme société moderne, le Québec a besoin d'une ruralité forte et vivante lui permettant d'occuper son territoire de façon dynamique et durable, de mettre à profit ses ressources collectives et d'assurer des conditions de vie équitables à tous ses citoyens ». La PNR est portée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

### Que vise-t-elle?

Les objectifs de la PNR sont :

1. de promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
2. de favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
3. d'assurer la pérennité des communautés rurales;
4. de maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

### Pourquoi une recherche?

La recherche visait à démontrer les effets de la Politique nationale de la ruralité (PNR) sur la santé des ruraux et de leur communauté. L'étude a porté sur trois municipalités régionales de comté (MRC) et, dans chacune d'elle, sur deux municipalités. L'étude s'est intéressée uniquement à deux mesures de la PNR :

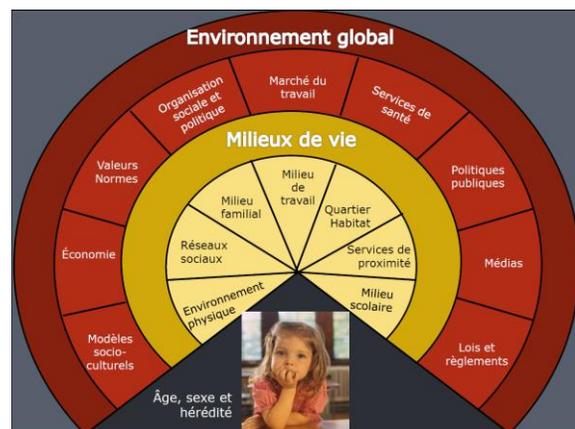
- Les **Pactes ruraux** : ententes signées entre le gouvernement du Québec et les MRC rurales, accompagnées d'un financement géré à l'échelle de la MRC.
- Les **agents de développement rural** : soutiens des communautés dans leur développement, ils analysent les dossiers soumis dans le cadre du Pacte rural, collaborent avec d'autres acteurs de développement et plus.

### Pourquoi examiner les effets de la PNR sur la santé?

La santé se définit, au sens large, comme le bien-être physique, psychologique et communautaire. On sait que la santé d'un individu est influencée par différents facteurs : son âge, son sexe, sa génétique, ses habitudes de vie, son statut socioéconomique, son emploi, etc. Ces nombreux facteurs sont qualifiés de **déterminants de la santé**, lesquels sont définis comme les facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux que l'on peut associer à un problème de santé en particulier ou encore à un état de santé global. Les recherches ont démontré que le contexte socioéconomique compte parmi les principaux déterminants de la santé.

Nos milieux de vie sont donc très importants pour notre santé : notre milieu familial, scolaire, de travail, d'hébergement et notre communauté locale. C'est pour cela qu'une amélioration dans nos liens sociaux, dans la dynamique de notre communauté, dans les services et activités locaux, peut aussi améliorer notre santé physique et mentale que notre bien-être en général!

### Les facteurs qui déterminent la santé



Adapté de Whitehead et Dahlgren

Étant donné que la PNR a pour objectif justement cette amélioration des conditions de vie dans les milieux ruraux, il peut donc être pertinent d'évaluer ses effets potentiels sur la santé et son action sur les déterminants de la santé.

## Table des matières

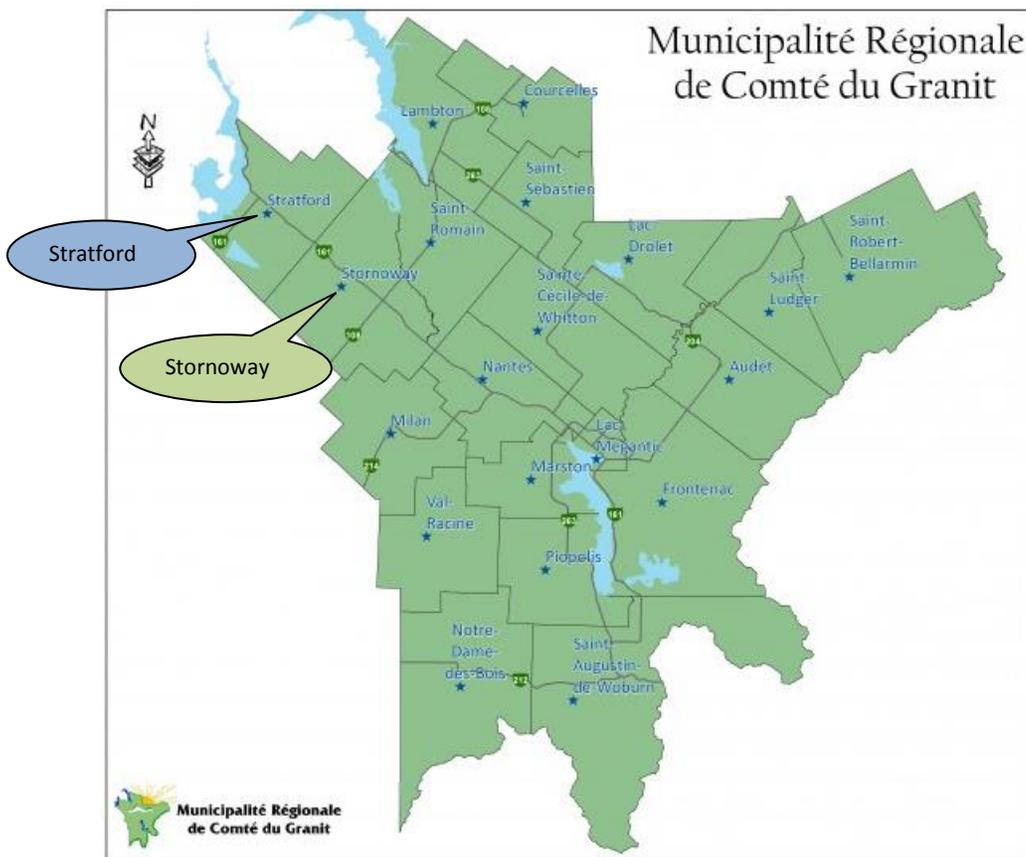
Une recherche sur la Politique nationale de la ruralité .....	I
La MRC du Granit.....	1
Survol rapide .....	1
Le processus du Pacte rural dans la MRC.....	2
Les projets territoriaux (MRC) et leurs retombées .....	4
Les retombées globales du processus du Pacte rural dans la MRC .....	5
Les agents de développement rural.....	6
La municipalité de Stornoway .....	7
La municipalité en quelques chiffres.....	7
Les forces et défis de Stornoway.....	9
Le processus de mise en place du Pacte rural et le soutien des ADR à Stornoway .....	9
Les projets menés à Stornoway et leurs retombées .....	10
L'impact global des projets menés à Stornoway sur la santé et la qualité de vie des citoyens.....	13
La municipalité de Stratford .....	15
La municipalité en quelques chiffres.....	15
Les forces et les défis de Stratford .....	17
Le processus de mise en œuvre du Pacte rural et le soutien des ADR à Stratford .....	17
Les projets menés à Stratford et leurs retombées.....	18
L'impact global des projets menés à Stratford sur la santé et la qualité de vie des citoyens .....	20

## La MRC du Granit

### *Survol rapide*

La municipalité régionale de comté (MRC) du Granit est située dans la région administrative de l'Estrie. Elle constitue la MRC la plus à l'est de cette région, côtoyant les MRC des Appalaches et de Beauce-Sartigan dans la région de Chaudière-Appalaches. Le territoire de la MRC longe la frontière du Maine (États-Unis) au sud. La population de la MRC du Granit est répartie dans vingt municipalités, assez espacées entre elles, dont la Ville de Lac-Mégantic, qui représente le pôle urbain du territoire (population de 5 932 habitants en 2011). La MRC du Granit couvre ainsi un grand territoire considéré entièrement rural.

**Figure 1** Carte de la municipalité régionale de comté du Granit



Ce territoire présente une certaine complexité administrative et politique puisque certaines municipalités sont situées dans le comté électoral de Beauce. On retrouve trois commissions scolaires dans ce territoire. De plus, certaines municipalités sont tournées vers Sherbrooke alors que d'autres sont davantage en lien (commercial par exemple) avec la Beauce. Dans ce contexte, le sentiment d'appartenance des résidents à la MRC est assez partagé. Lors de l'exercice de planification stratégique de la MRC, on a identifié quatre secteurs géographiques qui reflètent cette diversité : chacun regroupe une population de 3 000 à 5 000 habitants, est caractérisé par un type de milieu (agricole, forestier, villégiature, etc.) et a une superficie semblable.

La ville de Lac-Mégantic, en raison de son éloignement des villes plus grandes (Sherbrooke, Saint-Georges-de-Beauce, Thetford Mines), réussit à garder un bon nombre de services et de commerces puisque les résidents font une partie de leurs achats localement. Toutefois, le désastre de 2013 a exigé de grands efforts de décontamination, de reconstruction et plus, mobilisant à la fois les efforts des citoyens, des intervenants, des entreprises et des organismes, ce qui peut avoir un effet sur le développement économique et social à court et moyen terme.

La population de la MRC du Granit se répartit dans 20 municipalités. Pour cette étude, deux municipalités ont été étudiées plus en détail : Stratford et Stornoway. La première a un indice de développement positif (4,74) alors que la seconde a un indice de développement négatif (-2,18).

Entre 1991 et 2011, la population de la MRC du Granit a augmenté de 6,0 %, alors que l'augmentation de la province a été de 14,6 %.

**Tableau 1 Variation de la population, 1991-2011**

	1991	1996	2001	2006	2011	Taux d'accroissement, 1991-2011
<b>MRC</b>	20 993	21 287	21 830	22 342	22 259	6,0
<b>Québec</b>	6 895 965	7 138 795	7 237 479	7 546 131	7 903 001	14,6

### *Le processus du Pacte rural dans la MRC*

Dans la MRC du Granit, le Pacte rural est sous la responsabilité d'un Comité de développement du Pacte rural composé du préfet, du directeur général de la MRC, d'un représentant par secteur géographique de la MRC et des agents de développement rural (ADR). Il est utile de mentionner que dans cette MRC, le préfet est élu au suffrage universel, il n'est donc pas maire d'une des municipalités du territoire. Depuis 2009, la démarche du PR est soutenue par deux agents de développement qui travaillent au bureau de la MRC. Avant cette date, les agents étaient rattachés au CLD.

La première étape entourant la PNR a été la réalisation d'une planification stratégique de la MRC. Cette étape a été alimentée par des consultations citoyennes dans les vingt municipalités : rencontres qui ont permis de dégager des orientations en lien avec les besoins et aspirations de la population du territoire.

Dans l'objectif de faire le lien entre la planification stratégique et le Pacte rural, la MRC a obligé chaque municipalité à mettre sur pied un comité de développement (formé de 2 ou 3 élus et de citoyens majoritairement) et à élaborer un plan de développement dans lequel d'inscriraient les projets finançables par le Pacte rural. Un projet qui n'est pas en lien avec ce plan ne peut être déposé au Pacte rural. Pour réaliser leur plan d'action, les municipalités ont été accompagnées par l'ADR.

Cet exercice de consultation et de confection de plans locaux de développement coïncide avec la démarche de Tableau de bord menée par l'Observatoire estrien en développement des communautés (OEDC). Menée de 2008 à 2010, elle consistait, à partir de portraits quantitatifs des milieux et d'activités de réflexion sur le potentiel de la communauté, à soutenir les démarches locales de développement. Comme cette démarche prévoyait des rencontres de travail dans les milieux au même moment où les

ADR s'apprêtaient aussi à rencontrer les municipalités, ce fût une occasion de collaboration entre les OC et les ADR. Dans la MRC du Granit, les porteurs de cette démarche sont l'organisateur communautaire du CSSS et l'agent de la SADC auxquels s'associe l'agent rural qui assure la continuité et le soutien de la communauté par la suite.

Dans cette MRC, 40 % du budget du Pacte rural est alloué aux projets territoriaux alors que 60 % vont aux projets locaux, réparti également entre chacune des municipalités. Un montant supplémentaire octroyé aux municipalités dévitalisées a été réparti en fonction de la population et du niveau de dévitalisation, mais selon d'autres critères que les chiffres de 2006 utilisés dans la PNR2. Dans cette MRC, le budget de la PNR est vu comme « un outil de dernier recours » et l'accent est mis sur la recherche d'autres fonds. Chaque dollar du PR a pu générer 8,33 \$ (chiffre fournit par la MRC en 2015).

**Tableau 2 Sommaire des projets et investissements pour le Pacte rural 2007-2014 (MRC du Granit)\***

<b>Sommaire des projets et investissements pour le Pacte rural 2007-2014 (MRC Granit)*</b>	
<b>Nombre de projets</b>	100 projets <ul style="list-style-type: none"> <li>• 39 projets de territoire (MRC)</li> <li>• 55 projets locaux (municipalité)</li> </ul>
<b>Investissements totaux</b>	<b>17 338 659 \$</b>
<b>Financement provenant du Pacte rural</b>	<b>2 080 978 \$ (12 %)</b>
<b>Financement gouvernemental (incluant le Pacte)</b>	<b>8 080 040 \$ (46 %)</b>
<b>Argent généré pour chaque dollar du Pacte rural</b>	<b>8,33 \$</b>
<b>Source gouvernementale du financement</b>	MAMROT (Pacte, FSTD, FCCQ), Député, MELS, CLD (FDEÉS et projet), MCC, SADC, MTO (FDOT), CRÉE, MAPAQ, Gouv. Canada (FAIC, DEC)
<b>Emplois créés ou soutenus</b>	<b>58</b>

\* Voir annexe 9 pour comparaison avec les autres MRC.

Les projets territoriaux sont issus de l'exercice de planification stratégique de la MRC. Pour ce qui est des projets locaux, ils doivent s'inscrire dans le plan de développement de la municipalité, bien qu'ils puissent être présentés, par le comité de développement, la municipalité elle-même ou un organisme du milieu. Avant d'être soumis au Comité de développement du PR pour recommandation et au Conseil des maires pour approbation, tous les projets sont étudiés par un Comité d'analyse technique dont les membres sont la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC), le Centre local de développement (CLD) et la Corporation de développement communautaire (CDC). En 2011, cette procédure est suspendue parce que « l'argent appartient aux municipalités, donc c'est à eux de décider ce qu'ils font avec l'argent, pas le CLD ou la SADC » (un agent de développement)... pour « réaffirmer le fait que ça appartient aux élus de donner les orientations en termes de développement communautaire » (un répondant de la MRC). Il est utile de souligner que ce changement de procédure a fait en sorte que le monde communautaire, avant représenté par le CDC au sein du Comité d'analyse technique, n'était désormais plus du tout impliqué dans le choix des projets.

## *Les projets territoriaux (MRC) et leurs retombées*

Plusieurs projets territoriaux ont été réalisés dans la MRC du Granit.



Ce projet consiste à implanter la téléphonie et l'Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire.

**Tableau 3 Retombées du projet Internet haute vitesse**

Retombées du projet Internet haute vitesse	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
Le projet lui-même	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Internet haute vitesse permet au village de se moderniser.</li> <li>• Ça attire des travailleurs autonomes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démographie</li> <li>• Emplois</li> </ul>



Ce projet vise à mettre sur pied un service de **transport collectif** à un coût minime pour tous les résidents de la MRC, notamment pour rejoindre la ville de Sherbrooke.

**Tableau 4 Retombées du projet de transport collectif**

Retombées du projet de transport collectif	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
Le projet lui-même	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement économique</li> <li>• Tourisme</li> <li>• Les gens peuvent aller magasiner dans les autres communautés.</li> <li>• Un tourisme interne se crée, car les gens vont visiter les attraits locaux de leurs voisins.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interactions intercommunautaires</li> <li>• Économie</li> <li>• Démographie</li> <li>• Éducation</li> </ul>



La MRC voulait se doter d'une salle de spectacle « digne de ce nom ». Il s'agit en fait de la réfection de l'auditorium de la polyvalente de Lac-Mégantic, projet important aussi pour la commission scolaire.

**Tableau 5 Retombées du projet Auditorium**

Retombées du projet Auditorium	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement culturel</li> <li>• Activités culturelles</li> <li>• Les spectacles offrent l'opportunité de se divertir.</li> <li>• Le volet culturel de la ville s'agrandit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplois</li> <li>• Démographie</li> <li>• Cohésion intercommunautaire</li> <li>• Économie</li> <li>• Loisirs</li> <li>• Divertissement</li> </ul>

### *Les retombées globales du processus du Pacte rural dans la MRC*

Outre les projets menés à l'échelle du territoire et l'ensemble des projets locaux, le processus de mise en place du Pacte rural (mise en place d'un Comité de suivi, discussions au sein du Conseil des maires, consultations publiques, embauche d'agents de développement et leur soutien dans l'ensemble des activités liées au PR) a sans contredit permis de mobiliser la MRC et ses partenaires tout en créant une nouvelle dynamique. Le tableau qui suit résume les principales retombées de ces processus.

Retombées globales du processus dans la MRC	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Travail des agents</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les municipalités travaillent parfois ensemble sur des projets.</li> <li>• Elles se concertent sur les activités..., mais pas encore beaucoup.</li> <li>• Les agents amènent les enjeux municipaux à la MRC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration entre municipalités</li> <li>• Concertation</li> <li>• MAIS pas encore très développées</li> <li>• Animation par les AR</li> <li>• Liens entre municipalités et MRC</li> </ul>
<b>Table des partenaires/Tableau de bord</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échange d'information entre organismes</li> <li>• Partage de connaissances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation et travail intersectoriel</li> </ul>
<b>Concertation et travail intersectoriel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'autres organismes, ministères et paliers de gouvernement demandent aux agents ruraux de faire du travail qui leur sert à eux avant tout.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets pervers de la concertation</li> </ul>
<b>Ententes entre municipalités pour des services (de loisirs, par ex.)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre accessibles des infrastructures de loisirs au prix des résidents (prix plus bas).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité physique</li> <li>• Pauvreté</li> </ul>

Retombées globales du processus dans la MRC	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Pacte rural et les projets qui en découlent</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de structures pour que les milieux développent des projets.</li> <li>Augmentation des activités.</li> <li>Confiance en leur milieu pour prendre le développement en main.</li> <li>Plus de sentiment d'appartenance et fierté..., mais partagé... et le sentiment d'appartenance est difficile dans la MRC parce que partagé entre Estrie/Beauce/Asbestos...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation + implication citoyenne</li> <li>Responsabilisation</li> <li>Confiance et <i>empowerment</i></li> <li>Fierté</li> <li>Sentiment d'appartenance, MAIS partagé</li> <li>MAIS pas démographie</li> </ul>
<b>Projets touchant aux services de proximité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les municipalités sont plus conscientes du besoin et du droit aux services.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services de proximité</li> </ul>
<b>Processus menant aux projets/(plan de développement)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le fait de devoir se doter d'un plan de développement oblige à se structurer et donc à se faire une vision du développement local.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vision du développement</li> </ul>

### *Les agents de développement rural*

Dans la MRC de Granit, il y a deux agents de développement rural. Ils travaillent au centre local de développement. Le rôle des agents ruraux est très large. Dans les entrevues que nous avons réalisées, les rôles que les acteurs du milieu identifient sont :

- ⇒ l'accompagnement et l'animation dans les milieux;
- ⇒ l'analyse et le suivi des projets du Pacte rural;
- ⇒ le soutien à la recherche de fonds (autre que du Pacte rural) pour les projets issus du milieu;
- ⇒ le développement de politiques locales (familiales et pour les aînés) leur permettant de connaître et d'appuyer les municipalités sur le territoire;
- ⇒ le soutien d'initiatives entrepreneuriales;
- ⇒ la création et le maintien de liens entre les municipalités et la MRC (vision supramunicipale, cohérence entre les plans d'action, etc.) ainsi qu'entre les municipalités du territoire, favorisant ainsi la collaboration intermunicipale et le travail intersectoriel.

« Notre rôle a été d'aider les municipalités, les citoyens, à prendre conscience de leur potentiel. Le Pacte rural était le côté financier, la carotte qui a permis de penser qu'on pouvait faire des projets. »  
Une agente de développement

**LA MUNICIPALITE DE STORNOWAY**

*La municipalité en quelques chiffres*

Stornoway est une municipalité de 559 personnes (en 2011), située au carrefour des routes 108 et 161, à 26 kilomètres au nord-ouest de Lac-Mégantic. Stornoway est à environ mi-chemin entre Saint-Georges-de-Beauce et Sherbrooke, et entre Thetford Mines et Lac-Mégantic. Les premiers colons étaient des Écossais, qui ont laissé des traces autant dans la toponymie locale que dans les quatre cimetières écossais de la municipalité. Les habitants sont aujourd’hui francophones et répartis entre le village et les rangs. En plus des fermes, des nombreuses érablières et des producteurs de sapins de Noël, Stornoway compte plusieurs autres entreprises : une manufacture de couture (une quarantaine d’employés), une manufacture de pâtes alimentaires (les pâtes Alégria), Affutage Bédard, un garage Auto-Place, un dépanneur, un restaurant et une cantine.



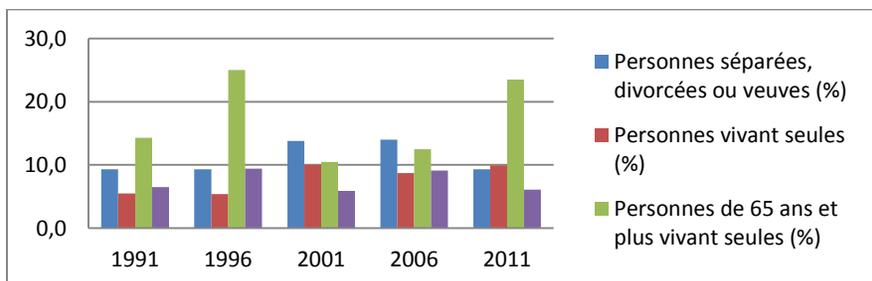
Stornoway a vu sa population augmenter quelque peu entre 1996 et 2001 (10,9 %), pour ensuite la voir diminuer entre 2001 et 2011 (7,7 %), pour une augmentation totale de 2,3 % entre 1991 et 2011

**Tableau 6 Variation de la population, 1991-2011**

	1991	1996	2001	2006	2011	Taux d'accroissement, 1991-2011
<b>Stornoway</b>	546	564	606	584	559	2,3
<b>MRC</b>	20 993	21 287	21 830	22 342	22 259	6,0
<b>Québec</b>	6 895 965	7 138 795	7 237 479	7 546 131	7 903 001	14,6

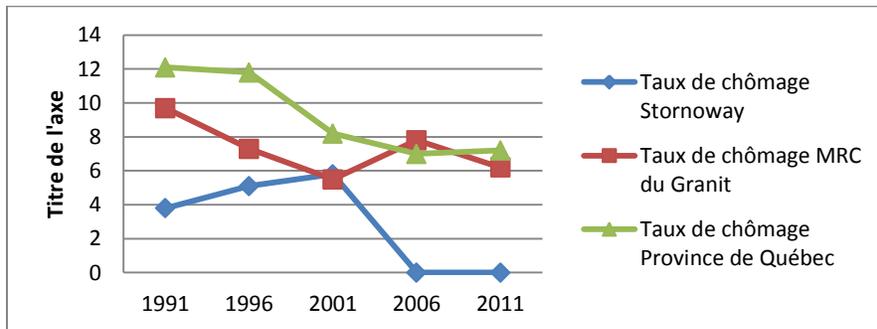
Depuis 1991, le taux de personnes de 65 ans et plus vivant seules a connu deux pics, soit en 1996 et 2011. On remarque également une proportion assez importante de personnes vivant seules entre 1991 et 2006 avec une légère baisse en 2011.

**Figure 2 Revenu médian, par sexe, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



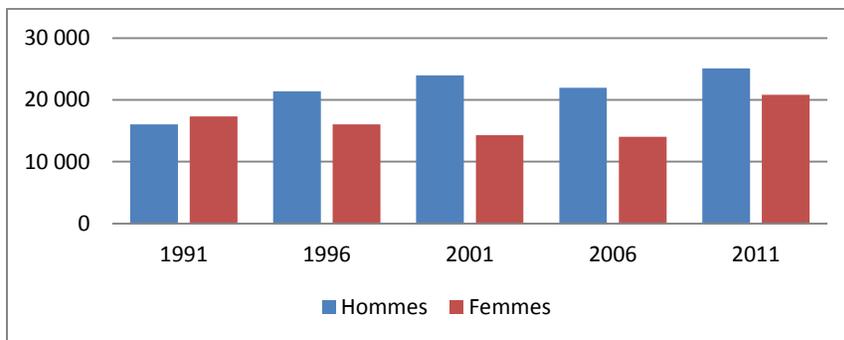
Le taux de chômage de la municipalité est à 0 % depuis 2006, soit nettement en deçà des taux pour la MRC (6,2 %) ou le Québec (7,2 %).

**Figure 3 Revenu médian par sexe, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



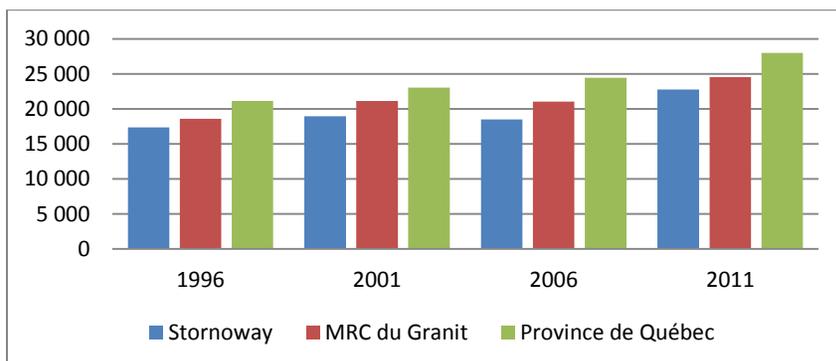
À partir d’une situation légèrement plus élevée en 1991, le revenu médian des femmes est resté sous celui des hommes jusqu’en 2011. Après avoir baissé en valeur absolue depuis 1996, il a augmenté en même temps que celui des hommes en 2011. Le revenu médian des hommes est en augmentation constante depuis 1991, sauf une légère baisse en 2006.

**Figure 4 Revenu médian, par sexe, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



Le revenu médian à Stornoway Saint-Just suit la courbe de la MRC et du Québec, bien qu’il ait connu une légère baisse en 2006.

**Figure 5 Revenu médian, par territoire, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



## *Les forces et défis de Stornoway*

---

Les quelques entreprises présentes à Stornoway font en sorte qu'il y a de l'emploi dans cette municipalité (taux de chômage à 0 % en 2006 et 2001). Il y a également des services de proximité : une station-essence, deux restaurants, un bureau de poste, une Caisse populaire. Ces services sont des critères pour être reconnu « village-relais » par le ministère des Transports du Québec, statut que Stornoway a obtenu en 2009. Cette appellation implique que la municipalité doit offrir des services comparables à ceux des grandes villes (commerces ouverts plus longtemps, installations sanitaires disponibles 24 h sur 24 h, endroits où coucher, etc.). De plus, Stornoway a une école primaire de 40 élèves dont un certain nombre vient du village de Saint-Romain. Cette école-pilote regroupe les élèves dans une aire ouverte de la première à la sixième année.

Stornoway est très apprécié par les citoyens que nous avons interviewés pour sa tranquillité, ses grands espaces et la nature à proximité. On apprécie aussi les gens qui « se soutiennent beaucoup, se supportent ». De plus, même si le nombre de services est limité, ils sont considérés comme suffisants, et le fait d'avoir obtenu le statut de village-relais a permis de garder tous les services de base.

Malgré ces nombreuses forces, Stornoway fait face à plusieurs défis. Les personnes interviewées notent un manque d'implication citoyenne, qui se manifeste sous différentes formes. Au regard de la politique municipale, lors des élections de novembre 2013, personne ne s'est présenté pour le poste de maire. Il a donc fallu refaire des élections l'année suivante lorsqu'on a pu trouver un candidat. Il y avait aussi des sièges vacants sur le conseil municipal, mais qui ont été comblés depuis. Certains font aussi référence à l'intégration des nouveaux résidents et des défis des petits milieux. Malgré le nombre enviable de services de proximité, certains se demandent si la municipalité va pouvoir les garder encore longtemps et d'autres notent que les services sont restreints (« mais on s'habitue »). Enfin, le fait d'être au carrefour de deux routes provinciales majeures peut exposer les résidents au bruit de la circulation.

Une des problématiques dans les petits milieux, c'est d'intégrer des non-natifs. Donc, comment attirer une nouvelle population? Ce n'est pas qu'on est méchant, mais on est tricoté serré et on s'autosuffit. Entrer dans un nouveau groupe, c'est compliqué.

Les gens nous associent toujours avec nos ancêtres, qui ont fait bien ou pas bien... on dirait qu'on traîne le passé de tout le monde.

Deux citoyens

## *Le processus de mise en place du Pacte rural et le soutien des ADR à Stornoway*

---

En décembre 2007, l'usine de confection d'une centaine d'employés a fermé ses portes, créant un remous non seulement à Stornoway, mais également dans les villages environnants. L'arrivée des programmes du gouvernement pour des municipalités dévitalisées a favorisé une certaine mobilisation et un comité de développement s'est mis en place. Il a toujours compté les mêmes membres. La municipalité a eu des fonds de la Fondation Rues Principales pour faire une démarche et consulter la population par le biais d'un sondage. Cette démarche a permis de cibler des besoins locaux.

En même temps, la MRC faisait sa démarche de planification stratégique. Le comité de développement a donc travaillé avec l'agente rurale pour organiser une journée de consultation avec une trentaine de personnes : conseil municipal, industriels, commerçants, citoyens, étudiants, etc. On a priorisé les idées qui sont ressorties dans les discussions selon une ligne temporelle (court, moyen et long terme).

Il y a aussi eu une journée de discussion avec une trentaine de plus jeunes (18-35 ans) pour savoir pourquoi ils sont partis, pourquoi ils restent et s'ils seraient intéressés à revenir : « on s'est dit il faut les entendre parce que ce n'est pas avec des vieux comme nous que l'avenir du village va se faire ».

Les lignes directrices qui ont émergé de ces consultations étaient, entre autres, d'animer le milieu, de créer un sentiment d'appartenance et de stimuler le développement économique. Il y avait un édifice qui était vide (l'ancienne usine) qu'on voulait utiliser.

Il s'est aussi créé un comité culturel qui avait pour objectif d'organiser des concerts dans l'église. Une citoyenne impliquée explique le soutien qu'ils ont reçu de l'agente rurale

On travaille beaucoup, beaucoup avec [l'agente rurale] pour ces projets. On lui présente ce qu'on veut et on en parle avec elle, si tout ça est possible, si on peut avoir des sous pour ça. On a monté notre projet avec elle. Le comité de développement aussi il a travaillé avec elle. On fait des suivis avec elle. Elle est précieuse.

Une citoyenne impliquée

### *Les projets menés à Stornoway et leurs retombées*

À Stornoway, plusieurs projets ont été stimulés par ces processus et ont reçu du soutien dans le cadre de la PNR. D'abord, avec la PNR-1 (2002-2007), un plancher de ciment a été ajouté à la patinoire, puis lors de la PNR 2, un projet d'aménagement de l'église pour des spectacles et l'achat d'un chapiteau pour des marchés publics et autres activités ont été réalisés.

Le comité de développement, a été actif sur plusieurs fronts. D'abord, il soutient des entrepreneurs en accordant des prêts. La première année, il a aidé six ou sept entreprises pour stimuler leur démarrage (salon de coiffure, fabrique de pâtes, gîte). Le comité a aussi vendu des cartes de membres pour créer un petit fonds de roulement (pour un total de 1 800 \$). De plus, la municipalité leur a prêté un employé pour soutenir le volet administratif de leur travail. L'agente rurale était présente au début pour aider, et selon les besoins par la suite.



Le comité culturel a aussi eu de l'argent du Pacte rural pour mettre sur pied des **spectacles à l'église** : Stornoway en musique. Il y a eu trois ou quatre spectacles par année pendant deux années de suite, avec des artistes connus. L'été, des musiciens classiques vont d'un village à un autre et se sont aussi arrêtés à Stornoway. On a également organisé des concerts locaux, impliquant des gens de la place qui chantent ou jouent de la musique. Selon une organisatrice : « Le concert local a été un succès extraordinaire. On est allé chercher des familles que leurs parents faisaient ça, pour se souvenir des gens qui étaient passés ici. » On a entendu des voix des gens qui sont morts. » Le Pacte rural a aidé à démarrer ça ». Le comité a aussi décoré le village, installé des lumières et fait faire un logo spécial par les enfants de l'école pour faire connaître Stornoway, garder l'église en vie et valoriser le patrimoine (le cimetière notamment). Cependant, devant la somme de travail requise et une participation parfois décevante, les organisateurs n'ont pas organisé de spectacle en 2014.

**Tableau 7     Retombées du projet Stornoway en musique**

Retombées du projet Stornoway en musique	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de divers spectacles</li> <li>• Attire les gens</li> <li>• Dynamise le village</li> <li>• <b>Manque de participation des gens</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités culturelles</li> <li>• Tourisme</li> <li>• Cohésion sociale</li> <li>• Démographie</li> <li>• Activité économique</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas beaucoup de mobilisation, du moins pas autant que les gens pensaient.</li> <li>• La ville veut voir les retours d'un tel projet, alors il y a de la pression.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Économie</li> <li>• Tourisme</li> <li>• Mise en place de structures</li> </ul>



Le comité de développement a aussi mis sur pied un **marché public** estival où l'on vend des aliments et de l'artisanat. Un autre objectif : « On voulait aussi faire prendre conscience aux gens que si on veut qu'il se passe de quoi au village, c'est nous autres qu'il faut qui le fasse ». Des citoyens notent que le milieu est vieillissant et que les jeunes couples qui se sont construits dans la municipalité ne sont pas encore prêts à s'impliquer.

Le projet de marché public, un projet d'un groupe de citoyen, a été financé en partie par le Pacte rural et soutenu par l'agent de développement rural. Le marché a commencé en 2011 avec 20 exposants. On a fait trois marchés le premier été et un marché de Noël. En 2013, on a fait un marché chaque fin de semaine (15 semaines), mais le comité a fait le constat que la charge de travail était trop lourde pour les bénévoles et que l'achalandage ne le justifiait pas, on a donc décidé de revenir à trois marchés pour l'été 2014.

La première année, on a loué un chapiteau pour y installer le marché, mais la deuxième année, on en a acheté un avec l'argent du Pacte rural et de la municipalité (50 % chacun). D'autres organismes ont appuyé le projet de chapiteau, parce qu'ils en profitent aussi (comité de loisirs, Club Lion, FADOCQ, municipalité, OTJ, etc.), le chapiteau servant aussi à des événements locaux sur le site du village-relais. L'utilisation est gratuite pour tous les organismes, et d'autres personnes peuvent le louer pour des événements privés, ce qui permettra de le rembourser en deux ans.

**Tableau 8 Retombées du projet de Marché public**

Retombées du projet de Marché public	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a exposition de plusieurs artisans locaux. Plusieurs fois par été, le chapiteau est monté par les gens de la communauté pour célébrer les créations locales.</li> <li>• Produits locaux et alimentation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi</li> <li>• Économie</li> <li>• Mise en place de structures</li> <li>• Alimentation locale</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cela dynamise la communauté. Les gens viennent observer les œuvres d'art et les expositions et en profitent pour visiter le marché. Ceci étant, ils en tirent un sentiment de fierté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation</li> <li>• Mise en place de structures</li> <li>• Fierté</li> </ul>



Devant l'importance du service **d'Internet haute vitesse**, absent à Stornoway, la municipalité a fait des démarches auprès de Sogetel pour l'amener. On souhaiterait avoir la fibre optique, qui est rendue dans un village voisin, mais ce ne serait que pour le village, et non les rangs autour, et il faudrait emprunter de l'argent, ce qui exige une consultation de la population. Au moment de nos entrevues, la démarche suivait son cours.

**Tableau 9 Retombées du projet d'Internet haute vitesse**

Retombées du projet d'Internet haute vitesse	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modernisation du village</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démographie</li> <li>• Économie</li> <li>• Attire des travailleurs autonomes</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût élevé, pas d'accès dans les rangs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de structures</li> </ul>



La **patinoire** du village a été améliorée en y ajoutant un plancher de ciment, ce qui permet également aux citoyens de faire du patin à roulettes ou du tennis pendant les autres saisons. Les élèves l'utilisent également puisqu'elle est à proximité de l'école.

**Tableau 10 Retombées du projet de patinoire**

Retombées du projet de patinoire	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
Le projet lui-même	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveau plancher en ciment pour le hockey l'hiver et autres sports pendant l'été.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activité physique</li> <li>Cohésion sociale</li> <li>Développement des jeunes</li> </ul>

La municipalité a aussi ouvert une rue, zonée résidentielle et commerciale pour de nouvelles constructions. On essaie d'attirer de nouveaux résidents, mais il n'y a pas d'internet haute-vitesse à Stornoway, alors on fait des démarches auprès de Sogetel pour l'amener : on veut la fibre optique, qui est rendu à St-Romain, le village juste à l'est, mais ce ne serait que pour le village, et non les rangs autour, et il faudrait aller en règlement d'emprunt, ce qui exige une consultation de la population.

Un autre projet a bénéficié du Pacte rural, celui d'un parc pédestre sur des terrains publics, avec des chalets et des sentiers de marche. L'argent a servi à l'aménagement du chalet et des sentiers.

### *L'impact global des projets menés à Stornoway sur la santé et la qualité de vie des citoyens.*

Les changements qu'on a pu observer à Stornoway au cours des dernières années incluent son statut de village-relais, ce qui a permis de garder les services de proximité. Le parc, avec des sentiers de marche et un camping, a été mentionné par tous les interviewés et semble apprécié. De plus, plusieurs activités ont lieu au fil de l'année et animent la vie sociale : le « dîner des placoteux », le baseball poche, le Club Lions et le « souper des chasseurs », entre autres. Les spectacles à l'église ont aussi animé le milieu et restent dans le souvenir des résidents. Les personnes interviewées ont aussi mentionné le marché public comme ajout à la vie de la communauté. Une personne dit : « Ça je trouve que c'est génial ». Bien qu'il y ait peu de nouvelles entreprises, on mentionne une installation d'arbre en arbre (Arbrasuc) et les Pâtes Algéria. Cette dernière est dorénavant installée dans l'ancienne usine, avec une nouvelle entreprise de confection. Certains participent à ces activités et voient donc des impacts pour eux personnellement, alors que d'autres participent peu.

On peut être fiers de ce qui a été fait. Je ne suis pas sûre qu'on va voir une évolution aussi marquée [dans l'avenir proche] que celle des dernières années, mais on verra ». Une résidente

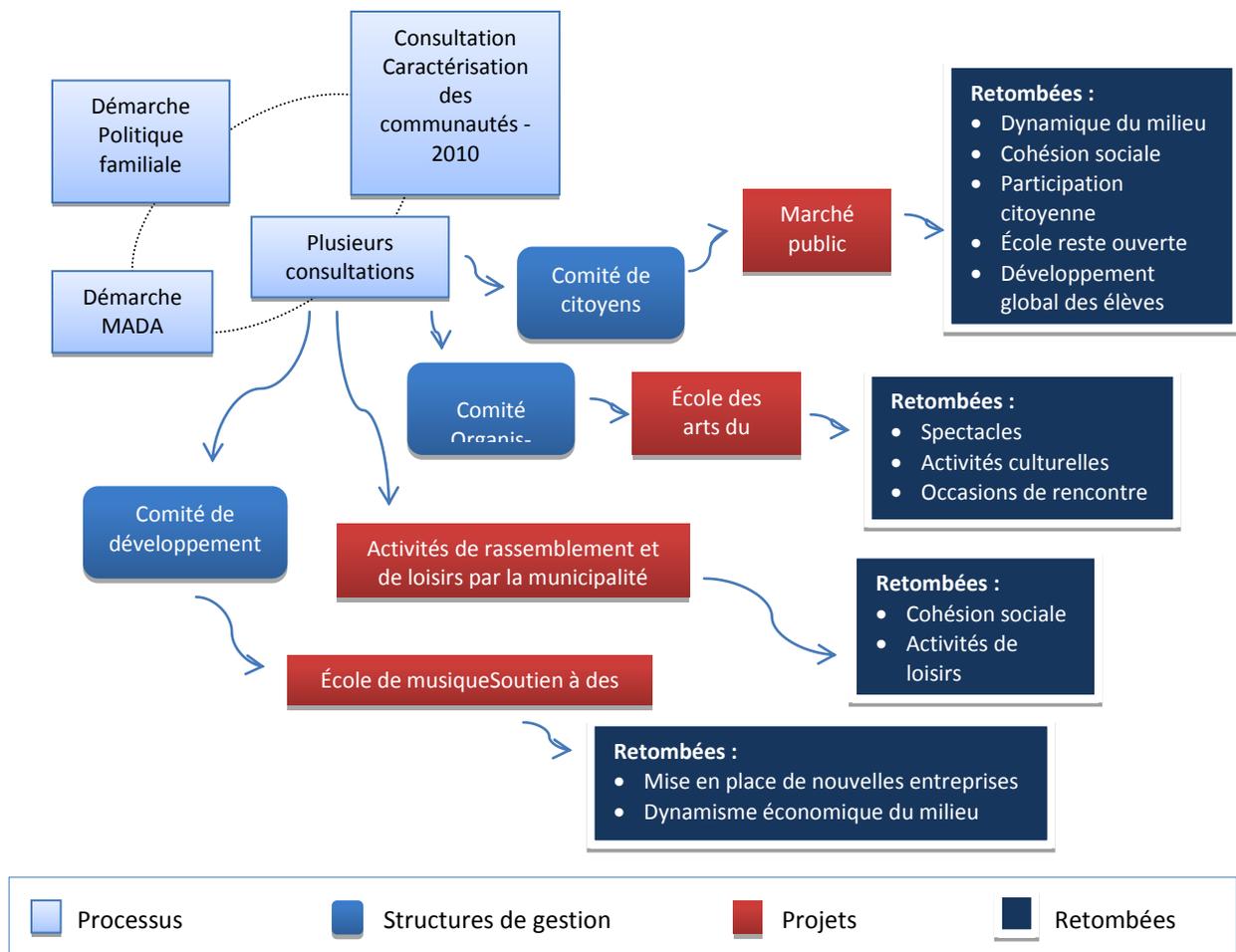
À Stornoway, ainsi que pour l'ensemble de la MRC du Granit, une vision globale où la planification stratégique de la MRC s'articule aux démarches locales de développement semble gagnante. L'obligation pour une municipalité de se doter d'un comité de développement qui élabore un plan de développement semble aussi favoriser une planification structurée et l'émergence de projets adaptés au milieu. Le soutien des agentes rurales et une répartition équitable du Pacte rural entre les municipalités permet d'outiller les communautés pour assurer un développement local, même lorsque le milieu est dévitalisé ou qu'il a peu de capacités. La convergence de la PNR et de la démarche du tableau de bord de

l’OEDC a permis de rassembler les efforts du CLSC (organisateur communautaire), de la SADC (agent de développement) et de la MRC (agentes rurales) au service du développement des communautés.

À Stornoway, la présence d’un petit groupe de citoyens engagés et enthousiastes a été essentielle au démarrage des projets. En revanche, la petite taille de la communauté et la faiblesse de la participation citoyenne peuvent rendre ces démarches fragiles. Le statut comme village-relais est sans doute un facteur facilitant pour la sauvegarde des services de proximité, et qui va de pair avec sa situation au carrefour de deux routes importantes. Il reste que la conservation de l’école, et d’autres services aussi, dépend d’un renouvellement de la population pour éviter le déclin.

De manière générale, on peut dire qu’à Stornoway comme dans les autres milieux étudiés, les projets ont eu un impact sur la qualité de vie des citoyens par une animation du milieu et un accès à des produits alimentaires locaux par le marché public et une vie culturelle plus riche, etc. Or, tous ces éléments sont des facteurs qui contribuent également, en fin de compte, à une meilleure santé.

**Figure 6**      **Processus de développement des principaux projets du PR à Stornoway**



**LA MUNICIPALITE DE STRATFORD**

*La municipalité en quelques chiffres*

Stratford est une petite municipalité (population permanente de 1062 en 2011) située près du Lac Aylmer, à environ 38 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lac-Mégantic. Il y a cinq lacs sur le territoire municipal, où l'on trouve une population de villégiateurs, dont plusieurs sont devenus des résidents permanents. Le village se situe à une distance de cinq à dix kilomètres des lacs, et les résidents de ce noyau villageois ont davantage tendance à être des résidents de souche. Il y a également les rangs autour, un secteur agroforestier, où l'on retrouve d'autres résidents, dont des agriculteurs. Environ la moitié de la population est non domiciliée et a donc une résidence principale ailleurs (ils ne sont pas comptabilisés dans la population totale de 1062, qui double si on les inclut).



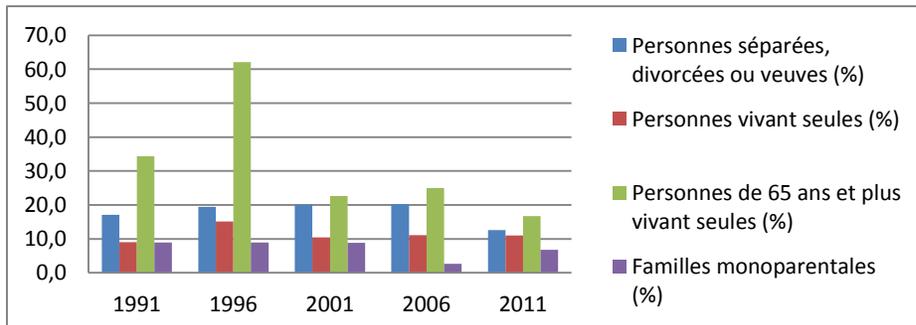
La population de Stratford a connu une forte augmentation de 38,3 % entre 1999 et 2006, mais une légère baisse de 2,2 % entre 2006 et 2011, pour une variation totale, entre 1991 et 2011, de 35,3 %.

**Tableau 11 Variation de la population, 1991-2011**

	1991	1996	2001	2006	2011	Taux d'accroissement, 1991-2011 (%)
<b>Stratford</b>	785	786	873	1 086	1062	35,3
<b>MRC de Montmagny</b>	23 667	23 794	23 438	23 201	22 259	6,0
<b>Province de Québec</b>	6 895 965	7 138 795	7 237 479	7 546 131	7 903 001	14,6

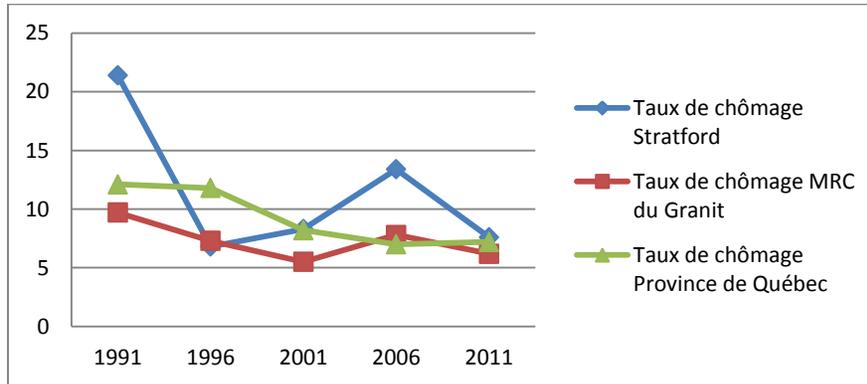
La proportion des personnes de 65 ans et plus vivant seules, bien que toujours plus élevée que les autres catégories, a diminué après une élévation importante en 1996. La proportion des familles monoparentales est toujours plus basse que les autres catégories.

**Figure 7 Revenu médian, par sexe, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



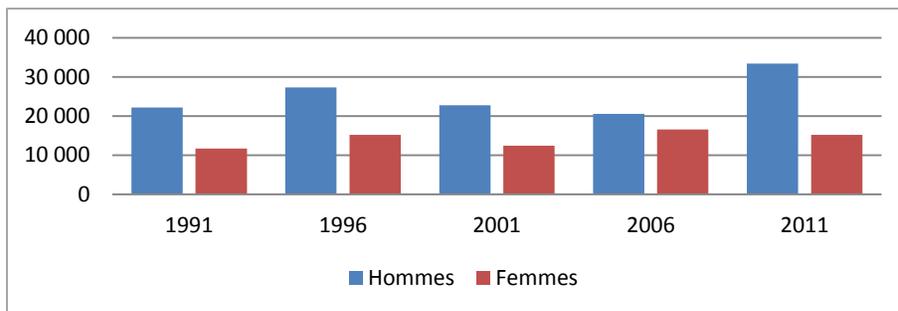
Le taux de chômage de Stratford a varié passablement de 1996 à 2011. Plus élevé que ceux de la MRC et du Québec en 2006, il les a rejoints en 2011.

**Figure 8 Taux de chômage (15 ans et +), par territoire, 1991-2011 (%)**



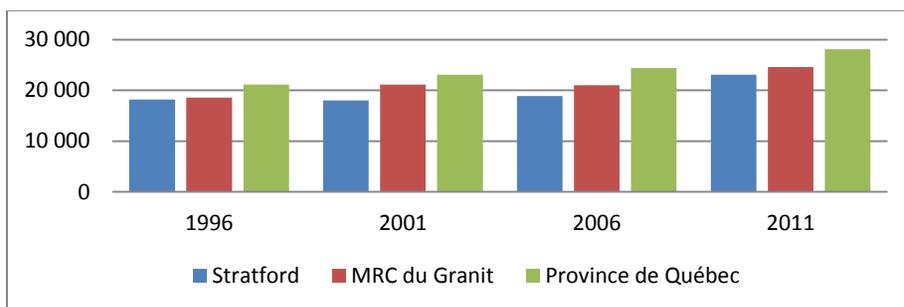
Le revenu médian est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. L'écart entre les deux, qui était le plus faible en 2006, mais il a augmenté en 2011 pour atteindre l'écart le plus important des 20 dernières années. En chiffre absolu, le revenu médian des femmes est plus bas en 2011 qu'en 2006 alors que celui des hommes s'est élevé de manière importante.

**Figure 9 Revenu médian, par sexe, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



Le revenu médian de Stratford est en augmentation depuis 1996, à l'instar de celui de la MRC et du Québec. Il demeure toutefois sous les valeurs de la MRC et du Québec de manière constante.

**Figure 10 Revenu médian, par territoire, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



## *Les forces et les défis de Stratford*

---

Stratford est apprécié pour sa tranquillité, le grand air et les grands espaces. Les personnes interviewées aiment aussi la proximité avec les gens et la sécurité pour les enfants notamment. On dit que la vie de « quartier » avec les enfants et la proximité de l'école sont agréables. Stratford compte quelques services de proximité : une école primaire, un dépanneur, un petit restaurant, un garage et un petit hôtel. La zone de villégiature du Lac Aylmer compte parmi les forces de la municipalité, car sa présence attire des gens et contribue à une certaine vitalité économique.

J'ai trois enfants, on va dehors, ce n'est pas dangereux. Ils font du bicycle dans la ruelle. Ce n'est pas dangereux. Je ne barre pas les portes de l'auto. C'est cet aspect-là que je recherchais dans un village.

Une citoyenne

Certains facteurs sont néanmoins perçus comme nuisibles au bien-être et à la qualité de vie, tels que le fait d'être loin de nombreux services et de devoir faire de la route, que ce soit pour des loisirs (activités sportives ou culturelles) ou pour des soins de santé. Un autre défi de taille est le clivage social et politique entre différentes catégories de résidents : les riverains, les gens du noyau villageois et les résidents des rangs. Un résident explique :

On est dans cette catégorie de municipalité qui a des groupes avec des intérêts divergents. Le défi est de faire en sorte que ces intérêts se rejoignent. Ça peut faire des tensions et des incompréhensions, des préjugés qui circulent. Il y a des gens qui ne s'apprécient pas. Il y a des préjugés des riverains vis-à-vis des villageois et inversement.

Les tensions tournent autour du statut de résidence, ce qui influence le droit de vote aux élections municipales. De plus, le poids démographique et foncier se situe hors village. Les intérêts des citoyens sont donc divergents sur plusieurs plans : les riverains sont préoccupés surtout par la qualité de l'eau des lacs, le compte de taxes (perçues comme étant inéquitables) et les activités de loisirs, alors que les villageois sont davantage interpellés par la sauvegarde de l'école et des autres services, ainsi que par le compte de taxes et la qualité de l'eau d'aqueduc.

La proximité de Disraeli (environ 17 kilomètres), rattaché à une autre MRC, est aussi perçue comme un défi, puisque cette ville a tendance à drainer les ressources et les activités et parfois à justifier des arrêts de services, notamment de l'école primaire. La sauvegarde de cette école est d'ailleurs un défi de taille, et ce, depuis de nombreuses années, voire des décennies. Cette école compte 50 élèves dont seulement 29 viennent de Stratford.

## *Le processus de mise en œuvre du Pacte rural et le soutien des ADR à Stratford*

---

Une bonne partie du processus de mobilisation et de structuration à Stratford a été stimulée par une volonté de faire vivre l'école primaire que la commission scolaire voulait fermer. Une résidente ayant des enfants en bas âge à l'époque (il y a 10-15 ans) avait commencé à s'impliquer avec l'école pour trouver des solutions. D'autres parents se sont joints par la suite, créant le comité de développement « Organisme Action ». Ce groupe était appuyé par le maire et les conseillers, par l'école et par la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Au départ, sa fonction était seulement d'aider à la conservation de l'école, entre autres, en faisant des collectes de fonds.

Au début de l'année scolaire 2005, face à la fermeture imminente de l'école, les parents ont retiré leurs enfants de l'école et ont assumé l'enseignement eux-mêmes. Cette grève a duré trois semaines. Un parent explique : « Après la grève, on se retrouvait devant tout et rien. Il fallait reconstruire les ponts avec la commission scolaire ». On a donc rassemblé les parents pour avoir des idées pour des projets porteurs. Le gymnase a été identifié comme un atout qu'avait l'école avec les poutres et le plafond haut pour accrocher des équipements. Aussi, on voyait que les jeunes étaient beaucoup devant l'écran et on voulait les faire bouger. De plus, des membres de l'Organisme de participation des parents (OPP) de l'école avaient rencontré un moniteur de cirque avec qui « ça a cliqué ». Enfin, l'école secondaire de Disraeli (une petite ville située à 17 kilomètres) offrait un programme des arts du cirque, ce qui permettait une continuité entre les deux écoles, avec des ressources déjà existantes, telles que des entraîneurs.

### *Les projets menés à Stratford et leurs retombées*

---



C'est ainsi qu'a émergé le projet d'un **programme scolaire spécialisé les arts du cirque et de la scène**. L'objectif était d'attirer suffisamment d'élèves à Stratford pour garder les classes ouvertes. L'OPP, le conseil d'établissement et les parents se sont impliqués et continuent de s'impliquer beaucoup. Une année, les parents ont financé l'ajout d'un professeur. La municipalité a également financé de manière significative ce projet. Pendant une période, la maternelle a eu lieu au bureau municipal, sinon elle aurait été transférée à Disraeli, ce qui est le cas actuellement.

Au départ, le financement pour le programme des arts du cirque venait de collectes de fonds faites par des citoyens engagés dans le projet. Le comité avait fait une demande au Pacte rural, mais sans le soutien de l'agent de développement rural. Le comité n'était « vraiment pas préparé » selon leurs propres dires, et la demande a été refusée.

En 2011, une fois le projet des arts du cirque bien en selle, l'école et le comité ont entamé le projet des arts de la scène avec des ateliers d'éveil à la musique. Des musiciens venaient jouer une fois par mois, et les élèves pouvaient toucher aux instruments et les essayer. L'école a commencé à acquérir des instruments de musique tels que guitare, violon, piano, percussions. Ils ont reçu de l'argent du Pacte rural pour ce projet et c'est à cette époque qu'ils ont commencé à travailler avec l'agente de développement rural. L'agente a animé un exercice de vision commune et a monté le plan de développement avec le comité. Un parent explique : « Quand on a rempli le Pacte rural, elle s'est impliquée énormément. Il ne faut pas oublier une ligne et après, il faut fermer le Pacte comme il faut. » Les membres du comité parlent de la valeur de son soutien pour l'expertise, la structuration, les connaissances sur le financement et l'éclairage : « Toute la logistique, c'est elle. La permanence de la mobilisation, c'est elle qui l'a. »

**Tableau 12 Retombées du projet de l'École des arts du cirque et de la scène**

Retombées du projet de l'École des arts du cirque et de la scène	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stimulation de l'envie d'aller à l'école.</li> <li>• Attrait de nouveaux résidents par un programme d'enseignement unique.</li> <li>• Pour les enfants : concentration, sentiment d'appartenance, confiance en soi, belle complicité entre les enfants, culture, créativité, valorisation, autonomie.</li> <li>• Parents et enfants se connaissent plus.</li> <li>• Milieux scolaire et communautaire agréables.</li> <li>• Valorisation de l'école et de l'éducation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'enfant</li> <li>• Sentiment d'appartenance</li> <li>• Cohésion sociale</li> <li>• Milieu scolaire</li> <li>• Milieu communautaire</li> <li>• Éducation</li> <li>• Fierté</li> <li>• Vision du développement</li> <li>• Activité physique</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation et détermination des parents et de la communauté en général.</li> <li>• Implication citoyenne.</li> <li>• Les gens se connaissent.</li> <li>• Offre de cours pour toute la communauté.</li> <li>• Circulation des informations avec l'aide de l'agente rurale, accompagnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation citoyenne</li> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Partenariats</li> <li>• Mise en place de structures</li> <li>• Loisirs et activités sociales</li> </ul>



En 2013, le comité voulait aller au-delà de la stimulation et l'éveil par le cirque en donnant aux enfants accès à une formation en musique. Un deuxième financement du Pacte rural a été obtenu pour **l'école de musique**, en parascolaire. Des cours sont également accessibles aux membres de la communauté de tout âge (enfants d'âge préscolaire et adultes) pendant ou après l'école (un professeur vient trois soirs par semaine). Les personnes qui suivent des cours peuvent emprunter un instrument de musique.

Il y a actuellement un projet d'aménagement de la cour d'école et de restauration d'un petit parc qui appartient à la municipalité, derrière l'école. Le parc est aménagé pour les 0-5 ans, mais contient aussi des bancs pour les personnes de tout âge.

En dehors des projets liés à l'école, Organism-Action remplit le rôle d'un organisme mobilisateur (de comité de développement) dans le milieu pour différents volets socioéconomiques. Leur plan d'action comprend quatre priorités :

1. Politique d'encouragement à s'établir à Stratford;
2. Création d'un cercle de gens d'affaires;
3. Élaborer une politique familiale et MADA;
4. Développer un outil d'accueil de nouveaux arrivants.

Le comité veut aussi trouver un projet d'optimisation pour le Domaine Aylmer, mettre en place un festival du Lac Aylmer, participer à la « Journée des sommets » et participer au pique-nique familial.

**Tableau 13 Retombées du projet de l'École de musique**

Retombées du projet de l'École de musique	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace commun pour spectacles, où les gens peuvent s'assembler. Après les cours, les élèves peuvent emprunter des instruments et venir pratiquer ainsi que tous les membres de la communauté.</li> <li>• Offre de cours pour toute la communauté.</li> <li>• Implication citoyenne</li> <li>• Les gens se connaissent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'enfant</li> <li>• Sentiment d'appartenance</li> <li>• Cohésion sociale</li> <li>• Milieu scolaire</li> <li>• Milieu communautaire</li> <li>• Éducation</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des parents et de la communauté en général.</li> <li>• Circulation des informations avec l'aide de l'agent(e) rurale, accompagnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fierté</li> <li>• Vision du développement</li> </ul>

### *L'impact global des projets menés à Stratford sur la santé et la qualité de vie des citoyens*

À force d'organisation et d'efforts, la communauté a pu préserver l'école primaire, mais la maternelle a toujours lieu dans une autre municipalité, ce qui déplaît aux parents qui aimeraient rapatrier la maternelle dans le village. On dit que sans le Pacte rural on n'aurait jamais été capable de démarrer le projet musique. Les citoyens interrogés disent assister aux activités et profiter de ce qui est mis en place.

Ce sont ces petits comités-là qui font qu'on amène de l'eau au moulin et que la municipalité ne régresse pas. La municipalité continue à avancer, à faire son petit bonhomme de chemin, et c'est grâce à ces comités-là. Je crois beaucoup en ça.

Un résident

Certains autres changements ont eu lieu à Stratford au fil des dernières années. Dans les services de proximité, il y a eu quelques pertes : un magasin général (avec épicerie et quincaillerie) et un poste d'essence. Deux autres services prévoient diminuer leurs heures de services ou l'ont déjà fait : le bureau de poste et la Caisse populaire. En termes d'entreprises, il y a eu deux fermetures (un moulin à scie et Excavation Gagnon) et une nouvelle entreprise dans le domaine du bois. Ces pertes de services obligent les gens à se déplacer davantage à l'extérieur de la municipalité.

Au cours du premier Pacte rural, un dépôt de matières végétales a été créé. On dit qu'il est très utilisé et qu'il va même falloir agrandir par manque de place. Cependant, les personnes interviewées l'ont peu mentionné. Plusieurs activités permettent dorénavant aux résidents de tous les secteurs de se côtoyer, notamment un pique-nique familial (organisé par Organisme-Action et les pompiers), des loisirs pour

adultes et une fête de la Saint-Jean-Baptiste. Le comité d'école note aussi qu'il y a de nouvelles collaborations entre l'école et la municipalité. Celle-ci utilise le gymnase de l'école pour des activités (badminton, yoga), et l'école utilise la bibliothèque municipale.

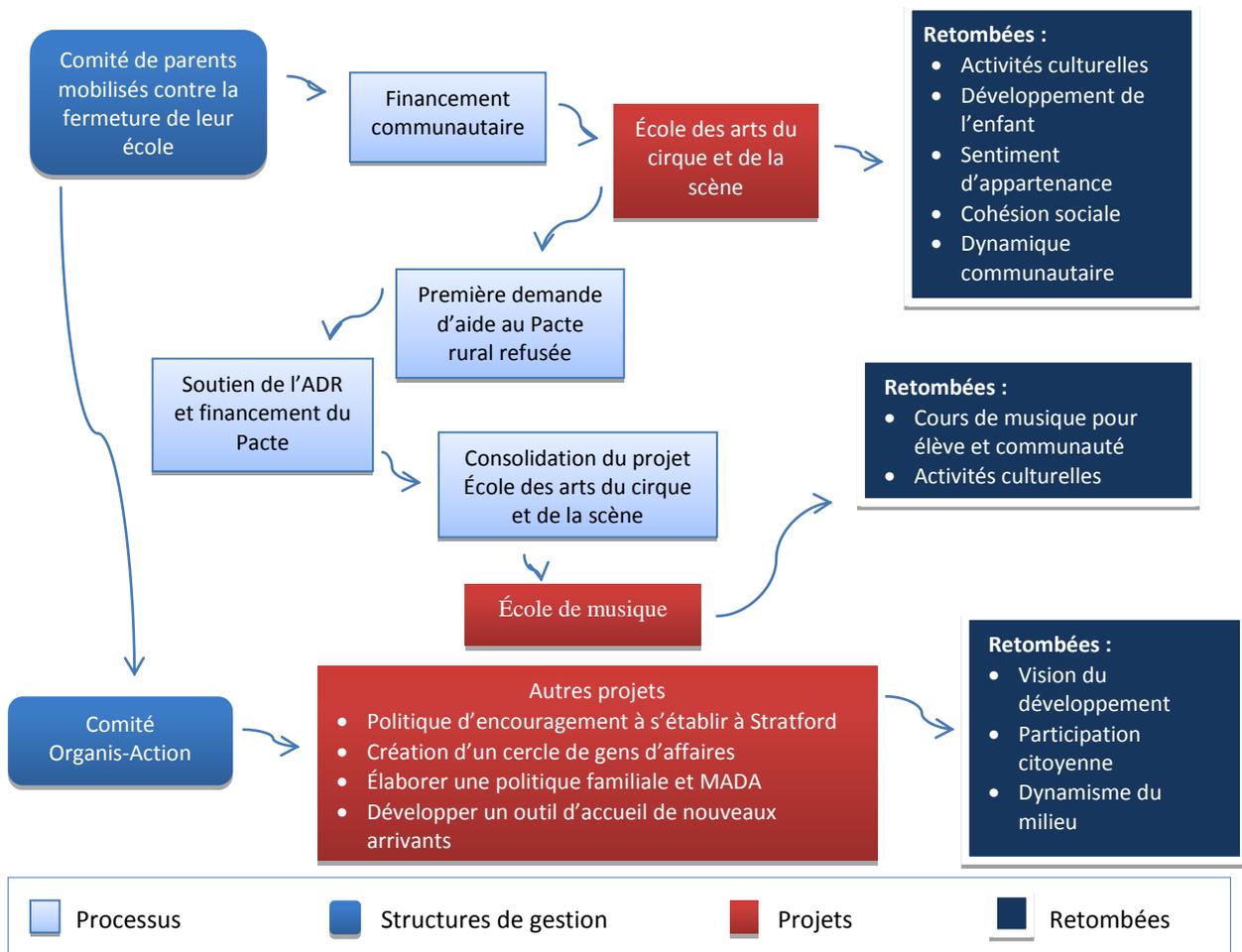
Clairement, la mobilisation des citoyens autour de l'école et la détermination des parents ont été des facteurs clés dans le succès de ces projets. Le fait que les directeurs d'école (il y en a eu trois au fil des années dont on parle ici) ont tous été très ouverts au projet et l'ont soutenu a aussi été très facilitant. Le soutien du conseil municipal et de différents autres partenaires financiers a également contribué au succès. L'accompagnement de la démarche par l'agente de développement rural est particulièrement aidant pour le projet musique et les projets en cours du comité de développement. Notamment, le rôle qu'elle joue pour bâtir des ponts et la confiance entre le comité et le conseil municipal semblent précieux.

Les membres du comité de développement Organis-Action estiment que le Pacte rural a permis de réaliser ce qu'ils voulaient construire. Avec la collaboration de la municipalité, le Pacte rural a servi de levier. Mais on affirme que l'impact le plus important vient de la ressource humaine, c'est-à-dire de l'agente de développement rural.

C'est elle qui permet d'animer tout ça, qui fait des liens, c'est elle qui sait où on peut aller chercher l'argent, qui fait le montage financier, et elle fait le lien avec la municipalité... C'est une valeur indispensable, c'est vital, parce que sinon on serait mort. Elle vient à toutes nos réunions. Elle a des connaissances plus grandes que nous. Elle nous envoie des emails avec des infos.

Un participant à une discussion de groupe

**Figure 11**    **Processus de développement des principaux projets du PR à Stratford**



---

**ANNEXE 6 : PORTRAIT DU PACTE RURAL DANS LA MRC DE MONTMAGNY**

---

**Projet**

Évaluation des effets de la Politique nationale de la ruralité sur la santé  
des ruraux et de leur communauté

**Rédaction**

Mary Richardson, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)  
Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

**Équipe du projet****Chercheuse principale :**

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

**Cochercheurs :**

Mylène Riva, Université Laval  
Patrice Leblanc, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Mathieu Philibert, Université du Québec à Montréal  
André-Anne Parent, Université de Montréal

**Chercheurs collaborateurs :**

Evelyn de Leeuw, La Trobe University, Australie  
Paul Morin, Université de Sherbrooke  
Sarah Skerratt, Scotland's Rural College, Écosse  
Mary Richardson, professionnelle de recherche, INSPQ  
Sénid Hadzic, stagiaire

**Partenaires collaborateurs :**

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Caroline Jacob, Solidarité rurale du Québec (SRQ) (jusqu'en septembre 2014)  
Julie Lévesque, Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS)  
Louise St-Pierre, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé  
Jean Tremblay, INSPQ  
Danièle Leduc et Éric Wagner, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)  
Carmen Baciú, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

**Titre de l'action concertée :**

L'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population  
(2<sup>e</sup> phase)

**Partenaires de l'action concertée :**

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)  
Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)  
Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

**Établissement gestionnaire de la subvention :** INSPQ

**Numéro du projet de recherche :** 171861

Janvier 2016

# LES EFFETS DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITE SUR LA SANTE DES COMMUNAUTES RURALES

**MRC DE MONTMAGNY  
ET  
MUNICIPALITES DE SAINT-JUST-DE-BRETENIERES  
ET  
DE SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIERE-DU-SUD**

Janvier 2016



<http://www.cldmontmagny.com/fr/developpement-rural/pacte-rural-2007-2014/>

## Une recherche sur la Politique nationale de la ruralité

### Qu'est-ce que la PNR?

La Politique nationale de la ruralité du Québec (2002-2007 et 2007-2014) repose sur l'idée que « pour se réaliser comme société moderne, le Québec a besoin d'une ruralité forte et vivante lui permettant d'occuper son territoire de façon dynamique et durable, de mettre à profit ses ressources collectives et d'assurer des conditions de vie équitables à tous ses citoyens ». La PNR est portée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

### Que vise-t-elle?

Les objectifs de la PNR sont :

1. de promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
2. de favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
3. d'assurer la pérennité des communautés rurales;
4. de maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

### Pourquoi une recherche?

La recherche visait à démontrer les effets de la Politique nationale de la ruralité (PNR) sur la santé des ruraux et de leur communauté. L'étude a porté sur trois municipalités régionales de comté (MRC) et, dans chacune d'elles, sur deux municipalités. L'étude s'est intéressée uniquement à deux mesures de la PNR :

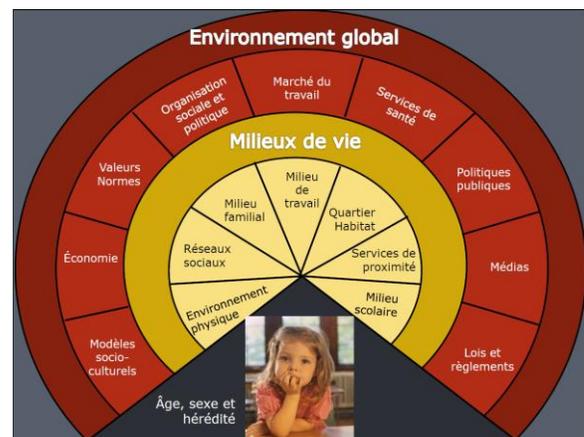
- Les **Pactes ruraux** : ententes signées entre le gouvernement du Québec et les MRC rurales accompagnées d'un financement géré à l'échelle de la MRC.
- Les **agents de développement rural** : soutien des communautés dans leur développement, ils analysent les dossiers soumis dans le cadre du pacte rural et collaborent avec d'autres acteurs de développement et plus.

### Pourquoi examiner les effets de la PNR sur la santé?

La santé se définit, au sens large, comme le bien-être physique, psychologique et communautaire. On sait que la santé d'un individu est influencée par différents facteurs : son âge, son sexe, sa génétique, ses habitudes de vie, son statut socioéconomique, son emploi, etc. Ces nombreux facteurs sont qualifiés de **déterminants de la santé**, lesquels sont définis comme les facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux que l'on peut associer à un problème de santé en particulier ou encore à un état de santé global. Les recherches ont démontré que le contexte socioéconomique compte parmi les principaux déterminants de la santé.

Nos milieux de vie sont donc très importants pour notre santé : notre milieu familial, scolaire, de travail, d'hébergement et notre communauté locale. C'est pour cela qu'une amélioration dans nos liens sociaux, dans la dynamique de notre communauté, dans les services et activités locaux, peut aussi améliorer notre santé physique et mentale et notre bien-être en général!

### Les facteurs qui déterminent la santé



Adapté de Whitehead et Dahlgren

Étant donné que la PNR a pour objectif justement cette amélioration des conditions de vie dans les milieux ruraux, il peut donc être pertinent d'évaluer ses effets potentiels sur la santé et son action sur les déterminants de la santé.

## Table des matières

Une recherche sur la Politique nationale de la ruralité .....	I
La MRC de Montmagny .....	1
Survol rapide .....	1
Le processus du Pacte rural dans la MRC.....	2
Les projets territoriaux (MRC) et leurs retombées .....	4
Les retombées globales du processus du Pacte rural dans la MRC .....	7
Les agents de développement rural.....	8
La municipalité de Saint-Just-de-Bretenières.....	9
La municipalité en quelques chiffres.....	9
Les forces et défis de Saint-Just-de-Bretenières .....	11
Le processus de mise en œuvre du Pacte rural et le soutien des ADR à Saint-Just-de-Bretenières.....	11
Les projets menés par Saint-Just-de-Bretenières et leurs retombées .....	12
Les impacts des projets liés à la PNR sur la santé et la qualité de vie des gens de Saint-Just .....	15
La municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud .....	18
La municipalité en quelques chiffres.....	18
Les forces et les défis de la municipalité .....	20
Le processus de mise en œuvre du Pacte rural et le soutien des ADR .....	20
Les projets menés à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et leurs retombées .....	21
Les impacts des projets liés à la PNR sur la santé et la qualité de vie des gens de Saint-Pierre .....	24

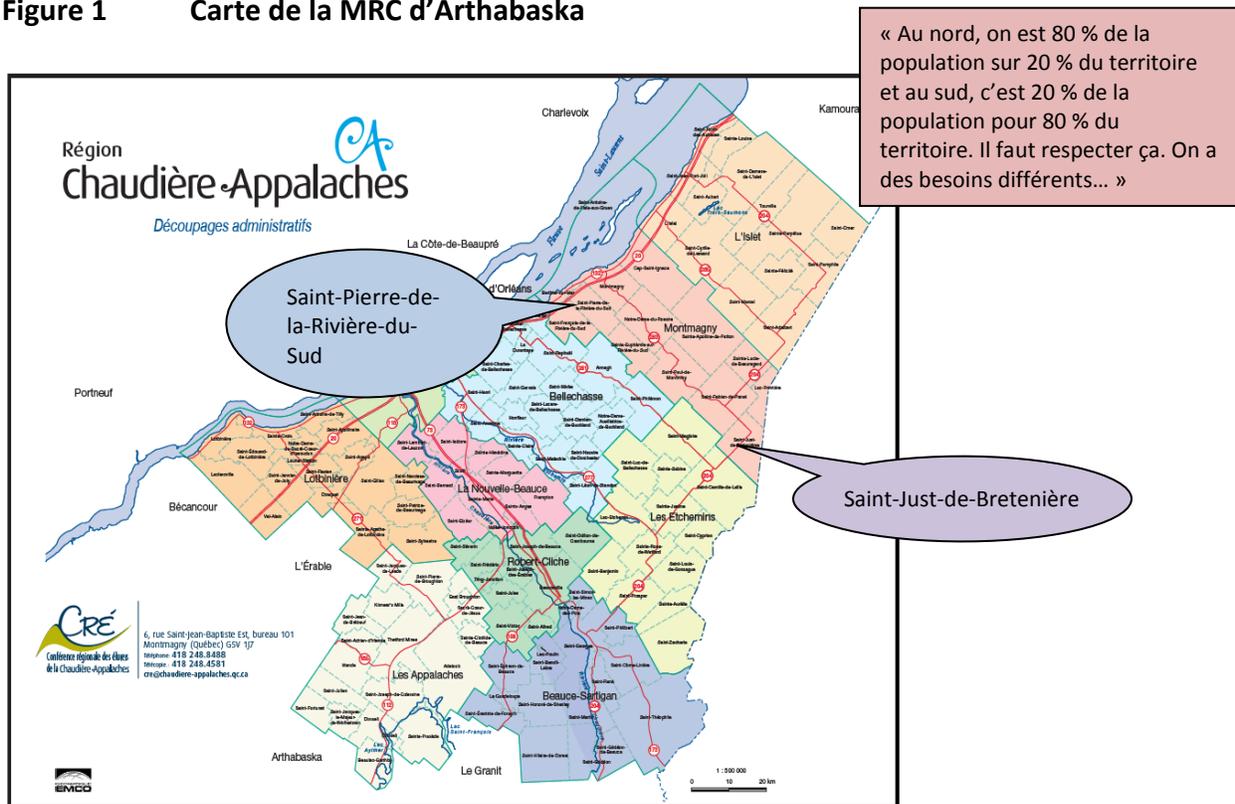
# La MRC de Montmagny

## *Survol rapide*

La MRC de Montmagny est située dans la région administrative de Chaudière-Appalaches. Elle est la deuxième MRC la plus à l'est de cette région, entre Bellechasse et L'Islet. Le territoire de la MRC s'étend du fleuve Saint-Laurent au nord jusqu'à la frontière du Maine (États-Unis) au sud. Une partie du territoire se trouve donc le long du fleuve où les municipalités sont relativement prospères, alors qu'une autre partie se situe dans le contrefort des Appalaches où les terres sont moins productives et les municipalités plus dévitalisées, en général.

Pour cette étude, deux municipalités ont été étudiées plus en détail : Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Just-de-Bretenières. La première a un indice de développement positif alors que la seconde a un indice négatif; ceci signifie que certains indicateurs sont plus ou moins positifs selon la municipalité. Cependant, de tels indices ne peuvent nous renseigner sur l'attachement et l'appréciation que les résidents ont pour leur communauté ni sur son dynamisme.

**Figure 1** Carte de la MRC d'Arthabaska



La population de la MRC de Montmagny est répartie dans quatorze municipalités, dont la Ville de Montmagny qui représente le pôle urbain du territoire. Près de la moitié de la population de la MRC est concentrée dans cette ville. Alors que la population de la province a augmenté de 14,6 % entre 1991 et 2006, celle de la MRC de Montmagny a diminué de 3,3 %.

**Tableau 1 Évolution de la population et taux d'accroissement, 1991-2011, MRC et province**

	1991	1996	2001	2006	2011	Taux d'accroissement, 1991-2011
<b>MRC</b>	23 667	23 794	23 438	23 201	22 877	-3,3
<b>Québec</b>	6 895 965	7 138 795	7 237 479	7 546 131	7 903 001	14,6

En revanche, les taux d'accroissement ou de diminution varient d'une municipalité à une autre. Les deux municipalités sélectionnées pour cette étude sont aux pôles opposés : Saint-Just-de-Bretenières a perdu 25 % de sa population entre 1991-2011 alors que Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud a vu une augmentation de 1,9 % au cours de la même période. Ces différences s'expliquent en partie par leur localisation respective. Alors que Saint-Just est situé dans le secteur sud, moins favorisé à plusieurs points de vue et surtout éloigné des grandes artères routières, Saint-Pierre est à proximité de Montmagny et de l'autoroute 20.

### *Le processus du Pacte rural dans la MRC*

Dans la MRC Montmagny, la gestion du Pacte rural est assurée par un Comité de suivi du Pacte rural composé du préfet et de son adjoint, d'un maire du secteur nord, de deux maires du secteur sud, du directeur adjoint de la MRC et des ADR. Le premier agent de développement rural pour la MRC de Montmagny a été embauché par le CLD en 2001. Dans sa deuxième mouture, la PNR permettait l'ajout d'un second ADR, notamment à cause du nombre de municipalités dévitalisées. Celui-ci entrera en fonction en 2010. La personne choisie connaissant davantage le secteur sud de la MRC, on lui a affecté les municipalités de cette zone. Le premier ADR, tout en se consacrant à la zone nord, a toutefois continué à soutenir certains projets de la zone sud.

La répartition des fonds du Pacte rural a tenu compte de la taille des municipalités et de leur indice de développement, tout en réservant une somme pour les projets territoriaux. Cette modalité a été acceptée par tous les maires. Pour les municipalités, il s'agissait en fait d'un « objectif d'affectation ». Ce n'était donc pas un montant automatiquement disponible pour la municipalité (par exemple pour 2007-2014 : 53 244 \$ pour Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et 110 290 \$ pour Saint-Just-de-Bretenières). L'idée des objectifs d'affectation était de s'assurer que les municipalités plus dynamiques ne s'approprient pas une grande partie du fonds au détriment des municipalités plus dévitalisées.

Chaque municipalité devait donc entreprendre une démarche de consultation puis se doter d'un plan d'action. Les projets identifiés pouvaient provenir de la municipalité elle-même, d'organismes du milieu ou de citoyens. Tous les projets devaient cependant être acceptés officiellement par la municipalité avant d'être soumis au Comité de suivi du PR pour financement.

On ne voulait pas que le pacte rural soit considéré comme une enveloppe financière pour réaliser des projets. Il faut que ce soit une enveloppe financière pour réaliser des projets *issus d'une démarche*. Les premiers projets, ça a pris deux ans avant qu'on en accepte, parce qu'on leur demandait de faire une consultation publique et ensuite de développer un plan d'action et ensuite de développer des projets. Aussi, une des obligations qu'on a, c'est que la municipalité doit être d'accord avec le projet, parce que le comité des loisirs ou autre peut décider de faire un terrain de soccer et que la municipalité va se retrouver responsable de cette infrastructure. Aussi, il ne faut pas que le comité (de citoyens, de bénévoles) fasse des choses à l'encontre de la municipalité (...).

Un agent de développement

Les ADR reçoivent et analysent les demandes, puis les acheminent par la suite au Comité de suivi. Celui-ci fait les recommandations nécessaires auprès du Conseil des maires de la MRC qui approuve les projets. Le Comité procède à quatre appels de projets par année.

L'argent du Pacte rural est vu comme un levier pour aller chercher d'autres fonds. De manière générale, dans l'exercice de la PNR2 dans la MRC de Montmagny, pour 1 \$ provenant du Pacte rural, on a récolté 6,30 \$ d'autres sources, que ce soit d'autres programmes gouvernementaux ou du milieu (Caisse populaire, municipalité, etc.).

On a une grille d'analyse. On peut poser des questions, demander des précisions, faire des recommandations d'approuver ou pas. Mais rendu là, on a rarement des refus ou gros commentaires parce qu'on a travaillé, on connaît les appréhensions ou arguments qu'il peut y avoir. Un coup que le comité recommande, le conseil de maires accepte et ils font une résolution, on émet des protocoles d'entente entre l'organisme (porteur de projet) et la MRC.

Un agent de développement

Les consultations auprès des municipalités ont démarré en 2002. L'ADR travaillait alors en collaboration avec un organisateur communautaire (OC) du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). D'ailleurs, dans toutes les consultations publiques, un OC a toujours assisté, collaboré et participé aux rencontres, et a aidé à les organiser ou même à les animer. Au début, la collaboration s'est établie parce que l'OC devait rencontrer les conseils municipaux pour les sensibiliser au problème de la pauvreté et que les agents ruraux voulaient rencontrer les conseils et la population pour la démarche de la PNR. Ils ont donc décidé de faire des consultations ensemble.

La démarche de caractérisation des communautés locales menée par le RSSS (de 2008 à 2010) consistait, à partir de portraits quantitatifs des milieux et d'activités de réflexion sur le potentiel de la communauté, à soutenir les démarches locales de développement. Comme cette démarche prévoyait des rencontres de travail dans les milieux au même moment où les agents de développement s'apprêtaient aussi à rencontrer les municipalités, ce fut une occasion de collaboration entre les OC et les ADR.

Il faut également mentionner qu'en 2007, la MRC avait convaincu toutes les municipalités d'instaurer une politique familiale avec un plan de développement de deux ans. Cette démarche a permis aux municipalités d'actualiser leur plan de développement; neuf municipalités ont choisi de faire d'autres consultations par la suite.

**Tableau 2 Sommaire des projets et investissements pour le Pacte rural 2007-2014 (MRC Montmagny)\***

Sommaire des projets et investissements pour le Pacte rural 2007-2014 (MRC Montmagny)	
<b>Nombre de projets</b>	130 projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 projets de territoire (MRC)</li> <li>• 105 projets locaux (municipalité)</li> </ul>
<b>Investissements totaux</b>	<b>15 238 544 \$</b>
<b>Financement provenant du Pacte rural</b>	<b>2 418 240 \$ (16 %)</b>
<b>Financement gouvernemental (incluant le Pacte)</b>	<b>6 141 423 \$ (41 %)</b>
<b>Source gouvernementale du financement</b>	MAMROT (Pacte, FSTD, FCCQ, PIQM), députés, MELS, MSP, CLD (FDÉES et FAIMR), MCC, MTO, (FDOT), MAPAQ, MTQ, gouvernement du Canada (FAIC, FQC, DEC)
<b>Emplois créés ou soutenus</b>	<b>370</b>

\* Voir annexe 9 pour comparaison avec les autres MRC.

### *Les projets territoriaux (MRC) et leurs retombées*

Plusieurs projets territoriaux ont été réalisés dans la MRC de Montmagny. Deux projets touchent principalement les municipalités du secteur sud, plus dévitalisées que le reste de la MRC : Le Parc régional des Appalaches et les Loisirs intermunicipaux.



Le projet du **Parc régional des Appalaches** a débuté avant l'arrivée de la PNR1 en 2001. Toutefois, le Pacte rural et le soutien des agents ruraux ont permis de poursuivre son développement selon les aspirations et potentiels des huit municipalités incluses dans le territoire du parc.

Le parc est composé de plusieurs secteurs géographiques proposant chacun des activités et des infrastructures différentes (sentiers de randonnée, sentiers de vélo, camping, chalets à louer, etc.). Du point de vue de sa conception, ce projet comporte donc deux composantes : une collaboration entre les huit municipalités concernées et une mobilisation de chaque municipalité pour mettre sur pied des services et activités touristiques spécifiques à leur milieu, mais s'inscrivant dans le projet de parc.



**Tableau 3 Retombées du Parc des Appalaches**

Retombées du Parc des Appalaches	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveaux services de tourisme.</li> <li>• Les visiteurs viennent plus dans le sud de la MRC... et ça fait la fierté des résidents.</li> <li>• Retombées économiques.</li> <li>• Municipalités travaillent ensemble.</li> <li>• Nouveaux arrivants, touristes et résidents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversification économique.</li> <li>• Fierté.</li> <li>• Démographie.</li> <li>• Disponibilité d'infrastructures de plein air.</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalités travaillent ensemble.</li> <li>• Fierté des résidents du secteur sud.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration intermunicipale.</li> <li>• Intersectorialité et concertation.</li> <li>• Sentiment d'appartenance et fierté.</li> </ul>



Un autre projet territorial est le **Service de loisirs intermunicipal**. Les municipalités du secteur sud se sont regroupées pour se donner une programmation commune de loisirs, incluant l'embauche d'une personne pour la coordination et d'animateurs. Au cours de l'été, les jeunes circulent d'une municipalité à l'autre et des sorties de groupes sont organisées. Certaines infrastructures de loisirs ont été améliorées.

**Tableau 4 Retombées du Service de loisirs intermunicipal**

Retombées du Service de loisirs intermunicipal	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une ressource en loisirs et des animateurs formés sont présents dans les municipalités.</li> <li>• L'offre d'activités sportives et de terrains de jeux d'été est améliorée.</li> <li>• Les jeunes du primaire et du secondaire se côtoient plus, socialisent.</li> <li>• Les enfants ont plus de plaisir à l'école parce qu'ils connaissent mieux les enfants des autres villages.</li> <li>• Les jeunes connaissent mieux leur territoire.</li> <li>• Le sentiment de fierté et d'appartenance est renforcé.</li> <li>• Il existe maintenant des lieux pour s'entraîner.</li> <li>• Certaines infrastructures ne sont pas utilisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de l'offre de loisirs pour les jeunes (environnements favorables à l'activité physique et aux rencontres sociales).</li> <li>• Sentiment d'appartenance</li> <li>• Fierté</li> <li>• Activité physique</li> <li>• Inclusion sociale</li> <li>• Développement des jeunes</li> <li>• Éducation</li> <li>• Cohésion sociale entre les jeunes à l'échelle territoriale.</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalités travaillent ensemble</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration intermunicipale</li> </ul>



Le projet **Internet haute vitesse** vise à rendre ce service disponible à l'ensemble du territoire.

**Tableau 5 Retombées du projet Internet haute vitesse**

Retombées du projet Internet haute vitesse	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travailleurs autonomes ont besoin d'Internet haute vitesse et contribuent à l'économie locale.</li> <li>• Des promoteurs peuvent s'installer en campagne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attraction et rétention de travailleurs et d'entreprises dans la MRC.</li> <li>• Accès à davantage de loisirs électroniques pour les jeunes.</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mené par la MRC.</li> </ul>	



Le projet **Transport collectif** vise à permettre à tous les résidents de pouvoir circuler sur tout le territoire de la MRC à un coût minime, notamment les personnes âgées et les jeunes. Ce transport est intégré au système de transport adapté, de manière à maximiser ce dernier.

**Tableau 6 Retombées du projet Transport collectif**

Retombées du projet Transport collectif	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du transport adapté pour les petites municipalités.</li> <li>• Ajout du transport collectif pour tous, incluant jeunes et terrains de jeux.</li> <li>• Augmentation du nombre de transports et service quotidien avec un trajet qui passe par tous les villages.</li> <li>• Le transport collectif à bas coût a amélioré les conditions de vie pour les personnes n'ayant pas d'auto.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès facile et économique aux autres municipalités de la région.</li> <li>• Interactions intercommunautaires.</li> <li>• Inclusion sociale.</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mené par la MRC.</li> </ul>	

## *Les retombées globales du processus du Pacte rural dans la MRC*

Outre les projets menés à l'échelle du territoire et l'ensemble des projets locaux, le processus de mise en place du Pacte rural (mise en place d'un Comité de suivi, discussions au sein du Conseil des maires, consultations publiques, embauche d'agents de développement et leur soutien dans l'ensemble des activités liées au PR) a sans contredit permis de mobiliser la MRC et ses partenaires tout en créant une nouvelle dynamique. Le tableau qui suit résume les principales retombées de ces processus.

**Tableau 7 Retombées globales du processus dans la MRC**

Retombées globales du processus dans la MRC	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Retombées générales relativement à l'ensemble des projets financés par le Pacte rural ou soutenus par les ARD</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'indice de dévitalisation est encore faible, mais c'est plus stable qu'avant.</li> <li>• La qualité de vie est meilleure.</li> <li>• On attire de jeunes retraités.</li> <li>• Écoles sauvegardées.</li> <li>• Augmentation des services de proximité : garderies, loisirs, équipement sportif, parcs municipaux, Internet haute vitesse, résidences pour personnes âgées, coopératives d'habitation, épicerie, station-service, hôtel.</li> <li>• Embellissement, signalisation.</li> <li>• Sentiment d'appartenance et fierté.</li> <li>• Équipements communautaires.</li> <li>• Activités culturelles.</li> <li>• Bâtiments patrimoniaux.</li> <li>• Freiner le déclin démographique.</li> <li>• Petits centres d'activité physique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de vie améliorée.</li> <li>• Équipements communautaires.</li> <li>• Vie culturelle et sociale.</li> <li>• Logement.</li> <li>• Environnement bâti.</li> <li>• Démographie.</li> <li>• Activité physique.</li> <li>• Services de proximité.</li> </ul>
<b>Collaboration entre municipalités</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'esprit de clocher est moins fort.</li> <li>• Les municipalités travaillent ensemble ou échangent des services.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration intermunicipale.</li> </ul>
<b>Démarche de consultation et de mobilisation des communautés pour identifier un plan d'action et des projets</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation et prise en charge par le milieu.</li> <li>• Passer du fatalisme à l'espoir, de l'idée au projet.</li> <li>• Participation citoyenne.</li> <li>• Augmentation du bénévolat.</li> <li>• Fierté du milieu.</li> <li>• MAIS, impact des actions pas encore assez connu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation.</li> <li>• Sentiment d'appartenance et fierté.</li> <li>• Vision du développement.</li> </ul>
<b>Collaboration étroite entre les organisateurs communautaires et les ADR</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en commun des ressources, des connaissances, des expertises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intersectorialité et concertation.</li> </ul>

Retombées globales du processus dans la MRC	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
Ensemble du processus	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement dans la vision du développement : pas juste des usines, pas juste des responsabilités de base d'une municipalité, mais amélioration de la qualité de vie.</li> <li>• Le processus ou la démarche est aussi important que le produit (projet).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vision du développement</li> </ul>

### *Les agents de développement rural*

Dans la MRC de Montmagny, il y a deux agents de développement rural. Ils travaillent au Centre local de développement. Le rôle des agents ruraux est très large. Dans les entrevues que nous avons réalisées, les rôles que les acteurs du milieu identifient sont :

- ⇒ l'accompagnement et l'animation dans les milieux;
- ⇒ l'analyse et le suivi des projets du Pacte rural;
- ⇒ le soutien à la recherche de fonds (autre que du Pacte rural) pour les projets issus du milieu;
- ⇒ le développement de politiques locales (familiales et pour les aînés) leur permettant de connaître et d'appuyer les municipalités sur le territoire;
- ⇒ le soutien d'initiatives entrepreneuriales;
- ⇒ la création et le maintien de liens entre les municipalités et la MRC (vision supra-municipale, cohérence entre les plans d'action, etc.) ainsi qu'entre les municipalités du territoire, favorisant ainsi la collaboration intermunicipale et le travail intersectoriel.

Notre rôle a été d'aider les municipalités, les citoyens, à prendre conscience de leur potentiel. Le Pacte rural était le côté financier, la carotte qui a permis de penser qu'on pouvait faire des projets.  
Un agent de développement

**LA MUNICIPALITE DE SAINT-JUST-DE-BRETENIERES**

*La municipalité en quelques chiffres*

Saint-Just est une municipalité de 709 résidents (en 2011) située dans le sud de la MRC près de la frontière avec l'état du Maine aux États-Unis, à 69 kilomètres de Montmagny. On retrouve plusieurs usines de transformation du bois dans cette municipalité, donc l'emploi ne manque pas. Saint-Just est situé sur un plateau du versant sud de la chaîne des Appalaches. Une grande partie du territoire est recouvert de forêt; le reste se répartit entre l'agriculture, la friche, le cœur du village et les secteurs industriels. Saint-Just comporte deux principaux secteurs habités : le village et une deuxième agglomération dans le secteur Daaquam, près d'une usine de transformation du bois. La rivière Daaquam traverse une partie de la municipalité pour se diriger vers la Maine et rejoindre la rivière Saint-Jean.



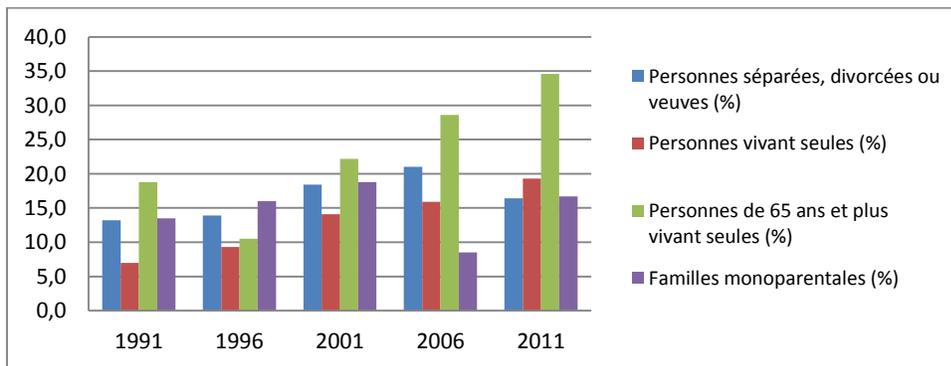
La population de Saint-Just a baissé de manière importante (25 %) entre 1996 et 1991. Malgré les nombreuses entreprises et emplois dans la municipalité, il semble que les travailleurs choisissent peu de s'installer à Saint-Just, préférant les autres municipalités de la MRC.

**Tableau 8 Taux d'accroissement de la municipalité de 1999 à 2011**

	1991	1996	2001	2006	2011	Taux d'accroissement, 1991-2011 (%)
<b>Saint-Just-de-Bretonnières</b>	946	881	829	794	709	-25
<b>MRC de Montmagny</b>	23 667	23 794	23 438	23 201	22 877	-3,3
<b>Province de Québec</b>	6 895 965	7 138 795	7 237 479	7 546 131	7 903 001	14,6

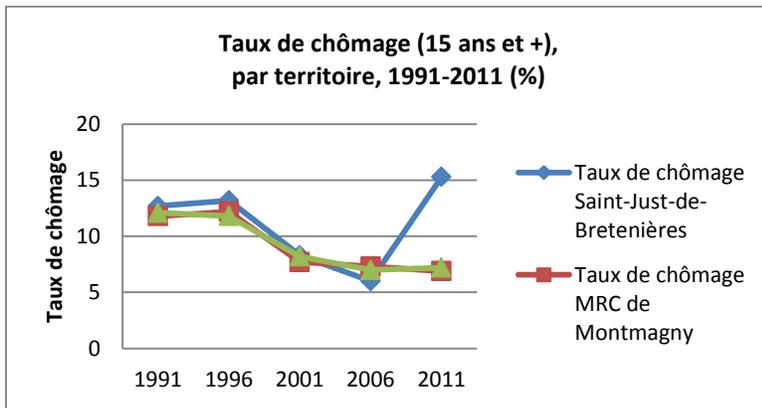
Par ailleurs, on remarque un vieillissement de la population, marqué par une croissance importante du pourcentage de personnes âgées de 65 et plus vivant seules, environ 18 % en 1996 contre près de 35 % en 2011.

**Figure 2 Situation familiale dans Saint-Just-de-Bretonnières, 1991-2011 (%)**



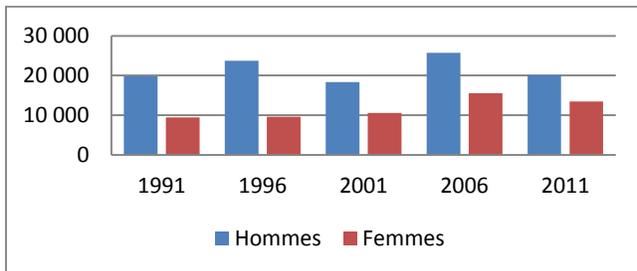
À l’instar de la MRC et du Québec, le taux de chômage de Saint-Just a baissé entre 1996 et 2006. Toutefois, alors que la MRC et le Québec sont restés plutôt stables en 2011, le taux de chômage de la municipalité a fait un bon important (de 6 à 15,3 %).

**Figure 3 Taux de chômage (15 ans et +), par territoire, 1991-2011 (%)**



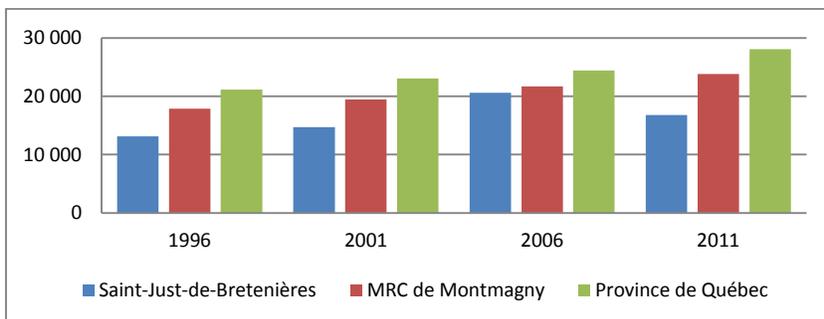
Le revenu médian est plus élevé chez les hommes que chez les femmes et l’écart entre les deux varie chaque année, parfois en augmentation ou en diminution sans tendance nette. Le revenu pour les femmes a été en augmentation jusqu’en 2006 pour diminuer en 2011. Chez les hommes, la variation a été positive (1996 et 2006) alors qu’elle a subi une baisse en 2001 et en 2011).

**Figure 4 Revenu médian, par sexe, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



Il est aussi intéressant de remarquer que bien que la MRC et le Québec aient connu une hausse constante du revenu médian depuis 1996, Saint-Just-de-Bretenières a connu une baisse en 2011.

**Figure 5 Revenu médian, par territoire, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



## *Les forces et défis de Saint-Just-de-Bretenières*

---

Saint-Just-de-Bretenières possède plusieurs services et infrastructures, dont une école primaire, des garderies, une épicerie, une coopérative d'habitation, une résidence pour personnes âgées, une station-service. Le fait d'avoir plusieurs usines de transformation du bois est une force puisque cela procure de nombreux emplois. Une pourvoirie attire des gens de l'extérieur pour des activités de chasse, de pêche ou de traîneau à chiens. Le secteur Daaquam du Parc des Appalaches (sur le territoire de Saint-Just) offre des sentiers de randonnée et de vélo.

Selon les citoyens interviewés, Saint-Just est apprécié pour la proximité de la nature et la tranquillité. Certaines activités animent le milieu, dont la fête de la Saint-Jean-Baptiste et un potager communautaire, inauguré en 2014. Des équipements sportifs et de loisirs sont disponibles : une patinoire, un terrain de tennis, une piste cyclable, un centre d'entraînement, un terrain de jeux et un parc d'école. Certains nous ont dit que ces équipements semblaient peu utilisés. La municipalité a aussi fait des efforts d'embellissement, par exemple en mettant des fleurs l'été. On note aussi que le Parc des Appalaches stimule le développement et qu'on peut y faire de la raquette l'hiver et de la randonnée l'été. Parmi les citoyens peu impliqués qui ont été interviewés, certains considèrent que la situation de Saint-Just s'améliore et que la municipalité tente de faire des changements positifs pour l'avenir.

Les citoyens interviewés nomment cependant certains éléments qui nuisent à leur qualité de vie et à leur bien-être. Plusieurs déplorent le manque de développement, que ce soit en faveur des enfants (développement social, loisirs) ou en faveur des entreprises (développement économique). En termes de services de proximité, les heures d'ouverture de la Caisse populaire et du bureau de poste ont été coupées, à l'instar d'autres municipalités rurales d'ailleurs. Certains font remarquer qu'il manque des possibilités d'emploi pour les femmes. Même si la municipalité n'a pas perdu d'entreprises et qu'un programme de diversification de Montmagny-Sud a été mis en place pour aider des entreprises de la municipalité à se développer, on regrette un certain immobilisme causé, selon certains, par une résistance à de nouvelles idées. Plusieurs trouvent qu'il manque d'implication citoyenne, affirmant par exemple que « le monde n'embarque pas » ou que « c'est chacun pour soi ». Un autre défi auquel fait face Saint-Just est le déclin démographique qui semble difficile à contrer. Un interviewé affirme : « Ici, on n'avance pas, on recule. »

## *Le processus de mise en œuvre du Pacte rural et le soutien des ADR à Saint-Just-de-Bretenières*

---

À la suite de la première consultation menée par l'ADR en 2002, un comité local s'est formé et a fait une planification comprenant des projets à réaliser. D'autres consultations ont été organisées au fil des années, en 2006, en 2010 et en 2012. En 2010, c'est la municipalité qui a piloté la consultation et plusieurs comités ont été créés par la suite : tourisme, emploi et citoyen (ce dernier deviendra plus tard le Comité fierté). En 2012, la consultation incluait un conférencier d'une autre région qui a discuté des forces, des faiblesses et des facteurs déterminants pour que la communauté se prenne en main.

Depuis 2002, après la première consultation, je pense qu'il y a eu une belle progression, une meilleure ouverture. Il y a des choses qui se font, qui ne se faisaient pas, on parle des comités. Mais il faut y voir et il faut travailler fort. Ça prend des gens qui y croient.

Un citoyen engagé

Un des enjeux identifiés à Saint-Just est un manque de fierté des résidents envers leur communauté : « Notre village n'est pas beau, on n'est pas accueillant, on ne s'occupe pas assez des jeunes ». Donc, avant de travailler sur le développement économique et la création d'emplois, on voulait se pencher sur l'attractivité du milieu pour que les travailleurs habitent Saint-Just et non les villages voisins. De ce constat ont éventuellement émergé un Comité fierté et une Campagne de fierté (en 2013).

Un autre enjeu identifié est l'exode des aînés. On constatait qu'en plus de perdre des jeunes, on perdait les personnes âgées moins en mesure de s'occuper de leur maison parce qu'il n'y avait pas de logements adaptés à leurs besoins. Saint-Just avait bien une résidence privée qui offrait des chambres, mais en nombre insuffisant et seulement pour les personnes ayant besoin de services importants.

Un autre défi important touchant principalement les entreprises locales est la difficulté de recruter des travailleurs, ce qui a mené à la création d'un Comité emploi. Ce dernier était coordonné par une agente rurale et regroupait, au début, les entreprises locales avec des citoyens et des élus. Par la suite, seules les entreprises dans le secteur du bois y sont restées parce que l'objectif du comité était de faire connaître et valoriser les métiers du bois et d'organiser des formations. Ce comité a obtenu du financement du CLD et, avec le temps, s'est étendu pour inclure les deux MRC adjacentes : L'Islet et Les Etchemins.

Nous, on a des difficultés de recrutement de main-d'œuvre spécialisée : mécanique, électrique. Les gens ne connaissent pas l'industrie forestière. Ils pensent qu'on pile du bois manuellement, mais ce n'est plus ça. On a des emplois intéressants en programmation, en mécanicien industriel, mécanicien de machinerie fixe pour les bouilloires. On a de la misère à combler les postes spécialisés.

Un directeur d'usine

### *Les projets menés par Saint-Just-de-Bretenières et leurs retombées*



Le projet de **Résidence pour personnes âgées autonomes**, l'Oasis, a été financé en partie par le Pacte rural et a reçu beaucoup de soutien de différents acteurs, dont l'agent de développement rural, très engagé auprès de la municipalité et d'autres organismes du milieu. La municipalité a pu acheter le presbytère vacant, voisin de la résidence privée, et un organisme sans but lucratif a été créé pour réaliser le projet. Pour assurer la viabilité du projet, la nouvelle résidence sans but lucratif (huit logements pour personnes autonomes) s'est associée à la résidence privée qui offre des services aux personnes en perte d'autonomie et à laquelle elle achète les services de cuisine et de garde. Un couloir d'accès a été construit entre les deux édifices. On y retrouve aujourd'hui un service de garde 24 heures/7 jours; les employés ont été formés pour pouvoir obtenir un certificat de conformité, la cuisine a été rénovée et on a aménagé une salle communautaire. Un interviewé observe que « ça a aidé les résidents, ça a créé de l'emploi et ça a créé des services pour la communauté ».

Une fois le projet en route, il manquait toujours près de 60 000 \$. On a alors sollicité les citoyens pour qu'ils prêtent un montant d'argent pour 10 ans sans intérêt. Plusieurs personnes ont accepté, et le financement a ainsi pu être complété. Au départ une idée des élus municipaux, ce projet a été chercher le soutien des agents ruraux et de l'organisateur communautaire, tout en s'appuyant sur un engagement financier des citoyens. L'arrimage du projet avec la Résidence privée déjà existante a aussi été un facteur de succès.

**Tableau 9 Retombées du Projet Résidence pour personnes âgées**

Retombées du Projet Résidence pour personnes âgées	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Huit nouveaux logements disponibles pour des personnes de plus de 80 ans.</li> <li>• Permet de garder les personnes âgées dans leur milieu et de leur offrir des services qui soutiennent leur autonomie.</li> <li>• Répond aux désirs des personnes âgées.</li> <li>• Crée des emplois.</li> <li>• MAIS pas beaucoup d'impact sur la démographie à Saint-Just.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Logement</li> <li>• Soutien social</li> <li>• Démographie?</li> <li>• Meilleure prise en charge des personnes âgées.</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des citoyens ont prêté de l'argent pour compléter le financement de la résidence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Mobilisation citoyenne</li> </ul>



Le **Comité de la fierté** (anciennement comité citoyen) organise une activité annuelle à la Saint-Jean-Baptiste. Il s'agit d'une vente de garage, avec des activités d'informations (par exemple sur l'alimentation). Cet évènement est organisé avec des partenaires (les pompiers) pour faire connaître les différents groupes communautaires et les services existants. Le comité a aussi voulu mettre en valeur « les bons coups » de la communauté. Il a fait appel à une firme de communications pour développer une campagne de fierté et un logo : « Saint-Just au ♥ de ma vie ». Le comité a aussi aménagé une halte à l'entrée du village et des panneaux d'accueil, et produit du matériel promotionnel pour les résidents. La municipalité et le PR ont financé ce projet. Une autre activité de ce comité est la rédaction d'un article sur chaque groupe communautaire (Fermières, coopérative, l'International de traîneau à chiens, etc.) dans le bulletin municipal. Un membre du comité prépare aussi un « Livre du centenaire » en vue des fêtes du centenaire du village en 2016, un ouvrage qui regroupe les souvenirs des familles souches de Saint-Just.



**Tableau 10 Retombées du Comité de la Fierté**

Retombées du Comité de la Fierté	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Halte avec enseigne, panneau d'accueil.</li> <li>• Bannières, autocollants et autres outils portant le slogan « Saint-Just au cœur de ma vie ».</li> <li>• (C'est trop tôt, mais l'intention est de retenir la population et d'attirer des travailleurs et autres nouveaux résidents, en améliorant la fierté, le sentiment d'appartenance et l'image de Saint-Just.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement bâti</li> <li>• Cohésion sociale</li> <li>• Fierté</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des élus et des résidents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation</li> </ul>



Pour ce qui est du **Comité emploi**, il organise des activités et des formations en lien avec les métiers du bois. En fait, il regroupe les industries du bois qui n'ont pas les moyens, individuellement, de se faire connaître et de publiciser les emplois qu'ils offrent. Les membres du comité ont participé à la Foire régionale de l'emploi et y ont présenté une vidéo promotionnelle conjointe. Ils travaillent aussi avec la commission scolaire Côte-Sud pour expliquer ce qu'ils font, organiser des visites d'entreprises et des journées-carrière et faire la tournée des polyvalentes dans les programmes de formation en métiers semi-spécialisés. Un des objectifs du comité est de garder les jeunes de la région, de leur dire qu'il y a des emplois, que les salaires sont bons, qu'il y a de bonnes conditions de travail. « On peut leur parler des emplois, pour les garder, mais ce n'est pas juste ça, parce qu'une fois qu'ils sont ici, qu'est-ce qu'on a à leur offrir? On parle de qualité de vie, de santé... » Ces démarches s'articulent également à la démarche d'attraction, d'accueil et d'intégration de nouveaux arrivants sur le territoire de la MRC. Le CLD peut aider les gens à s'installer, à se trouver une maison, et même à trouver un emploi pour le conjoint. Un ADR a été étroitement associé aux travaux de ce comité, mais ce projet n'a pas reçu d'argent du PR.

**Tableau 11 Retombées du Comité Emploi**

Retombées du Comité Emploi	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des jeunes aux emplois spécialisés dans l'industrie du bois (activités et formations en lien avec les métiers du bois)</li> <li>• Mise en place d'une structure de soutien pour les nouveaux travailleurs : aide du CLD pour la recherche d'une maison, l'installation et la recherche d'un emploi pour le conjoint</li> <li>• Un peu de changement dans l'attraction de la main d'œuvre, MAIS, les travailleurs n'habitent généralement pas à Saint-Just</li> <li>• C'est un peu tôt pour voir les retombées sur la rétention de la population et la lutte contre la dévitalisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi</li> <li>• Économie</li> <li>• Mise en place de structures</li> <li>• Formation/éducation (contrer décrochage)</li> <li>• Attirer de nouveaux résidents?</li> </ul>

Retombées du Comité Emploi	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
Le processus menant au projet	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration intermunicipale et surtout entre trois MRC (Montmagny, L'Islet et Etchemins).</li> <li>• Collaboration entre entreprises forestières qui habituellement se concurrencent pour la main-d'œuvre.</li> <li>• Plan d'action, promotion, sensibilisation aux métiers du bois, recrutement, etc.</li> <li>• Partenariat municipalités – entreprises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration entre MRC.</li> <li>• Mobilisation</li> <li>• Mise en place de structures.</li> <li>• Intersectorialité et concertation.</li> </ul>



Il faut également mentionner le projet de **coopérative de câblodistribution** entre Saint-Just et Saint-Fabien qui, en partageant les équipements de chacun, permet à Saint-Fabien d'avoir la fibre optique et à Saint-Just d'avoir accès à la haute définition.

**Tableau 12 Retombées de la coopérative de câblodistribution**

Retombées de la coopérative de câblodistribution	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
Le projet lui-même	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrivée de nouveaux services pour les deux villages</li> <li>• Services à moindre coût</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Économie</li> <li>• Modernisation des infrastructures</li> </ul>
Le processus menant au projet	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration intermunicipale</li> </ul>	

### *Les impacts des projets liés à la PNR sur la santé et la qualité de vie des gens de Saint-Just*

Les principaux projets menés à Saint-Just-de-Bretenières correspondent aux enjeux identifiés par la communauté : la rétention des personnes âgées, la fierté à l'endroit du village et la capacité des entreprises à combler les emplois disponibles et de faire en sorte que les travailleurs habitent Saint-Just. Chacun de ces projets a été réalisé par un comité spécifique et mené de manière autonome, bien que la municipalité ait été impliquée d'une façon ou d'une autre dans chacun d'entre eux. Aucun comité de développement ne chapeauterait toutefois l'ensemble des projets

Pris individuellement, aucun des projets propre à Saint-Just (résidence pour personnes âgées, comité emploi et comité fierté) ou mené avec d'autres municipalités ou la MRC (transport en commun, loisir intermunicipal, Parc des Appalaches) ne donne à voir des retombées intéressantes dans leur domaine respectif, sauf la campagne de fierté qui est toute récente. Or, les citoyens interviewés ne voient pas beaucoup l'impact des changements en cours à Saint-Just. Peut-être est-ce d'ailleurs le reflet du constat, lors des consultations, que les

J'espère toujours qu'il va y avoir un changement quelconque à Saint-Just. Je vis avec cet espoir-là.  
Un citoyen

citoyens de Saint-Just n'avaient pas une vision positive de leur milieu, ce qui a d'ailleurs inspiré l'idée d'une campagne de fierté. Les personnes interrogées attribuent le manque de développement positif à une implication trop faible de la population et à un manque d'activités, notamment pour les jeunes.

Ils nous ont forcés à s'arrêter et questionner et, par après, on a agrandi le tour de table pour que la population vienne et se questionne ensemble, à se prendre en main et à réveiller les leaders pour qu'ils entraînent une partie de la population dans ce sens-là. [...] Il faut qu'ils nous gardent tout le temps en éveil. Et il faut nous épauler parce qu'on n'a pas toutes les capacités, ça prend des gens comme ça qui nous donnent des idées. Ils voient ce qui se passe ailleurs, ils rencontrent d'autres agents, c'est important pour nous. Au début, ils préparaient des réunions, ils faisaient presque tout, parce qu'il nous manquait un savoir-faire.

Un élu

Certains disent même qu'ils quitteraient la municipalité s'ils le pouvaient ou que leurs jeunes prévoient de le faire.

Malgré tout, le processus de mobilisation de la municipalité et des citoyens par le biais des comités a été effectif. Le soutien des agents de développement rural est déterminant. À cet égard, un des facteurs facilitants a été le soutien des agents de développement rural. Comme le souligne un membre d'un comité : « Ils font toujours partie de nos actions, ils nous ont épaulés. » Leur expertise et leur façon de travailler avec le milieu sont très appréciées des personnes interviewées et certains aimeraient même avoir un soutien plus régulier. Pour le Comité emploi, ce soutien a été déterminant.

À Saint-Just, de manière globale, on peut dire que la communauté est plus dynamique, que différentes personnes se sont mobilisées dans divers domaines (personnes âgées, etc.). Les différents projets locaux ou territoriaux permettent une certaine implication de la municipalité, des citoyens ou des entreprises dans le cas du Comité emploi. Bien que très jeune, la campagne de fierté permet d'agir sur un élément important de la santé collective et individuelle : le sentiment d'appartenance et la fierté qui en découle. Il est toutefois trop tôt pour en repérer les retombées concrètes. En l'absence d'un comité de développement fédérateur des divers projets, il semble que ce soit la municipalité qui joue ce rôle. Dans ce contexte, il serait utile d'assurer un mécanisme de participation citoyenne pour développer et soutenir la vision d'ensemble du développement comme le souhaitait la PNR 2.

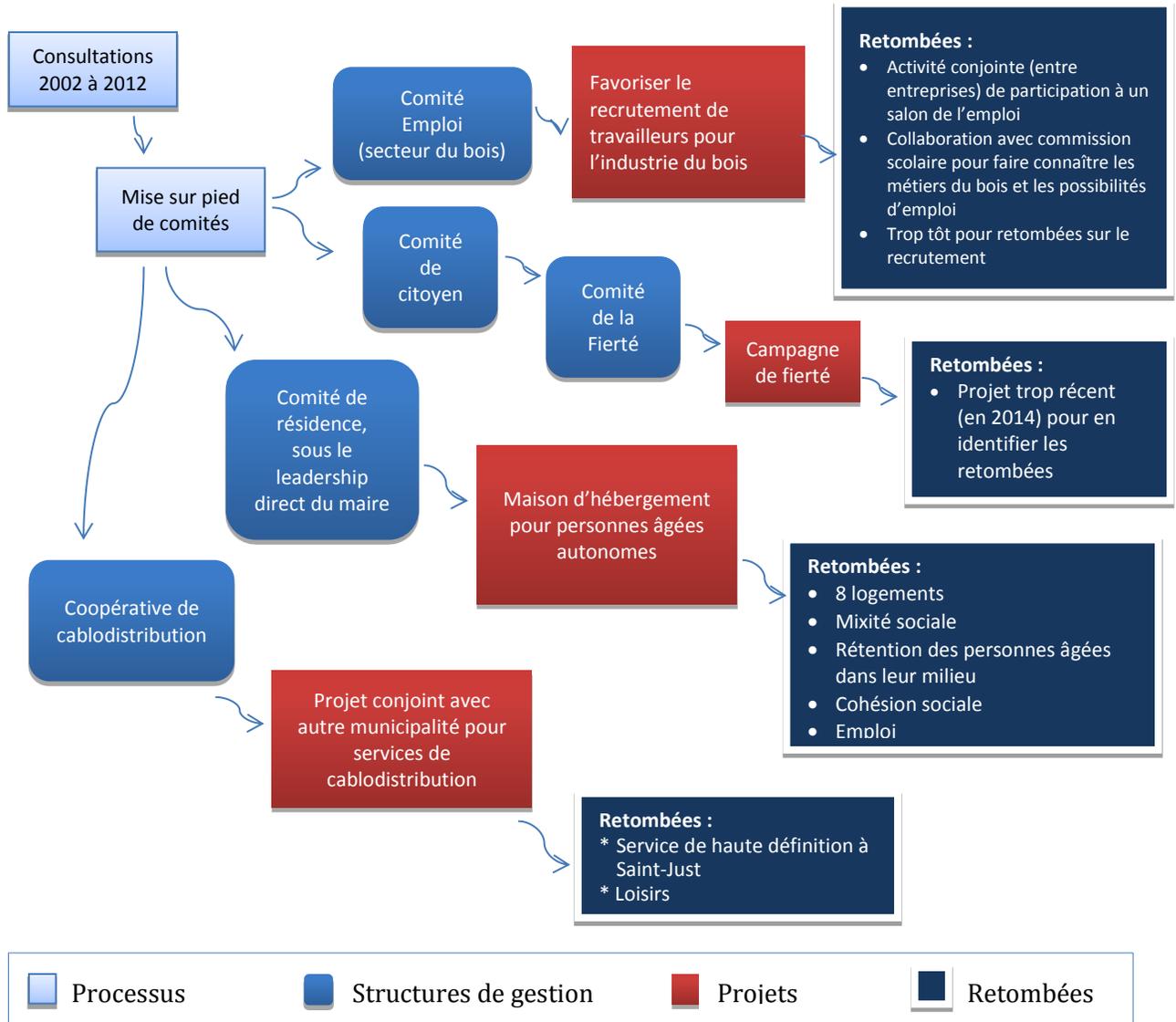
Au comité emploi, si (l'agent) n'avait pas été là on ne serait pas rendu où on est. Non, c'est sûr. Les entreprises, on n'aurait pas pu s'appeler et se dire, on fait un comité; ça n'aurait pas de logique. Il fallait que ça vienne du milieu. Sans ça, on est compétiteur pour la main-d'œuvre! On n'aurait pas pu appeler nos compétiteurs, donc ça a passé par le milieu. On a tous la même problématique et s'il n'y a pas de concertation entre entreprises, on se serait volé les employés. Comme ça, on travaille le dossier en équipe, et ce qui est bon pour moi peut l'être pour le voisin aussi. C'est comme ça qu'on a vu ça.

Un membre du comité d'emploi

Le dynamisme de la vie communautaire est reconnu comme un déterminant de santé : plus une communauté est en santé, plus les personnes sont soutenues pour être en bonne santé. Dans le cas de Saint-Just, on voit que le Pacte rural et la présence des agents de développement ont permis une mobilisation de différentes personnes et la réalisation de projets structurants.

La PNR a aussi eu des retombées spécifiquement sur deux groupes de population : personnes âgées et jeunes. Certaines personnes âgées bénéficient des nouveaux logements de l'Oasis, une façon de rester dans leur milieu tout en vivant dans un milieu sécuritaire. La présence à proximité des personnes âgées facilite également la tâche des familles et des proches qui soutiennent ces personnes. Les jeunes sont également directement concernés par le service de loisirs intermunicipal.

**Figure 6**      **Processus de développement des principaux projets du PR à Saint-Just**



**LA MUNICIPALITE DE SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIERE-DU-SUD**

*La municipalité en quelques chiffres*

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud est une petite municipalité (population : 920 habitants en 2011) située dans le nord de la MRC, quelques kilomètres à l’intérieur des terres dans la plaine du fleuve Saint-Laurent, 10 kilomètres à l’ouest de la ville de Montmagny. Elle est assez près de la ville de Lévis et de Québec pour que certains résidents fassent la navette pour le travail. C’est une communauté agricole avant tout (production laitière, porcine et céréalière) avec une partie du territoire également en forêt avec des érablières.

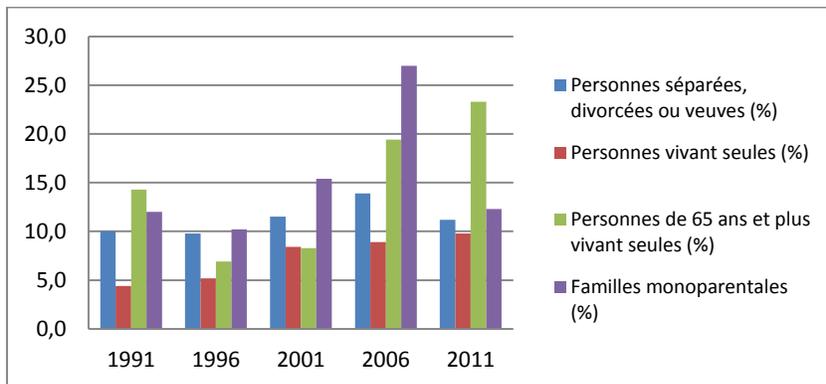
La population de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud a connu une augmentation de 12,3 % entre 1991 et 2006. Toutefois, la population ayant connu une baisse en 2011, le taux d’accroissement réel entre 1996 et 2011 est de 1,9 %. La hausse constante de la population entre 1991 et 2006. Cela peut s’expliquer par le fait que Saint-Pierre est à proximité de Montmagny et de l’autoroute 20. Toutefois, la baisse constatée entre 2006 et 2011 ne nous a pas été expliquée lors des entrevues.

**Tableau 13 Taux d’accroissement de la municipalité de 1999 à 2011**

	1991	1996	2001	2006	2011	Taux d’accroissement, 1991-2011 (%)
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	903	889	899	1 014	920	1,9
MRC de Montmagny	23 667	23 794	23 438	23 201	22 877	-3,3
Province de Québec	6 895 965	7 138 795	7 237 479	7 546 131	7 903 001	14,6

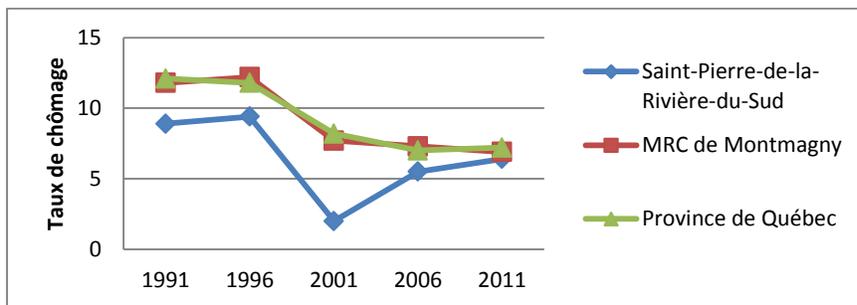
En ce qui concerne la structure des ménages, on constate que la proportion des familles monoparentales en 2006 était en hausse, alors qu’en 2011, ce sont les personnes âgées vivant seules qui prennent le dessus. Toutefois ces variations s’appliquant sur des petits nombres, il faut analyser ces données avec circonspection.

**Figure 7 Situation familiale dans Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, 1991-2011 (%)**



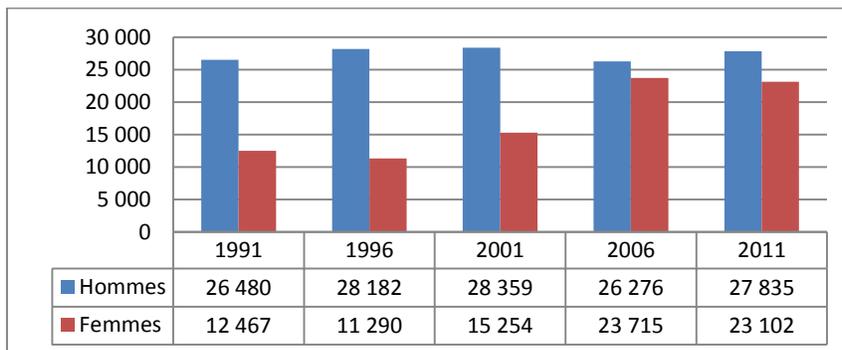
Le taux de chômage de la municipalité est plus bas que celui de la MRC et de la province depuis 1991. Il a baissé de manière importante en 2001 pour remonter un peu en 2006 et a poursuivi sa remontée en 2011 pour s’approcher des taux de la MRC et du Québec.

**Figure 8 Situation familiale dans Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, 1991-2011 (%)**



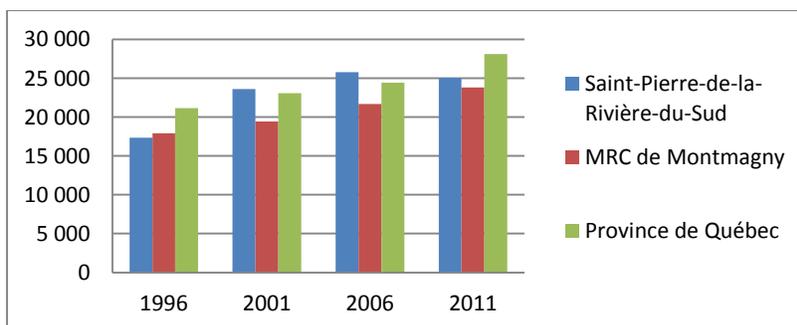
Le revenu médian est plus élevé chez les hommes que chez les femmes et l’écart entre les deux a augmenté en 1996 pour se réduire graduellement jusqu’en 2006 et augmenter à nouveau en 2011. Le revenu des femmes est en augmentation depuis 1996, mais il a reculé un peu en 2011.

**Figure 9 Revenu médian, par sexe, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



Le revenu médian de Saint-Pierre, qui était en deçà de celui de la MRC et de la province en 1996, l’a dépassé en 2001 et 2006. Même si en 2011, il est plus faible que celui de la Province de Québec, il est toujours plus élevé que celui de la MRC.

**Figure 10 Revenu médian, par sexe, 1991-2011 (dollars constants de 2006, \$)**



## *Les forces et les défis de la municipalité*

---

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud repose sur 300 ans d'histoire, dont témoignent son église patrimoniale et son cimetière classés. Saint-Pierre est le berceau des puisatiers et a déjà compté 37 entreprises dans ce domaine. Il en reste aujourd'hui trois ou quatre. On retrouve aussi une entreprise de construction de maisons à l'entrée du village. D'un point de vue socioéconomique, le milieu est assez prospère. De nombreux résidents vont travailler dans les villes à proximité, que ce soit Montmagny, Lévis ou Québec.

Saint-Pierre est apprécié pour ses grands espaces et sa vie sociale. Diverses activités permettent aux gens de se côtoyer : la pétanque, le Cercle des fermières, la chorale, etc. Les personnes interviewées disent que les gens se connaissent, sont sympathiques et qu'il existe de l'entraide. Un résident note que « la plupart sont des fils ou filles d'agriculteurs et sont habitués à avoir de l'entraide ». Un autre observe que « c'est une campagne où le monde se connaît ».

À Saint-Pierre, c'est une petite place, mais ça va bien, on a toutes sortes de choses. Il y a des paroisses qui en ont moins que nous autres. À Saint-Pierre, on n'a pas à se plaindre, ça va bien.

Un citoyen non impliqué

Quand on demande aux citoyens ce qui nuit à leur qualité de vie et à leur bien-être, plusieurs ne trouvent aucun élément négatif. Lorsqu'on insiste, certains notent le manque d'activités pour les jeunes ou la distance pour faire des courses : « C'est sûr qu'on modifie nos habitudes de consommation en conséquence, mais de là à dire que ça nuit, non ». Une personne note qu'il manque une résidence pour les personnes âgées, qui permettrait de les garder dans leur milieu.

## *Le processus de mise en œuvre du Pacte rural et le soutien des ADR*

---

Comme dans les autres municipalités, Saint-Pierre a entrepris une consultation en 2004-05 sur la vision des résidents de l'avenir de Saint-Pierre. L'agent de développement rural a animé cette consultation en collaboration avec un organisateur communautaire (OC) du réseau de la santé. À la suite de cette démarche, une société de développement de Saint-Pierre a été formée et a encadré le premier Pacte rural.

En 2009, le dépanneur du village a fermé ses portes et les résidents se trouvaient sans service alimentaire de proximité. La municipalité était préoccupée et craignait la perte du bureau de poste et de l'école. En 2010, elle a effectué une autre consultation avec différents ateliers auprès d'une centaine de personnes de Saint-Pierre, encore en collaboration avec l'OC, cette fois-ci dans le cadre de la démarche de caractérisation des communautés de Chaudière-Appalaches. Il en est ressorti certaines priorités, dont la première était d'ouvrir le dépanneur.

Les autres projets émergent soit d'un besoin exprimé par la population, soit d'un individu passionné qui le chapeaute, par exemple les projets de sonorisation de l'église et de Ciel Étoilé.

## *Les projets menés à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et leurs retombées*

---



La **Coop Philo** a été inaugurée à l'été 2010. À la deuxième phase, on a installé une cuisine fonctionnelle pour pouvoir faire des mets préparés, et le comité a reçu des fonds pour produire de la publicité, augmenter la clientèle et changer les habitudes de consommation des gens. Cette coopérative offre, non seulement, des produits habituels de dépanneur, mais également des produits locaux et des plats préparés, dans l'objectif de répondre aux besoins d'une population soit trop occupée parfois pour se faire à manger, soit vieillissante : « Pour des personnes âgées et les familles pressées, c'est important d'avoir des petits plats ».

Ils notent aussi le changement positif apporté par le dépanneur-coopérative Chez Philo. Une personne raconte : « Quand le magasin du village a fermé, je trouvais ça effrayant de ne plus avoir rien. Si on a besoin d'une pinte de lait, d'être obligée d'aller à Montmagny pour chercher ça ». De plus, le village était moins animé : « C'était triste, et là on sent la vie; les gens arrêtent, ça rentre, ça sort. La façade est mieux : une affiche, des décorations, de la lumière ». Par contre, la gestion de la coopérative constitue une tâche lourde pour les bénévoles et amène du stress et une surcharge de travail, particulièrement en raison de la mince marge de profit et la crainte pour sa survie financière.

L'ancienne mairesse a approché le CLD pour du soutien, et l'agent rural lui a été recommandé. En 2010, ils sont allés voir d'autres modèles à Saint-Pierre-de-Broughton et à Saint-Camille et l'idée d'une coopérative s'est formée. Les membres du comité disent : « Ça nous apparaissait attrayant, faisable ».

Par la suite, il y a eu une mobilisation communautaire pour ouvrir une coopérative. Il a fallu d'abord sensibiliser la population à « c'est quoi une coop? ». Ensuite, le comité créé pour ce projet a lancé un sondage assez complet pour évaluer les besoins des citoyens. La demande était d'opérer de 7 heures le matin à 9 heures le soir, 7 jours par semaine, et de proposer des mets préparés. Il s'agit là d'une grosse entreprise à gérer par des bénévoles. Ils sont épuisés et se appréhendent la suite.

Ensuite, une campagne de collecte de fonds a été lancée, ce qui a permis de récolter 50 000 \$ dans la communauté pour acheter le bâtiment et ouvrir l'épicerie. Le comité vendait des parts à 200 \$ chacune, non seulement aux résidents de Saint-Pierre, mais aussi à des gens d'autres municipalités. Cette étape a été assez longue parce que les gens ne connaissaient pas nécessairement la formule coopérative. La caisse populaire et la municipalité ont aussi mis de l'argent. L'agent de développement rural, un ancien épicier, a appuyé le comité en conseils et expertise dans le domaine tout au long de la démarche, et le projet a reçu du financement du Pacte rural à deux reprises. De plus, même sans être membre du comité, des citoyens ont donné du temps par exemple pour faire de la céramique ou d'autres travaux.

**Tableau 14 Retombées de la Coopérative Philo**

Retombées de la Coopérative Philo	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès à proximité aux aliments de base plus de mets préparés.</li> <li>• Offre en aliments sains et locaux (viande, légumes bio, fruits).</li> <li>• Vie du village plus vivante.</li> <li>• Attire de nouveaux résidents.</li> <li>• Commode pour familles et personnes âgées, gens pressés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saine alimentation.</li> <li>• Liens sociaux, dynamiques sociales.</li> <li>• Démographie.</li> <li>• Service de proximité (accessibilité rapide).</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stimuler le bénévolat.</li> <li>• MAIS : Les citoyens se retrouvent responsable d'une entreprise pour laquelle ils n'ont pas la formation et l'expertise. Ils sont soutenus, mais c'est quand même eux qui doivent gérer au quotidien, ce qui génère du stress.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Implication citoyenne</li> <li>• Surcharge et bénévolat</li> </ul>



Le projet de sonorisation de l'église a été proposé par un citoyen de Saint-Pierre, qui est directeur de chorale et qui a un intérêt pour le patrimoine religieux. Comme un citoyen explique à propos de l'église : « On est toujours devant une fourche : ou on la ferme ou bien on l'entretient. » Donc, il faut lui trouver une vocation autre que le culte; il faut marier culte et culture. La société de développement a chapeauté le projet. Il y avait des fonds du Pacte rural, de la fabrique et de la municipalité. Ça a permis d'installer la sonorisation. L'église est dorénavant mieux sonorisée : il y a un système dans le plancher où les gens peuvent brancher leur appareil auditif pour mieux entendre la messe ou d'autres activités.

Ces spectacles « ne sont pas banals pour nos milieux où les gens ne vont plus à l'église et il n'y a plus les conversations sur le perron de l'église ».

Un citoyen engagé

On peut ainsi organiser des spectacles ayant une meilleure qualité sonore. Certains résidents dynamiques souhaitent organiser de tels spectacles et peuvent donc animer l'église. Ces spectacles ou concerts de qualité, grâce aux nouveaux équipements, constituent aussi des lieux de rassemblement des citoyens. Des concerts et une fête avec de la musique populaire ont eu lieu à l'agora à côté de l'église pour le 300<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse ainsi qu'un concert des Filles du Roy avec des chansons et des histoires le lendemain.

**Tableau 15 Retombées du projet de sonorisation de l'église**

Retombées du projet de sonorisation de l'église	
Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un système dans le plancher où les gens peuvent brancher leur appareil et entendre mieux la messe.</li> <li>• On peut organiser des spectacles avec une qualité sonore bien meilleure (au 300<sup>e</sup>, il y a eu une fête avec de la musique populaire à l'agora à côté de l'église, et le lendemain un concert des Filles du Roy avec des chansons et des histoires).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclusion sociale</li> <li>• Fierté (patrimoine)</li> <li>• Vie sociale et culturelle</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les gens ont participé aux événements organisés.</li> <li>• Ça crée des lieux de rencontres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie communautaire</li> </ul>



Le projet **Ciel étoilé** a permis la création d'un observatoire astronomique dans la forêt sur le territoire de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Ce projet a été proposé et mené par un astronome amateur de Saint-Pierre. Le site est animé par des amateurs d'astronomie, avec des équipements spécialisés. Les amateurs peuvent aussi y louer un espace d'observation. Bien que ce projet soit situé dans une seule municipalité, il est considéré comme un équipement territorial puisqu'il profite à une clientèle majoritairement en provenance de l'extérieur de la municipalité et même de la MRC. Ce projet a bénéficié de fonds du Pacte rural réservés pour les projets de territoire pour l'achat d'un télescope apte à l'observation du soleil et la construction d'un chalet. Toutefois les ADR ont été peu impliqués dans le projet. Les membres du club se déplacent jusqu'à 100 km pour animer des ateliers avec des équipements mobiles. Ils en ont fait six en 2013.

Ce projet a également permis de créer une réserve de ciel étoilé protégé. Depuis 2012, la municipalité s'est dotée d'une réglementation sur l'éclairage. Initialement réservée à l'environnement immédiat du site, cette réglementation touche maintenant l'ensemble de la municipalité, et on voudrait que toute la MRC s'y conforme. Les ampoules brûlées doivent être remplacées par des ampoules éclairant vers le sol permettant à la fois d'éviter la pollution lumineuse et de diminuer les coûts d'éclairage, ce type d'ampoule étant moins énergivore.

**Tableau 16 Retombées du projet Ciel étoilé**

Ce que les gens en disent	Ce qu'on peut en extrapoler
<b>Le projet lui-même</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversification des activités sur le territoire.</li> <li>• Des astronomes de partout au Québec qui viennent louer et mettre en place leur propre observatoire.</li> <li>• Attirent des gens dans la région, et certains louent des chambres d'hôtel.</li> <li>• Éducation au sujet de l'astronomie et la vie sur terre, l'environnement (bulletin, site web, animation, etc.).</li> <li>• Équipement spécialisé pour observer le ciel.</li> <li>• Nouvelle réglementation quant à l'éclairage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversification économique</li> <li>• Tourisme</li> <li>• Éducation (astronomie et environnement)</li> <li>• Équipement de loisirs</li> <li>• Politique publique locale sur l'environnement</li> </ul>
<b>Le processus menant au projet</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité de bénévoles.</li> <li>• Liens avec la municipalité pour réglementation relative à la Réserve de ciel étoilé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelle politique publique</li> <li>• Mobilisation citoyenne</li> </ul>

### *Les impacts des projets liés à la PNR sur la santé et la qualité de vie des gens de Saint-Pierre*

Parmi les autres changements notés à Saint-Pierre, les citoyens interviewés mentionnent un 5 à 7 qui a lieu, depuis peu, une fois par mois le vendredi soir et qui semble très apprécié. Une nouvelle activité de glissade familiale est organisée l'hiver un dimanche après-midi, et semble aussi appréciée. On retrouve un service de terrain de jeux qui est considéré comme bon et adapté aux besoins et une piscine publique en période estivale. Une personne mentionne l'orgue qui a été restauré et un concert qui a eu lieu dans l'église. Plusieurs interviewés ont mentionné spontanément le fait que Saint-Pierre est la capitale des puisatiers au Québec, témoignant d'une fierté par rapport à l'histoire et au patrimoine du village. L'impact de ces changements, selon les personnes interviewées, est surtout, de « mettre de la vie dans la place », bien que plusieurs personnes disent ne pas en profiter par manque de temps.

Pour la Coop Philo, le soutien de l'agent rural (et du CLD) a été indispensable, selon les membres du comité. Ils ont apporté du support technique et professionnel et des fonds du Pacte rural pour assurer le démarrage. L'autre facteur clé à Saint-Pierre a été l'enthousiasme de citoyens prêts à investir du temps et de l'énergie dans la réalisation de projets de développement. En fait, ce sont leurs passions qui ont déterminé la nature des réalisations. Le financement du Pacte rural a été très important pour certains de ces projets, dont la Coop Philo et le Ciel étoilé, devenu un projet régional avec un potentiel touristique intéressant.

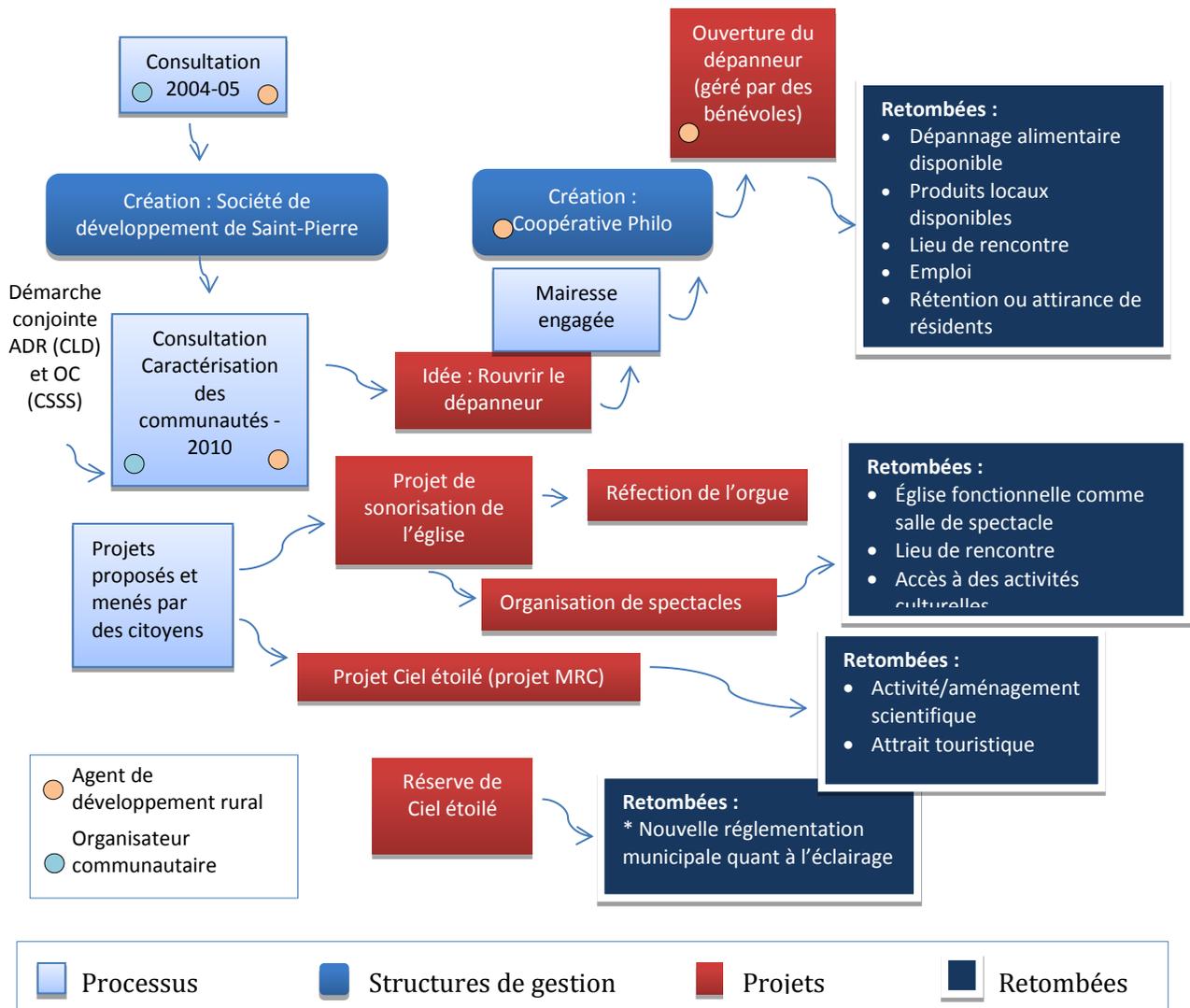
À Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, le Pacte rural et le soutien des ADR ont surtout permis de redynamiser la communauté et d'y implanter de nouvelles activités propres à servir de lieux de rencontre et à attirer des gens de l'extérieur. La Coop Philo facilite l'accès à des denrées alimentaires, ce qui, au-delà de retenir ou d'attirer de nouveaux habitants et de favoriser les rencontres dans la communauté, peut avoir un impact direct sur la qualité de vie et la santé des citoyens, notamment des personnes à faible mobilité. Le projet de sonorisation de l'église et la réfection récente de l'orgue ont

donné une nouvelle vocation à l'édifice, un lieu de spectacle, venant ainsi diversifier l'offre culturelle et multiplier les occasions de rencontre dans la communauté.

Quant au projet de réserve de Ciel étoilé, considéré comme un projet de la MRC, ses retombées sont intéressantes d'un point de vue touristique. De plus, il s'arrime bien au projet de Coop Philo; les visiteurs ont ainsi accès à de la nourriture. Ce projet a également eu des répercussions sur la réglementation quant à l'éclairage, dont les citoyens ont tout à gagner grâce aux économies réalisées pour la municipalité, également dans une perspective de développement durable.

Il faut également noter les projets territoriaux comme le transport collectif et l'Internet haute vitesse qui représentent de nouveaux services accessibles par les citoyens de Saint-Pierre. Cependant, aucune des personnes interviewées n'a choisi de parler de l'impact de ces projets.

**Figure 11**      **Processus de développement des principaux projets du PR à Saint-Pierre**



## ANNEXE 7 : BALISES MÉTHODOLOGIQUES

---

### Projet

Évaluation des effets de la *Politique nationale de la ruralité sur la santé* des ruraux et de leur communauté

### Rédaction

Mary Richardson, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

### Équipe du projet

#### Chercheuse principale :

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

#### Co-chercheurs :

Mylène Riva, Université Laval

Patrice Leblanc, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mathieu Philibert, Université du Québec à Montréal

André-Anne Parent, Université de Montréal

#### Chercheurs collaborateurs :

Evelyn de Leeuw, La Trobe University, Australie

Paul Morin, Université de Sherbrooke

Sarah Skerratt, Scotland's Rural College, Écosse

Mary Richardson, professionnelle de recherche, INSPQ

Sénid Hadzic, stagiaire

#### Partenaires collaborateurs :

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Caroline Jacob, Solidarité rurale du Québec (SRQ) (jusqu'en septembre 2014)

Julie Lévesque, Réseau québécois des Villes et villages en santé (RQVVS)

Louise Saint-Pierre, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

Jean Tremblay, INSPQ

Danièle Leduc et Éric Wagner, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

Carmen Baci, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

#### Titre de l'action concertée :

L'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population  
(2<sup>e</sup> phase)

#### Partenaires de l'action concertée :

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)

Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

**Établissement gestionnaire de la subvention :** INSPQ

**Numéro du projet de recherche :** 171861

Janvier 2016

**TABLE DES MATIÈRES**

1. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	1
2. APPROCHE DE RECHERCHE	1
3. LES MILIEUX À L'ÉTUDE	2
3.1 CHOIX DES MILIEUX	2
3.1.1 Choix des MRC	2
3.1.2 Choix des municipalités	3
3.2 APERÇU DES MILIEUX PARTICIPANTS	4
3.2.1 La MRC d'Arthabaska	4
3.2.2 La MRC du Granit	5
3.2.3 La MRC de Montmagny	6
3.2.4 Comités de suivi	7
3.3 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES	7
3.3.1 Collecte des données	7
3.3.2 Analyse des données	10
LISTE DES RÉFÉRENCES	12

## 1. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'objectif principal de cette recherche est d'évaluer les effets de la Politique nationale de la ruralité du Québec (2002-2007 et 2007-2014) sur la santé des ruraux et de leur communauté.

Elle porte plus précisément sur deux stratégies mises de l'avant par le PNR : les Pactes ruraux et les actions/projets mis en place par les agents de développement rural (ADR).

Plus spécifiquement, cette recherche vise à :

- identifier les déterminants sur lesquels la PNR, les Pactes ruraux locaux et les actions/projets menés par les ADR prétendent agir et de repérer les indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant de les documenter.
- décrire et analyser les mécanismes territoriaux (MRC) et locaux (municipalités) par lesquels les Plans d'action des Pactes ruraux et de même que le mandat des ADR sont définis et déployés.
- mettre en lumière les effets de la PNR, considérée ici comme une stratégie de développement des communautés, sur la santé des communautés et, en fin de compte, sur la santé et le bien-être des individus et des communautés.

Comme le développement des communautés repose sur un certain nombre de stratégies (participation citoyenne, concertation intersectorielle, renforcement du pouvoir d'agir, réduction des inégalités sociales, promotion et harmonisation des politiques publiques favorables à la santé) considérées comme indispensables pour avoir un impact sur la santé, le projet de recherche vise également à étudier les mécanismes qui viennent renforcer ces façons de faire.

## 2. APPROCHE DE RECHERCHE

Ce projet a été mené dans une perspective de recherche en partenariat (Clément et coll., 1995) et de recherche participative (Bernoux, 2004; Minkler et Wallerstein, 2008) entre les chercheurs et les différents partenaires : le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), Solidarité rurale du Québec (SRQ), le Réseau québécois de villes et villages en santé (RQVVS) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Selon leur disponibilité et les contraintes du contexte politique<sup>1</sup>, ces partenaires ont suivi et contribué à diverses étapes de la recherche.

Une préoccupation constante nous habitait pour que les résultats de la recherche soient réellement utilisables dans l'action par les acteurs directement concernés par la PNR (MRC et municipalités). Cette approche s'inscrit dans un paradigme « participatif » qui pose comme finalité de la recherche une construction de sens par les personnes impliquées afin d'améliorer leurs actions et le contrôle qu'elles ont sur les différents éléments qui déterminent leur santé et celle de leur communauté (Simard, 2005; Minkler et Wallerstein, 2008; Guba et Lincoln, 2005). Il s'agit donc d'une approche qui vise à augmenter la capacité d'agir des divers acteurs.

---

<sup>1</sup> Solidarité rurale du Québec a fermé ses portes à l'automne 2014 et la responsable de la PNR au MAMOT n'a pu participer aux dernières rencontres de l'équipe de recherche à partir du printemps 2014.

L'approche méthodologique privilégiée dans cette recherche se veut mixte (Pluye, 2012; Tashakkori et Teddlie, 2010; Bryman, 2006), c'est-à-dire qu'elle doit mettre à profit « les techniques de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives pour approfondir la compréhension ou interpréter ou corroborer les résultats de l'évaluation » (Pluye, 2012:125). Les données statistiques recueillies n'ont cependant pas permis de documenter l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs liés aux déterminants de la santé touchés par la PNR et les actions/projets locaux qui en découlent. Toutefois, l'approche qualitative a permis de documenter le point de vue des personnes impliquées dans les projets territoriaux et locaux, de manière à documenter leur réalité et à en analyser les enjeux et les forces. Ainsi, en mettant en commun de multiples points de vue, on arrive à une construction plus riche et complexe de la réalité (Guba et Lincoln, 2005).

Cette recherche propose également une approche transdisciplinaire, ce qui implique qu'à partir d'un ancrage disciplinaire varié, les chercheurs traitent un problème social complexe – les effets de la PNR sur les communautés rurales et leurs citoyens – en cherchant comment ces ancrages peuvent se rencontrer et s'interpeller. Cette approche permet l'intégration de multiples acteurs dans le processus de recherche (chercheurs de différentes disciplines, acteurs politiques, sociaux et économiques, citoyens) en vue de résoudre un problème de société (Darbellay et Paulsen, 2008). À l'image de la recherche interventionnelle, qui poursuit l'objectif de documenter la valeur et les effets d'interventions, les processus par lesquels les changements s'opèrent et les conditions qui favorisent les effets (Hawe et Potvin, 2009), nous avons tenté de cibler comment on peut améliorer les stratégies nationales, territoriales et locales pour améliorer la santé des communautés et de leurs citoyens.

### **3. LES MILIEUX À L'ÉTUDE**

#### **3.1 CHOIX DES MILIEUX**

En ce qui concerne les études de cas, le projet de recherche comporte deux niveaux d'analyse puisque nous avons retenu six municipalités réparties au sein de trois MRC, choisies dans des régions différentes. Le fait de choisir deux municipalités dans chacune des MRC permet de comparer comment les activités liées au Pacte rural et à la présence d'agents ruraux se traduisent dans les municipalités d'une même MRC. Les municipalités choisies sont caractérisées par des conditions sociales et économiques différentes, à la fois éloignées et à proximité des centres urbains. Les critères de sélection des MRC ont été définis de concert avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et Solidarité rurale du Québec (SRQ).

##### **3.1.1 Choix des MRC**

Les MRC ont été sélectionnées dans trois régions différentes du Québec et représentent trois types de ruralité : totalement rurale, partiellement rurale et à proximité d'une grande ville (selon les termes de la PNR 2007-2014, MSSS, 2006). Ces MRC devaient comprendre des municipalités ayant un indice de développement négatif (entre -2 et -5) et d'autres ayant un indice de développement positif (entre 2 et 6), nous permettant d'en choisir une dans chaque catégorie. Nous avons choisi des MRC ayant plus d'une municipalité dans chacune de ces catégories pour prévenir une situation où une seule municipalité

satisferait nos critères et aurait pu refuser de participer, nous obligeant à recommencer le processus. Les MRC sélectionnées devaient être particulièrement actives dans le Pacte rural avec une diversité de projets et avoir un agent qui accompagne des actions en dehors du Pacte rural. Enfin, elles devaient se situer dans un rayon d'environ 300 km autour de la Ville de Québec pour faciliter les transports. Pour permettre d'observer un minimum de projets, nous avons préféré des municipalités ayant une population d'au moins 500 personnes, puisque des milieux plus petits risquaient d'avoir réalisé moins d'actions.

À partir de ces critères, nous avons dressé la liste des régions et des MRC qui satisfaisaient nos critères. Le tableau ci-dessous indique les régions et MRC pressenties. Le choix final s'est arrêté sur la MRC d'Arthabaska (région du Centre-du-Québec), la MRC du Granit (région de l'Estrie) et la MRC de Montmagny (région de Chaudière-Appalaches).

Toutefois, nous sommes conscients que le choix de trois MRC offre un éventail limité de milieux. D'abord, le fait de sélectionner des MRC situées à moins de trois heures de route de la Ville de Québec fait qu'elles se trouvent toutes dans le « centre » du Québec et non dans une région éloignée des grandes villes. De plus, le hasard de cette sélection fait que les trois MRC sont au sud du fleuve Saint-Laurent et que deux d'entre elles ont une portion de leur territoire dans la plaine du Saint-Laurent et une autre portion dans le contrefort des Appalaches (la troisième est située entièrement dans cette zone). Cette différenciation spatiale va de pair avec une différenciation socioéconomique, puisque les municipalités dans les Appalaches sont plus souvent défavorisées par rapport à celles situées sur les meilleures terres de la plaine qui sont, de surcroît, près d'un axe routier important (l'autoroute 20).

Par ailleurs, le hasard a aussi fait en sorte que les trois MRC se trouvent dans une région qui a expérimenté le dispositif de caractérisation des communautés ou tableau de bord des communautés (Boisvert, 2007; Simard, Benazera et Charland, 2014), un outil développé pour caractériser le potentiel des communautés locales et animer les milieux dans une approche participative et intersectorielle.

### **3.1.2 Choix des municipalités**

Pour nous orienter dans la sélection des municipalités, nous avons rencontré des représentants de chacune des MRC (habituellement le préfet et le DG, ainsi que l'agent rural). Nous avons discuté de la recherche et des municipalités qui pourraient être intéressantes à étudier, dans une perspective de diversité de conditions/situations et de dynamiques différentes. Ensemble, nous avons fait un choix entre les municipalités correspondant à nos critères. Par la suite, les MRC ont accepté formellement de faire partie de l'étude et ont contacté les municipalités pressenties pour sonder leur intérêt. Ces municipalités ont toutes accepté de participer. À noter que, malgré le désastre de Lac-Mégantic, ville-centre de la MRC du Granit, la MRC a souhaité continuer sa participation au projet de recherche. En revanche, il va sans dire que cette situation a mobilisé beaucoup de ressources pendant l'année 2013-2014 et a sans doute eu un effet sur les actions locales et territoriales.

**Tableau 1 Liste finale des MRC et des municipalités participant à notre étude**

MRC	Municipalités	Indice de développement en 2006	Population en 2011
<b>Arthabaska</b>	Saint-Rosaire	2,56	838
	Saint-Rémi-de-Tingwick	-3,56	474
<b>Le Granit</b>	Stratford	4,74	1062
	Stornoway	-2,18	559
<b>Montmagny</b>	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	4,37	920
	Saint-Just-de-Bretenières	-2,4	709

### 3.2 APERÇU DES MILIEUX PARTICIPANTS<sup>2</sup>

#### 3.2.1 La MRC d'Arthabaska

##### *La MRC*

La MRC d'Arthabaska est située dans la région administrative du Centre-du-Québec. Elle est considérée comme une MRC partiellement rurale en raison de sa ville-centre de Victoriaville. La population de la MRC d'Arthabaska est répartie sur 23 municipalités, dont Victoriaville, qui représente une ville-centre pour ce territoire. L'Arthabaska a entamé une démarche de promotion « Victoriaville et sa région » pour faire connaître la région et attirer la main-d'œuvre, qui fait défaut dans la région. Cette région est aussi appelée « le berceau du développement durable » et on dit que la dynamique territoriale est positive et que les acteurs travaillent bien ensemble, un « terreau propice à la concertation ».

Pour cette étude, nous avons choisi deux municipalités que nous avons étudiées dans plus de détail : Saint-Rosaire et Saint-Rémi-de-Tingwick. La première a un indice de développement positif (2,56) alors que l'autre a un indice négatif (-3,56).

##### *La municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick*

Saint-Rémi-de-Tingwick est une petite municipalité (population de 474 habitants en 2011) située à environ 32 kilomètres au sud de Victoriaville et 17 kilomètres au nord-est d'Asbestos dans une région vallonnée largement agricole et forestière. Le village est localisé sur une colline avec une vue sur les paysages environnants. Il existe trois grands secteurs à la municipalité : les rangs, le village et le secteur des Trois-Lacs où l'on retrouve des chalets et aussi des maisons habitables à l'année. Un peu plus d'un tiers de la population demeure autour des Trois-Lacs. Quelques petites entreprises (des balais pour nettoyer les rues, une entreprise de pieux) cohabitent avec des fermes.

<sup>2</sup> Nous présentons ici une très brève description des milieux étudiés. Pour plus de détails, voir les portraits des MRC et municipalités aux annexes 4, 5 et 6).

La municipalité a déjà abrité une petite mine d'amiante, et la population était alors de 1200 résidents. Mais à la suite de la fermeture de la mine en 1971, de nombreux résidents sont partis et l'école a fermé. Ce bâtiment scolaire a par la suite été utilisé pour différentes entreprises, dont un zoo, tenu par un particulier. Le propriétaire s'est engagé dans une bataille juridique avec la municipalité, qui tentait de faire respecter les normes de salubrité et de zonage. En 2008, devant l'échec des négociations, le propriétaire du zoo tue la directrice générale et met le feu au bâtiment. Ce chapitre dans l'histoire de Saint-Rémi est encore assez récent et aide à comprendre la dynamique locale.

#### *La municipalité de Saint-Rosaire*

Saint-Rosaire est une petite municipalité (population de 838 en 2011) située à 17 kilomètres de Victoriaville, près de l'autoroute 20. Sa proximité de cette ville-centre en fait presque une communauté-dortoir, quoiqu'il s'agisse d'une région agricole avec un certain nombre de fermes et quelques petites entreprises (dans le domaine de la construction surtout).

### **3.2.2 La MRC du Granit**

#### *La MRC*

La MRC du Granit est située dans la région administrative de l'Estrie. Elle constitue la MRC la plus à l'est de cette région, côtoyant ainsi les MRC des Appalaches et de Beauce-Sartigan dans la région de Chaudière-Appalaches. Le territoire de la MRC longe la frontière du Maine (États-Unis) au sud. La population de la MRC du Granit est répartie dans vingt municipalités, assez espacées entre elles, dont la Ville de Lac-Mégantic, qui représente le pôle urbain du territoire (population de 5932 en 2011). La MRC du Granit couvre ainsi un grand territoire considéré entièrement rural. Ce territoire présente une certaine complexité administrative et politique puisque certaines municipalités sont dans le comté électoral de Beauce. On retrouve trois commissions scolaires sur le territoire. Certaines municipalités sont tournées vers Sherbrooke alors que d'autres sont davantage en lien (commercial par exemple) avec la Beauce. Dans ce contexte, le sentiment d'appartenance des résidents à la MRC est assez partagé. Lors de l'exercice de planification stratégique de la MRC, on a identifié quatre secteurs géographiques qui reflètent cette diversité : chacun regroupe une population de 3000 à 5000 personnes, est caractérisé par un type de milieu (agricole, forestier, villégiature, etc.) et a superficie équivalente.

La ville de Lac-Mégantic, en raison de son éloignement des villes plus grandes (Sherbrooke, Saint-Georges-de-Beauce, Thetford Mines), réussit à garder un bon nombre de services et de commerces puisque les résidents font une partie de leurs achats localement. En revanche, le désastre de 2013 a exigé de grands efforts de reconstruction environnementale et sociale, mobilisant à la fois les efforts des citoyens, des intervenants, des entreprises et des organismes, ce qui n'est pas sans effet sur le développement économique et social à court et moyen termes.

Pour cette étude, les deux municipalités retenues sont : Stratford et Stornoway. La première a un indice de développement positif (4,74) alors que celle-ci a un indice de développement négatif (-2,18).

### *La municipalité de Stornoway*

Stornoway est une petite municipalité (559 personnes en 2011) située au carrefour des routes 108 et 161, à 26 kilomètres au nord-ouest de Lac-Mégantic. Elle se trouve à mi-chemin entre Saint-Georges de Beauce et Sherbrooke, et entre Thetford Mines et Lac-Mégantic. Les premiers colons étaient des Écossais, qui ont laissé des traces tant dans la toponymie locale que dans les quatre cimetières écossais de la municipalité. Les habitants sont aujourd'hui francophones et répartis entre le village et les rangs. En plus des fermes, des nombreuses érablières et des producteurs de sapins de Noël, Stornoway compte plusieurs autres entreprises : couture (une quarantaine d'employés), pâtes alimentaires, affutage, garage, dépanneur, restaurant et cantine.

### *La municipalité de Stratford*

Stratford est une petite municipalité (population permanente de 1062 en 2011) située près du Lac Aylmer. Elle est à environ 38 kilomètres au nord-ouest de la ville de Lac-Mégantic. Il existe cinq lacs sur le territoire municipal où l'on trouve une population de villégiateurs, dont plusieurs sont devenus des résidents permanents. Le village se situe à une distance de cinq à dix kilomètres des lacs, et les résidents de ce noyau villageois ont davantage tendance à être des résidents de souche. Tout autour, les rangs, un secteur agroforestier, où l'on retrouve d'autres résidents, dont des agriculteurs. Environ la moitié de la population a sa résidence principale ailleurs. Ces personnes ne sont pas comptabilisées dans la population totale de 1062, qui double si on les inclut.

## **3.2.3 La MRC de Montmagny**

### *La MRC*

La MRC de Montmagny est située dans la région administrative de Chaudière-Appalaches. Elle est la deuxième MRC la plus à l'est de cette région, entre Bellechasse et L'Islet. Le territoire de la MRC s'étend du fleuve Saint-Laurent au nord jusqu'à la frontière du Maine (États-Unis) au sud. Une partie du territoire occupe donc la rive du fleuve où les municipalités sont relativement prospères, alors qu'une autre partie s'étend sur le contrefort des Appalaches où les terres sont, en général, moins productives et les municipalités plus dévitalisées.

La population de la MRC de Montmagny est répartie dans 14 municipalités, dont la Ville de Montmagny, le pôle urbain du territoire, qui concentre près de la moitié de la population de la MRC. Dans le nord de la MRC, on retrouve environ 80 % de la population sur 20 % du territoire, alors que dans le sud, 20 % de la population occupe 80 % du territoire.

Les deux municipalités retenues dans cette MRC sont Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Just-de-Bretenières. La première a un indice de développement positif (4,37) alors que l'autre a un indice de développement négatif (-2,4); ceci signifie que certains indicateurs (tels que le taux d'emploi, l'évolution démographique, le taux de chômage) sont plutôt positifs ou plutôt négatifs selon la municipalité. Cependant, un tel indice ne peut pas nous renseigner sur l'attachement et l'appréciation que les résidents ont pour leur communauté ni sur son dynamisme.

#### *La municipalité de Saint-Just-de-Bretenières*

Saint-Just est une petite municipalité (709 résidents en 2011) située dans le sud de la MRC près de la frontière avec l'état du Maine aux États-Unis, à 69 kilomètres de Montmagny. On retrouve plusieurs usines de transformation du bois dans cette municipalité, donc l'emploi ne manque pas. Saint-Just est situé sur un plateau du versant sud de la chaîne des Appalaches. Le territoire est recouvert en grande partie de forêt, et le reste se répartit entre l'agriculture, la friche, le cœur du village et les secteurs industriels. Saint-Just comporte deux principaux secteurs habités : le village et une deuxième agglomération dans le secteur Daaquam, près d'une usine de transformation du bois. La rivière Daaquam traverse une partie de la municipalité pour se diriger vers la Maine et rejoindre la rivière Saint-Jean.

#### *La municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud*

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud est une petite municipalité (population 920 en 2011) située dans le nord de la MRC, quelques kilomètres à l'intérieur des terres dans la plaine du fleuve Saint-Laurent, à 10 kilomètres à l'ouest de la ville de Montmagny. Elle est assez près des villes de Lévis et de Québec pour que certains résidents fassent la navette pour le travail. C'est une communauté agricole avant tout (productions laitière, porcine et céréalière) avec une partie du territoire également en forêt avec des érablières.

### **3.2.4 Comités de suivi**

Dans chacune des trois MRC, nous avons invité un petit nombre de personnes à participer à un comité de suivi. Deux rencontres et quelques mises à jour ont été organisées pour s'assurer que l'information circulait et que les gens étaient informés de l'avancement des travaux. Ce comité incluait, selon le cas : un agent rural, le répondant en développement des communautés de la Direction de santé publique régionale et l'organisateur communautaire du CSSS.

Ces rencontres ont permis de mieux saisir la dynamique des milieux et de mettre en perspective les données recueillies. La participation de représentants de CSSS à ces rencontres a permis d'ajouter la perspective des gens de santé publique à cette étude.

## **3.3 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES**

### **3.3.1 Collecte des données**

Deux principaux types de données ont été recueillis : des données qualitatives (issues surtout d'entrevues, mais aussi de rapports et de documents concernant les projets) et des données quantitatives. La première catégorie sert à comprendre divers thèmes, par exemple concernant la gouvernance du Pacte rural, le rôle des agents de développement rural, le développement et la réalisation des projets locaux et territoriaux, les retombées et effets dans les communautés, et plus. Les données quantitatives devaient, quant à elles, servir avant tout à dresser le portrait du contexte et à observer des tendances au fil des années dans les milieux.

*Données qualitatives*

La personne responsable des entrevues a d'abord réalisé une entrevue test auprès d'une agente rurale de la MRC de la Jacques-Cartier, non incluse dans l'étude. Ensuite, les entrevues ont été menées avec l'agent rural et le directeur général de chacune des MRC sélectionnées, suivis des maires des municipalités sélectionnées et du préfet de la MRC. Lorsque l'occasion s'y prêtait, des visites des villages et des projets réalisés dans ces milieux ont été faites. Les entrevues ont été réalisées entre juin 2013 et août 2014. Les entrevues individuelles ont été menées dans le lieu de choix de la personne (espace public ou bureau). La durée de ces entretiens a été de 45 à 90 minutes.

Des entrevues de groupe ont ensuite été menées avec des citoyens engagés dans des projets locaux, c'est-à-dire des membres d'un comité de développement, d'un organisme communautaire, d'un comité de la politique familiale ou de Municipalités amies des aînés, de la Fédération de l'âge d'or du Québec, d'un club, d'un comité culturel, etc. Ces entrevues de groupe regroupaient entre quatre et huit citoyens. Elles ont été réalisées entre octobre 2013 et mai 2014. La durée de ces rencontres de groupe était de 60 à 90 minutes.

Nous avons aussi réalisé des entrevues avec des citoyens « ordinaires », c'est-à-dire des citoyens qui ne sont pas engagés dans un comité de développement ou un projet relié à la PNR et qui ne jouent pas de rôle de leadership dans un organisme local. Ces entrevues ont été réalisées par téléphone. Les interviewés ont été sélectionnés selon une méthode boule de neige en s'assurant d'avoir des individus de groupes d'âge et de sexe différents. Cinq personnes par municipalité ont été interviewées pour un total de 30 personnes. Les entrevues ont été enregistrées sur support numérique (fichier audio) et transcrites sous forme de notes détaillées. Ces entrevues ont duré de 5 à 20 minutes (**annexe 3**) et ont été menées en novembre 2014.

Chaque interviewé a été informé des objectifs de l'étude et des implications de sa participation, et a signé un formulaire de consentement à l'entrevue. Dans le cas des entrevues téléphoniques, un consentement verbal a été enregistré verbalement avant de démarrer l'entrevue et après avoir expliqué les objectifs de l'étude et de la participation de l'interviewé.

**Tableau 2** Entrevues réalisées

MRC	ARTHABASKA		LE GRANIT		MONTMAGNY		Nombre
Entrevues Individuelles En présence	Élu		Élu		Élu		14
	Employé MRC		Employé MRC		Employé MRC		
	ADR* (1)		ADR (2)		ADR (2)		
			OC**		OC (2)		
Municipalités	Saint-Rémi	Saint-Rosaire	Stornoway	Stratford	Saint-Just	Saint-Pierre	
Entrevues individuelles En présence	Élu	Élu	Élu	Élus et employé municipal	Élu	Élu	6
Entrevues individuelles Par téléphone	Citoyens ordinaires (5)	Citoyens ordinaires (5)	Citoyens ordinaires (5)	Citoyens ordinaires (5)	Citoyens ordinaires (5)	Citoyens ordinaires (5)	30
Entrevues de groupe En présence	Acteurs des projets	Acteurs des projets	Acteurs des projets	Acteurs des projets + Comité de développement	Acteurs des projets	Acteurs des projets	7
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>		<b>20</b>		<b>20</b>		<b>57</b>

\* ADR : agent de développement rural

\*\* OC : organisateur communautaire

Des informations complémentaires ont été recueillies auprès des agents ruraux, par exemple, le Plan de travail du Pacte rural, l'attribution des sommes du Pacte, des descriptions de projets, etc. Il est important de noter que ces sources d'information nous permettaient de connaître tous les projets concernés par le Pacte rural, mais les données qu'ils contiennent ne font pas toutes partie de notre analyse (par exemple sur les montants attribués aux différents projets ou sur les secteurs d'activité les plus touchés). Il faut dire aussi que nous ne nous attendions pas à ce que les personnes interviewées mentionnent tous les projets, mais surtout ceux qu'ils connaissaient davantage. Nous avons donc plus de données d'entrevue sur certains projets que sur d'autres, les projets plus significatifs. Il est aussi important de noter que peu des interviewés nous ont parlé des projets liés au Pacte rural 1 (2002-2007), soit parce qu'ils les ont oubliés, soit parce qu'ils n'en ont pas entendu parler ou parce qu'ils n'étaient pas impliqués dans ceux-ci. Par ailleurs, nous avons inclus des projets qui n'ont pas bénéficié du financement du Pacte rural, mais qui ont été soutenus par l'agent rural, et qui sont donc soutenus par la PNR.

### *Données quantitatives*

Nous avons également réalisé une collecte de données quantitatives pour les trois MRC et toutes les municipalités qui les composent. Le choix des indicateurs s'est fait en tenant compte des déterminants de la santé, inspiré notamment par les travaux de Robert Pampalon et son équipe (Pampalon et coll.,

2010) et de Réal Boisvert (2007). La disponibilité des données a aussi influencé notre collecte : puisque nous voulions des données à l'échelle de la municipalité, la disponibilité était parfois restreinte, car les petits nombres rendaient les données peu fiables. De plus, nous ne pouvions traiter des données sur les indicateurs de santé classiques (taux de mortalité, taux d'obésité, données sur le tabagisme ou la consommation d'alcool, etc.), car l'échantillonnage ne nous permettait pas d'appliquer ces données au niveau des municipalités, d'autant plus qu'elles étaient de petite taille et que les petits nombres posent la question de la confidentialité. Les données de l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes n'ont pas été retenues aux fins de la présente étude, car elles se basent sur un échantillonnage conçu pour produire des estimations fiables au niveau des régions sociosanitaires (N = 65000 répondants dans tout le Canada) et non pas à l'échelle des municipalités, pour lesquelles les données ne sont pas représentatives. La participation à cette enquête est d'ailleurs volontaire<sup>3</sup>.

C'est pour cette même raison que nous n'avons pas retenu les données de l'Enquête sociale générale de 2008 menée par Statistique Canada. Avec seulement 20401 répondants dans tout le Canada, nous estimons qu'elle n'est pas représentative au niveau des municipalités sélectionnées pour l'étude, bien souvent de très petite taille (moins de 1 000 habitants), alors que l'enquête n'a interrogé qu'une personne sur 1300<sup>4</sup>.

Puisque les données quantitatives venaient appuyer l'information récoltée au moyen d'entrevues individuelles et de groupes et qu'il s'agissait d'étudier les répercussions qu'ont pu avoir les différentes moutures de la PNR sur la santé des communautés rurales, il devenait important d'obtenir des indicateurs qui nous renseignent également sur l'état des lieux avant la PNR. C'est pourquoi les données ont été récoltées pour tous les recensements de la population à partir de 1991.

Les variations permettant de saisir l'évolution dans le temps de chaque indicateur ont été effectuées entre la donnée de 1991 et celle de 2006. Bien que les données du recensement de 2011 aient aussi été compilées, les changements dans l'échantillonnage et dans la collecte de ce dernier recensement ont amoindri la qualité des données disponibles, qui ne sont, dès lors, plus représentatives. Il nous est donc apparu plus rigoureux de ne pas en tenir compte dans l'analyse, sauf pour quelques données jugées fiables. Elles devenaient donc inutiles puisque l'idée était de voir l'évolution des indicateurs liés aux déterminants au moins jusqu'en 2011, la première PNR ayant démarré en 2002.

Il a donc finalement été impossible de documenter par des indicateurs quantitatifs les déterminants sur lesquels la PNR agit. La très grande diversité des projets a rendu difficile l'établissement d'une base de comparaison, mais surtout les données requises à l'échelle locale n'étaient pas disponibles, à la suite des changements dans l'administration du recensement 2011 de Statistique Canada.

### **3.3.2 Analyse des données**

L'analyse des données a débuté par leur traitement et leur classification thématique à l'aide du logiciel d'analyse qualitative N'Vivo. Nous avons construit une arborescence thématique dont les grandes

---

<sup>3</sup> [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3226&Item\\_Id=144171&lang=fr#a2](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3226&Item_Id=144171&lang=fr#a2)

<sup>4</sup> <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-640-x/89-640-x2009001-fra.htm>

catégories (les nœuds parents) sont : le contexte, la gouvernance du Pacte rural, le travail des agents de développement rural, les actions (projets) et les retombées.

Nous avons ensuite procédé à une analyse descriptive par milieu (MRC et municipalité) pour chaque thème. L'étape suivante a permis de rassembler les données en un tableau où figurent :

- le nom et la description des projets mentionnés en entrevue;
- les retombées que les personnes interviewées identifient;
- les déterminants de la santé « inductifs » (c'est-à-dire sans cadre imposé d'avance, dans des termes utilisés généralement);
- et ensuite les déterminants de la santé comme nommés dans la Carte des déterminants de la santé du MSSS (2012).

Cet exercice permettait de faire le lien entre les projets et les retombées possibles sans perdre le fil entre les retombées telles qu'identifiées par les gens et un niveau d'abstraction assez élevé de la Carte. Nous avons, de plus, fait la distinction entre deux types de retombées : celles reliées aux projets (exemple : une salle d'exercice peut favoriser l'activité physique) et celles reliées aux processus entourant le projet (exemple : la mobilisation des résidents pour mettre sur pied un projet peut augmenter le sentiment d'appartenance et les liens sociaux). Les données des entrevues avec les citoyens ordinaires ont été résumées par thème pour chaque municipalité. Nous avons également pris en compte les données produites par les agents de développement rural et les MRC pour leur rapport final du Pacte rural 2007-2014 et d'autres données complémentaires.

Pour chaque milieu, à l'aide de cet ensemble de données, nous avons pu constituer un « portrait » à la fois du contexte, des forces du milieu, des défis, du processus entourant la PNR et le développement de la communauté, des projets qui y ont été réalisés, des retombées locales, et des facteurs qui y sont intervenus. Ces « portraits » font l'objet d'annexes distinctes (4, 5 et 6).

## LISTE DES RÉFÉRENCES

Bernoux, Jean-François (2004). *L'évaluation participative au service du développement social*. Paris, Dunod.

Boisvert, Réal (2007). *Les indicateurs de développement des communautés : Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance, Rapport général*, Trois-Rivières, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Bryman, Alan (2006). "Integrating quantitative and qualitative research: how is it done?". Dans *Qualitative research*; 6(1) : 97-113.

Clément, M. et coll. (1995). « Le partenariat de recherche. Éléments de définition et ancrage dans quelques études de cas. » Dans *Service social*, 44(2) : 147-164.

Darbelay, F., Paulsen, T. (2008). *Le défi de l'inter et transdisciplinarité. Concepts, méthodes et pratiques innovantes dans l'enseignement et la recherche*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Hawe, P., Potvin, L. (2009). "What is population health intervention research?". Dans *Canadian Journal of Public Health*, vol.100, n° 1 : 1-8 – 1-13.

Minkler, M. et N. Wallerstein (éd.) (2008). *Community-Based Participatory Research for Health: From Process to Outcomes*, 2<sup>e</sup> Édition, Jossey-Bass.

MSSS (2012). *La santé et ses déterminants. Mieux comprendre pour mieux agir*. Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pampalon, R., Hamel, D. et P. Gamache (2010). "Health inequalities in urban and rural Canada: Comparing inequalities in survival according to an individual and area-based deprivation index", *Health & Place*, 16:416-420.

Pluye, P. (2012). « Les méthodes mixtes ». Dans Ridde, V. et Dagenais, C., *Approches et pratiques en évaluation de programmes*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p:125-143.

Simard, P., Benazera, C. et M. Charland (2014). *Le Dispositif participatif de caractérisation des communautés locales : évaluation d'implantation dans trois régions du Québec*, Québec, Institut national de santé publique du Québec.

Simard, P. (2005). *Perspectives pour une évaluation participative des villes et villages en santé*, Québec, Institut national de santé publique du Québec.

Tashakkori, A. et Teddlie, C. (éds.) (2010). *SAGE handbook of mixed methods in social & behavioral research*. Thousand Oaks, CA : SAGE.

## ANNEXE 8 : RÉSULTATS DÉTAILLÉS

---

### Projet

Évaluation des effets de la *Politique nationale de la ruralité sur la santé* des ruraux et de leur communauté

### Rédaction

Mary Richardson, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)  
Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

### Équipe du projet

#### Chercheuse principale :

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

#### Co-chercheurs :

Mylène Riva, Université Laval  
Patrice Leblanc, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Mathieu Philibert, Université du Québec à Montréal  
André-Anne Parent, Université de Montréal

#### Chercheurs collaborateurs :

Evelyn de Leeuw, La Trobe University, Australie  
Paul Morin, Université de Sherbrooke  
Sarah Skerratt, Scotland's Rural College, Écosse  
Mary Richardson, professionnelle de recherche, INSPQ  
Sénid Hadzic, stagiaire

#### Partenaires collaborateurs :

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Caroline Jacob, Solidarité rurale du Québec (SRQ) (jusqu'en septembre 2014)  
Julie Lévesque, Réseau québécois des Villes et villages en santé (RQVVS)  
Louise Saint-Pierre, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé  
Jean Tremblay, INSPQ  
Danièle Leduc et Éric Wagner, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)  
Carmen Baci, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

#### Titre de l'action concertée :

L'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population  
(2<sup>e</sup> phase)

#### Partenaires de l'action concertée :

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)  
Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)  
Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

**Établissement gestionnaire de la subvention :** INSPQ

**Numéro du projet de recherche :** 171861

Janvier 2016

## TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	1
1. LA VIE DE LA PNR DANS LES MRC ET LES MUNICIPALITÉS	1
1.1 LA GOUVERNANCE TERRITORIALE	1
1.1.1 Le comité du Pacte rural	1
1.1.2 Répartition du Pacte rural au sein de la MRC	1
1.1.3 Mobilisation des municipalités	3
1.1.4 Modes de sélection des projets	3
1.1.5 Le financement des projets	4
1.2 L'ÉMERGENCE ET LA SÉLECTION DES PROJETS TERRITORIAUX ET LOCAUX	5
1.2.1 Les projets territoriaux	5
1.2.2 Les projets locaux	6
2. LES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT RURAL : UN SOUTIEN INDISPENSABLE ET MULTIFONCTIONNEL	8
2.1 LES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT RURAL	9
2.2 CE QUE FONT LES AGENTS RURAUX DANS LES MILIEUX	10
2.2.1 Accompagnement et animation	10
2.2.2 Analyse et suivi des projets du Pacte rural	13
2.2.3 Recherche de fonds d'autres sources que le Pacte rural	13
2.2.4 Implication dans d'autres politiques et programmes	14
2.2.5 Collaboration avec d'autres acteurs	14
2.2.6 Soutien à des initiatives entrepreneuriales	15
2.2.7 Liens entre les municipalités et la MRC et inter municipal	16
2.3 FACTEURS FACILITANTS ET LIMITANTS L'EXERCICE DU RÔLE D'ADR	17
2.4 IMPORTANCE DU RÔLE DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT RURAL	19
3. NATURE DES PROJETS SOUTENUS PAR LA PNR	20
3.1 CHOIX DES PROJETS	20
3.2 DES PROJETS QUI REPOSENT SUR LE BÉNÉVOLAT	22
4. LES PROJETS MENÉS PAR MILIEU ET LES DÉTERMINANTS SUR LESQUELS ILS AGISSENT	22
4.1 LA MRC D'ARTHABASKA	22
4.1.1 LA MRC	22
4.1.2 Saint-Rémi-de-Tingwick	23

Simard, Paule	Effets de la Politique nationale de la ruralité sur la santé	171861
4.1.3	Saint-Rosaire	26
4.2	LA MRC DU GRANIT	29
4.2.1	La MRC	29
4.2.2	Stratford	30
4.2.3	Stornoway	34
4.3	LA MRC DE MONTMANGY	36
4.3.1	La MRC	36
4.3.2	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	37
4.3.3	Saint-Just-de-Bretenières	40
LISTE DES RÉFÉRENCES		43

## MISE EN CONTEXTE

La présente étude porte sur deux mécanismes en place dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité (MAMR, 2006) : 1) le **Pacte rural** qui consiste en une entente signée entre le MAMOT et les municipalités régionales de comté (MRC) relativement à la gestion d'un fonds pour la réalisation de projets de développement et 2) les **agents de développement rural** (ADR) qui soutiennent la MRC et les municipalités dans la réalisation d'actions de développement.

Ce texte fait état des résultats descriptifs de l'étude dans les trois MRC et les six municipalités. Il s'organise en trois sections. La première décrit les stratégies déployées pour assurer la gouvernance territoriale du Pacte rural dans l'ensemble de trois MRC étudiées, et ce, aussi bien à l'échelle de la MRC elle-même que dans les relations de la MRC avec les municipalités. La deuxième section présente les rôles et responsabilités des agents de développement rural. Enfin, la troisième section recense les différents types de projets (territoriaux<sup>1</sup> et locaux) menés dans le cadre de la PNR et les déterminants sur lesquels ils agissent.

### 1. LA VIE DE LA PNR DANS LES MRC ET LES MUNICIPALITÉS

#### 1.1 LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

##### 1.1.1 *Le comité du Pacte rural*

La MRC se donne des outils pour gérer le Pacte rural, dont un comité territorial, appelé selon le cas « comité de la ruralité », « comité du Pacte rural », « comité de suivi du Pacte rural », etc. Il est composé du préfet de la MRC et de plusieurs autres personnes, qui varient selon la MRC. Les membres peuvent inclure des maires, des représentants des organismes du milieu (ex. : Corporation de développement communautaire, Société d'aide au développement des collectivités), des représentants des milieux touristique, communautaire ou culturel, le directeur général de la MRC, et des agents ruraux. Généralement, ces derniers n'ont pas de pouvoir décisionnel au sein du comité. L'objectif est d'avoir un regard multidisciplinaire sur les projets qui sont proposés.

Autant le comité que les agents ruraux peuvent consulter leur représentant régional du MAMOT pour avoir des informations ou du soutien. Ce soutien est, selon les personnes interviewées, plutôt de nature administrative, par exemple la conformité d'un dossier ou l'admissibilité d'un projet. Le comité doit déposer ses orientations au début de l'année et remettre un rapport du Pacte rural à la fin de l'année au représentant du MAMOT. Celui-ci fait donc office de courroie de transmission des dossiers et des informations du palier territorial vers le palier national.

##### 1.1.2 *Répartition du Pacte rural au sein de la MRC*

Une des premières tâches qui incombe au comité est de décider du mode de répartition du budget du Pacte rural. Dans les trois MRC que nous avons étudiées, une partie du montant est réservée pour les

---

<sup>1</sup> Dans le contexte de cette recherche, le terme « territorial » désigne la MRC alors le « local » réfère à la municipalité.

projets territoriaux (qui couvrent toute la MRC ou quelques municipalités), et une autre finance les projets locaux (municipaux) : cette proportion dans les cas étudiés ici variait entre 45 %/55 % (territorial) et 40 %/60 % (local). L'enveloppe locale doit ensuite être répartie entre les municipalités. Une MRC peut aussi attribuer les montants selon les projets soumis sous un mode « premier arrivé, premier servi », mais ce n'était pas le cas dans les MRC à l'étude. Parfois, la MRC divise le montant en parts égales ou fait un calcul qui tient compte de différents facteurs, comme la population et l'indice de développement<sup>2</sup> (MAMR, 2006). Ces deux possibilités sont représentées dans les MRC à l'étude, mais il y en aurait d'autres si on étudiait un plus grand nombre de MRC. Dans une des MRC dans notre étude, ce calcul a donné des « objectifs d'affectation » :

Il y a des objectifs d'affectation pour chaque municipalité qui tiennent compte de l'indice de dévitalisation et de la population. Il y a un calcul qui se fait et on réserve ce montant-là pour des projets dans la municipalité. La décision s'est faite au Comité de la mise en œuvre, ensuite présentée à la Table des maires et le conseil des maires l'ont regardé et convenu. (...) Et puis ce n'est pas parce que c'est écrit que vous avez 50 000 \$ que vous l'avez. Ce n'est pas à vous. Ce sont des objectifs d'affectation. On ne voulait pas que le Pacte rural soit considéré comme une enveloppe financière pour réaliser des projets. Il faut que ce soit une enveloppe financière pour réaliser des **projets issus d'une démarche**.

Un agent de développement rural

Le plus souvent, les municipalités dévitalisées se voient octroyées des sommes supplémentaires, entre autres par le biais du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD).

Au début, on nous disait qu'on avait deux municipalités dévitalisées, de moins de -5. Nous, on a dit tous ceux qui sont « en bas de zéro », ils s'en vont vers (la dévitalisation), on va s'arranger pour les aider avant qu'ils ne se rendent plus loin. Donc, nous, on en reconnaît six municipalités dévitalisées. On s'est entendu pour leur donner plus de sous.

Un préfet qui est aussi maire

Cependant, le fait que ces décisions s'appuient sur des statistiques, qui sont rapidement désuètes et ne représentent plus la réalité, pose parfois problème. Le comité doit donc se servir de ses connaissances des dynamiques des communautés pour soutenir celles qui en ont le plus besoin.

Aujourd'hui, il y a des municipalités qui sont plus dévitalisées alors qu'ils étaient en indice favorable en 2006. Et l'inverse, des municipalités dévitalisées selon l'indice, mais pas dans la réalité.

Un agent de développement rural

---

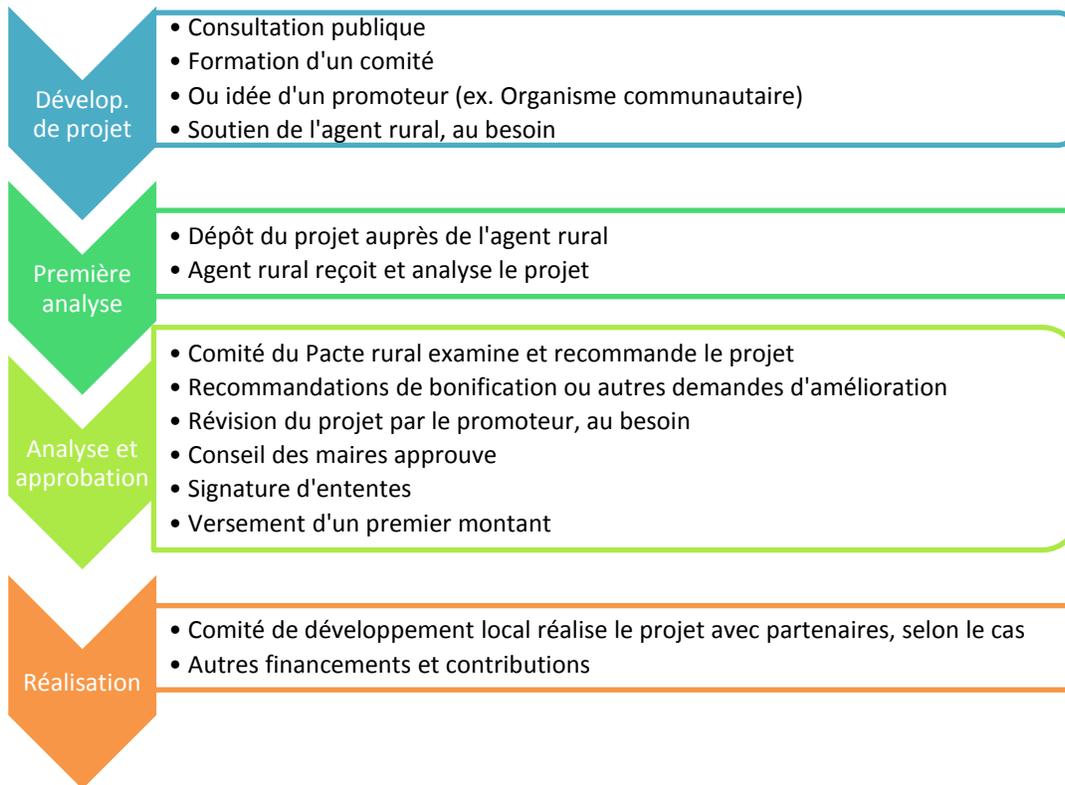
<sup>2</sup> Le MAMOT a établi un indice de développement socioéconomique pour l'ensemble des municipalités, réserves indiennes et territoires non organisés du Québec afin de se doter d'un outil fiable et juste permettant d'offrir un soutien plus important aux territoires les plus en difficulté. Les sept variables socioéconomiques utilisées sont : le taux d'évolution de la population de 2001 à 2006; le taux de chômage; le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus; le % du revenu provenant de paiement de transfert gouvernemental; la proportion de la population des ménages à faible revenu; le revenu moyen des ménages; le % de la population de 15 ans et plus n'ayant pas de diplôme du secondaire. (<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/indice-de-developpement/>, consulté le 3 novembre 2014).

### **1.1.3 Mobilisation des municipalités**

Sur la base de ces modes de répartition du Pacte rural, il y a un processus de sensibilisation et de mobilisation des conseils municipaux et de la population quant aux possibilités qu'offre le Pacte rural. La réceptivité des milieux est très variable. Alors que les municipalités plus dévitalisées peuvent avoir moins de ressources pour se mobiliser, ou être dans un esprit de fatalisme peu propice à la mobilisation, certains interviewés observent qu'elles sont parfois plus faciles à convaincre « *que c'est urgent et que ça prend des gens pour aider à développer* » (un agent de développement rural). La mobilisation se fait aussi au niveau des différents acteurs sur le territoire qui pourraient collaborer à un projet pressenti. Par exemple, si on perçoit un besoin de transport collectif, on approchera les élus des municipalités ciblées, les responsables du transport adapté, et autres.

### **1.1.4 Modes de sélection des projets**

Des projets émergent du milieu et sont soumis au comité du Pacte rural. Ce comité étudie ensuite les projets à l'aide d'une grille d'analyse portant par exemple sur la pertinence, l'admissibilité et l'impact au niveau régional, avec un pointage pour chaque donnée. Ses membres peuvent demander des précisions, des révisions, des collaborations ou d'autres démarches avant d'approuver un projet. Une fois le projet analysé, le comité dépose ses recommandations au Conseil des maires qui prend les décisions définitives. Une résolution est alors produite pour entériner ces décisions et définir les conditions d'octroi. Des protocoles d'entente sont alors émis entre le porteur de projet et la MRC, à la suite desquels un premier paiement (souvent 50 %) peut être fait. Une fois le projet réalisé, un rapport est produit et le comité l'analyse avant d'émettre le dernier versement.

**Figure 1**      **Processus de gouvernance**

### 1.1.5 Le financement des projets

Le Pacte rural est perçu comme un levier pour les projets. Sachant qu'elle dispose d'un montant qui peut servir pour le développement de projets adaptés aux besoins et aux désirs de ses citoyens, une municipalité peut, et doit, chercher des fonds d'autres sources pour compléter le budget requis.

On leur demande d'essayer d'aller chercher de l'argent ailleurs. « Gardez-vous le Pacte rural comme dernier outil pour que vous puissiez en réaliser le plus possible des projets. Tu sais, si vous dépensez tout votre argent pour un seul projet, après ça, vous n'en aurez plus et vous n'aurez pas d'effets levier. » On ne veut pas que le Pacte rural soit la solution pour financer leurs projets, on veut juste que ça vienne boucler la boucle du financement.

Un agent de développement rural

Certaines MRC insistent sur le fait que toutes les autres avenues de financement doivent être explorées avant d'utiliser le Pacte rural. En ce sens, c'est moins un levier qu'un fonds de dernier recours pour les projets qui ne cadrent pas dans d'autres programmes. Mais le lien avec la PNR demeure, puisqu'il s'agit de démarches entreprises et soutenues par les agents de développement rural et qu'on peut penser qu'elles n'auraient pas vu le jour autrement (ou plus difficilement). Dans ce cas, on dit qu'on prend le Pacte rural pour des choses qui ne peuvent pas être financées ailleurs :

L'objectif qu'on a toujours c'est que l'argent du Pacte rural c'est de l'argent qui est dédié, réservé à notre territoire. On sait déjà qu'on l'a, donc quand on a un projet on essaie toujours de voir s'il y a d'autres sources de financement possibles avant de piger dans son Pacte rural qui est le seul argent réservé.

Un directeur général de MRC

Mais les démarches menant à l'élaboration d'un projet, puisqu'elles impliquent, du moins dans l'idéal, des processus de mobilisation et de participation citoyenne, peuvent prendre du temps. Dans certains milieux, la formation d'un comité local et l'émergence d'un projet représentent un processus long, et ce, pour toutes sortes de raisons : le milieu est dévitalisé et il y a peu des ressources humaines et autres pour assurer le suivi de telles démarches; les dynamiques sociales rendent difficiles des démarches collectives en cas de divisions ou conflits au sein de la communauté; le milieu est relativement prospère et ne ressent pas le besoin d'agir collectivement pour se doter de services. Afin d'éviter de pénaliser les municipalités qui ont besoin de plus de temps, ce qui reviendrait à creuser les inégalités entre municipalités, le comité du Pacte rural peut mettre en place des provisions permettant par exemple de réserver le montant pour l'année suivante :

Donc si le milieu n'est pas prêt ou a besoin de temps, il n'est pas pénalisé, parce que je connaissais des municipalités qui auraient été capables de monter des projets pour ramasser le pot au complet. Mais municipalité dévitalisée égale besoin d'accompagnement, puis elle n'est pas organisée pour faire ça. Les plus riches sont plus organisées et peuvent agir rapidement.

Un agent de développement rural

## **1.2 L'ÉMERGENCE ET LA SÉLECTION DES PROJETS TERRITORIAUX ET LOCAUX**

### **1.2.1 Les projets territoriaux**

Les projets qui concernent une partie ou la totalité de la MRC sont souvent appelés « projets régionaux »; ici nous allons y référer comme « territoriaux » pour éviter la confusion avec la région administrative qui est beaucoup plus grande que le territoire de la MRC. Chaque MRC doit définir les critères pour qu'un projet soit considéré comme « régional » : dans un cas le projet devait toucher la moitié des municipalités plus une; dans une autre le projet devait toucher plusieurs municipalités, sans règles précises.

Ces projets, dans le cas des MRC de cette étude, sont moins issus de processus collectifs et émergent davantage des élus ruraux membres du comité du Pacte rural, du Conseil des maires ou du conseil d'administration de la MRC. Ils sont aussi souvent reliés à la planification stratégique de la MRC :

Au niveau de la MRC, c'est le comité ruralité qui analyse les projets, en lien avec la planification stratégique.

Un directeur général de MRC

Le Pacte rural a permis de percevoir un besoin de transport collectif. Ces besoins peuvent émerger lors des consultations des agents ruraux qui vont chercher les besoins des localités et permettre aux gens de s'activer et de se mettre en mouvement. (...) Il faut offrir aux familles un minimum pour qu'ils restent dans le milieu. Il y a eu des services de loisir regroupés, ce sont des choses véhiculées à travers les séances de planification stratégique.

Un préfet

Parmi les projets régionaux, il y a deux constantes : l'Internet haute vitesse et le transport collectif. Les projets peuvent être portés par la MRC elle-même ou par des organismes du milieu ou encore une municipalité.

### **1.2.2 Les projets locaux**

Comme décrit ci-dessus, le processus de définition des projets fait souvent suite à des consultations publiques, habituellement pilotées par les agents ruraux, mais aussi dans le cas des MRC étudiées, en partenariat avec des employés des CSSS impliqués dans le dispositif de caractérisation des communautés<sup>3</sup> (ou tableau de bord en développement des communautés). Un organisateur communautaire explique :

Je me trouve à y travailler en supportant des plans de développement en proposant la démarche du tableau de bord. Ça semble être apprécié. Ça permet de recruter des membres pour les comités de développement. La démarche de tableau de bord est une belle proposition, pas la seule. Et on leur remet un rapport avec de la substance. Ils peuvent partir de ça pour proposer des projets qui ont du sens pour les gens. Ils savent d'emblée que ce sont des gens de leur milieu qui ont émis ces idées. Et les agentes rurales sont en suivi à ces démarches, donc on s'assure d'une continuité. C'est la recette qu'on a trouvée ici pour allier plusieurs intérêts.

Les agents ruraux disent apprécier ce genre de collaboration qui permet d'élargir l'éventail de processus participatifs permettant de dégager des pistes d'action :

Au début, on faisait beaucoup des sondages ou des consultations publiques, mais maintenant on utilise le tableau de bord de l'Observatoire estrien en développement des communautés.

Un agent de développement rural

Ces processus prennent du temps, mais ils ont permis une action plus cohérente assurée d'abord par une planification stratégique de MRC et, par la suite, par la création d'un comité de développement (composé de citoyens et éventuellement d'élus) qui rédige un plan de développement local. Ce plan est une exigence dans certaines MRC pour qu'un projet soit soumis dans le cadre du Pacte rural.

---

<sup>3</sup> Issu de la santé publique, le dispositif original de caractérisation des communautés (Boisvert 2007) propose une série d'opérations (découpage du territoire en communautés vécues, réalisation de portraits statistiques des communautés, diffusion des portraits appréciation du potentiel; mise en mouvement des communautés) s'appuyant sur l'idée qu'une bonne connaissance des forces, des faiblesses et du potentiel de la communauté constitue un facteur de succès de son développement.

Les projets de municipalité, dans notre MRC, la municipalité doit avoir un plan de développement déposé à la MRC pour que les projets soient admissibles et qu'ils puissent avoir de l'argent. Ces plans sont souvent faits à partir d'une consultation publique, d'un tableau de bord, d'un sondage. Un projet qui n'est pas en lien avec un des axes de développement ne peut pas être déposé au Pacte rural.

Un agent de développement rural

Nous, dans le deuxième pacte, on a exigé que toutes les municipalités se dotent d'un plan de développement. Déjà là, le conseil était obligé d'aller chercher des leaders dans leur communauté, dédié au développement de leur communauté. Moi je trouve que c'est gagnant. Ça permet d'élargir le cercle des gens impliqués.

Un directeur général de MRC

Les premiers projets, ça a pris deux ans avant qu'on en accepte, parce qu'on leur demandait de faire une consultation publique et ensuite de développer un plan d'action et ensuite de développer des projets.

Un agent de développement rural

Plusieurs considérations orientent l'analyse des projets, dont celle d'éviter que les municipalités se servent du Pacte rural pour financer des actions qui font partie de leurs responsabilités de base, telles que les loisirs ou les infrastructures.

Quand une municipalité commence à penser à un projet, il y a un processus d'accompagnement et de développement du projet, par exemple, dans la démarche de politique familiale, une municipalité peut avoir identifié un besoin de modules de jeux pour les enfants. Il y a un processus d'admissibilité qu'on s'est donné pour être le chien de garde pour s'assurer que le PR ne servirait pas à faire des trottoirs ou des choses qui font partie des fonctions de base d'une municipalité. L'agent rural et le comité de la ruralité entrent en scène avec des grilles d'analyse; l'agent fait un *briefing* sur l'admissibilité: est-ce un projet porteur, novateur, est-ce que c'est en lien avec la planification stratégique de la municipalité?

Un directeur général de MRC

Les projets locaux émergent donc parfois de processus collectifs, mais peuvent aussi être proposés par un individu, un organisme, un maire ou un conseiller. Dans certains cas, même si le projet n'est pas porté par un grand nombre d'acteurs du milieu, on peut considérer qu'il va apporter une plus-value à la communauté, par exemple, en améliorant un service, en créant des occasions de se côtoyer, ou en se dotant d'une nouvelle infrastructure. Les promoteurs des projets varient, mais le conseil municipal est souvent porteur.

Dans chacune des municipalités, c'est un peu différent pour le financement. Des fois, c'est plus le comité de développement et d'autres fois, c'est la municipalité qui est plus partenaire, qui peut injecter des sommes en développement local, à même les taxes. Dans la planification on leur demande de préciser c'est qui le porteur de projet, les échéanciers, les ressources nécessaires... Dans le monde idéal, on le referait chaque année. Après on va chercher les fonds entre autres au Pacte rural, mais aussi dans d'autres fonds.

Un agent de développement rural

Dans tous les cas, le conseil municipal doit appuyer le projet avant qu'il puisse être accepté par le comité de la MRC :

On veut que les élus soient au cœur des décisions de projets. Donc, on ne donne pas l'argent du Pacte rural pour un projet tant qu'on n'aura pas une résolution disant que le conseil est d'accord. Le but c'est d'articuler les décisions politiques avec les consultations populaires. Un promoteur seul ou un élu d'un milieu doit se rallier au conseil municipal, il faut qu'il y ait un processus de concertation au niveau local.

Un directeur général de MRC

Une des obligations qu'on a, c'est que la municipalité doit être d'accord avec le projet, parce que le comité des loisirs ou autre peut décider de faire un terrain de soccer et que la municipalité va se retrouver responsable de cette infrastructure. Aussi il ne faut pas que le comité (de citoyens, de bénévoles) fasse des choses à l'encontre de la municipalité.

Un agent de développement rural

Les projets doivent nécessairement bénéficier d'une contribution du milieu, dont le pourcentage varie selon certains indicateurs socioéconomiques. Cette contribution vient souvent de la municipalité, mais aussi des Caisses populaires, d'entreprises locales, des clubs et parfois des collectes de fonds. Les contributions en nature, par exemple les heures de bénévolat, peuvent aussi être comptabilisées.

Le choix de trois MRC offre un éventail limité de milieux. D'abord, sélectionner des MRC situées à moins de trois heures de route de la ville de Québec fait qu'elles sont toutes situées dans le « centre » du Québec et non dans une région éloignée des grandes villes. De plus, le hasard de cette sélection a fait que les trois MRC sont au sud du fleuve Saint-Laurent et que deux d'entre elles ont une portion de leur territoire dans la plaine du Saint-Laurent et une autre portion dans le contrefort des Appalaches, dont une entièrement dans cette zone. Cette différenciation spatiale va de pair avec une différenciation socioéconomique, puisque les municipalités dans les Appalaches sont plus souvent défavorisées par rapport à celles basées sur les meilleures terres de la plaine qui se trouvent, de surcroît, près d'un axe routier majeur (l'autoroute 20).

Le hasard de notre choix fait aussi que les trois MRC sont dans une région qui a fait la démarche de caractérisation des communautés (voir note 3).

## **2. LES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT RURAL : UN SOUTIEN INDISPENSABLE ET MULTIFONCTIONNEL**

La Politique nationale de la ruralité (PNR) prévoit l'embauche d'un certain nombre d'agents de développement rural, reconnaissant qu'ils « représentent des ressources professionnelles indispensables dans le processus de prise en charge par le milieu des opérations de renouveau rural, tant sur le plan de l'accompagnement technique que sur le plan de l'alimentation des débats, du fait de leur connaissance des orientations, tendances et innovations du milieu rural. Ils ont joué un rôle de première importance dans la mise en œuvre et dans la concrétisation des pactes ruraux » (MAMR, 2006:28).

Les agents ruraux sont regroupés dans le Réseau des agents ruraux (RADAR) pour faciliter le réseautage et pour partager des informations et conseils. Ils reçoivent une formation annuelle organisée par Solidarité rurale du Québec<sup>4</sup>. L'Université rurale du Québec a également lieu, tous les deux ans, et de nombreux agents participent à cette formation, organisée par l'UQAR (etc.).

Cette section vise à présenter les résultats de notre recherche en ce qui concerne le travail des agents ruraux, une des deux mesures de la PNR examinées dans cette étude. La section 3 présentait les différents milieux locaux incluant le soutien des agents ruraux, alors que cette section permet une vue d'ensemble.

« On voit que les agents peuvent faire une différence dans une communauté. On espère que la latitude ne sera pas perdue. Cette latitude est nécessaire, parce que non seulement d'une MRC à une autre c'est différent, mais d'une municipalité à une autre c'est différent. On dirait que c'est comme un nid de fourmis, où tu ne vois pas tout de suite ce que ça donnera, mais ça finit par faire une structure; chacun fait son affaire et en fin de compte il se passe de quoi en milieu rural. La latitude est nécessaire dans les types de projets, définis localement, etc. Nos rapports sont très complets, mais c'était quand même faisable. Dans d'autres projets, c'est plus contraignant et la vitesse est plus lente. Avec la PNR on peut faire des choses assez rapidement. Et il n'y a rien qui s'est fait que je suis gêné d'expliquer. »

Un directeur général de MRC

## **2.1 LES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT RURAL**

Les rôles joués par les ADR ont été différents d'une MRC/municipalité à l'autre. Les ADR s'adaptaient aux besoins de chaque municipalité. Dans nos trois MRC, on se rend compte que les ADR ont offert un accompagnement plus soutenu dans les trois municipalités en dévitalisation que dans les municipalités avec indice positif. Soutien un peu plus technique dans les municipalités avec indice positif, soutien d'animation, de processus et d'accompagnement pour les municipalités dévitalisées.

Le nombre d'agents embauchés via la PNR a augmenté d'une édition à l'autre. Lors de la première PNR, 104 agents ont été engagés, 136 dans la 2<sup>e</sup>, et la PNR-3 prévoyait 155 agents ruraux<sup>5</sup>. Les tout premiers agents de développement rural ont toutefois été embauchés quelques années avant la mise en œuvre de la PNR, avec une aide financière octroyée par le gouvernement du Québec. L'augmentation du nombre d'agents, particulièrement entre la première et la deuxième édition de la PNR, faisait suite au constat que « le travail en territoire dévitalisé est beaucoup plus exigeant qu'ailleurs et mérite une attention toute particulière qui nécessite un soutien technique et une animation continue sans lesquels il serait difficile d'envisager des améliorations tangibles et pérennes » (MAMR, 2006:29). Dans la PNR-2, les nouveaux agents étaient affectés aux MRC ayant le plus grand nombre de municipalités et celles ayant le plus grand nombre de municipalités défavorisées. Les trois MRC incluses dans notre étude ont alors eu droit à deux agents (au total) chacune en raison soit du nombre de municipalités total, soit du nombre de municipalités dévitalisées. Dans les cas où il y a deux agents, leurs rôles peuvent être distincts

---

<sup>4</sup> Il est à noter que Solidarité rurale du Québec n'offre plus ce type de formation depuis l'automne 2014.

<sup>5</sup> Cette prévision est tombée avec le retrait de la PNR-3 à l'automne 2014.

ou non et la répartition du travail se fait selon les réalités et décisions territoriales, mais la base de leur action reste la même. Par exemple, les agents peuvent se partager les municipalités sur leur territoire, ils peuvent se partager les projets selon leurs connaissances des secteurs, ou encore un peut faire un travail plus politique et de concertation (siéger sur des comités et tables intersectorielles) alors que l'autre fait de l'accompagnement sur le terrain. Dans une MRC, par exemple, la répartition du travail se fait comme suit :

Je m'occupe des huit municipalités du sud surtout, (l'autre agent) s'occupe des municipalités du nord, mais il s'occupe quand même de projets dans le sud. Mais il accompagne peut-être plus des projets que des municipalités.

Un agent de développement rural

Les agents ruraux sont embauchés soit par la MRC directement, soit par le CLD. Le MAMOT transfère une somme d'argent à la MRC pour une partie des coûts et la MRC ajoute un complément pour assurer leur salaire.

## **2.2 CE QUE FONT LES AGENTS RURAUX DANS LES MILIEUX**

Comment les agents ruraux décrivent-ils leur rôle?

En 2 mots : agitateur et vendeur. (...) On va voir des gens, on est des vendeurs dans le sens qu'on vend de l'avenir, on vend du potentiel, on vend des possibilités, on vend des idées et on vend du support. Les gens quand ils n'ont pas d'idées, on arrive avec un certain nombre d'idées, ils choisissent dans le tas... ça c'est la description la plus simple, et dans les faits je pense que c'est ça.

Un agent de développement rural

Les agents de développement rural jouent de nombreux rôles, dont le principal qui ressort de nos entretiens est celui d'accompagnement et d'animation dans les milieux. Viennent ensuite l'analyse et le suivi des projets du Pacte rural. Les agents soutiennent également la recherche de fonds (autre que du Pacte rural) pour les projets issus du milieu. Dans les trois cas à l'étude, les agents ont aussi joué un rôle dans le développement de politiques familiales et de Municipalité amie des aînés (MADA), parfois même en tant que chargé de projet, leur permettant de connaître et d'appuyer les municipalités sur le territoire. Leur rôle peut aussi inclure le soutien d'initiatives entrepreneuriales. Enfin, les agents jouent un rôle important dans la création et le maintien de liens entre les municipalités et la MRC (vision supramunicipale, cohérence entre les plans d'action, etc.) ainsi qu'entre les municipalités du territoire, favorisant ainsi la collaboration intermunicipale et le travail intersectoriel. Ces différentes facettes du travail des ADR sont décrites ci-dessous.

### **2.2.1 Accompagnement et animation**

Le principal rôle que jouent les agents ruraux, d'après les entretiens réalisés, est d'accompagner les municipalités rurales dans leur développement.

Le Pacte rural, c'est un outil de travail pour aider les communautés à se prendre en main. Mais notre rôle numéro un c'est de mobiliser le milieu, de l'accompagner.

Un agent de développement rural

Leur travail est surtout d'identifier les besoins, les animer, de leur proposer des pistes de solution, des projets mobilisateurs qui permettent de développer et de retenir la population.

Un préfet de MRC

Cet accompagnement peut se faire auprès du conseil municipal, du comité de développement local (le comité de la politique familiale, un comité de développement, un comité citoyen formé pour la mise en place d'un projet, etc.) ou d'un organisme du milieu.

Pour la plupart des comités, c'est l'animation des rencontres de comité, on leur amène des idées, on aide à trouver des fonds, on fait la mise en place de projets avec eux.

Un agent de développement rural

L'accompagnement prend différentes formes, débutant très souvent par des consultations publiques dans chaque municipalité pour faire émerger les enjeux, les forces, et la vision des citoyens. La nature de ces consultations varient, mais le déroulement inclut en général : une présentation du territoire, incluant certaines données socioéconomiques, une présentation des organismes du milieu, et des discussions de groupe au sujet de la communauté (ses forces, ses défis, les opportunités et les menaces, par exemple)<sup>6</sup>. De ces rencontres émergent des idées, des priorités et, idéalement, un comité local pour la poursuite des actions.

On a fait une planification stratégique dès le départ. On a travaillé avec l'agente rurale. Il y a eu une journée d'organisée avec une trentaine de personnes, avec des sujets à discuter. Il y avait des gens du conseil municipal, des industriels, des commerçants, des étudiants, une variété. On a priorisé les idées qui sont ressorties dans les discussions. Il y avait du court, moyen, long terme, mais dans les lignes directrices, on reste encore avec les mêmes idées.

Un citoyen engagé dans un projet

Par la suite, l'accompagnement et l'animation incluent le soutien au comité local et au conseil municipal, notamment en regard des demandes de financement, de la planification stratégique et d'un plan d'action, de l'animation de rencontres, des communications et de méthodes le dialogue.

Le rôle le plus important quant à moi c'est l'animation de leur milieu. Je dis tout le temps, le bénévolat, surtout dans les petites communautés, il n'y a rien qui se ferait sans ça, même les conseils municipaux. Mais ça prend un minimum de structure en termes de soutien si on veut que ça fonctionne. Sinon, ça ne marche pas. Et c'est ça que les agents ruraux donnent.

Quelqu'un de la MRC

---

<sup>6</sup> Notamment lorsque ces consultations s'arriment à la démarche de caractérisation des communautés locales.

La structuration constitue le type d'accompagnement le plus souvent évoqué. Un membre de comité de développement explique que l'agent vient à toutes les réunions et qu'elle envoie des courriels avec des informations pertinentes. Elle connaît les objectifs du comité, donc elle peut leur dire ce qu'elle a vu ailleurs, ce qui pourrait fonctionner chez eux. Elle a animé leur exercice de vision commune et elle a rédigé leur plan de développement.

La permanence de la mobilisation, c'est elle qui l'a. Tu sais, tu changes de conseil municipal, ça prend quelqu'un qui a l'historique, qui sait comment ça s'est passé, il peut y avoir des changements dans les comités. C'est un lien de flambeau.

Un membre de comité de développement

Ces formes d'accompagnement sont, bien sûr, modulées en fonction des besoins du milieu. Certains milieux ont besoin de beaucoup de soutien et d'autres pas du tout. Tous s'accordent pour dire que l'objectif est toujours que les milieux deviennent autonomes, mais on reconnaît que certains milieux n'en sont pas encore là.

Je dirais qu'on travaille peut-être avec la moitié des comités de développement, pas avec [tous]. Il y en a plusieurs qui sont très autonomes. Il y en a d'autres qui font leurs affaires tout seuls, mais si on ne les relance pas ça n'avance pas.

Un agent de développement rural

Je ne peux pas faire des projets moi, je peux juste m'assurer qu'il y a ait des gens avec des idées et je les accompagne. On dit : « il ne faut pas faire à leur place », donc on accompagne, des fois ça traîne, on reprend, c'est plus long, mais il y a une prise en charge des gens parce que les gens ressentent une responsabilité.

Un agent de développement rural

Le besoin de soutien se fait sentir surtout dans les milieux dévitalisés où il peut manquer d'expertise, de dynamisme ou de ressources humaines et financières. Dans les MRC de notre étude, les agents ruraux passent plus de temps avec ces municipalités qu'avec les mieux nanties. Cependant, certains milieux peuvent avoir de plus grands besoins pour d'autres raisons, par exemple, un manque de confiance entre le conseil municipal et le comité de développement, des conflits au sein de la communauté, etc.

Puisqu'il faut s'ajuster aux besoins du milieu, l'agent doit avoir beaucoup de flexibilité et de disponibilité, parfois en dehors des heures « normales » de bureau.

Nous, on fait beaucoup d'animation du milieu, on va beaucoup dans les communautés, on va beaucoup dans des réunions le soir. Et je pense que les gens apprécient qu'on ne soit pas juste au bout du fil. On a l'impression de faire partie de leur équipe, et c'est ce qu'on veut. Je me vois comme leur ami et leur ressource de première ligne et de les rediriger ailleurs s'il le faut.

Un agent de développement rural

Les qualités requises pour ce travail sont nombreuses et diversifiées, car les tâches dépendent en partie des besoins du milieu et des projets qui en émergent. Étant donné que des idées et projets peuvent

émerger dans n'importe quel secteur, les agents doivent avoir une grande polyvalence thématique, ainsi qu'une grande capacité d'adaptation et de débrouillardise pour soutenir tout type d'action et de projet, couplé à une grande capacité de collaboration et de concertation :

Il ne faut pas que tu aies des préjugés. Deuxièmement, il faut aussi comprendre où tu es et c'est quoi les possibilités. Il faut être curieux de ce qui existe. Et après, il faut être capable de le communiquer. À partir du moment où tu connais bien l'environnement, le milieu, que tu t'y intéresses, que tu penses qu'il y a du potentiel, tu lances des pistes. Je lance des « ballounes » et j'espère qu'ils vont en attraper une.

Un agent de développement rural

### **2.2.2 Analyse et suivi des projets du Pacte rural**

Une part importante du travail des agents ruraux concerne la gestion et le suivi du Pacte rural et, dans certains contextes, leur rôle peut se résumer à cette fonction. Lorsqu'un projet émerge du milieu (et on l'a vu, les agents sont souvent impliqués dans les processus qui mènent à la définition d'un projet) l'agent vérifie l'admissibilité, prépare des grilles d'analyse et assure le cheminement du dossier.

On s'occupe de A-Z de la mise en œuvre du Pacte rural, la promotion, les outils, l'accompagnement des promoteurs, remplir les formulaires, déposer un projet complet. On vérifie l'admissibilité, on fait une première analyse, on regarde si les objectifs du Pacte rural se retrouvent dans le projet et après on le présente aux élus qui prennent la décision.

Un agent de développement rural

Il faut aussi dire que ce ne sont pas tous les ADR qui ont les mêmes rôles comme le souligne un d'entre eux.

Il y a des ADR qui ne font pas beaucoup d'accompagnement de communautés. Ils travaillent plus au niveau régional, et la gestion du PR ça prend quand même du temps. Et il y en a qui font des doubles tâches en culture ou autre.

Un agent de développement rural

### **2.2.3 Recherche de fonds d'autres sources que le Pacte rural**

Le Pacte rural est une source de financement dédié spécifiquement au territoire et à des projets touchant la ruralité. En ceci, il constitue un levier extrêmement important pour les initiatives locales, mais il n'est certainement pas la seule source de financement. Les agents ruraux assument donc souvent un rôle de soutien dans la recherche de financement auprès du comité local.

Notre rôle a été d'aider les municipalités, les citoyens, à prendre conscience de leur potentiel. Le Pacte rural était le côté financier, la carotte qui a permis de penser qu'on pouvait faire des projets. À chaque dollar du Pacte rural, il y a eu six dollars d'investissement provenant d'autres sources.

Un agent de développement rural

Dans une des MRC étudiées, les agents font une veille sur les opportunités de financement dans les secteurs susceptibles d'être touchés par un projet, ayant même développé un fichier Excel incluant « tous les programmes de tous les ministères ». Pour les comités de bénévoles, avec une disponibilité limitée, ce genre de soutien peut être essentiel.

La reddition des comptes qui doit être produite pour le MAMOT montre l'utilisation du Pacte rural, mais il y a souvent des sommes importantes obtenues par d'autres fonds (voir annexe 9).

#### **2.2.4 Implication dans d'autres politiques et programmes**

Les agents de développement rural ont souvent joué un rôle dans le développement de politiques familiales et de politiques de Municipalité amie des aînés (MADA), parfois en tant que chargé de projet, parfois en soutien à un comité local. Plusieurs voyaient en ces démarches une opportunité de travailler avec la municipalité et avec les citoyens, d'animer le milieu et éventuellement d'aller chercher du financement.

Dans notre MRC, 100 % des municipalités ont une politique des aînés et une politique familiale. Donc, à travers ces lieux de concertation, plusieurs personnes se sont mises ensemble pour regarder leur milieu.

Un agent de développement rural

Ces démarches permettent aussi de réaliser des consultations auprès des citoyens, faisant d'une pierre deux coups, par exemple, développer une politique familiale et identifier des projets de communautés touchant le développement rural.

En 2007, on avait convaincu toutes les municipalités que c'était important de faire une politique familiale et on a fait une consultation publique dans l'ensemble des municipalités. On leur a dit, vous devez avoir une politique familiale et vous devez avoir réalisé votre plan de développement au cours des deux prochaines années. Dans ça, ils ont tous actualisé leur plan de développement et neuf municipalités ont choisi de faire d'autres consultations soit pour évaluer, soit pour se réorienter et ça a donné des résultats intéressants.

Un agent de développement rural

#### **2.2.5 Collaboration avec d'autres acteurs**

Une autre façon de combiner les efforts et d'éviter les démarches parallèles est de collaborer avec les CSSS dans la démarche de caractérisation des communautés locales (aussi appelé tableau de bord) conduite dans les trois MRC incluses dans cette étude. Puisque l'approche des organisateurs communautaires employés par les CSSS et celle des agents ruraux se rejoignent sur certains points (une démarche de planification qui s'appuie sur une démarche de participation citoyenne) il y a eu une collaboration pour faire des portraits des communautés locales. Un organisateur communautaire explique :

Moi je travaille avec le dossier du tableau de bord avec les agentes rurales de la MRC et l'agente de développement de la SADC. On est trois organisations qui travaillent au déploiement du tableau de bord. Ça nous amène à travailler avec les municipalités et les comités de développement. On le propose au conseil municipal et au comité de développement, dans un contexte où le comité de développement est à établir son plan de match pour son plan de développement pour des projets de toutes sortes. (...) La beauté de la chose c'est qu'en impliquant les agents ruraux on est sûr qu'il y aura du soutien pour la suite. C'est leur travail. Ce sont les agents ruraux qui font l'accompagnement.

Un organisateur communautaire

Dans toutes les consultations publiques qu'on a faites en 2002 et en 2007, il y a toujours eu un OC qui a assisté, collaboré, aidé à organiser, participé, même animé à toutes les rencontres.

Un agent de développement rural

Il faut une collaboration très étroite entre la santé et les agents de développement. Ici ça marche parce qu'il y a une grande proximité et on est petit, mais souvent les OC ne connaissent pas les agents ruraux.

Un organisateur communautaire

Avant, les OC se partageaient les secteurs. Après, ils ont modifié ça en personnes âgées, les jeunes, et autres (par clientèle). Peut-être que c'est bon pour eux autres, mais pour nous on ne sait plus à qui s'adresser pour un projet dans un milieu.

Un agent de développement rural

### **2.2.6 Soutien à des initiatives entrepreneuriales**

Dans les milieux très petits ou dévitalisés, le soutien aux entreprises peut faire partie des actions des agents ruraux, puisque la vitalité du milieu (services de proximité, emplois, etc.) dépend en partie de la présence d'entreprises privées, d'économie sociale ou de coopératives. Certaines municipalités vont utiliser leur Pacte rural pour soutenir des entreprises et le travail des agents peut inclure le maillage entre les entreprises. Parfois, il s'agit d'entreprises assez grosses et d'autres fois, il s'agit simplement de soutenir de petites initiatives comme des produits de terroir ou des sentiers de marche. Dans les plus petits milieux, une mise en commun des ressources privées et publiques peut faire la différence entre perdre ou garder le bureau de poste ou le dépanneur.

Au départ, notre rôle, c'était vraiment d'accompagner les municipalités. Là, on a décidé d'accompagner les organismes et les autres promoteurs parce qu'on veut qu'il y ait de la cohérence dans ce qu'ils font.

Un agent de développement rural

C'est de soutenir, si on n'avait pas ça, il y a des entreprises qui seraient fermées.

Un organisateur communautaire

Dans un des milieux à l'étude, l'agent rural a soutenu la création d'un comité d'emploi qui regroupe les entreprises situées sur le territoire et qui sont toutes confrontées à une pénurie de main-d'œuvre. Au lieu de se concurrencer pour la main-d'œuvre, elles ont accepté de se concerter, autour du leadership de l'agent, pour promouvoir la municipalité, les emplois locaux et la formation spécialisée dans le domaine. Un gérant explique l'importance de ce soutien :

Les entreprises, on n'aurait pas pu s'appeler et se dire on fait un comité, ça n'aurait pas de logique. Il fallait que ça vienne du milieu. Sans ça, on est compétiteur pour la main-d'œuvre! On n'aurait pas pu appeler nos compétiteurs, donc, ça a passé par le milieu. On a tous la même problématique, et s'il n'y a pas de concertation entre entreprises, on se serait volé les employés. Comme ça, on travaille le dossier en équipe, et ce qui est bon pour moi peut l'être pour le voisin aussi. C'est comme ça qu'on a vu ça.

Un gérant d'entreprise, et citoyen engagé dans un projet

### **2.2.7 Liens entre les municipalités et la MRC et inter municipal**

Tous ces rôles sont facilités par une vision globale du développement de la MRC et, à leur tour, facilitent cette vision partagée. La connaissance de chaque municipalité (besoins, projets, possibilités et contraintes) qu'acquiert les agents peut favoriser la collaboration. Parfois, plusieurs municipalités ont un projet semblable, mais l'ignorent. L'agent peut les mettre en lien pour qu'ils collaborent ou au moins qu'ils évitent de tenir des activités les mêmes jours, par exemple. Dans d'autres cas, plusieurs municipalités ont créé ensemble des projets ou des services qu'aucune n'aurait pu réaliser seule.

S'il n'y avait pas eu cette animation du CLD, ce serait triste. Ils ont amené des villages où l'esprit de clocher était très développé à travailler sur un [projet commun] où les huit municipalités travaillent ensemble.

Un directeur général de MRC

De plus, les ADR, en raison de leur connaissance approfondie des milieux, peuvent s'assurer que la MRC est au courant d'enjeux importants, relayant les préoccupations et besoins locaux aux niveaux territorial et régional.

Les agentes rurales sont une source d'informations évidemment fondamentale pour la MRC. Comme elles sont dans les milieux, elles peuvent nous amener les préoccupations, alimenter la réflexion de la MRC, elles ont en tête les plans de développement de leurs municipalités, les enjeux dans chaque municipalité. C'est un outil indispensable les agents ruraux.

Un préfet de MRC

Notre rôle, c'est de représenter les municipalités, qu'elles aient une voix dans les projets régionaux. Les organismes régionaux sont souvent dans la ville-centre, ils sont peu décentralisés dans les milieux (sauf exception), donc on fait le contact avec les municipalités pour faire valoir leur point de vue. On prend cette information et on le retransmet au conseil des maires, aux comités, etc.

Un agent de développement rural

Ces liens peuvent aussi s'étendre aux organismes du milieu qui ont besoin de mieux comprendre les réalités des municipalités du territoire.

Nous, on est capable de les aider et de leur offrir une connaissance fine du territoire. On tisse des liens entre ces organismes. C'est un peu notre description des tâches : de trouver les bonnes personnes-ressources et d'être en mesure de donner les bonnes informations à tous nos partenaires (locaux et régionaux); que ce ne soit pas *one-way* entre le régional et local, que les communautés font monter leurs besoins et préoccupations au niveau régional.

Un agent de développement rural

### **2.3 FACTEURS FACILITANTS ET LIMITANTS L'EXERCICE DU RÔLE D'ADR**

Les personnes interviewées identifient plusieurs facteurs qui facilitent l'exercice du rôle d'agent rural, tout en reconnaissant qu'il y a de grandes différences, voire des disparités entre les conditions de travail d'une MRC à une autre. Il faut dire que les ADR sont embauchés soit par la MRC, soit par le Centre local d'emploi (CLD). Certains ADR préfèrent l'un ou l'autre en fonction des conditions offertes. Parmi les conditions qui facilitent leur travail, les ADR ont mentionné : la latitude de travail, l'autonomie et le soutien de l'employeur; la confiance du conseil municipal et le réseau des agents (RADAR) qui permet de partager des expériences, de se ressourcer professionnellement, et de trouver de nouvelles idées et perspectives. De plus, une personne souligne que, lorsque les agents viennent du milieu, cela permet une stabilité et une connaissance qui est déjà acquise dès le départ :

Ils ont développé de l'expertise et une façon de travailler avec le milieu. Et l'important, c'est qu'ils connaissent bien leur milieu. Il ne faut pas trop avoir de remplacement, parce que quand on a des gens qui « originent » du milieu, ils ont tendance à rester et de bâtir sur leur expertise. Ici, les deux agents viennent du milieu.

Un préfet de MRC

Parmi les facteurs limitants ou les difficultés que les agents rencontrent, le premier mentionné est le nombre élevé de municipalités sur les territoires et, dans certains cas, le nombre de municipalités dévitalisées.

La limite c'est notre capacité de travail, parce qu'il y a beaucoup d'ouvrage. On accepte qu'on ne peut pas prendre tous les lièvres à la chasse.

Un agent de développement rural

Moi je crois beaucoup aux agents ruraux, mais quand ils ont 12-13 municipalités, on n'ose pas les déranger.

Citoyen impliqué dans un projet

Plusieurs interviewés ont mentionné que la tension entre une vision plus axée sur le développement économique et une vision de développement social peut rendre leur rôle plus difficile à exercer. On retrouve ces visions différentes dans plusieurs organismes du milieu et aussi au sein de certains conseils municipaux :

Souvent, quand on a un projet, par exemple un terrain de pétanque, pour le CLD et la SADC<sup>7</sup>, ce n'est pas un projet de développement. Mais pour nous, les agentes c'est un projet qui va permettre les activités intergénérationnelles, développer le sentiment d'appartenance, beaucoup plus en lien avec ce que nous on a à travailler.

Un agent de développement rural

Les agents ruraux on est un peu des « bebittes ». La philosophie des CLD est vraiment [le] développement économique, ils cherchent des résultats économiques alors que nous on anime des réunions, on forme des comités, on anime des gens, des gens se prennent en charge. Il y a des projets qui se réalisent, mais il n'y a pas toujours des économies directes, avec chiffres au bout. Des fois, ils ont de la difficulté à voir ça.

Un agent de développement rural

Les conseillers municipaux ne sont pas toujours intéressés par le développement local. Eux autres ne sont pas élus pour ça, c'est pour réparer les rues! (...) Des fois [l'agent] est dans un milieu où ça parle d'entreprise et d'industrie et lui il doit parler de développement global. Il doit expliquer que le développement, ce n'est pas juste de faire une usine, c'est de regarder d'autres dimensions... Mais s'il n'était pas là, qui le dirait? Ça ne lui facilite pas la tâche, je crois.

Un directeur général de MRC

Une autre source de frustration exprimée par un gestionnaire concerne les demandes faites aux agents pour des tâches qui ne relèvent pas nécessairement de leur mandat. Ces demandes peuvent venir des autres organismes gouvernementaux ou des municipalités qui leur imposent des tâches administratives :

C'est cette dynamique que, sous l'égide ou l'esprit de la « concertation », il faut travailler ensemble, on fait leur job! Je ne peux pas prendre la tribune et dire : « La concertation, on a en marre, on en a assez ». Je vais me faire crucifier! Mais en même temps, c'est du temps qu'on perd, c'est de l'argent qu'on n'utilise pas aux bonnes fins. (...) Ils ne sont pas là pour prendre les commandes du gouvernement et des ministères qui n'ont pas le moyen de faire leur « job ».

Un directeur général de MRC

De leur côté, les agents identifient un certain manque de valorisation comme un facteur limitatif :

Ce qui est limitant, c'est plus personnel : le manque de valorisation. Il faut être motivé intrinsèquement.

Un agent de développement rural

Nous, il faut avoir un grand bagage, mais on n'est pas reconnu. C'est comme si on était une caissière avec les responsabilités de gérant. Même le salaire : il n'y a pas de salaire de base, il n'y a pas d'équité.

Un agent de développement rural

---

<sup>7</sup> Société d'aide au développement des collectivités.

D'autres facteurs spécifiques aux communautés ont été mentionnés, notamment les dynamiques internes, par exemple : des bénévoles qui prennent beaucoup de place, ou au contraire, le manque de bénévoles; les guerres de clocher entre municipalités ou les tensions entre groupes au sein de la communauté; les leaders négatifs; un maire qui prend beaucoup de place ou la résistance aux changements.

#### **2.4 IMPORTANCE DU RÔLE DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT RURAL**

En conclusion, le rôle de l'agent rural se révèle crucial comme l'a exprimé un large éventail de personnes interviewées. En fait, personne n'a mis en doute la valeur de leur travail.

De ma position, la fougue et la détermination et la croyance en son milieu ont fait une grosse différence. Et tout le monde le reconnaît. Lui il croyait tellement qu'il ne voulait pas qu'un village abandonne un projet, donc ça a donné confiance. Ça a été déterminant.

Un directeur général de MRC

Le plus grand impact, c'est vraiment la ressource qui est mise (l'agent rural). C'est elle qui permet d'animer tout ça, qui fait des liens, c'est elle qui sait où on peut aller chercher l'argent, qui fait le montage financier, et elle fait le lien avec la municipalité, elle tempère les choses. (...) C'est une valeur indispensable, c'est vital, parce que sinon on serait mort.

Un citoyen engagé

Une des personnes interviewées souligne que l'ADR peut pallier le manque d'expertise dans certains milieux plus défavorisés en apportant un soutien essentiel dans les tâches exigeant certaines compétences plus pointues.

Je le répète à chaque occasion qui m'est donnée, parce que des fois, on se questionne à la MRC, des choses comme ça, lors des rencontres. Ces missionnaires-là, il faut les garder, c'est le message que je véhicule. Il faut les garder dans nos milieux. Ils jouent un rôle important, parce que dans nos milieux, on manque de professionnels, de personnes qui ont la capacité de faire des choses où ça prend une instruction. On n'a pas ça des notaires et des personnes avec une instruction. Puis on n'a pas le temps non plus, c'est tous des travailleurs à l'usine, des choses comme ça. Ils jouent un rôle indispensable. C'est aussi important que l'argent qui est mis. (...) S'ils n'avaient pas été là, il ne se serait pas fait peut-être la moitié de ce qui s'est fait dans notre région. S'ils n'étaient pas là, il ne se ferait pas grand-chose non plus.

Un maire

S'il n'y avait plus ça [les agents ruraux], je pense que ça s'effriterait [nos projets].

Un citoyen engagé

### 3. NATURE DES PROJETS SOUTENUS PAR LA PNR

#### 3.1 CHOIX DES PROJETS

Toutes les MRC et les municipalités ont réalisé plusieurs projets dans le contexte du PNR2, certaines plus que d'autres évidemment. Parfois, on a travaillé sur un ou deux projets plus structurants alors qu'à d'autres endroits, on a mené plusieurs projets sans nécessairement que cela s'inscrive dans une vision globale de la communauté si ce n'est le fait que la plupart des projets sont issus de consultations publiques.

Puisque ce sont les milieux qui décident, les actions varient et sont parfois même éclatées, et ce, en dépit du fait que les projets doivent s'inscrire dans un plan d'action (du moins pour les municipalités). Les projets peuvent aussi être entrepris par de nombreux acteurs : MRC, organisme du territoire, municipalités (élus, employés ou comité de développement, citoyens, organismes communautaires. En outre, les projets visent parfois à animer toute la communauté et parfois à rejoindre un groupe en particulier (jeunes d'âge scolaire, aînés, familles, etc.).

**Tableau 1 Liste des projets menés dans le cadre du Pacte rural**

	Projet le plus structurant	Autres projets
<b>MRC Arthabaska</b>		
Saint-Rosaire		Salon des collectionneurs Site web municipal Guide du citoyen pour nouveaux arrivants Politique familiale MADA Parc Roch Dion Parc aux Trois-Lacs Soutien à quatre entreprises locales : la ferme des Hautes Terres, la ferme Timick, les sentiers équestres et le presbytère qui est converti en un café-exposition. Musée d'outils anciens Conversion de la caserne : Pavillon Renée-Vaudreuil Course de boîtes à savon Carnaval d'hiver Activités physiques 50 ans et + Signalisation Balade gourmande 2007 (OBNL)
Saint-Rémi-de-Tingwick	Dépanneur (coop.) avec poste à essence (la municipalité est propriétaire et la coop. le gère).	Aménagement du site extérieur du centre récréatif multifonctionnel (dalle de patinoire) CPE (bâtiment de la municipalité exploité par un organisme) Bibliothèque Nouvelles rues (la municipalité a acheté des terres et

	Projet le plus structurant	Autres projets
		dézoné). Loisirs (pétanque, <i>shuffleboard</i> , club de marche, cours de théâtre et autres, exercices pour aînés, etc.) Sentiers de marche dans le bois L'église va être achetée par la commission scolaire pour agrandir l'école. MADA Politique familiale
<b>MRC Granit</b>		
Stratford	École de cirque et de musique	
Stornoway	Marché public (chapiteau)	
<b>MRC Montmagny</b>		
Saint-Just-de-Bretenières	Résidence pour personnes âgées	
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	Dépanneur coop. « Chez Philo »	

À la suite du constat que, dans le premier PR, plusieurs municipalités ont réalisé des projets visant surtout des infrastructures (patinoires, etc.) et sans vision globale de ce qu'elles voulaient faire, les trois MRC étudiées ont exigé, pour le PR2, que les municipalités se dotent d'un plan d'action.

**Tableau 2 Le rôle des comités de développement dans la gestion du PR**

MRC	Rôle des comités de développement
<b>Arthabaska</b>	De manière générale dans la MRC, les comités de développement sont moins actifs une fois que le plan d'action est fait. Ensuite, les projets se font par différents acteurs accompagnés par les ADR.
<b>Granit</b>	Obligation de mettre en place un comité de développement et plan d'action. Comité de développement élus et citoyens. Les ADR ont soutenu le comité pour les aider à structurer leur travail et à créer un climat de confiance entre les élus et les citoyens (n'ont jamais travaillé ensemble). Le tableau de bord est venu soutenir les comités de développement dans l'élaboration de leur plan d'action (mais pas le seul outil). Certains comités ont été plus actifs que d'autres et soutenus par les ADR à des degrés divers selon leurs besoins.
<b>Montmagny</b>	Mise en place de comités de développement (même s'il ne porte pas toujours le nom). Devaient faire des consultations puis un plan d'action puis les mettre en œuvre. La municipalité doit donner son accord aux projets.

À la question de savoir si les comités de développement et les plans d'action ont favorisé une meilleure structuration des projets, il semble qu'ils aient eu un certain effet, mais pas durable dans le temps. Dans les entrevues, peu de personnes ont vraiment parlé d'un comité de développement. Lorsqu'on a voulu rencontrer les gens impliqués dans les projets du PR, on s'est parfois retrouvés dans un groupe de

citoyens impliqués dans leur milieu, mais sans lien entre eux; sauf à Stratford (comité du projet-école qui s'est formé au départ sans lien avec le PR); Saint-Rémi-de-Tingwick (comité politique familiale qui s'était transformé en MADA).

On nous a presque toujours mentionné que les consultations ont fait émerger des idées de projet et ce sont ces projets qui ont été réalisés. En fait, les consultations ont permis d'identifier des projets qui ont été mis dans un plan d'action pour ensuite être réalisés. Toutefois, les municipalités étudiées ne montrent pas une grande structuration autour d'un comité fort. Dans au moins deux municipalités, le porteur de dossier, surtout pour le projet structurant, était le maire (Saint-Pierre et Saint-Just). Le fait que les comités de développement n'aient pas été très actifs tout au long de la démarche du PR2 a fait en sorte que les bénévoles ont été appelés à jouer un rôle crucial.

### 3.2 DES PROJETS QUI REPOSENT SUR LE BÉNÉVOLAT

Si le soutien apporté par les ADR a été déterminant pour plusieurs communautés, il n'en demeure pas moins que leur rôle demeure un d'accompagnement à la définition, au démarrage et au financement des projets. Cependant, une fois ce travail terminé, la plupart des projets reposent sur le travail de bénévoles. Parfois, ces projets sont gérés des professionnels (résidence pour personnes âgées), mais souvent la gestion repose sur les épaules de bénévoles (organisation de marchés publics, dépanneurs) et, dans ce cas, la tâche est très lourde, allant jusqu'à avoir un effet négatif sur la santé de quelques personnes. Dans le cas du marché public, on peut diminuer les activités lorsque c'est trop lourd, mais la gestion des dépanneurs (deux villages) constitue une charge permanente et répétitive qui dépasse parfois la capacité d'engagement des personnes.

## 4. LES PROJETS MENÉS PAR MILIEU ET LES DÉTERMINANTS SUR LESQUELS ILS AGISSENT

### 4.1 LA MRC D'ARTHABASKA

#### 4.1.1 LA MRC

**Tableau 3 Liste des projets menés dans la MRC d'Arthabaska (Pacte rural 2007-2014)**

Projets de MRC	Projets locaux (municipalités)
Internet haute vitesse	<b>Saint-Rémi-de-Tingwick</b>
L'accès au travail (navette)	Salon des collectionneurs
Mont Gleason à la portée de tous	Site web municipal
Journée D comme durable	Guide du citoyen pour nouveaux arrivants
Module Communication – * Logiciel Somum (toutes les municipalités sélectionnées sauf Sainte-Élizabeth de Warwick)	Politique familiale
Carrefour du développement durable (MRC)	MADA
Activité de reconnaissance «Fierté régionale» (MRC)	Parc Roch Dion

Projets de MRC	Projets locaux (municipalités)
Remorque radar (MRC)	Parc aux Trois-Lacs
Module Communication – Logiciel Somum (MRC)	Soutien à quatre entreprises locales : la ferme des Hautes Terres, la ferme Timick, les sentiers équestres et le presbytère, qui est converti en un café-exposition.
Partenaires 12-18	Musée d'outils anciens
	Conversion de la caserne des pompiers : Pavillon Renée-Vaudreuil
	Course de boîtes à savon
	Carnaval d'hiver
	Activités physiques 50 ans et +
	Signalisation Balade gourmande 2007 (OBNL)
	<b>Saint-Rosaire</b>
	Aménagement du site extérieur du centre récréatif multifonctionnel (mun.) (dalle de patinoire).
	Dépanneur, poste à essence (la municipalité est propriétaire et la coop. le gère).
	CPE (le bâtiment appartient à la municipalité et est exploité par un organisme).
	Bibliothèque
	Nouvelles rues (la municipalité a acheté les terres et a dézonné).
	Loisirs (pétanque, <i>shuffleboard</i> , club de marche, cours de théâtre et autres, exercices pour aînés, etc.)
	Sentiers de marche dans le bois
	L'église va être achetée par la commission scolaire pour agrandir l'école.
	MADA
	Politique familiale

#### 4.1.2 Saint-Rémi-de-Tingwick

Les projets menés à Saint-Rémi sont assez diversifiés et les déterminants touchés sont nombreux (voir tableau 4). Ces projets peuvent être regroupés en trois catégories :

1. Projets visant à **faire connaître la municipalité** à la fois aux résidents, mais souvent en attirer des nouveaux :
  - Guide pour nouveaux arrivants;
  - Site web municipal.

2. Projets visant l'**aménagement d'espaces verts ou de locaux** pour encourager un mode de vie actif et des activités de loisirs (ce qui était une priorité pour la mairesse en place dans les premières années du PR2) :
  - Deux parcs municipaux (Roch-Dion et aux Trois-Lacs), dont un camping dont les équipements étaient désuets;
  - Caserne des pompiers transformée en salle communautaire (cours, AFEAS, etc.).
3. Projets d'animation du milieu
  - Course de boîtes à savon (une activité annuelle très fréquentée);
  - Activités diverses découlant de l'animation du milieu : souper de Noël de la FADOQ, cabane à sucre au printemps pour les 50 ans et plus, course de boîtes à savons, carnaval, fête de la Saint-Jean-Baptiste une année sur deux.

À part les projets **d'infrastructures** de loisirs (parcs et salle communautaire), les autres projets visent surtout à animer le milieu, ce qui a un impact sur la **cohésion sociale et la dynamique** de la communauté, notamment dans une visée d'attraction de nouveaux résidents. Mais en plus de vouloir agir sur la cohésion sociale, la vision, du moins celle portée par la mairesse, était surtout de promouvoir des actions ayant un impact sur **l'activité physique et la santé**.

Les impacts de ces changements pour les personnes interviewées varient. Les familles avec de jeunes enfants apprécient avoir accès à des **activités de loisirs gratuites**. On peut aussi penser que ces activités ont un impact direct sur les caractéristiques individuelles des résidents, notamment sur un mode de vie plus actif et les compétences sociales.

Plusieurs changements sont observés dans la municipalité au cours des dernières années. D'abord, il y a de **nouveaux aménagements** que les citoyens mentionnent : le parc aux Trois-Lacs avec des jeux, une patinoire améliorée au village, une maison de jeunes et un futur local pour la FADOQ. À ce sujet, un résident explique

« On veut un endroit où on va pouvoir faire des ateliers de travail. Il y avait plein de projets, mais il faut avoir des lieux. [...] Donc on s'est dit : on y va pour un autre projet. C'est un bâtiment déjà existant qu'on va réaménager avec l'aide de la municipalité ». (Un citoyen ordinaire)

Les activités ne manquent pas donc, et plusieurs attribuent ce nouveau dynamisme à la mairesse. Ces événements permettent aux gens de se réunir. La municipalité s'est aussi affiliée avec Chesterville pour offrir des activités sportives pour les enfants et les adultes : « Ça nous fait des petits sports pas trop loin à aller. » Il y a également un comité pour les Partenaires 12-18. Et pour les nouveaux arrivants, il existe dorénavant un comité d'accueil.

En plus de l'usine de balais mécaniques au village, il y a depuis quelques années de nouvelles entreprises agroalimentaires : La Fromagerie Ducharme, la ferme des Hautes Terres, La Jambonnière et d'autres fermes d'élevage, dont une seule a bénéficié d'un financement du Pacte rural.

L'éloignement des **services de proximité** oblige les résidents à des déplacements pour tous les besoins de base, ce qui entraîne des coûts et oblige une bonne organisation familiale : « Nous, on est comme à l'ancienne. Comme nos parents [...] : ils se faisaient une liste et une fois par semaine, ils allaient magasiner. En ville, ce n'est pas ça qu'ils font » (un citoyen ordinaire). Selon certains, cet éloignement couplé à la relocalisation des entreprises près des grands centres a pour conséquence que peu de jeunes restent dans la communauté, ce qui appauvrit et dévitalise le milieu rural : « Les gouvernements ont tout changé afin de tout ramener dans les grands centres et ça a tué nos petits centres, nos ruraux... Nos municipalités rurales reçoivent moins d'argent et tout s'ensuit : les services sont coupés » (un citoyen ordinaire). De plus, le fait d'être loin des services des premiers répondants suscite un sentiment **d'insécurité** pour certains.

Le premier facteur très important dans la nouvelle dynamique à Saint-Rémi-de-Tingwick est le désir des résidents de **participer à des activités et de profiter des occasions pour se rencontrer**. Deuxièmement, la volonté de la mairesse de créer ces nouvelles activités et de se donner une **vision pour sa communauté**, axée sur l'activité physique, la santé et la cohésion sociale, est sans doute gagnante. Troisièmement, le soutien des agents ruraux a été précieux, particulièrement au début du processus. Toutefois, certains citoyens mentionnent que les ADR n'étaient pas toujours disponibles, pour des raisons hors de leur contrôle, alors que le milieu ressentait encore un besoin d'accompagnement.

Enfin, la vision de la MRC et des agents ruraux pour l'ensemble du territoire a permis d'articuler les processus de politique familiale avec MADA, les fonds du Pacte rural et un large éventail d'autres opportunités de financement. Les projets « régionaux » ont aussi eu des impacts positifs sur Saint-Rémi, comme l'Internet haute vitesse.

**Tableau 4 Retombées des projets de Saint-Rémi (Pacte rural 2007-2014)**

Retombées identifiées localement	Déterminants « inductifs »	Déterminants selon la Carte
<b>Guide des nouveaux résidents</b>		
Le guide aide les nouveaux résidents à mieux s'adapter et être au courant des activités dans la communauté.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fierté</li> <li>• Garde les citoyens infirmés</li> <li>• Cohésion sociale</li> <li>• Dynamique communautaire</li> </ul>	<b>MILIEUX DE VIE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien social et réseaux sociaux</li> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Participation citoyenne</li> </ul> </li> </ul>
<b>Site web municipal</b>		
Un site web qui met à jour les nouvelles locales et qui explique les attraits du coin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démographie</li> <li>• Attirer de nouveaux résidents</li> <li>• Fierté</li> <li>• Cohésion sociale</li> </ul>	<b>MILIEUX DE VIE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Conditions matérielles</li> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Organismes communautaires, participation citoyenne</li> </ul> </li> </ul> <b>CONTEXTE GLOBAL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte démographique</li> </ul>

Retombées identifiées localement	Déterminants « inductifs »	Déterminants selon la Carte
<b>Deux parcs municipaux</b>		
Un parc situé en dehors de la municipalité qui loge des personnes parfois permanentes, mais aussi en vacance.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Dynamique communautaire</li> <li>• Démographie</li> </ul>	<b>MILIEUX DE VIE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Cohésion sociale</li> </ul> </li> </ul>

#### 4.1.3 Saint-Rosaire

Les principaux projets réalisés à Saint-Rosaire consistent en la mise en place ou la réfection d'**infrastructures** : de loisirs (centre multifonctionnel, maintien de la bibliothèque) ou de services de proximité (dépanneur et agrandissement de l'école dans les locaux de l'église). Leurs retombées sont diversifiées (voir tableau 5).

Au-delà de la mise en place d'infrastructures, ces projets touchent tous à la **cohésion sociale** du milieu en fournissant des lieux de rencontre (dépanneur, centre multifonctionnel, bibliothèque) ou en gardant les enfants dans le milieu en agrandissant l'école.

Le processus de mise en place de ces projets a aussi un impact sur la **dynamique** du milieu :

- Implication de plusieurs citoyens dans les projets (sentiment d'utilité, de fierté, etc.) :
  - Pour les bénévoles du dépanneur, cela représente une charge énorme de travail accompagné d'un stress important relié à la rentabilité du projet et à sa survie à plus long terme, **ce qui a un impact négatif sur leur qualité de vie.**
- Maire très actif et motivé, gestionnaire de formation, impliqué dans plusieurs projets. Il a fait du pouce sur les projets du PR pour développer sa communauté; il a aussi développé une nouvelle rue dans le village pour accueillir de nouveaux arrivants.

Chacun dans leur domaine, les projets offrent aussi des **services de proximité diversifiés**, dont tous ont un potentiel d'attrait de nouveaux résidents : loisirs et culture (centre multi, bibliothèque), alimentation et accès aux produits régionaux (dépanneur), éducation (école agrandie). Et ces services ont à leur tour une influence sur les **caractéristiques individuelles** des résidents et, en fin de compte, sur leur bien-être et leur santé :

- Centre multifonctionnel : habitudes de vie, activités physiques, liens avec les pairs;
- Dépanneur : accès à une alimentation de proximité (utile surtout pour les personnes peu mobiles accès à des repas préparés (pour les personnes âgées ou pour les jeunes familles);
- École : scolarisation dans son milieu de vie;
- Bibliothèque : accès à des livres, apprentissage de la lecture, ouverture à la culture, etc.

Le dépanneur a également un certain impact sur l'**économie** du village : les gens dépensent dans leur milieu et on crée des emplois.

Par ailleurs, selon les citoyens de Saint-Rosaire, les activités se multiplient dans le milieu. La municipalité organise quelques fêtes au cours de l'année : une fête champêtre à l'automne (pour résidents et anciens résidents), la Saint-Jean-Baptiste et un souper à un autre moment dans l'année. L'AFEAS produit une pièce de théâtre chaque année également. Le comité des loisirs organise plusieurs activités, par exemple, le hockey cosom, des ateliers de lecture pour les jeunes enfants, un camp de jour, du baseball, du patinage, 5 à 7 par l'organisatrice des loisirs, bingos.

Les impacts de ces changements, selon les citoyens interrogés, incluent le fait de garder les personnes dans leur milieu, en particulier les jeunes, puisqu'il y a des activités intéressantes. Les différentes fêtes fournissent une « occasion de rencontrer les gens et de faire de nouvelles connaissances, entre autres lorsqu'il y a de nouveaux résidents qui arrivent : c'est souvent la première place où tu vas les rencontrer ». Certains estiment qu'il est important de connaître ses voisins et d'avoir de bonnes relations. Les nouveaux développements (nouvelles rues) permettent de garder l'école primaire ouverte en attirant de nouvelles familles. Enfin, le centre multifonctionnel fournit un endroit pour des réunions et des projets et, de plus, il est accessible aux fauteuils roulants.

Certains interviewés attribuent le succès de ces projets au maire « très dynamique, un vrai gestionnaire, » et au conseil municipal : « Ici, on a un conseil qui s'entend, on forme une équipe, on aime travailler ensemble, ce n'est pas politique, on se fait confiance ». D'autres ajoutent que c'est beaucoup grâce à l'implication d'un citoyen retraité qui s'est investi dans les consultations et le développement de projets. Enfin, d'autres diront que la force de Saint-Rosaire, ce sont les citoyens qui ont accepté ce développement qui peut faire peur ou, du moins, ne pas faire consensus. Chose certaine, c'est que le processus d'analyse des besoins pour la Politique familiale et MADA et le soutien des agents ruraux, lorsque le besoin se faisait sentir, ont permis de bien cibler les enjeux, les besoins et les aspirations des résidents et d'imaginer des projets qui y répondraient.

**Tableau 5 Retombées du projet Saint-Rosaire (Pacte rural 2007-2014)**

Retombées identifiées localement	Déterminants « inductifs »	Déterminants selon la Carte
<b>Dépanneur avec poste d'essence</b>		
Le dépanneur est essentiel à la survie du village, selon certains ruraux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démographie</li> <li>• Attirer de nouveaux résidents</li> <li>• Essentiel à la survie du village</li> </ul>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitudes de vie et comportements :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nutrition, alimentation</li> </ul> </li> </ul> <p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Conditions matérielles</li> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Organismes communautaires, participation citoyenne</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CONTEXTE GLOBAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte économique</li> <li>• Contexte démographique</li> </ul>

Retombées identifiées localement	Déterminants « inductifs »	Déterminants selon la Carte
Lieu d'échange d'idée pour parler du développement de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vision du développement</li> <li>• Interactions communautaires</li> <li>• Mise en place de structure</li> </ul>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences personnelles et sociales <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences sociales</li> </ul> </li> </ul> <p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohésion sociale</li> </ul> </li> </ul>
<b>Centre multifonctionnel</b>		
Il s'agit d'un lieu où il y a des parties de hockey et des fêtes durant la saison estivale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loisirs</li> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Activité physique</li> <li>• Dynamique communautaire</li> </ul>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitudes de vie et comportements</li> <li>• Activité physique</li> </ul> <p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Conditions matérielles</li> </ul> </li> </ul> <p><b>SYSTÈMES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Espaces publics</li> </ul> </li> </ul>
<b>Aménagement de l'église en école</b>		
La communauté manque de place à l'école pour placer tous les jeunes, par conséquent ils n'ont pas le choix d'agrandir.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Dynamique communautaire</li> <li>• Démographie</li> <li>• Éducation</li> </ul>	<p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Conditions matérielles</li> <li>- Cohésion sociale</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CONTEXTE GLOBAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte culturel et social : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arts et culture</li> </ul> </li> </ul>
L'agrandissement de l'école permet un développement démographique et une modernisation de la municipalité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vision du développement</li> <li>• Implantation d'infrastructures</li> </ul>	<p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohésion sociale</li> </ul> </li> </ul>
<b>Maintien en place de la bibliothèque</b>		
L'agrandissement de la bibliothèque par l'achat de nouveaux livres permet d'attirer des jeunes à lire davantage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éducation</li> <li>• Loisirs</li> <li>• Activité communautaire</li> <li>• Activité intellectuelle</li> </ul>	<p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Conditions matérielles</li> </ul> </li> </ul> <p><b>SYSTÈMES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>- Espaces publics</li> </ul> </li> </ul>

Retombées identifiées localement	Déterminants « inductifs »	Déterminants selon la Carte
<b>Processus global dans la communauté</b>		
<p>Les nombreuses heures de travail des bénévoles aident au développement de la communauté.</p> <p>Négatif : Il y a une surcharge de travail et cela nuit à la santé des ruraux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interactions communautaires</li> <li>• Vision du développement</li> <li>• Mobilisation</li> </ul>	<p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien social</li> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Organismes communautaires, participation citoyenne</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CONTEXTE GLOBAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte culturel et social <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arts et culture</li> </ul> </li> </ul>

## 4.2 LA MRC DU GRANIT

### 4.2.1 La MRC

**Tableau 6 Liste complète des projets menés dans la MRC du Granit (Pacte rural 2007-2014)**

Projets de MRC	Projets locaux (municipalités)
Desserte ferroviaire	<b>Stratford</b>
Mise en valeur de la gare patrimoniale	Dépôt de matières végétales (municipalité)
Milieu de vie pour personnes handicapées	École Dominique Savio, programme de musique (enfants et adultes)
Théâtre de la Première Scène	Parc autour de l'école (en cours)
Étude de faisabilité du centre sportif	Ecole Dominique Savio, programme CIRQUE
Route des Sommets	Embellissement du village (fleurs)
Sentiers aériens Baie-Des-Sables (Arbre en arbre), Étude	MADA
<b>Transport collectif</b>	Politique familiale
Phase II Halte Piopolis	Route des Sommets
Projet Plate-Forme et Passerelle Maison du Granit	
Participation Citoyenne... Pour mieux vivre ensemble	<b>Stornoway</b>
Campagne de Sensibilisation À l'achat local	Parc du Grand-Lac Saint-François (Mun)
Parc arbre en arbre au complexe touristique Baie-des-Sables	Impact Saint-Romain (Coop.)
Le Centre Caroline-Roy, coopérative de travailleurs	Développement du service de garde en installation de Saint-Romain (OBNL)
La Traversée du Lac-Mégantic	Achat d'un chapiteau pour le marché public d'été (OBNL)
Centre inter-ordres de formation à distance du Granit	Patinoire Stornoway (plancher de béton) (Audet?)

Projets de MRC	Projets locaux (municipalités)
Étude pour l'implantation d'une maison de fin de vie	Patinoire Marston
Projet d'agrandissement de l'internat – MFR du Granit Saint-Romain	Un village animé
Ambassadeurs - Région Mégantic	Stornoway en musique (spectacles à l'église)
Étude de caractérisation des paysages de la région Mégantic	Parc pédestre (chalets et sentiers)
Parc municipal du Grand Lac-Saint-François	
<b>Internet haute vitesse</b> par fibre optique à Stratford	
Étude des retombées économiques	
<b>Internet haute vitesse</b> Frontenac	
<b>Internet Phase 1</b> Saint-Ludger	
Plogg région de Mégantic	
Phase 2 : Pollution lumineuse	
Musée de l'histoire policière	
Soirée de la ruralité	
Acquisition du site Cliche-Rancourt	
Jardin d'enfants Cassiopée	
Championnat cycliste canadien 2012	
Démarrage d'une maison de soins palliatifs dans la MRC	
Développement du service de garde Saint-Romain	
Urq 2013 Estrie	
Coopérative de solidarité La boîte verte	
Plan de communication du CAMO	
Achat de quais pour la coupe du monde	
Amélioration du parc nautique	
Halte-garderie communautaire	

#### 4.2.2 Stratford

Étant donné l'ampleur du projet Programme de cirque et de musique à l'école de Stratford, c'est surtout ce projet qui a été analysé. Réalisé en plusieurs étapes, il a eu des retombées significatives non seulement sur l'école, mais également sur l'ensemble de la communauté de même que sur les individus, parents aussi bien qu'enfants.

La première retombée est la sauvegarde de l'école primaire du village, **infrastructure et service de proximité** vitaux pour le dynamisme d'un milieu. D'ailleurs, on n'a pas fait que la sauver, on l'a également agrandie et elle attire maintenant des élèves d'autres villages. Ce projet a aussi fait de **l'école un milieu stimulant et attrayant**, tant pour les **enfants** que pour les **enseignants**, certains de ces derniers demandant maintenant d'enseigner dans cette école plus qu'aller vers de plus grandes municipalités habituellement plus prisées. Les relations entre les enseignants et les parents se sont par ailleurs grandement améliorées. L'école bénéficie également de nouveaux équipements.

Le programme qu'elle offre, que ce soit les arts du cirque et de la scène et la musique, fait également en sorte qu'elle constitue un **équipement culturel** qui a des répercussions dans toute la communauté (spectacle annuel dans lequel plusieurs membres de la communauté s'impliquent, cours de musique avec prêts d'instruments).

C'est aussi un espace de rencontre qui permet aux parents de mieux se connaître entre eux et de connaître les enfants du village, resserrant ainsi les **liens sociaux** au sein de la communauté. Par ailleurs, des parents dont les enfants ne fréquentent plus l'école continuent leur implication dans ce projet (spectacle, comité de développement) et quelques autres personnes du milieu qui n'ont pas d'enfants s'impliquent également (couturières pour les spectacles, comité de développement).

En ce qui concerne les effets de ce projet sur les personnes (enfants, personne de l'école et adultes impliqués), ils sont nombreux. En ce qui concerne les **enfants**, le projet touche plusieurs **caractéristiques individuelles** :

- Habitudes de vie et comportements :
  - mode de vie actif;
  - comportements sécuritaires dans la pratique des arts du cirque.
- Compétences personnelles et sociales :
  - capacités physiques par la pratique d'une activité physique régulière;
  - habiletés cognitives par une mise en pratique des savoirs vus en classe (montage de décors, organisation de spectacles);
  - compétences sociales (travail en équipe, se présenter devant les autres).

Pour les **parents, le personnel de l'école et les autres bénévoles**, le projet a eu divers effets en fonction du degré d'implication. Toutefois, les entrevues menées dans ce milieu donnent à voir les effets suivants sur les caractéristiques individuelles (les suivantes ne font pas partie de la Carte des déterminants) :

- estime de soi (implication personnelle);
- fierté d'un projet réussi;
- apprentissage de nouvelles habiletés (musique, organisation de spectacle, participation au développement de la municipalité);
- création de nouveaux liens sociaux.

Bien qu'imaginé au départ pour assurer la survie de l'école, le projet d'un programme scolaire (et communautaire) de cirque et de musique à l'école est devenu un projet très structurant dans la communauté. À cette école axée sur les arts du cirque et de la scène, on est venu greffer, tout naturellement, une école de musique ouverte à toute la communauté. En dehors des projets liés à l'école, le comité de parents « Organis-Action » remplit le rôle d'organisme mobilisateur (de comité de développement en quelque sorte) du milieu pour différents volets socioéconomique. Son plan d'action comprend quatre priorités :

1. Politique d'encouragement à s'établir à Stratford
2. Création d'un cercle de gens d'affaires
3. Élaborer une politique familiale et MADA
4. Développer un outil d'accueil de nouveaux arrivants.

En travaillant sur la vitalité de l'école et en s'ouvrant à d'autres dimensions de développement de la communauté, les membres d'Organis-Action ont mené des actions qui ont eu des répercussions tangibles dans la communauté. Le projet d'école de cirque a un certain **potentiel de rétention** des familles dans la zone (Stratford et villages avoisinants), tant en ce qui concerne la venue d'élèves d'autres villages et la décision d'enseignants de venir habiter la zone pour que leurs enfants puissent bénéficier de l'école.

Par ailleurs, le fait que le comité Organis-Action soit présent, avec une volonté affirmée de contribuer au développement global de la municipalité, fait que d'autres projets sont en train d'être mis en place (soutien à la mise en place de nouvelles entreprises, pique-nique, etc.) qui pourront également avoir des impacts économiques ou sur la cohésion sociale. Cette nouvelle dynamique contribue à influencer, au sein de la communauté locale et du voisinage, des déterminants tels que :

- Cohésion et capital sociaux (rassemblement autour d'un projet structurant);
- Soutien social et réseaux sociaux (liens entre parents, entre parents et enfants et entre enseignants et parents);
- Ressources communautaires (des cours de musique, cirque et arts de la scène);
- Gouvernance locale (le comité de développement Organis-Action) et politiques publiques (le nouveau programme scolaire);
- Loisirs;
- Participation citoyenne (implication de parents et de citoyens à l'école et dans la communauté).

Ce projet a également permis le **rapprochement des populations** vivant autour du lac de celles du village, de même qu'avec le village de Disraeli. Enfin, le comité contribue également à « créer du réseautage, des affinités, des idées » entre citoyens, mais entre différentes organisations.

**Tableau 7 Retombées du projet École de cirque et de musique de Stratford (Pacte rural 2007-2014)**

Retombées identifiées localement	Déterminants « inductifs »	Déterminants selon la Carte
<b>École de cirque</b>		
<p>Alimenter l'envie d'aller à l'école</p> <p>Attirer de nouveaux résidents avec un programme d'enseignement unique</p> <p>Enfants : concentration, sentiment d'appartenance, confiance en soi, une belle complicité entre les enfants, culture, créativité, valorisation, autonomie</p> <p>Parents et enfants se connaissent plus</p> <p>Milieux scolaire et communautaire agréables</p> <p>Valorisation de l'école et de l'éducation</p> <p>Mobilisation et détermination des parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de l'enfant</li> <li>• Sentiment d'appartenance</li> <li>• Cohésion sociale</li> <li>• Milieu scolaire</li> <li>• Milieu communautaire</li> <li>• Éducation</li> <li>• Fierté</li> </ul>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences personnelles et sociales : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité physique</li> </ul> </li> </ul> <p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Milieu de garde et scolaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources</li> <li>- Accessibilité</li> <li>- Services</li> <li>- Vie scolaire et parascolaire</li> <li>- Conditions matérielles</li> </ul> </li> <li>• Communauté locale et voisinage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Conditions matérielles</li> </ul> </li> </ul> <p><b>SYSTÈMES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Système d'éducation et de service de garde : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CONTEXTE GLOBAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte social et culturel : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arts et cultures</li> <li>- Normes et valeurs</li> </ul> </li> </ul>
<b>École de musique</b>		
<p>Implication citoyenne</p> <p>Mobilisation des parents et de la communauté en général</p> <p>Création d'un comité Organisme-Action, qui est maintenant structuré en comité de développement</p> <p>Espace commun pour spectacles, où les gens peuvent s'assembler</p> <p>Offre de cours pour toute la communauté</p> <p>Les gens se connaissent</p> <p>Circulation des informations avec l'aide de l'agente rurale, accompagnement</p> <p>Circulation des informations avec l'aide de l'agente rurale, accompagnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation citoyenne</li> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Partenariats</li> <li>• Mise en place de structures</li> <li>• Loisirs et activités sociales</li> </ul>	<p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Milieu de garde et scolaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources</li> <li>- Accessibilité</li> <li>- Services</li> <li>- Vie scolaire et parascolaire</li> <li>- Conditions matérielles</li> </ul> </li> <li>• Communauté locale et voisinage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Conditions matérielles</li> </ul> </li> </ul> <p><b>SYSTÈMES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Système d'éducation et de service de garde : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CONTEXTE GLOBAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte social et culturel : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arts et cultures</li> <li>- Normes et valeurs</li> </ul> </li> </ul>

### 4.2.3 Stornoway

Plusieurs projets ont réalisés à Stornoway et les retombées sont nombreuses (voir tableau 8); ceux mentionnés par les personnes interviewées peuvent être regroupés comme suit :

- Équipement : patinoire (PR1), chapiteau
- Service : Internet haute vitesse
- Activités : spectacles à l'église, chapiteau

Les projets comprenant des équipements ont permis d'améliorer les **conditions matérielles** de la municipalité, tant dans le domaine du loisir (base de ciment pour la patinoire qui peut être utilisée toute l'année pour d'autres activités) que de l'alimentation et de la culture (chapiteau comme lieu collectif pour un marché local ou des expositions d'artistes locaux; qui peut aussi être loué pour des activités privées).

Les projets ont aussi eu un impact sur **la communauté locale** :

- **Cohésion sociale et réseaux sociaux** : lieux de rencontre pour les jeunes (patinoire) ou pour les adultes (patinoire et marché public);
- **Ressources communautaires** et réseaux associatifs et de loisirs (patinoire et marché);
- **Vie communautaire** (lieux de rassemblent).

Plusieurs projets, dont celui du marché, sont nés de l'initiative d'un groupe de citoyens engagés et enthousiastes bénévoles, il a donc des retombées sur la **participation citoyenne**. En revanche, la petite taille de la communauté et la faiblesse de la participation citoyenne peuvent rendre ces démarches fragiles. De plus, plusieurs bénévoles trouvent la responsabilité d'organiser les marchés publics très lourde, d'où une révision de la fréquence du marché. Bien que les responsables soient **fiers** du travail accompli qu'ils aient pu développer des **liens sociaux**, ils se disent fatigués, ce qui n'est pas sans répercussions sur leur qualité de vie personnelle et leur santé (surmenage, fatigue).

**D'autres activités ont également vu le jour** à Stornoway au cours des dernières années, incluant son statut comme village-relais, ce qui a permis de **garder les services de proximité** (condition essentielle au statut de village relais). Le parc, avec des sentiers de marche et un camping, a été mentionné par tous les interviewés et semble apprécié. De plus, plusieurs activités ont lieu au fil de l'année et animent la vie sociale : le « dîner des placoteux », le baseball poche, le Club Lions et le « souper des chasseurs », entre autres. Les spectacles à l'église ont aussi animé le milieu et restent dans le souvenir des résidents. Les personnes interviewées ont aussi mentionné le marché public comme ajout à la **vie de la communauté**.

**Tableau 8 Retombées du projet de Marché public à Stornoway (Pacte rural 2007-2014)**

Retombées identifiées localement	Déterminants « inductifs »	Déterminants selon la Carte
<b>Patinoire du village</b>		
Nouvelle dalle de béton pour la patinoire, ce qui permet différentes activités sportives toute l'année (projet de la PNR 1).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité physique</li> <li>• Cohésion sociale</li> <li>• Développement des jeunes</li> </ul>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences personnelles et sociales : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité physique</li> </ul> </li> </ul> <p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Conditions matérielles</li> </ul> </li> </ul> <p><b>SYSTÈMES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu de travail et de loisir</li> </ul> </li> </ul>
<b>Stornoway en musique (spectacles à l'église)</b>		
<p>Spectacles avec des artistes locaux (patrimoine de la communauté) ou de l'extérieur, pour faire connaître les attraits du village.</p> <p>Cela attire les gens.</p> <p>Ça dynamise le village.</p> <p>Fréquentation faible (pas de spectacles en 2014).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités culturelles</li> <li>• Tourisme</li> <li>• Cohésion sociale</li> <li>• Démographie</li> <li>• Économie</li> </ul>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences personnelles et sociales</li> </ul> <p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien social et réseaux sociaux</li> <li>- Organismes communautaires, participation citoyenne</li> </ul> </li> <li>• Milieux d'hébergement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Types de milieu</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CONTEXTE GLOBAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte social et culturel : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arts et cultures</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Processus</b> : Fréquentation plus faible que prévue, du moins pas autant que les responsables espéraient. La ville veut voir les retours d'un tel projet alors il y a de la pression. Utilisation de moyen de diffusion pour les campagnes publicitaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Économie</li> <li>• Tourisme</li> <li>• Mise en place de structures</li> </ul>	<p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Organismes communautaires,</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CONTEXTE GLOBAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte social et culturel <ul style="list-style-type: none"> <li>- Médias de masse, campagnes publicitaires</li> </ul> </li> </ul>
<b>Marché public</b>		
<p>Il y a exposition de plusieurs artisans locaux.</p> <p>Plusieurs fois par été le chapiteau se monte par les gens de la communauté pour célébrer les créations locales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi</li> <li>• Économie</li> <li>• Mise en place de structures</li> </ul>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques socioéconomiques</li> </ul> <p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien social et réseaux sociaux</li> <li>- Organismes communautaires, participation citoyenne</li> </ul> </li> </ul>

Retombées identifiées localement	Déterminants « inductifs »	Déterminants selon la Carte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Milieux d'hébergement :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Types de milieu</li> </ul> </li> </ul> <b>CONTEXTE GLOBAL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contexte social et structurel               <ul style="list-style-type: none"> <li>Arts et culture</li> </ul> </li> </ul>
<b>Processus</b> : Cela dynamise la communauté. Les gens viennent observer les œuvres d'art et les expositions et en profitent pour visiter le marché. Ceci étant, ils en tirent un sentiment de fierté.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation</li> <li>Mise en place de structures</li> <li>Fierté</li> </ul>	<b>SYSTÈMES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement du territoire :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Lieux de travail et loisirs</li> </ul> </li> </ul>
<b>Internet haute vitesse</b>		
Le but étant de rendre accessible l'Internet dans le village pour se moderniser.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démographie</li> <li>Économie</li> <li>Attire des travailleurs autonomes</li> </ul>	<b>SYSTÈMES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement du territoire               <ul style="list-style-type: none"> <li>Moyens et infrastructure de communication</li> </ul> </li> </ul> <b>CONTEXTE GLOBAL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contexte scientifique et technologique               <ul style="list-style-type: none"> <li>Informatisation</li> <li>Technologie de l'information et des communications</li> </ul> </li> </ul>

### 4.3 LA MRC DE MONTMANGY

#### 4.3.1 La MRC

Tableau 9 Liste complète des projets menés dans la MRC de Montmagny (Pacte rural 2007-2014)

Projets de MRC	Projets locaux (municipalités)
Transport collectif de 2008 et 2014	<b>Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud</b>
Fortissimus	Comité culturel (inventaire)
Service de loisir intermunicipal	Coop. Chez Philo Phase 1
Fonds de soutien aux événements	Coop. Chez Philo Phase 2
Fonds de soutien aux événements	Sonorisation église et sacristie Saint-Pierre (mise en valeur des attrait patrimoniaux et historiques - Saint-Pierre)
Pôle Sud en forme et en santé	Pergola
Agent aménagement et développement	Ciel étoilé (projet régional ayant lieu à Saint-Pierre, voir ci-dessous) PR régional 54 000 \$ en 2011
La Centaurée	
Stratégie touristique sud	<b>Saint-Just-de-Bretenières</b>
Stratégie touristique sud	Chronomètre pour l'international de traîneau à chiens

Stratégie touristique nord	Infrastructure touristique de Saint-Just (sentiers du Parc des Appalaches?)
Arts de la scène (transport/spectacle)	Participation au service de loisir Montmagny-Sud pour Saint-Just
Parc linéaire Monk	Embellissement Daaquam
Havre de Berthier-sur-Mer	Résidence de personnes âgées
Grosse-Île	Forum des citoyens de Saint-Just
Avec nous pour le 10 <sup>e</sup> (Parc Saint-Nicolas)	Course de traîneaux à chiens
Centre de plein air Sainte-Apolline	Fierté (campagne Saint-Just au cœur de nos vies)
Biblio mobile On Bouge	
Travail de proximité (maison de jeunes)	
<b>Portail étoile MRC de Montmagny (Saint-Pierre)</b>	
Jeux d'eau Saint-Fabien	
Animation, administration et gestion de Pacte rural	

#### 4.3.2 Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Les principaux projets réalisés à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud peuvent tous être considérés comme des **infrastructures ou équipements** : pergola, aménagement d'un site d'observation astronomique et création d'un ciel étoilé), sonorisation de l'église, ouverture d'un dépanneur. Ils viennent contribuer à l'amélioration des **conditions matérielles** de la communauté.

L'impact de ces projets (voir tableau 10) va toutefois au-delà du simple équipement. Ils constituent des lieux d'animation de la vie communautaire, ils ont aussi des répercussions sur le dynamisme communautaire et le développement économique de même que sur les individus.

Ces quatre projets constituent tous des **lieux de rencontre et de création de liens sociaux** au sein de la communauté :

- Pergola :
  - Les jeunes qui « trainaient » sur le perron de l'église s'y rassemblent désormais;
  - Les adultes y vont aussi (rencontre, pique-nique).
- Sonorisation de l'église :
  - Les spectacles permettent aux résidents de se rencontrer.
- Dépanneur : lieu de rencontre;
- Ciel étoilé :
  - Moins d'impact direct sur les liens de la communauté, quoique le chalet pourrait éventuellement être loué au public.

Tous ces projets constituent également des exemples d'un **engagement citoyen** actif.

Le dépanneur, réalisé sous forme de coopérative (Coop. Philo), constitue un projet particulièrement structurant. Il a redonné aux résidents une **source d'approvisionnement de proximité (incluant des mets préparés)**, un des premiers besoins exprimés par la population lors des consultations. Ce projet peut aussi avoir des répercussions sur les individus, notamment sur la qualité de **l'alimentation** des personnes n'ayant pas l'opportunité de se déplacer sur de longues distances. Le dépanneur a également des retombées sur la vie **économique** du village parce qu'il crée de l'emploi et propose des produits locaux.

Par ailleurs, la Pergola constitue un nouvel **espace vert** et un parc récréatif pour les résidents. Les spectacles organisés à l'église ajoutent une **dimension culturelle** à la vie du village. En ce qui concerne le projet Ciel étoilé pour la municipalité, même s'il est peu fréquenté par des résidents de Saint-Pierre, il attire de nombreux astronomes amateurs de l'extérieur. Ce projet est d'ailleurs considéré comme un projet territorial (MRC), donc non financé par le PR local. Sa principale retombée sur la municipalité c'est d'avoir permis la création d'une réserve de ciel étoilé, qui est en fait un règlement municipal (**politique publique**) qui régit le type d'éclairage public, ce qui devrait éventuellement avoir un impact positif sur les coûts d'éclairage (**conditions matérielles**) et sur la **qualité de vie**.

**Tableau 10 Retombées des principaux projets de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Pacte rural 2007-2014)**

Retombées identifiées localement	Déterminants « inductifs »	Déterminants selon la Carte
<b>Coop. Chez Philo</b>		
<p>Accès à proximité aux aliments de base + de mets préparés.</p> <p>Offre en aliments sains et locaux (viande, légumes bio, fruits).</p> <p>Vie du village plus vivante.</p> <p>Attire de nouveaux résidents.</p> <p>Commode pour familles et personnes âgées, gens pressés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saine alimentation</li> <li>• Liens sociaux, dynamiques sociales</li> <li>• Démographie</li> <li>• Service de proximité (accessibilité rapide)</li> </ul>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitudes de vie et comportements <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nutrition, alimentation</li> </ul> </li> </ul> <p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Conditions matérielles</li> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Organismes communautaires, participation citoyenne</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CONTEXTE GLOBAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte économique</li> <li>• Contexte démographique</li> </ul>
<p>Stimule le bénévolat.</p> <p>MAIS : Les citoyens se retrouvent responsable d'une entreprise pour laquelle ils n'ont pas la formation et l'expertise. Ils sont soutenus, mais c'est quand même eux qui doivent gérer au quotidien, ce qui génère du stress et de l'épuisement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Implication citoyenne</li> <li>• Surcharge et bénévolat</li> </ul>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences personnelles et sociales <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences sociales</li> </ul> </li> </ul> <p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Organismes communautaires, participation citoyenne</li> </ul> </li> </ul> <p>+ Compétences individuelles des leaders.</p>

Retombées identifiées localement	Déterminants « inductifs »	Déterminants selon la Carte
<b>Sonorisation église et sacristie</b>		
<p>Un système dans le plancher où les gens peuvent brancher leur appareil et ils entendent mieux la messe.</p> <p>On peut organiser des spectacles avec une qualité sonore bien meilleure. (Au 300<sup>e</sup>, il y a eu une fête avec de la musique populaire à l'agora à côté de l'église et le lendemain un concert des Filles du Roy avec des chansons et des histoires).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclusion sociale</li> <li>• Fierté (patrimoine)</li> <li>• Vie sociale et culturelle</li> </ul>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences personnelles et sociales <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités physiques</li> <li>- Sentiment de contrôle</li> <li>- Compétences sociales</li> </ul> </li> </ul> <p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Conditions matérielles</li> <li>- Cohésion sociale</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CONTEXTE GLOBAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte culturel et social <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arts et culture</li> </ul> </li> </ul>
<p>Les gens ont participé aux événements organisés.</p> <p>Ça crée des lieux de rencontres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie communautaire</li> </ul>	<p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Organismes communautaires, participation citoyenne</li> </ul> </li> </ul>
<b>Pergola</b>		
<p>Espace commun pour spectacles, où les gens peuvent s'assembler.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lieu de rassemblement</li> <li>• Cohésion sociale</li> </ul>	<p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Conditions matérielles</li> </ul> </li> </ul> <p><b>SYSTÈMES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>- Espaces publics</li> </ul> </li> </ul>
<p>Lieu de rassemblement.</p> <p>Animation du cœur du village.</p> <p>Les jeunes ne vont pas sur le perron de l'église faire du grabuge.</p> <p>Lieu pour les événements culturels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Cohabitation</li> </ul>	<p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien social</li> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Conditions matérielles</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CONTEXTE GLOBAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte culturel et social <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arts et culture</li> </ul> </li> </ul>
<b>Ciel étoilé (projet considéré comme « territorial », mais réalisé à Saint-Pierre.</b>		
<p>Avec le PR régional, on a acheté un gros télescope pour regarder le soleil et on a bâti le chalet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet pro-environnement</li> <li>• Infrastructure éducative et scientifique</li> </ul>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences personnelles et sociales</li> </ul>

Retombées identifiées localement	Déterminants « inductifs »	Déterminants selon la Carte
		<b>MILIEUX DE VIE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources communautaires</li> </ul> </li> </ul> <b>SYSTÈMES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieux de travail et de loisirs</li> <li>- Espaces publics</li> </ul> </li> </ul>
Changement de la réglementation municipale pour encadrer l'utilisation de l'éclairage (moins énergivore, plus « focalisé », etc.). Création d'une réserve de ciel étoilé protégé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de structures</li> <li>• Politiques publiques</li> </ul>	<b>MILIEUX DE VIE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernance locale et politiques publiques</li> <li>- Caractéristiques environnementales</li> </ul> </li> </ul>

#### 4.3.3 Saint-Just-de-Bretenières

Deux des projets menés par Saint-Just visent l'ajout **d'infrastructures** : la résidence pour personnes âgées et le parc régional des Appalaches. Leurs retombées sont diverses (voir tableau 11).

La résidence pour personne âgée est un des projets significatifs du PR. La réalisation de ce projet, mené par le maire à partir de consultations publiques (avec un appui significatif de l'ADR), s'est faite sous forme de **partenariat** public/privé. Ce projet a un impact sur la **rétenion des personnes âgées** dans le village. Personnellement, les personnes âgées ont accès à des **logements de qualité**, elles sont en **sécurité** et elles bénéficient de **services quotidiens**. Les personnes hébergées dépendent ainsi moins de la disponibilité de proches aidants, ce qui a un effet également sur la santé de ces derniers (moins de stress et de présence requise).

L'aménagement de la portion Daaquam (dans Saint-Just) du Parc régional des Appalaches fournit aux résidents un **accès aménagé à la forêt** (loisirs, mode de vie actif) tout en diversifiant **l'offre touristique** pour attirer des visiteurs.

Deux comités ont également été mis en place dans le contexte du PR : le comité emploi et le comité fierté. Le premier rassemble les entreprises pour qu'elles puissent, conjointement et sans compétition, travailler ensemble à attirer de la main-d'œuvre. Ce comité a donc touché des déterminants comme : la **vitalité économique** et pérennité des entreprises, la **synergie entre les acteurs économiques locaux** et un climat de **coopération** entre entreprises.

De son côté, le comité fierté, mis sur pied pour réagir au climat de morosité et de défaitisme constaté lors des consultations, a entrepris plusieurs actions, notamment sous le couvert d'une campagne de fierté, sous le slogan : Saint-Just au ♥ de ma vie. Cette campagne en était à ses tous débuts au moment de la collecte, et seulement une personne parmi les « citoyens ordinaires » a mentionné cette action. On peut croire qu'à la longue, les actions liées à cette campagne puissent avoir des répercussions sur : la fierté, le sentiment d'appartenance, la cohésion sociale, etc.

Les jeunes de Saint-Just ont également bénéficié d'un projet territorial (MRC), le service de loisirs intermunicipal, ce qui a des répercussions tant sur leur mode de vie (vie active, présence de loisirs) que sur la création de liens sociaux (**liens sociaux** avec jeunes d'autres villages, **connaissance des autres communautés**, renforcement de **réseaux sociaux**, etc.).

**Tableau 11 Retombées des principaux projets de Saint-Just-de-Bretonnières (Pacte rural 2007-2014)**

Retombées identifiées localement	Déterminants « inductifs »	Déterminants selon la Carte
<b>Résidence pour personnes âgées autonomes</b>		
<p>Il y a une vingtaine de personnes, âgées de 80 à 90 ans.</p> <p>Permet de garder les personnes âgées dans leur milieu et de leur offrir des services qui soutiennent l'autonomie</p> <p>Répond aux désirs des personnes âgées</p> <p>Crée des emplois</p> <p>MAIS pas beaucoup d'impact sur la démographie à Saint-Just</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Logement</li> <li>• Soutien social</li> <li>• Démographie?</li> <li>• Meilleure prise en charge des personnes âgées</li> </ul>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences personnelles et sociales</li> </ul> <p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien social et réseaux sociaux</li> <li>- Réseaux associatifs et de loisirs</li> <li>- Ressources communautaires</li> <li>- Organismes communautaires, participation citoyenne</li> </ul> </li> <li>• Milieux d'hébergement <ul style="list-style-type: none"> <li>- Types de milieu</li> <li>- Ressources</li> <li>- Services</li> <li>- Accessibilité</li> </ul> </li> </ul>
<p>Des citoyens ont prêté de l'argent pour compléter le financement de la résidence</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liens sociaux</li> <li>• Mobilisation</li> </ul>	<p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohésion sociale</li> <li>- Organismes communautaires, participation citoyenne</li> </ul> </li> </ul> <p>+ Dynamique communautaire</p>
<b>Comité de la fierté</b>		
<p>Halte avec enseigne, panneau d'accueil</p> <p>Bannières, auto-collants, matériel écrit « Saint-Just au cœur de ma vie ».</p> <p>(C'est trop tôt, mais l'intention est de retenir la population et attirer des travailleurs et autres nouveaux résidents, en améliorant la fierté, le sentiment d'appartenance et l'image de Saint-Just)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement bâti</li> <li>• Cohésion sociale</li> <li>• Fierté</li> </ul>	<p><b>SYSTÈMES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>- Espaces publics</li> </ul> </li> </ul> <p>+ Fierté et sentiment d'appartenance</p>
<p>Sensibilisation des élus et résidents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation</li> </ul>	<p><b>MILIEUX DE VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernance locale et politiques publiques</li> </ul> </li> </ul>

Retombées identifiées localement	Déterminants « inductifs »	Déterminants selon la Carte
<b>Comité Emploi</b>		
<p>Collaboration intermunicipale et entre MRC (Montmagny-Islet-Etchemins)</p> <p>Sensibilisation des jeunes aux emplois spécialisés dans l'industrie du bois : organiser des activités et des formations en lien avec les métiers du bois, promotion (vidéo, tournées dans les écoles, journées carrière, etc.)</p> <p>Mise en place d'une structure de soutien : le CLD peut aider les gens à s'installer, se trouver une maison, même trouver un emploi pour le conjoint</p> <p>un peu de changement dans l'attraction de la main-d'œuvre, MAIS, les travailleurs restent de moins en moins à Saint-Just (c'est un peu tôt, retombées à voir avec le temps)</p> <p>Rétention de la population?</p> <p>Lutte contre la dévitalisation?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi</li> <li>• Économie</li> <li>• Mise en place de structures</li> <li>• Formation/éducation (contrer décrochage)</li> <li>• Attirer de nouveaux résidents?</li> </ul>	<p><b>CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques socioéconomiques</li> </ul> <p><b>SYSTÈMES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Systèmes d'éducation</li> <li>• Soutien à l'emploi et solidarité sociale <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien aux entreprises</li> <li>- Services d'aide à l'emploi</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CONTEXTE GLOBAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte économique</li> <li>• Contexte démographique <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mouvements migratoires</li> </ul> </li> </ul>
<p>Trois MRC se sont regroupées pour se pencher sur le recrutement de la main d'œuvre spécialisée dans le secteur du bois</p> <p>Plan d'action, promotion, sensibilisation aux métiers du bois, recrutement, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration entre MRC</li> <li>• Mobilisation</li> <li>• Mise en place de structures</li> <li>• Intersectorialité et concertation</li> </ul>	<p><b>MILIEUX DE VIE</b> (niveau MRC et régional)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communauté locale et voisinage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernance locale et politiques publiques</li> </ul> </li> </ul> <p><b>SYSTÈMES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'emploi et solidarité sociale <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services d'aide à l'emploi</li> <li>- Soutien aux entreprises</li> </ul> </li> </ul>
<b>Parc régional des Appalaches, secteur Daquaam (Saint-Just)</b>		
<p>(Retombées nommées en général)</p> <p>Nouveaux services de tourisme</p> <p>Les visiteurs viennent plus dans le sud de la MRC... et ça fait la fierté des résidents</p> <p>Retombées économiques</p> <p>Les municipalités travaillent ensemble</p> <p>Nouveaux arrivants, touristes et résidents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversification économique</li> <li>• Fierté</li> <li>• Collaboration intermunicipale</li> <li>• Démographie</li> <li>• Activité physique</li> </ul>	

## **LISTE DES RÉFÉRENCES**

MAMR (2006). *La Politique nationale de la ruralité 2007-2014*. Québec, Ministère des Affaires municipales et des Régions.

## ANNEXE 9 : SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS LIÉS AU PACTE RURAL PAR MRC

---

### **Projet**

Évaluation des effets de la *Politique nationale de la ruralité sur la santé*  
des ruraux et de leur communauté

### **Rédaction**

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

### **Équipe du projet**

#### **Chercheuse principale :**

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

#### **Co-chercheurs :**

Mylène Riva, Université Laval  
Patrice Leblanc, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Mathieu Philibert, Université du Québec à Montréal  
André-Anne Parent, Université de Montréal

#### **Chercheurs collaborateurs :**

Evelyn de Leeuw, La Trobe University, Australie  
Paul Morin, Université de Sherbrooke  
Sarah Skerratt, Scotland's Rural College, Écosse  
Mary Richardson, professionnelle de recherche, INSPQ  
Sénid Hadzic, stagiaire

#### **Partenaires collaborateurs :**

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Caroline Jacob, Solidarité rurale du Québec (SRQ) (jusqu'en septembre 2014)  
Julie Lévesque, Réseau québécois des Villes et villages en santé (RQVVS)  
Louise Saint-Pierre, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé  
Jean Tremblay, INSPQ  
Danièle Leduc et Éric Wagner, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)  
Carmen Baci, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

#### **Titre de l'action concertée :**

L'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population  
(2<sup>e</sup> phase)

#### **Partenaires de l'action concertée :**

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)  
Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)  
Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

**Établissement gestionnaire de la subvention :** INSPQ

**Numéro du projet de recherche :** 171861

Janvier 2016

**SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS LIÉS AU PACTE RURAL PAR MRC**

	<b>Arthabaska</b>	<b>Granit</b>	<b>Montmagny</b>	<b>TOTAL/moyenne</b>
<b>Nombre de projets</b>	91 projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 41 projets de territoire (MRC)</li> <li>• 50 projets locaux (municipalité)</li> </ul>	100 projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 39 projets de territoire (MRC)</li> <li>• 55 projets locaux (municipalité)</li> </ul>	130 projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 projets de territoire (MRC)</li> <li>• 105 projets locaux (municipalité)</li> </ul>	321 projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 105 projets de territoire (MRC)</li> <li>• 210 projets locaux (municipalité)</li> </ul>
<b>Investissements totaux</b>	7 814 133 \$	17 338 659 \$	15 238 544 \$	40 441 336 \$
<b>Financement provenant du Pacte rural</b>	2 261 111 \$ (29 %)	2 080 978 \$ (12 %)	2 418 240 \$ (16 %)	6 760 329 \$ (17 %)
<b>Financement gouvernemental (incluant le Pacte)</b>	3 737 942 \$ (48 %)	8 080 040 \$ (46 %)	6 141 423 \$ (41 %)	17 959 405 \$ (44 %)
<b>Argent généré pour chaque dollar du Pacte rural</b>	3,45 \$	8,33 \$	6,30 \$	6,02 \$
<b>Source gouvernementale du financement</b>	MAMROT (Pacte, FSTD, FCCQ), Député, MELS, MSP, CLD (FDEÉS), MCC, SADC, MTO (FDOT), MAPAQ	MAMROT (Pacte, FSTD, FCCQ), Député, MELS, CLD (FDEÉS et projet), MCC, SADC, MTO (FDOT), CRÉE, MAPAQ, Gouv. Canada (FAIC, DEC)	MAMROT (Pacte, FSTD, FCCQ, PIQM), Député, MELS, MSP, CLD (FDÉÉS et FAIMR), MCC, MTO, (FDOT), MAPAQ, MTQ, Gouv. Canada (FAIC, FQC, DEC)	
<b>Emplois créés ou soutenus</b>	34	58	370	462

## ANNEXE 10 : LISTE DES INDICATEURS

---

### Projet

Évaluation des effets de la *Politique nationale de la ruralité sur la santé* des ruraux et de leur communauté

### Rédaction

Mary Richardson, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

### Équipe du projet

#### Chercheuse principale :

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

#### Co-chercheurs :

Mylène Riva, Université Laval

Patrice Leblanc, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mathieu Philibert, Université du Québec à Montréal

André-Anne Parent, Université de Montréal

#### Chercheurs collaborateurs :

Evelyn de Leeuw, La Trobe University, Australie

Paul Morin, Université de Sherbrooke

Sarah Skerratt, Scotland's Rural College, Écosse

Mary Richardson, professionnelle de recherche, INSPQ

Sénid Hadzic, stagiaire

#### Partenaires collaborateurs :

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Caroline Jacob, Solidarité rurale du Québec (SRQ) (jusqu'en septembre 2014)

Julie Lévesque, Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS)

Louise Saint-Pierre, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

Jean Tremblay, INSPQ

Danièle Leduc et Éric Wagner, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

Carmen Baci, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

#### Titre de l'action concertée :

L'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population  
(2<sup>e</sup> phase)

#### Partenaires de l'action concertée :

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)

Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

**Établissement gestionnaire de la subvention :** INSPQ

**Numéro du projet de recherche :** 171861

Janvier 2016

**LISTE DES INDICATEURS**

<b>Déterminants</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Démographie</b>	Variation de population 1991-2011 Pyramide des âges Types et nombre de familles Personnes vivant seules
<b>Environnement social</b>	Participation électorale Taux de signalements Crimes contre la propriété Pourcentage de la population ayant déménagé au cours de la dernière année Plaintes contre la malpropreté Mode d'occupation (locataires vs propriétaires) Participation à des associations locales Nombre d'organismes et associations communautaires Services de proximité disponibles Transparence des élus et diffusion de l'information (journal local, site web, etc.)
<b>Soutien social/services</b>	Personnes vivant seules Personnes divorcées, séparées ou veufs/veuves Familles monoparentales
<b>Emplois et revenus</b>	Aux d'emploi des 15 ans et + Taux de chômage des 15 ans et + Personnes à faible revenu (fréquence du faible revenu) Revenu moyen/médian Clientèle des programmes d'assistance sociale Nombre d'entreprises Nombre d'emplois Abordabilité (pourcentage de ceux qui consacrent plus de 30 % de leurs revenus au logement) Coût moyen du loyer Proportion moyenne de transferts gouvernementaux Taux de syndicalisation

<b>Déterminants</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Environnements physiques (logement, transport)</b>	Pourcentage des habitations ayant besoin de réparations majeures Proportion des immeubles par période de construction Proportion de construction par type d'immeuble Proportion de navetteurs (travaillant dans une autre municipalité (subdivision de recensement)) Disponibilité du transport en commun Existence de pistes cyclables Zonage Valeur moyenne des propriétés Densité de population Parts modales des transports (voiture solo, passager, transport en commun, transport actif) Nombre de logements abordables
<b>Éducation</b>	Niveau de scolarité Indice de difficulté de l'élève Formations offertes dans la région EHDA du réseau scolaire Indice IMSE Décrochage scolaire Analphabétisme/apitudes en lecture? (commissions scolaires)
<b>Culture</b>	Activités et événements locaux
<b>Santé physique</b>	Taux de mortalité Espérance de vie Facteurs de risques pour les maladies chroniques (%) : consommation de fruits et légumes, activité physique, tabagisme, etc. Taux d'obésité Admission dans les hôpitaux Accidents et blessés de la route Signalements rapportés à la Protection de la jeunesse

## ANNEXE 11 : BREF COMMENTAIRE SUR LA CARTE DES DÉTERMINANTS

---

### Projet

Évaluation des effets de la *Politique nationale de la ruralité sur la santé* des ruraux et de leur communauté

### Rédaction

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)  
Mary Richardson, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

### Équipe du projet

#### Chercheuse principale :

Paule Simard, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

#### Co-chercheurs :

Mylène Riva, Université Laval  
Patrice Leblanc, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Mathieu Philibert, Université du Québec à Montréal  
André-Anne Parent, Université de Montréal

#### Chercheurs collaborateurs :

Evelyn de Leeuw, La Trobe University, Australie  
Paul Morin, Université de Sherbrooke  
Sarah Skerratt, Scotland's Rural College, Écosse  
Mary Richardson, professionnelle de recherche, INSPQ  
Sénid Hadzic, stagiaire

#### Partenaires collaborateurs :

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Caroline Jacob, Solidarité rurale du Québec (SRQ) (jusqu'en septembre 2014)  
Julie Lévesque, Réseau québécois des Villes et villages en santé (RQVVS)  
Louise Saint-Pierre, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé  
Jean Tremblay, INSPQ  
Danièle Leduc et Éric Wagner, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)  
Carmen Baci, ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

#### Titre de l'action concertée :

L'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population  
(2<sup>e</sup> phase)

#### Partenaires de l'action concertée :

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)  
Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)  
Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

**Établissement gestionnaire de la subvention :** INSPQ

**Numéro du projet de recherche :** 171861

Janvier 2016

## COMMENTAIRE SUR LA CARTE DES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

La *Carte des déterminants de la santé* (MSSS, 2012) avec laquelle nous avons choisi de travailler organise les différents déterminants de la santé en champs : caractéristiques individuelles, milieux de vie, systèmes, contexte global, chaque champ comprenant plusieurs dimensions. Nous avons utilisé ce modèle en montrant que la PNR et le DC proposaient des stratégies similaires et avaient tous deux comme finalité d'améliorer les conditions de vie dans les milieux locaux (communautés, quartiers, municipalités, etc.), c'est-à-dire d'agir sur les multiples déterminants de la santé. Notre hypothèse était que l'organisation des déterminants proposée par la Carte nous permettrait de mieux comprendre sur quels types de déterminants la PNR a le plus d'impact.

Même s'il a été possible de repérer des retombées des processus et des projets sur la plupart des champs de déterminants identifiés sur la carte, certaines limites de ce cadre conceptuel nous sont apparues très tôt dans notre réflexion, puis elles ont été confirmées par nos analyses.

1. Le champ « milieux de vie » comprend différents milieux de vie (familial, milieu de garde et scolaire, milieu de travail, etc.), dont entre autres la « communauté locale et le voisinage ». Dans une perspective de DC, la plupart des « autres » milieux de vie devraient être inclus dans la communauté locale, sans nier la possibilité que les milieux de travail et scolaire, par exemple, ne soient pas nécessairement situés dans le milieu local.
2. La grande majorité des déterminants touchés par le processus des Pactes ruraux se sont retrouvés dans la catégorie « communauté locale et voisinage », dans le champ « milieux de vie ». Cette catégorie comprend toutes les dimensions de la vie en communauté. Il serait donc utile que celle-ci fasse l'objet d'un champ autonome.
3. Les champs « contexte global » et « systèmes » font référence aux niveaux d'organisation d'échelles plus grandes dans lesquels s'inscrivent les milieux de vie. Pourtant, chaque communauté est localement soumise, par exemple, à un contexte politique, économique ou démographique spécifique, que la Carte ne permet pas de prendre en compte.

## **RÉFÉRENCES**

MSSS (2012). *La santé et ses déterminants. Mieux comprendre pour mieux agir*, Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux.